U d'/of OTTAWA
39003010930567

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/jubilesacerdotal00goss

922. 2714 M
T 117

1842-1892

JUBILÉ SACERDOTAL

DE S. E. LE CARDINAL

E. A. TASCHEREAU

NOCES D'OR

DE

LA SOCIÉTÉ S.-JEAN-BAPTISTE

Omnis plebs dedit laudem Deo.
(Luc, XVIII, 43.)

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR LÉGER BROUSSEAU
1892

Université
BIBLIOTHECA
Laviensis

BX
4705
.T3
G657
1892

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-douze, par Mgr C. O. Gagnon, au bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

JUBILÉ SACERDOTAL

DE

S. E. LE CARD. TASCHEREAU

NOCES D'OR

DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

I

Coup d'œil préliminaire

En annonçant, il y a quelques années, à ses diocésains, le jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII [1], Son Eminence le cardinal Taschereau disait : " La sainte Eglise catholique est une grande famille, dont les innombrables enfants sont répandus sur la terre entière ; et quand le Père de cette famille, après avoir exercé les sublimes fonctions du sacerdoce pendant un demi-siècle, doit rendre de solennelles actions de grâces à Dieu, n'est-il pas juste que nous nous réjouissions avec lui et que nous lui témoignions notre respect et notre amour [2] ? "

1—Léon XIII fut ordonné prêtre le 31 décembre 1837, et célébra son jubilé sacerdotal le 31 décembre 1887.

2—Mandement du 6 janvier 1887.

Et plus tard, rendant compte des noces d'or du saint-père : " Le jubilé sacerdotal de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, disait-il aux fidèles de son diocèse, a été pour toute l'Eglise catholique l'occasion d'une joie tout à fait extraordinaire. De toutes les parties du monde, même des missions les plus éloignées, les plus nouvelles et les plus pauvres, ont été envoyés à Rome des témoignages de foi et d'union au Chef de l'Eglise, et partout l'hymne d'actions de grâces s'est fait entendre. Jamais depuis sa fondation l'Eglise n'a vu rien de semblable [1]. . . . "

A son tour, le Chef vénéré de l'Eglise de Québec, qui n'est qu'une petite partie, mais une partie intéressante, nous allions dire privilégiée, de la grande famille catholique, a eu le bonheur de célébrer cette année son jubilé sacerdotal. Avec quels transports de joie et d'affection, avec quel enthousiasme ses enfants sont accourus auprès de lui pour le féliciter de la noble et longue carrière qu'il a parcourue, pour lui apporter l'hommage de leurs vœux, de leur reconnaissance, de leur admiration, et lui dire du fond du cœur : AD MULTOS ANNOS ! Nous sommes tous encore sous le coup de l'émotion douce et touchante que nous avons éprouvée à la vue de tout un peuple acclamant les hautes qualités et la sainteté de vie de son premier Pasteur, à la vue de tout un clergé lui donnant les preuves les plus éclatantes de son amour et de son dévouement. Tacite a dit quelque part que ce sont les époques les plus fécondes en vertus qui sont aussi les plus aptes à les apprécier—*virtutes iisdem temporibus optime æstimantur*

1—Mandement du 15 avril 1888.

quibus facillime gignuntur. A ce compte, les fêtes jubilaires de Son Eminence le cardinal Taschereau font le plus bel éloge du clergé et des fidèles confiés à ses soins : elles ont été à la hauteur des grandes solennités par lesquelles le peuple canadien célébra il y a quelques années l'élévation de Son Eminence à la dignité de la pourpre romaine [1]. En fait de jubilé sacerdotal, on peut dire que " jamais depuis sa fondation l'Eglise du Canada n'a vu rien de semblable."

Il y a près de deux siècles, et presque à la même date que Son Eminence le cardinal Taschereau, au commencement de septembre 1697, le vénérable fondateur de cette Eglise, Mgr de Laval, célébrait lui aussi à Québec son jubilé sacerdotal [2]. A cette occasion, il officia solennellement dans cette cathédrale qu'il avait consacrée trente ans auparavant. Certes, ce dut être un spectacle bien touchant, de voir ce noble descendant des premiers barons chrétiens de la vieille France, ce saint vieillard âgé de plus de soixante et quinze ans, agenouillé au pied des autels pour renouveler devant le Seigneur le sacrifice de sa vie, pour le remercier des grâces reçues durant cinquante années de sacerdoce presque toutes dépensées au service de la Nouvelle-France, réveiller en lui l'ardeur de ses jeunes années—*renovabitur ut aquilæ juventus tua* [3]—et s'animer à poursuivre courageusement sa course jus-

1—*Le Premier Cardinal Canadien ;* Québec, 1886.

2—Le fait est consigné dans une lettre du P. Gravier, de la Compagnie de Jésus, à Mgr de Laval, datée de Montréal le 17 septembre 1697.

3—Ps. CII, 5.

qu'au bout, afin d'y saisir, suivant l'énergique expression de saint Paul, la vie éternelle—*apprehende vitam æternam* [1]. Toute la colonie, sans doute, s'associa à la joie des fêtes jubilaires de Mgr de Laval : on accourut de Montréal, des Trois-Rivières et de toutes parts pour le féliciter : le clergé, surtout, qui lui était si attaché, les prêtres de son Séminaire de Québec étaient là, formant autour de lui comme une couronne de dévouement et de vénération [2].

Mais ce clergé était encore peu nombreux : à vrai dire, c'était bien le *pusillus grex* de l'Evangile. Et la colonie elle-même, qu'était-elle ? une poignée de Français dispersés çà et là sur un territoire immense. On avait peu de ressources pour célébrer un jubilé sacerdotal. La scène sublime et touchante que nous venons de décrire se passait, pour ainsi dire, au milieu de la forêt, comme autrefois ces mystères religieux solennisés dans les bois sacrés des Gaules ou de la Germanie.

Quant aux autres prédécesseurs de Son Eminence le cardinal Taschereau, plusieurs—au moins cinq ou six [3] —ont atteint leur cinquantième année de prêtrise et purent par conséquent célébrer leur jubilé sacerdotal. Malheureusement rien n'est consigné à ce sujet dans nos archives ecclésiastiques, soit que l'on ait négligé de décrire

1—1 Tim., VI, 12.

2—Mgr de Laval fut bien près de célébrer ses noces d'or épiscopales. Il mourut huit mois seulement avant le cinquantième anniversaire de son sacre.

3—Nos SS. Dosquet, Briand, Desglis, Panet (grand-oncle de S. E. le card. Taschereau), Turgeon, et peut-être Mgr de Saint-Vallier. Mgr Dosquet put même célébrer ses noces d'or comme évêque, car il mourut après cinquante-deux années d'épiscopat. Mais il était retiré en France depuis longtemps.

des événements que l'on jugeait, bien à tort, suffisamment gravés dans toutes les mémoires, soit que l'on ait donné à ces événements un caractère tout à fait intime et privé.

Il convenait que les fêtes jubilaires de Son Eminence le cardinal Taschereau eussent tout l'éclat possible, non seulement à cause de la valeur personnelle et des mérites de celui qui en était l'objet, mais surtout à cause de la haute dignité dont il est revêtu, la dignité de membre du Sacré Collège, la plus haute dignité après celle du souverain Pontificat.

Et cependant il y avait certaines limites qu'on ne devait pas franchir. Il fallait ménager les forces de Son Eminence, avoir égard à l'état précaire de toute vieillesse même la plus saine et ne pas exposer le vénérable prélat à une fatigue excessive. C'est ce que comprirent avec beaucoup de tact les organisateurs de ces fêtes jubilaires. Il fut résolu de ne pas donner à la solennité un caractère trop général : on dut renoncer à l'idée d'y convoquer nombre de hauts personnages étrangers, qu'on eût été heureux de recevoir en toute autre circonstance, et limiter le cercle des invitations à l'ancienne province ecclésiastique de Québec.

Il n'y eut, croyons-nous, qu'une seule exception à cette règle, en faveur de Mgr O'Reilly, de New-York ; et encore est-ce bien une exception ? le digne Prélat, ayant fait ses études au Séminaire de Québec, auquel il est toujours resté si attaché, ayant même fait partie du clergé de Québec, n'a-t-il pas toujours été considéré comme appartenant à la grande famille canadienne ?

Le jubilé sacerdotal de Son Eminence a donc eu un certain caractère de fête de famille. Mais, dans ces proportions, quelle splendeur et quelle magnificence ! La présence de tous les évêques des provinces ecclésiastiques de Montréal, d'Ottawa et de Québec, l'affluence de plus de cinq cents prêtres accourus de toutes les parties du pays et de l'étranger, un concours immense de fidèles arrivant par milliers dans l'ancienne métropole, et, ce qui semble toujours de bon augure en ces occasions, un temps exceptionnellement beau : tout a concouru pour donner aux fêtes jubilaires un éclat merveilleux.

Par une heureuse coïncidence, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec célébrait aussi cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation [1]. Créée dans le but d'entretenir parmi les Canadiens-Français le feu sacré du patriotisme, elle s'est toujours efforcée d'être fidèle à sa mission, en organisant chaque année des fêtes nationales et religieuses, des banquets, des réunions, etc. Ses noces d'or étaient fixées au 24 juin. Mais voilà qu'on apprend que le premier Pasteur du diocèse célèbre lui-même cette année son jubilé sacerdotal. La belle occasion de lui donner un témoignage de respectueuse déférence et de lui exprimer l'affection et le dévouement que l'on a pour sa personne ! Le président et les directeurs de la Société se réunissent : il est décidé de remettre à plus tard les fêtes nationales, et de prier Son Eminence de vouloir bien permettre de les faire coïncider avec celles de son

1—Voir dans l'appendice, No 11, le discours de M. Caouette, président de la société Saint-Jean-Baptiste, où se trouve racontée l'origine de cette société.

jubilé, de manière qu'il n'y ait qu'une seule grande solennité, à laquelle tout le monde donnera son concours.

Son Eminence accepte avec reconnaissance la proposition ; et, de son côté, Elle avance de quelques jours les fêtes de son jubilé : au lieu du 10 septembre, véritable anniversaire de son ordination, ces fêtes seront célébrées le 23 août, veille de l'ouverture de la retraite ecclésiastique.

De la sorte, tout le clergé arrivé à Québec pour la retraite et pour les noces d'or de son évêque, prendra part à la fête nationale ; et les milliers de Canadiens attirés à cette fête célèbreront en même temps les noces d'or de Son Eminence.

Cette ingénieuse combinaison a parfaitement réussi. L'éclat de notre fête nationale a été rehaussé, cette année, par la présence d'un grand nombre de prélats et de membres du clergé qui ont pris part à la solennité religieuse, à la procession, au banquet, etc ; et une foule innombrable de Canadiens-Français,—probablement plus de cinquante mille—accourus non seulement de toutes les parties du pays mais même des Etats-Unis, se sont associés aux citoyens de Québec pour manifester leur joie et leur allégresse à l'occasion des noces d'or du premier Pasteur de ce diocèse. Il n'y a rien comme l'élément populaire pour donner de la vie et de l'entrain à une solennité : cela vaut encore mieux que tous les apparats officiels ; et quand les masses s'ébranlent, éprises d'enthousiasme pour une cause sacrée, pour la Religion, pour l'autorité religieuse, il se produit quelquefois des manifestations admirables. On l'a vu naguère, aux grandes

fêtes de Rouen, où, par une inspiration analogue à celle qui a dirigé ici Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr l'archevêque Thomas avait uni dans une même solennité la célébration de son jubilé épiscopal et l'inauguration du monument de Jeanne d'Arc : quelle merveilleuse union entre le clergé et le peuple, quelle harmonie de sentiments religieux et patriotiques parmi tant de cœurs français ! Il y a longtemps qu'on avait été témoin d'un si réjouissant spectacle en France. Ici, nous sommes coutumiers du fait : grâce à Dieu, les mots *Religion et Patrie*, devise de la Saint-Jean-Baptiste, ne se séparent jamais dans nos fêtes nationales, et la plus douce harmonie règne généralement entre le peuple et son clergé. Les fêtes jubilaires de Son Eminence en ont donné un nouvel exemple à jamais mémorable.

Dans un petit album, chef-d'œuvre d'art et de goût, envoyé par Mgr l'archevêque de Cyrène, coadjuteur de Son Eminence, à tous les membres du clergé, comme invitation aux fêtes jubilaires, et en même temps comme souvenir de ces fêtes, il y a six feuilles unies ensemble : sur la première, on voit un excellent portrait de Son Eminence le cardinal Taschereau, et sur la dernière, ses armes, avec sa devise : *In fide, spe et charitate certandum :* ces deux feuilles, en ivorine, servent de couverture. La seconde feuille de l'album porte le titre : *Jubilé sacerdotal de S. E. le Card. E. A. Taschereau...*, avec quelques dates de la vie de Son Eminence ; la troisième : *Noces d'Or de la Société Saint-Jean-Baptiste*, avec les lignes suivantes : " La Société Saint-Jean-Baptiste

a demandé comme une grande faveur de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation, en même temps que le Jubilé Sacerdotal de S. E. le Cardinal Taschereau." Sur la quatrième feuille se trouve le programme de la fête Saint-Jean-Baptiste ; et enfin sur la cinquième, celui des noces d'or de Son Eminence.

Ce magnifique programme-souvenir nous paraît un symbole de l'union qui existe entre le clergé et les fidèles de ce diocèse ; il est l'expression de la pensée qui a fait unir dans une même célébration et les fêtes jubilaires de Son Eminence et les noces d'or de la société Saint-Jean-Baptiste, de manière que tous les enfants de la même famille pussent s'associer dans une commune joie avec leur Père et leur premier Pasteur.

Avant de donner les détails de ces fêtes, jetons un instant les yeux sur la carrière de Son Eminence.

II

Aperçu biographique

Quatre dates résument cette admirable carrière. Les voici telles que gravées dans l'album que nous venons de décrire : Né à Sainte-Marie de la Beauce, le 17 février 1820 ; ordonné prêtre le 10 septembre 1842 ; consacré évêque le 19 mars 1871 ; créé cardinal le 7 juin 1886.

Le cardinal Taschereau appartient à une ancienne famille de robe émigrée au Canada au commencement du siècle dernier, et originaire de la Touraine : famille dans laquelle le sens légal paraît inné, et qui a fourni des sujets nombreux et distingués à la magistrature de notre pays.

Il naquit à Sainte-Marie de la Beauce, village situé agréablement sur les bords de la rivière Chaudière. Les années de son enfance s'écoulèrent paisiblement à l'ombre du manoir seigneurial de son père, au milieu de charmants et gais paysages auxquels il s'attacha et qu'il eut toute sa vie tant de plaisir à revoir.

Après avoir fait avec la plus grande distinction ses études au Séminaire de Québec, il passa en Europe, et se

rendit à Rome, où il prit l'habit ecclésiastique. Il fut tonsuré dans la basilique de Saint-Jean de Latran au printemps de 1837. Puis il revint au Canada faire ses études théologiques. Il n'avait que dix-sept ans.

Cinq ans et demi plus tard, le 10 septembre 1842, avait lieu l'heureux événement dont nous venons de célébrer le cinquantième anniversaire : le jeune lévite, prosterné au pied des autels dans l'église de sa paroisse natale, recevait l'onction du sacerdoce des mains de Mgr Turgeon, dont il devait être plus tard le deuxième successeur sur le siège de Québec.

Puis il rentra au Séminaire pour y mener durant près de trente ans une vie toute de dévouement, d'assiduité et d'abnégation.

" Jusqu'à son élévation sur le siège archiépiscopal, dit un chroniqueur, il ne s'est jamais éloigné du Séminaire que temporairement et pour des raisons graves : la première fois, pour aller soigner les émigrés irlandais malades du typhus, à la Grosse-Isle, où il prit la fièvre et faillit mourir ; la seconde fois, pour aller étudier le droit canonique à Rome, d'où il revint avec le diplôme de docteur [1]. "

Il le disait lui-même en 1871 : " Ma vie sacerdotale de vingt-neuf ans, aussi heureuse qu'elle peut l'être dans cette vallée de larmes, s'est écoulée tout entière à l'abri de ces murs vénérables que Mgr de Laval a élevés il y a deux siècles."

1—*Le Canadien* du 22 août.

Tour à tour professeur, directeur, supérieur du Séminaire de Québec, il a rendu à cette institution et à l'Université-Laval, dont il fut l'un des fondateurs, des services inoubliables. Il s'était attaché à l'œuvre si belle et si méritoire du Séminaire ; et lorsqu'au printemps de 1871 il fallut s'en séparer pour une autre encore plus importante, ce ne fut pas sans de grands déchirements de cœur :

" J'avais, dit-il, un beau jardin, que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués ; nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher ; j'aimais à m'y promener ; j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses que le retour de l'année scolaire faisait éclore, et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction.

" Un matin, on vint me dire : Votre jardin s'est agrandi, il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une province !

" Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai toujours à lui. C'est là que la divine Providence me plaça jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucs bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui ombragera toute une province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits [1].... "

1—*S. E. le Card. Taschereau*, par Mgr Têtu.

Devenu archevêque de Québec, et consacré le 19 mars 1871, il se mit à cultiver avec un zèle infatigable le vaste champ confié à sa sollicitude ; et il apporta à ses nouvelles fonctions cet esprit d'ordre, de régularité, de sagesse et de lumière, qui brilla si vivement au Séminaire, dans tous les emplois où il fut appelé.

" Ce n'est pas le temps, écrivait naguère son vénéré coadjuteur, de raconter les œuvres opérées depuis un demi-siècle par Son Eminence le cardinal Taschereau, de parler de ses vertus, de ses éminentes qualités dans l'accomplissement de sa tâche, de sa modération dans le commandement, de son esprit de conciliation, de son amour pour ses prêtres et ses fidèles, enfin de son dévouement à l'Eglise et au Souverain Pontife [1]...."

Il est vrai que la sainte Ecriture semble défendre de louer personne avant sa mort : *ante mortem ne laudes hominem quemquam* [2]. Mais n'est-il pas possible de pressentir dès maintenant quel sera sur l'administration du cardinal Taschereau le jugement de l'Histoire ? Elle l'assimilera à celles des Laval, des Briand et des Plessis ; elle redira l'œuvre d'apaisement dans les esprits à laquelle il a tant contribué ; elle rappellera les institutions qu'il a fondées, celles qu'il a encouragées ou retirées du naufrage ; elle montrera cette longue liste de mandements, de lettres pastorales, de circulaires sur une foule de questions de discipline ou autres, un ordre merveilleux répandu partout, la lumière faite sur un grand nombre de sujets,

1—Voir Appendice, No 14.
2—Eccli., XI, 30.

beaucoup d'abus réprimés et de sages règlements établis pour le plus grand bien de tous ; elle louera surtout cet esprit d'union qui anime le clergé de Québec, comme du temps de Mgr de Laval : *cor unum et anima una.*

Le Saint-Siège a déjà reconnu lui-même, d'ailleurs, les grands mérites de Son Eminence le cardinal Taschereau en l'élevant à la dignité de la pourpre romaine. C'est le 8 juin 1886 qu'eut lieu ce glorieux événement. Tout le monde se rappelle les grandes fêtes qui furent célébrées à Québec à cette occasion. Ces fêtes, la célébration du deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec, la solennité de la translation des restes vénérés de Mgr de Laval, et enfin les grandes fêtes jubilaires que nous venons de célébrer, voilà certes des événements qui feront époque dans la carrière épiscopale du cardinal Taschereau.

Espérons qu'à toutes ces solennités il nous sera donné, dans quatre ans, d'en ajouter une autre, celle du jubilé épiscopal de Son Eminence.

III

Aurore du Jubilé à l'Université Laval

Deux mois avant la célébration des fêtes jubilaires, elles furent annoncées publiquement, à Québec, dans une circonstance très solennelle. L'Université Laval donnait sa séance de clôture de l'année académique ; et cette séance était présidée par Son Eminence le cardinal Taschereau lui-même, en sa qualité de Chancelier apostolique. Le Recteur, Mgr Pâquet, profita de la circonstance pour saluer d'avance le joyeux événement que l'on se préparait à célébrer, et pour offrir au vénéré Pontife, à l'occasion de ses noces d'or, les félicitations de l'Université et du Séminaire. Il y eut dans tout l'auditoire un vif mouvement de joie et d'enthousiasme. La présence de l'auguste vieillard, couronné par cinquante années de sacerdoce, la pensée de ses noces d'or évoquée devant un public délicat et choisi, l'hommage solennel rendu à ce Prince de l'Eglise par le Recteur de la première institution du pays, tout cela répandait sur une séance déjà brillante un éclat merveilleux : c'était vraiment comme l'aurore du jubilé de Son Eminence.

" C'est la première fois, disait le Recteur, que l'Université Laval a l'honneur de voir son Chancelier apostolique présider la séance de la fin de l'année académique. Les pénibles travaux de la visite des paroisses, le retenant loin de Québec, l'en avaient jusqu'ici empêché.

" Cette circonstance, coïncidant heureusement avec le jubilé sacerdotal de Son Eminence, fournit à l'Université et aux communautés du Séminaire, qui seront en vacances lors de la célébration des fêtes que l'on prépare, l'avantage d'être les premiers à entonner le concert de louanges qui bientôt retentira de tous côtés dans la province de Québec. D'ailleurs, on l'avouera, rien de plus naturel : les relations intimes et journalières qui ont toujours existé entre l'Université, le Séminaire et Votre Eminence, nous donnent, ce semble, la légitime prétention d'être et de nous dire, à un titre tout particulier, vos sujets et vos enfants.

" A nous donc, qui jouissons constamment de la présence de Votre Eminence, de sa bonté paternelle et de ses faveurs, à nous d'élever les premiers la voix pour remercier la divine Providence de vous avoir fait voir la cinquantième année de votre ordination sacerdotale ; à nous de vous offrir, les premiers, les plus vives et les plus sincères félicitations.... "

Le Recteur rappelait ensuite la tendre affection de Son Eminence pour le Séminaire ; il rendait hommage à ses grandes vertus : puis il ajoutait :

" Dans quelques semaines, Eminence, le clergé, les communautés religieuses et les fidèles de votre vaste

diocèse se réjouiront à l'occasion de votre cinquantième année de sacerdoce, rendront à Dieu de solennelles actions de grâces et feront des vœux pour la conservation de vos jours.

" Le personnel de l'Université et du Séminaire, élèves et professeurs, réclame le privilège de se réjouir plus que tous les autres et de former des vœux plus ardents pour votre bonheur.

" Nous avons pour cela des raisons spéciales. Votre Eminence cumule sur sa tête les titres de fondateur de l'Université, le seul que la mort ait respecté, de Recteur de l'Université, de Visiteur et de Chancelier apostolique de l'Université, de Supérieur du Séminaire et de bienfaiteur insigne de ces deux institutions.

" A ces différents titres, qui tous leur sont chers et les honorent, les professeurs de l'Université et du Séminaire vous expriment leurs sentiments de reconnaissance, d'attachement, de respect, d'amour filial et de dévouement à votre auguste personne ; et, s'unissant à tous leurs élèves, ils vous disent d'une voix unanime, partant du cœur : Vivez, vivez longtemps encore, de nombreuses années, pour le bonheur de votre diocèse, pour la gloire de la religion et aussi pour l'avantage et la consolation de l'Université et du Séminaire [1] . . . . "

1—*Annuaire de l'Université Laval*, 1892-93.

IV

Translation de la relique de sainte Anne

Vers le même temps où ces magnifiques paroles étaient prononcées à l'Université Laval, un événement important dans nos annales religieuses attirait l'attention des esprits : l'Eglise de Québec venait de recevoir de Rome, par l'entremise du saint-père, une relique très insigne de la bonne sainte Anne. On peut regarder avec raison la grande fête de la Translation de cette relique au sanctuaire de Beaupré comme le prélude des noces d'or de Son Eminence.

Ne semble-t-il pas, en effet, tout à fait providentiel que cette relique soit arrivée de Rome quelques semaines seulement avant les fêtes jubilaires ? La bonne sainte Anne voulait, pour ainsi dire, s'associer à ces fêtes d'une manière extérieure et sensible, et témoigner une affection particulière à celui qui l'a toujours si pieusement honorée, qui a couronné sa statue au nom du saint-père, consacré son église, et travaillé efficacement à propager son culte.

Un pieux Prélat fait exprès le voyage de Rome pour aller chercher cette relique. Il rencontre des obstacles

sérieux, inattendus ; mais rien ne le rebute. Il n'épargne ni fatigues, ni prières, ni démarches d'aucune sorte. Il va jusqu'au saint-père : le saint-père intervient, par considération pour l'Eglise de Québec et son premier Pasteur. Les Bénédictins de Saint-Paul-hors-les-murs accordent enfin la relique tant désirée [1].

Chargé de ce précieux dépôt, le Prélat se met en route pour revenir au pays. Mais en passant par New-York, on le supplie de l'exposer à la vénération des catholiques de cette grande cité. Durant trois semaines, la relique reste exposée dans l'église canadienne : des milliers de personnes accourent pour la voir : de nombreuses faveurs sont obtenues à son occasion : les protestants se joignent aux catholiques dans une commune admiration : le nom de sainte Anne est dans toutes les bouches et dans tous les journaux ; et lorsque Mgr Marquis veut quitter New-York, il ne peut le faire qu'au grand regret de tout le peuple.

Il arrive à Québec et va déposer la relique entre les mains de Son Eminence le Cardinal. Celui-ci règle alors qu'elle lui sera remise solennellement dans une grande fête qui sera célébrée le 26 juillet à Sainte-Anne de Beaupré.

Jamais nous n'oublierons le déploiement et la splendeur de cette solennité, qui eut lieu, en effet, le jour de la Sainte-Anne : plusieurs arcs de triomphe, en verdure, ornés avec goût, sont élevés sur le chemin où doit passer

1—Voir dans l'Appendice, No 1, le récit de Mgr Marquis.

la procession ; des milliers de drapeaux flottent au-dessus de la basilique et de toutes les maisons du village ; les cloches sonnent à toute volée, mêlant leurs sons harmonieux à ceux des fanfares ; l'immense place de l'église et tous les alentours regorgent de spectateurs ; sur une estrade, élevée devant la basilique et recouverte de riches tapis, viennent s'asseoir, vers neuf heures, Son Eminence le Cardinal, ainsi que bon nombre d'évêques et de prélats accourus pour la circonstance : au-dessus de leurs têtes, un pavillon aux formes gracieuses et aux couleurs de pourpre. Une immense procession de plusieurs centaines de prêtres, revêtus de surplis et chantant des hymnes, défile autour de l'église, précédant Mgr Marquis, lequel apporte pieusement la relique de sainte Anne [1]. Arrivé devant Son Eminence, le prélat fait l'historique de cette relique insigne, produit les pièces qui s'y rapportent, puis la remet au Cardinal qui la reçoit à genoux avec reconnaissance et la baise avec respect. La procession se remet en marche et pénètre dans l'église, se frayant difficilement un chemin à travers la foule qui l'encombre. Le maître-autel de la basilique se perd dans des massifs de fleurs : tout le sanctuaire a été transformé en un véritable jardin. La relique est déposée avec respect à l'endroit qu'elle doit occuper ; puis le Cardinal, les évêques et le clergé ayant

1—Cette relique est un morceau de l'avant-bras de sainte Anne ; elle a au moins quatre pouces de long et un pouce et demi de large. Le reliquaire, en bronze doré, a la forme d'un avant-bras ; il est fixé debout sur un piédestal aussi en bronze doré : la partie qui se trouve vis-à-vis la relique est en verre. Sur une des faces du piédestal, en arrière, est gravée cette inscription : *Don de la Basilique Patriarcale de Saint-Paul, Rome, au Sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, Canada, apporté de Rome par Mgr C. Marquis, P. A.*, 1892.

pris leurs places au chœur, la grand'messe commence : elle est célébrée par Mgr l'archevêque de Cyrène, coadjuteur de Son Eminence. Deux remarquables sermons sont prononcés, l'un, en français, par Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, l'autre, en anglais, par le P. McKenna, dominicain de New-York : tous deux exaltent la puissance d'intercession, la gloire et la bonté de sainte Anne. Il est une heure après-midi lorsque l'office est terminé.

Les Révérends Pères de Sainte-Anne, avec leur bienveillance ordinaire, ouvrent alors leur réfectoire aux membres du clergé ; tous se prévalent d'une si cordiale hospitalité ; puis chacun quitte le village, le cœur rempli de douces et suaves émotions.

V

Les décorations à Québec

Trois semaines plus tard, on faisait à Québec les derniers préparatifs des grandes fêtes jubilaires.

La basilique de Notre-Dame se revêt, à l'intérieur, de riches ornements : la décoration est d'un goût exquis, et vraiment ravissante [1].

Tout est aux couleurs cardinalices, et tranche admirablement sur l'or et la blancheur éclatante de la voûte et des murailles. Le trône épiscopal, la chaire, le banc d'œuvre, les arcades de la nef et les fenêtres du chœur sont ornés de riches draperies, sur lesquelles brille, en lettres d'or, le chiffre 50. Tout autour du chœur et de la nef, le long des galeries et de la corniche, de gracieuses tentures, disposées en festons ; et plus haut, au-dessus de chaque pilier, des faisceaux de petits pavillons : plus haut encore, suspendues à la voûte, de proche en proche, de

1— " The decorations of the church were on a scale of grandeur not attempted since the great event, six years ago, when His Eminence was raised to the Cardinalate, and many are of opinion that they excelled on the present occasion." (*Morning Chronicle* de Québec, 24 août).

longues banderoles, d'où se détachent, au milieu de magnifiques guirlandes, le chapeau et les armes cardinalices : sur ces banderoles, une série d'inscriptions [1], en lettres d'or, qui réjouissent la vue, en même temps qu'elles parlent à l'esprit et au cœur [2].

Saisissons au hasard une de ces inscriptions : *Virtus ætatem floridam facit.* Le texte même des saintes Ecritures se lit : *Animus gaudens ætatem floridam facit* [3]. Mais la variante n'est que dans la forme ; la pensée, le vrai sens est le même : c'est la vertu qui produit cette joie de l'esprit et du cœur, cette paix de l'âme si favorable à la vieillesse, et qui ressuscite en elle les fleurs du printemps. Comme cette pensée s'applique bien au vertueux Pontife dont on célèbre le jubilé ! Comme elle s'applique bien aussi à l'illustre Octogénaire qui gouverne encore avec tant de vigueur l'Eglise de Dieu !

Voici une autre inscription : *Propositi tenax.* Celle-ci, c'est la devise même de la famille de Son Eminence [4].

A ce titre, elle a bien sa place dans les décorations de la basilique. Mais aussi, comme cette inscription réjouit les amis de la littérature classique, auxquels elle rappelle la belle strophe d'Horace :

1—Voir la liste de ces inscriptions, dans l'Appendice, No 20.

2—M. Livernois a pris une excellente photographie de l'intérieur de la basilique ainsi décorée. La décoration a été exécutée par M. Beullac, de Montréal.

3—Prov., XVII, 22.

4—Les armes de la famille Taschereau sont : écartelé, aux premier et quatrième d'or à trois roses de gueules, aux deuxième et troisième d'azur à deux épées d'argent en sautoir et à quatre croisettes de même. Devise : *Propositi tenax.*

Le blason de Son Eminence est le même ; mais la devise est : *In fide, spe et charitate certandum.*

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultûs instantis tyranni
Mente quatit solidâ ; neque Auster,
Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus :
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ !

On aime à appliquer cette strophe à notre vénéré Pontife, que rien n'a pu troubler dans sa longue carrière, ni les épidémies, ni les voyages périlleux, ni les obstacles de toutes sortes semés sur ses pas, et qui *fortiter et suaviter* est arrivé à ses fins.

A l'extérieur de la basilique, devant l'entrée principale, s'élève un arc de triomphe sur lequel se lisent les inscriptions : *Vive le Cardinal ! Longue vie à Son Eminence !*

Le côté de l'église qui donne sur la rue Buade, y compris la façade du presbytère, est orné avec magnificence, en vue de la procession qui doit passer dans cette rue avant et après la grand'messe le jour des noces d'or de Son Eminence. De grands mâts plantés de distance en distance supportent les ornements : festons de verdure, guirlandes, faisceaux de pavillons, quantité de lanternes chinoises pour l'illumination, et surtout magnifiques drapeaux qui flottent au vent.

La façade du Palais épiscopal est décorée de longues et riches banderoles, repliées en festons à chaque fenêtre, avec de nombreux faisceaux de petits pavillons aux couleurs pontificale, française et anglaise. Au-dessus de l'édifice, ainsi que sur les bâtiments du Séminaire et de l'Université, est hissé le pavillon pontifical.

Des milliers de drapeaux flottent au-dessus de tous les édifices publics et de la plupart des maisons de la ville. C'est une merveille de voir les rues, surtout à Saint-Roch et à Saint-Sauveur, tapissées de verdure, et transformées en allées délicieuses, bordées d'une chaîne sans fin de pavillons et de banderoles aux couleurs voyantes, et remplies d'une foule innombrable où la même pensée domine : se réjouir dans le Seigneur à l'occasion d'un glorieux anniversaire.

Tel nous apparaît Québec, avec un air de fête incomparable, le matin du dimanche 21 août, veille des solennités jubilaires de la société Saint-Jean-Baptiste et de Son Eminence le Cardinal.

VI

La société Saint-Jean-Baptiste à l'archevêché

Il était convenu que la société Saint-Jean-Baptiste serait la première à présenter ses hommages à Son Eminence, le dimanche après-midi. Elle arriva à quatre heures précises, avec les délégués d'un grand nombre d'autres sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis. Parmi ces délégués, on remarquait M. L. O. David, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la grande métropole commerciale du Canada : il était à côté de M. Caouette, président de la Saint-Jean-Baptiste de Québec. .

Des milliers de personnes se pressent en face de l'archevêché, et dans les rues et avenues qui y conduisent : l'ordre le plus parfait règne partout.

Son Eminence paraît, accompagné de Mgr l'archevêque de Cyrène et de tous les prélats de sa maison, et prend place avec eux sous un immense velum dressé devant le portique pour la circonstance. Toutes les têtes se découvrent, et au milieu d'un silence religieux, M. Caouette donne lecture d'une adresse remplie des senti-

ments les plus chrétiens [1]. Il proclame bien haut les services rendus par l'Eglise à la nationalité canadienne-française, et met dans le clergé canadien ses espérances pour l'avenir :

" Notre Société, dit-il, est heureuse de proclamer le dévouement sans bornes dont a fait preuve le clergé canadien, afin de greffer sur notre sol les premières tiges de la civilisation chrétienne et catholique....Elle est convaincue que sous la garde du clergé, à l'ombre des autels qui l'ont vu naître et grandir, le peuple Canadien, fier de son glorieux passé, peut envisager l'avenir avec confiance...."

A cette adresse si chrétienne et si patriotique, Son Eminence répond en termes émus :

" Par une bien aimable attention de la divine Providence, je suis appelé à célébrer mon jubilé sacerdotal en même temps que la société Saint-Jean-Baptiste fête le cinquantenaire de sa fondation. Il m'était donné, il y a un demi-siècle, de voir naître cette admirable et patriotique association, et dès lors j'ai salué en elle le boulevard de notre nationalité, le plus ferme soutien de notre langue et de nos institutions. Aujourd'hui les rôles sont changés ; l'enfant d'autrefois a grandi, a prospéré ; et c'est lui qui, au déclin de ma carrière, fort du témoignage de son passé, le front radieux, me dit ses espérances d'avenir.

" Soyez fidèles, messieurs, aux nobles aspirations et aux saintes traditions de vos devanciers. Quel est le secret

1—Voir l'Appendice, No 15.

de leur puissance ? A quoi faut-il attribuer leur succès ? A une seule chose : dans leur cœur, le patriotisme le plus désintéressé s'unissait à la foi la plus généreuse.

" A Dieu ne plaise que je dise du mal des hommes de ma génération ! Mais il semble certain que ces grands mobiles de Religion et de Patrie, qui autrefois exerçaient une action aussi large que bienfaisante sur les esprits, n'ont plus la même influence et ont cédé la place à des intérêts d'un ordre plus matériel. A vous, messieurs, de combattre cette fatale tendance : vous ne serez pas seuls dans la lice ; le Clergé vous a précédés dans cette voie, mais il ne peut pas suffire à la tâche, il veut votre aide, il la réclame, il en reçonnaît l'absolue nécessité. Ecoutez sa voix, mettez à profit ses conseils, et l'avenir de notre belle Province sera assuré. Quand le désintéressement et l'amour de la religion règnent dans les pouvoirs dirigeants comme chez les masses, alors l'Etat ne saurait que prospérer.

" Voilà, messieurs, les vœux que je forme pour votre Société. Les hommes passent, mais les idées restent. Puissent ces quelques conseils d'un vieillard qui vous aime, rester dans votre mémoire et présider à vos destinées ! C'est dans cet espoir que je vais vous bénir, et en vos personnes toutes vos familles."

La foule se met alors à genoux : le Cardinal la bénit, puis rentre à l'archevêché et se rend au grand salon, afin d'y recevoir le président et les autres officiers de la société Saint-Jean-Baptiste, les délégués des sociétés étrangères et bon nombre de citoyens de Québec qui viennent lui présenter leurs hommages.

A peine ces messieurs ont-ils pris congé de Son Eminence, que les sons harmonieux d'une fanfare se font entendre : c'est la société des jeunes Zouaves du Sacré-Cœur qui accourt offrir à Son Eminence le tribut de sa vénération. Prévenu du grand désir qu'ils ont de le voir, le Cardinal, avec une grande bienveillance, se rend de nouveau sous le portique de l'archevêché, se montre aux jeunes zouaves, leur adresse quelques paroles d'encouragement et les bénit. Puis il rentre dans ses appartements.

La foule alors se disperse, en attendant les réjouissances du soir.

VII.

Le feu d'artifice

A huit heures précises, les cloches des différentes églises de la ville sonnent à toute volée, et celles de Lévis, de l'île d'Orléans, de Charlesbourg et de Beauport leur font écho : c'est l'ouverture des fêtes jubilaires [1]. L'air est comme saturé de sons joyeux ; ce concert merveilleux et inattendu, à la tombée de la nuit, va jeter partout, jusque dans les plus humbles recoins, la joie, la gaieté, l'enthousiasme.

Une foule innombrable envahit la terrasse ; et tout le monde, les yeux fixés sur le fleuve, où brillent encore faiblement les lueurs du crépuscule, guette le commencement du feu d'artifice.

Tout à coup, plusieurs coups de canon partent d'un navire mouillé dans la rade : c'est le signal. Un grand nombre de fusées s'élancent de ce navire, et l'on y répond

---

1—Une heureuse coïncidence à remarquer, c'est que cette ouverture eut lieu le jour de la fête patronale de N. S. P. le Pape Léon XIII, *la Saint-Joachim.*

à Québec et à Lévis par d'autres pièces pyrotechniques et des feux de bengale : le spectacle est enchanteur et dure longtemps. Quelques vaisseaux brillamment illuminés vont et viennent sur le fleuve en tous sens, diversifiant ainsi sans cesse et animant la scène : le temps est beau et serein : aucun souffle de vent ne " fait rider la face de l'eau " ; c'est un miroir, où se reflètent avec le plus vif éclat des milliers de lumières. Deux frégates françaises, mouillées devant la ville depuis plusieurs jours, sont tout étincelantes de feux et prennent part à la fête. Quelques ballons, lancés de la terrasse et du jardin du Fort, s'élèvent à une hauteur prodigieuse, se dirigent vers le nord et vont se perdre dans les sombres forêts des Laurentides : la foule suit leur course éphémère avec le plus vif intérêt. Et pendant que l'on jouit de ce spectacle magnifique une fanfare fait entendre sur la terrasse les mélodies les plus délicieuses ; nos airs canadiens, surtout, *Le Drapeau de Carillon*, *O Canada ! terre de nos aïeux*, *Vive la Canadienne*, soulèvent des tonnerres d'applaudissements.

Il y a, croyons-nous, peu d'endroits au monde aussi favorables que notre terrasse pour jouir d'un grand spectacle comme celui d'un feu d'artifice ou d'une illumination. Sur ce plateau élevé, aucun détail n'échappe à la vue. C'est là, comme sur un nid d'aigle, que le fondateur de notre colonie, Champlain, avait fixé sa demeure. C'est là que son successeur, M. de Montmagny, aimait quelquefois, pour varier l'uniformité de vie de ses braves colons, à les récréer par un feu d'artifice.

On lit dans la *Relation* de 1637 : " La fête du glorieux

patriarche saint Joseph est l'une des grandes solennités de ce pays : la veille de ce jour, qui nous est si cher, on arbora le drapeau, et l'on fit jouer le canon. M. le gouverneur fit faire des feux de réjouissance aussi pleins d'artifices que j'en aie guère vus en France. D'un côté on avait dressé un pan, sur lequel paraissait le nom de *Saint-Joseph* en lumières ; au-dessus de ce nom sacré, brillaient quantité de chandelles à feu d'où partirent dix-huit ou vingt petits serpenteaux, qui firent merveille. On avait mis derrière cette invention quatorze grosses fusées, qu'on fit enlever les unes après les autres, avec l'étonnement des Français et bien plus des Sauvages, qui n'avaient jamais rien vu de semblable ; ils admiraient la pluie d'or ou de feu, et les étoiles qui retombaient de fort haut. Le feu des fusées se portait tantôt tout droit, tantôt en arcade, et toujours bien haut dedans l'air. . . ."

Mais du temps de M. de Montmagny, une forêt épaisse recouvrait encore les collines de Beauport et de l'île d'Orléans, les falaises de Lévis : et rien, de ces hauteurs, ne pouvait répondre aux feux d'artifice de Québec.

Aujourd'hui, quel magnifique spectacle, lorsque le soir, de la terrasse, l'on voit s'allumer ces milliers de feux tout autour de l'horizon, et se dessiner, à leur clarté, ces collines verdoyantes et ces riants villages qui encadrent notre fleuve !

A l'ouverture des fêtes jubilaires, surtout, le spectacle de cette illumination sur les eaux de Québec et sur les collines environnantes était vraiment ravissant.

Pénétrons maintenant dans la ville, et essayons de nous frayer un chemin à travers la foule qui encombre les rues. A la faveur de la lumière électrique, il est aussi facile qu'en plein midi de circuler partout, jusque dans les endroits les plus retirés : il n'y a peut-être pas une ville au monde aussi bien éclairée que la nôtre.

Partout l'on prend part aux fêtes qui commencent, et l'on s'abandonne à une franche gaieté. Tout en regardant monter un ballon ou éclater une fusée, on se laisse bercer aux sons harmonieux de la musique : au jardin du gouverneur, sur l'Esplanade, sur les places publiques de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, se donnent des concerts : il y a, en effet, un grand nombre de fanfares à Québec, ce soir, à part celles de la ville ; chaque société étrangère un peu importante est venue avec la sienne [1].

L'un de ces corps de musique s'est placé en face de l'archevêché, sous les fenêtres de Son Eminence : la sérénade est douce et suave ; elle attire une grande foule à cet endroit.

Le feu d'artifice, les concerts, l'enthousiasme des masses, tout cela est admirable. Ce qui nous frappe le plus, cependant, ce soir, c'est l'ordre et la bonne tenue qui règnent partout. Au milieu de cette foule innombrable qui encombre la terrasse, les rues, les places publiques, aucun tumulte, aucune scène désagréable, mais partout la plus aimable fraternité ; et il en a été ainsi tout le temps

1—On a beaucoup admiré, en particulier, la fanfare de Sherbrooke.

des fêtes jubilaires [1]. " Il n'y a qu'à Québec qu'on peut voir un pareil spectacle," disait un haut personnage étranger.

A dix heures, une décharge de canon annonça la fin du feu d'artifice.

1—" The Quebecers have maintained their proverbial reputation for cheerful and open-handed hospitality, while their orderly conduct in other respects has been also all that could be desired and cannot fail to rebound to the credit of the city." (*Quebec Daily Telegraph* du 23 août).

VIII

Procession de la société Saint-Jean-Baptiste

La première journée des fêtes jubilaires était spécialement consacrée à la Saint-Jean-Baptiste. Il y eut procession, grand'messe, visite au monument national Cartier-Brébœuf, concert et banquet.

Au dire des connaisseurs, la procession a été la plus longue et la plus imposante, en fait de procession nationale, qui ait jamais été vue à Québec. Partant de l'église Saint-Sauveur, on défilait par les rues Saint-Vallier, Saint-Joseph, Saint-Paul, Saint-Pierre, Sous-le-Fort et Notre-Dame ; on montait à la Haute-Ville par la côte Lamontagne, et l'on se rendait, par les rues Buade, de la Fabrique et Saint-Jean, à l'église Saint-Jean-Baptiste, où devait avoir lieu la grand'messe : c'est-à-dire que l'on parcourait la plus grande partie de la ville. Toutes les rues, nous l'avons dit déjà, étaient merveilleusement ornées de verdure et de banderoles aux couleurs les plus variées.

Le chapelain général de la société Saint-Jean-Baptiste, Mgr Gagnon, n'avait pas craint de s'imposer la fatigue de suivre la procession dans tout son parcours : il mar-

chait à côté du président, M. Caouette. Tout le clergé si nombreux de Saint-Sauveur et de Saint-Roch suivit son exemple, et défila dans les rangs, avec les citoyens : témoignage frappant de l'union qui existe parmi nous entre les fidèles et leurs pasteurs, et de l'attachement de l'Eglise à la nationalité canadienne-française : expression vivante de la belle devise de la société Saint-Jean-Baptiste : RELIGION ET PATRIE.

On remarquait aussi avec plaisir dans la procession M. l'abbé Chaperon, curé de la paroisse natale de Son Eminenc. Il accompagnait un grand nombre de ses principaux paroissiens, qui représentaient la société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Marie ; et tous, le lendemain, allèrent ensemble offrir au Cardinal l'hommage de leur respect et de leur vénération [1].

Un grand nombre d'autres sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis sont aussi représentées dans la procession, ayant chacune leurs drapeaux et leurs bannières, quelques-unes, leur fanfare, qui remplit l'air de sons joyeux.

Plusieurs de ces associations, comme aussi les différents corps de métiers, ont des *chars allégoriques* traînés par des chevaux : ce sont d'immenses voitures, aux formes souvent étranges, dans lesquelles on met des échantillons ou produits de son métier, quelques emblêmes de son art ou de quelque idée patriotique. Tout cela n'est pas toujours du meilleur goût ; mais il faut bien faire leur part aux exigences populaires.

1—Voir leur adresse dans l'appendice, No 16.

L'un de ces chars—celui-là très artistique et justement admiré—représente la *Grande-Hermine* que montait Jacques Cartier lors de la découverte du Canada. On voit à bord plusieurs petits marins français, à l'air grave et soucieux, revêtus du costume supposé du temps de Jacques Cartier. Le vaisseau-souvenir, comme l'appelle un chroniqueur, est traîné par six chevaux richement caparaçonnés.

Toutes les classes de la société figurent dans cette procession, où l'on suppose qu'il n'y a pas moins de dix mille personnes : la politique, la magistrature, les professions libérales y sont largement représentées.

Bien plus, la vieille France elle-même s'y trouve : les marins de l'*Aréthuse*, l'une des frégates françaises mouillées devant la ville, marchent dans les rangs de la procession, avec leur fanfare, et le drapeau tricolore en tête.

Il y eut un moment solennel : ce fut lorsque les Zouaves Pontificaux, ayant à leur tête M. le Chevalier de Montigny, président général de l'Union Allet, arrivèrent avec leur fanfare, pour prendre place dans la procession, portant avec respect le drapeau de Carillon, cette vieille relique nationale, souvenir d'une époque pleine d'héroïsme. Le drapeau de Montcalm, et celui des zouaves, avec sa devise : *Aime Dieu et va ton chemin*, furent salués par de longs et joyeux vivats.

Mais la procession prit un autre caractère de solennité et de grandeur, lorsque Son Eminence voulut bien y entrer. Arrivés au haut de la côte Lamontagne, les

zouaves pénètrent dans l'avenue qui longe la façade du palais épiscopal, et se rangent de chaque côté. Le magnifique carrosse de Son Eminence est là, cette voiture si brillante, vraiment digne d'un prince de l'Eglise. Le Cardinal paraît : les zouaves lui présentent les armes ; puis il monte en voiture, accompagné de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, de son coadjuteur, Mgr Bégin, et de Mgr Gagnon, qui a quitté un instant les rangs de la procession pour venir à sa rencontre comme chapelain de la société Saint-Jean-Baptiste : le carrosse, traîné par quatre chevaux, se met en mouvement et prend place dans la procession, les zouaves marchant de chaque côté, et faisant cortège à Son Eminence.

Une foule innombrable est placée en haie chaque côté du chemin à partir de la basilique jusqu'à l'église Saint-Jean ; à mesure que la voiture du Cardinal s'avance, tout le monde s'agenouille, et le Pontife bénit : spectacle à la fois admirable et touchant, vraiment digne de la Rome d'autrefois, alors que le saint-père, pouvant circuler librement dans les rues de sa capitale, se rendait solennellement, aux grandes fêtes, à quelqu'une des basiliques de Rome, et bénissait les foules qui accouraient sur son passage.

Partout un silence religieux, qui n'est troublé que par le son des cloches et les notes harmonieuses des fanfares. Les populations réjouies paraissent comprendre et apprécier l'importance toute nouvelle, vraiment extraordinaire, donnée par la présence d'un prince de l'Eglise à leur fête nationale.

Le défilé de la procession a commencé à huit heures du matin. Il est onze heures et demie lorque Son Eminence descend de voiture sur le seuil de l'église Saint-Jean-Baptiste.

IX

Messe pontificale à l'église S.-Jean-Baptiste

Le Pontife revêt la *cappa magna*, et les prélats qui l'accompagnent, les ornements propres à leur dignité ; puis il fait son entrée solennelle dans l'église, et se rend au chœur, précédé d'un nombreux clergé qui est venu au devant de lui.

Les voûtes du vaste et brillant édifice retentissent des sons harmonieux de l'orgue : dans tous les morceaux exécutés, les motifs qui dominent sont nos airs nationaux canadiens [1], et ces airs vont droit à l'âme des milliers de fidèles qui remplissent l'église.

La nef et le chœur sont magnifiquement décorés de verdure. On y a répandu, surtout, à profusion de jeunes érables, cet arbre si canadien, dont la feuille nous sert d'emblême patriotique dans nos fêtes nationales : la vigueur de cet arbre est un heureux symbole de la vitalité de la nationalité canadienne ; sa sève riche et abondante, l'image des ressources de notre pays.

1—Voir dans l'appendice, No 4, le programme musical de la messe.

Lorsque les différentes sociétés qui marchaient dans la procession sont entrées dans l'église pour assister à la messe, leurs bannières et leurs drapeaux, au milieu de cette forêt de verdure, produisent un très bel effet.

Au-dessus du maître-autel s'élève la statue de saint Jean-Baptiste, toute resplendissante de lumières ; le saint tient à la main une oriflamme, sur laquelle son nom est écrit en lettres de feu : SAINT-JEAN-BAPTISTE : au-dessus de la statue sont peintes sur toile les armes de la société Saint-Jean-Baptiste et celles de Léon XIII. A droite de l'autel, est le drapeau pontifical ; à gauche, le drapeau canadien. La décoration de l'autel lui-même est sobre et de bon goût.

Tout autour de l'église sont suspendus de grands écussons ornés de guirlandes, sur lesquels se lisent les noms des principaux personnages de notre histoire : *Jacques Cartier*, *Champlain*, *De Brébœuf*, *Laval*, *Frontenac*, *Montcalm*, *Lévis*, *Plessis*, *Taschereau*, etc : délicieuse pensée, de populariser ainsi les grandes figures de notre pays, et d'apprendre à tout le monde à les aimer et à les vénérer.

Un trône très riche et orné avec beaucoup d'élégance a été préparé dans le chœur. Son Eminence y prend place, et la grand'messe commence un peu avant midi. Elle est célébrée par l'évêque de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine, ancien curé de l'église Saint-Jean.

L'Union Musicale, à l'orgue, exécute, avec accompagnement d'orchestre, la messe en *ré* d'Ambroise Thomas.

Cette société de musiciens, si populaire, si avantageusement connue du public, se surpasse vraiment en cette circonstance. Tous les morceaux du programme sont enlevés avec un ensemble et un brio admirables.

A l'évangile, le R. P. Hage, du couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, monte en chaire, et donne le sermon.

Après un exorde spécialement adressé à la société Saint-Jean-Baptiste, dont il apprécie l'œuvre bienfaisante pour la nationalité canadienne, il jette les yeux sur notre histoire religieuse depuis un demi-siècle, et nous montre ce que l'Eglise a fait durant cette période, grâce au concours généreux de ses enfants. Les Canadiens ont aidé l'Eglise ; ils l'ont défendue ; ils l'ont aimée.

Ils l'ont aidée dans toutes ses œuvres en général, mais surtout dans ses deux œuvres par excellence, l'instruction de la jeunesse, et le soulagement de toutes les misères humaines. Ils l'ont défendue par leurs orateurs, par leurs écrivains, ils l'ont même défendue au prix de leur sang, puisque l'on vit, il y a quelques années, les zouaves pontificaux canadiens courir à la défense du Saint-Siège. Ils ont aimé l'Eglise, en lui donnant des apôtres, en lui procurant les moyens de sauver les âmes et d'accroître son empire.

Mais, ajoute l'orateur, " après la gloire, les craintes ; " et dans la deuxième partie de son discours, il nous signale deux des ennemis principaux qui nous menacent, l'impiété, et l'émigration.

Le premier est de beaucoup le plus redoutable, puisqu'il attaque directement notre foi. " Cet ennemi, je le sais, dit-il, vient du dehors. Il n'est pas né au milieu de vous, mais il a passé vos frontières, il est entré dans la place et devient pour l'avenir un sérieux sujet de crainte."

Quant au second ennemi, l'émigration, c'est avec des accents vraiment patriotiques que l'orateur en expose les dangers, et qu'il nous conjure de nous attacher à notre pays : " Aimez votre patrie, dit-il, aimez ce sol arrosé par le sang et les sueurs de vos pères, aimez cette pauvre maison d'une pauvre campagne, et laissant aux autres un luxe acquis au prix de l'exil, restez fermement attachés à votre pays."

Puis, dans sa péroraison, s'adressant de nouveau spécialement aux membres de la Saint-Jean-Baptiste : " L'Eglise et la nation comptent sur vous, dit-il. Si vous voulez qu'un peu d'espérance illumine l'avenir, si vous voulez que cette œuvre de cinquante ans vive et grandisse, ayez une vie chrétienne..., donnez-vous tout entier aux saintes œuvres et aux grands combats."

Le R. P. Hage n'est au Canada que depuis peu de temps. Mais comme il a déjà bien saisi notre situation religieuse ! comme il connaît déjà nos historiens, nos orateurs, nos poètes ! comme il a réussi à donner la note juste sur les questions qu'il a abordées !

Son discours est une œuvre magnifique, vraiment digne de la réputation des Fils du P. Lacordaire ; et nous lui

sommes vivement reconnaissant de la grande faveur qu'il nous a faite de nous permettre de le publier [1].

Il était près de deux heures, lorsque la messe pontificale fut terminée.

1—Voir l'appendice, No 5.

X

Une fête intime à l'archevêché

Son Eminence, ainsi que les évêques, les prélats et une partie du clergé qui avaient assisté à la messe, prit le dîner au presbytère de Saint-Jean, puis retourna au palais épiscopal. Une agréable surprise l'y attendait. Laissons parler un chroniqueur :

" Au grand salon, était réuni un cercle restreint de personnes aux traits bien connus : après la Religion, après la Patrie, c'était la Famille ; c'étaient les parents qui venaient féliciter l'illustre vieillard, et lui souhaiter de longs jours.

" Quelques instants de causerie intime..., et l'on voit s'avancer, dans un ordre qui pour n'avoir rien de prémédité n'en est que plus gracieux, un groupe de jeunes filles, les mains chargées de fleurs : c'est une députation du monastère des Ursulines, investie de la douce mission de présenter au vénérable Pontife, et les vœux des saintes Filles de Marie de l'Incarnation, et les hommages de leurs compagnes absentes [1]. Par une attention délicate, presque

1—On était encore dans le temps des vacances.

toutes ces jeunes filles étaient choisies dans la famille même de Son Eminence ou dans celles qui lui sont alliées.

" Admises en présence du Prélat, elles entonnent les couplets suivants composés pour la circonstance :

" ECHO DU MONASTERE "

" Nos Mères, dans leur solitude,
" Entonnent des hymnes d'amour,
" Et leur ardente gratitude
" Eclate et vibre en ce beau jour.
" Nous sommes, de leur monastère,
" O Pontife, les Messagers,
" Et nous chantons l'Ange sur terre ;
" De souhaits nos cœurs sont chargés.

" Au Ciel, Reconnaissance :
" A vous, Respect, Amour !
" O Pontife, de notre enfance
" Acceptez les vœux en ce beau jour.

" Eminence, votre Famille
" Bénit en ce jour le Seigneur :
" Voyez comme sur nos fronts brille
" Un rayon de son pur bonheur ;
" Et de nos compagnes chéries
" Nous interprétons tous les vœux :
" A nos cœurs elles sont unies
" En cet anniversaire joyeux.

" Dans votre bienveillance,
" Ah, daignez nous bénir ;
" Nous en garderons, Eminence,
" Le doux, le consolant souvenir."

" Ces couplets furent chantés d'une manière ravissante; puis eut lieu la présentation d'un écrin, aux initiales du héros de la fête, renfermant dans ses replis soyeux un

admirable compliment des dames Ursulines à Son Eminence.

" Il fut alors permis aux jeunes filles de s'approcher, guidées par mademoiselle Frémont [1], qui a bien ses cinq ans : chacune présenta le bouquet qu'elle tenait à la main ; chacune aussi, à la prière de Son Eminence, déclina son nom.

" Quelques instants après, parents et enfants agenouillés reçurent la bénédiction de leur Père, puis se retirèrent, l'âme heureuse du plaisir qu'ils lui avaient causé."

1—Fille de M. Frémont, maire de Québec.

XI

Au monument Cartier-Brébœuf

Pendant que cette scène de famille avait lieu à l'archevêché, il s'en passait une autre d'un caractère différent, mais non moins touchante, au monument Cartier-Brébœuf.

Sur la rive nord de la rivière Saint-Charles, à l'est du ruisseau Lairet qui vient s'y jeter, est une presqu'île mémorable dans l'histoire de la Nouvelle-France. C'est là [1] que Jacques Cartier, avec ses hardis compagnons les marins de la *Grande-Hermine*, de la *Petite-Hermine* et de l'*Emérillon*, passa l'hiver de 1535–36. C'est là qu'au printemps de 1536, avant de repasser en France, l'illustre découvreur du Canada fit planter une croix portant l'écusson fleurdelisé et le nom de François 1er. Près d'un siècle plus tard, les Jésuites prirent solennellement possession de ce terrain pour y établir leur première rési-

1—Nous ne voulons pas cependant préjuger la question de savoir si c'est précisément là, ou si ce n'est pas un peu plus haut, au ruisseau Saint-Michel, que Cartier hiverna. Voir à ce sujet les *Pages d'Histoire* de M. Sulte, où le savant historien se prononce (p. 70) pour le ruisseau Saint-Michel.

dence à Québec [1]. Cet endroit peut être considéré avec raison comme le berceau de la patrie et de la nationalité canadienne.

Il y a trois ans, le Cercle Catholique de Québec eut l'heureuse inspiration d'y élever un monument à la mémoire de Cartier, et des premiers Jésuites missionnaires en ce pays. Ce monument sera désormais un centre d'attraction pour tous les Canadiens dans leurs fêtes patriotiques.

Il y avait là près de vingt mille personnes dans l'après-midi du 22 août.

Tous les yeux sont fixés sur le monument. Il s'agit d'y monter et d'aller déposer sur l'écusson de Saint-Malo une couronne d'immortelles. Un marin français de l'*Aréthuse* se charge de cette tâche. La couronne est fixée à sa place ; et de toutes les poitrines s'échappent à plusieurs reprises ces deux cris : *Vive la France ! Vive le Canada-Français !*

M. Vincelette, président du Cercle Catholique, s'avance alors sur l'estrade élevée près du monument, et introduit à l'assistance M. le sénateur Landry chargé de faire le discours de circonstance. Il serait difficile d'être plus éloquent que n'a été M. Landry. Il a eu surtout plusieurs mouvements très bien inspirés, celui, par exemple, que lui suggère la vue de cet autre monument patriotique

1—Il y a sur le monument Cartier-Brébœuf des inscriptions qui rappellent ces faits. M. le sénateur Landry cite ces inscriptions dans son magnifique discours que nous reproduisons dans l'appendice de ce volume, No. 6.

élevé, là-bas, sur la colline de Sainte-Foye, presque en face du monument Cartier-Brébœuf, en souvenir des braves soldats de Lévis morts sur le champ de bataille de 1760 [1] :

" Membres de la société Saint-Jean-Baptiste, s'écrie-t-il,... arrêtez ici, et saluez le berceau de la patrie. De pieuses mains l'ont sauvé du flot envahissant de l'oublieuse indifférence, comme vous-mêmes vous avez recueilli, dans un moment de patriotique effusion, les ossements épars de nos guerriers tombés sur le champ de notre dernière victoire [2], pour les réunir sous ce monument que d'ici mes yeux contemplent avec admiration, sur les hauteurs de Sainte-Foye, que mon cœur salue avec amour, et qui nous envoie, avec un rayon de sa gloire, le nom de votre Société bénie.

" Oui, vraiment, vous êtes de nobles sœurs, Sociétés de Saint-Jean-Baptiste et du Cercle Catholique de Québec ! Toutes deux, vous avez bien mérité de la patrie, la sœur cadette en protégeant un berceau, la sœur aînée en relevant une tombe. Voici l'auréole qui entoure le berceau ; là-bas... rayonne la gloire qui enveloppe la tombe ! Et entre ces deux monuments, dont l'un commémore le commencement, et l'autre la fin de la domination française sur ce beau pays de la Nouvelle-France, entre le berceau

1—Le monument des Braves a été inauguré en 1863 ; et la statue de Bellone, qui le surmonte, fut donnée par le gouvernement français.

2—La translation de ces restes mortels eut lieu le 5 juin 1854 ; et la première pierre du monument fut posée solennellement le 18 juillet suivant, en présence des officiers de la frégate française *La Capricieuse*.

et la tombe, passent, dans un défilé superbe, deux cent vingt-cinq ans de travaux, de sacrifices et de triomphes. Jacques Cartier ouvre la marche, et Lévis la ferme."

Il y eut plusieurs autres discours patriotiques. Le dernier fut celui du lieutenant de vaisseau Préaubert, de l'*Aréthuse :* ses paroles furent accueillies comme la voix de la France saluant avec affection son ancienne colonie, le Canada.

Plusieurs coups de canon se firent entendre, et la foule se dispersa, aux sons joyeux de la fanfare de l'*Aréthuse.*

XII

Le Banquet à la salle Jacques-Cartier

La grande salle Jacques-Cartier, où doit avoir lieu le Banquet, est décorée avec goût. A huit heures, les tables du parterre sont déjà presque toutes occupées par les convives. M. Caouette, président de la société Saint-Jean-Baptiste, est à la tête de la table d'honneur, sur l'estrade.

Suivant un usage peut-être particulier à notre pays, les dames assistent dans les galeries, pour entendre les discours patriotiques : elles s'associent de cœur à nos fêtes nationales, comme leurs devancières, Mme de Verchères, Mme de Drucourt, et tant d'autres, prirent autrefois une part mémorable aux luttes héroïques de la patrie.

Son Eminence, accompagnée de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, de Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, de Mgr Gravel, évêque de Nicolet, et de plusieurs autres prélats, ainsi que du chapelain général de la société Saint-Jean-Baptiste, fait son entrée dans la salle vers huit heures et demie. Tout le monde se lève, applaudit avec enthousiasme ; et les applaudissements recommencent lorsque le vénéré coadjuteur, Mgr Bégin,

ainsi que Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, arrivent eux-mêmes quelques instants après.

Dans ces grands dîners publics, il y a ordinairement deux menus : celui des mets, et celui des discours ; le premier n'est souvent que la partie accessoire. Quel riche menu de discours la société Saint-Jean-Baptiste a servi à ses convives !

Il était connu que Son Eminence, vu son grand âge, ne pourrait assister à tout le banquet. On eut donc l'attention délicate d'avancer un peu le temps où commencent généralement les toasts. Vers neuf heures et demie, le président propose d'abord la santé de la reine, puis celle du gouverneur général : et M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Roch, se lève pour proposer celle de Son Eminence.

Etant admis que cette santé devait être proposée par un ecclésiastique, à nul autre mieux qu'à M. le curé de Saint-Roch ne revenait l'honneur de le faire. Sa paroisse est de beaucoup la plus populeuse et ne le cède en importance à aucune des paroisses du diocèse. Elle est toujours en avant pour les œuvres diocésaines ; et jamais on n'y reste indifférent aux causes généreuses et patriotiques. D'ailleurs, la salle Jacques-Cartier où avait lieu le banquet se trouve sur le territoire de Saint-Roch.

M. le curé s'est acquitté avec bonheur de la tâche honorable qui lui avait été dévolue. Il a redit en termes émus et délicats le vif intérêt que Son Eminence le cardinal Taschereau a toujours témoigné à la société Saint-Jean-Baptiste, et les services importants qu'il a rendus, dans

sa glorieuse carrière, à son pays en général, et spécialement aux Canadiens-Français. Son discours, prononcé avec beaucoup d'éloquence, sera lu avec plaisir [1].

La santé du Cardinal est bue avec un enthousiasme indescriptible ; et Son Eminence, au milieu d'applaudissements frénétiques, se lève pour y répondre.

Les paroles de Son Eminence sont pleines de sympathie à l'égard de la société Saint-Jean-Baptiste ; mais elles renferment aussi de sages et utiles conseils : c'est vraiment le testament de Jacob à ses enfants.

" Il y a un demi-siècle, dit-il, à l'époque précise où votre Société prenait naissance, il semblait régner un malentendu regrettable entre les hommes qui personnifiaient la Religion et ceux en qui s'incarnaient les plus hautes aspirations de la Patrie ; la cause, vous ne l'ignorez pas : l'incroyance, et le doute qui y conduit, ont, dans tous les temps, accumulé les mêmes ruines.

" Grâces à Dieu, le mouvement fut enrayé, et notre peuple fut préservé de la contamination !

" Je me plais à croire que le zèle patriotique inspiré par la société Saint-Jean-Baptiste a largement contribué au maintien des saines doctrines, en démontrant aux masses populaires que, non content d'avoir sauvé le pays en plus d'une occasion, l'élément religieux était encore le gardien jaloux de nos institutions nationales.

" Je voudrais, messieurs, me tromper ; — les hommes qui ont beaucoup vécu et longtemps gouverné sont quel-

1—Voir l'appendice, No 7.

quefois enclins au pessimisme — mais je crois, à certains signes, découvrir le réveil des mêmes opinions et des tendances d'autrefois. Le danger, seulement, est bien autrement grand, car aujourd'hui ce n'est pas uniquement l'esprit que l'on cherche à gâter par l'irréligion, mais encore le cœur, par la contagion du mauvais livre, du livre ouvertement et cyniquement immoral.

" Que ce soit, messieurs, votre louable ambition de combattre cette double tendance du siècle ! Si vous êtes fidèles à une mission aussi noble, vous aurez bien mérité de votre pays, vous l'aurez mieux servi qu'en donnant votre vie sur les champs de bataille : car, après tout, ce sont les convictions religieuses et les bonnes mœurs qui assurent la grandeur des nations.... "

A peine Son Eminence a-t-elle fini de parler, que M. Caouette donne lecture d'une dépêche de Rome, par laquelle Sa Sainteté Léon XIII accorde sa bénédiction à la société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Tout le monde se lève, et reçoit cette faveur du saint-père avec des acclamations enthousiastes et respectueuses.

Mgr Bégin annonce alors à l'assemblée que le Cardinal se voit avec regret obligé de s'absenter. Malgré son grand âge, il veut célébrer demain, dans la basilique, la messe pontificale, à l'occasion de ses noces d'or : et il a besoin, pour cela, de ménager ses forces. Il prie donc l'assistance de vouloir bien l'excuser.

Son Eminence quitte alors son siège, ainsi que les évêques et les prélats qui l'ont accompagnée. Le président

se lève lui-même et va la reconduire jusqu'à la porte de la salle ; puis il revient à sa place.

On propose alors la santé de la France; et lorsque l'on voit se lever pour y répondre le contre-amiral Abel de Libran, qui siège à la table d'honneur, le premier maintenant à la droite du président, toute l'assemblée éclate en applaudissements frénétiques et crie à plusieurs reprises : Vive la France ! Visiblement ému, l'amiral parle du fond du cœur, et exprime en un langage noble et élevé le bonheur qu'il éprouve, à une si grande distance de son pays, de se trouver dans une réunion si sympathique à la France, ou plutôt si française. Il est Breton, compatriote par conséquent de Jacques Cartier, le découvreur du Canada. Il redit les gloires, les espérances, les généreuses aspirations de notre ancienne patrie ; et à la Nouvelle-France, sous le nouveau régime où l'a placée sa destinée, il souhaite bonheur, paix et heureux développement.

Les paroles de l'amiral sont accueillies avec un grand enthousiasme ; on l'acclame de nouveau plusieurs fois par le cri : Vive la France ! et la fanfare joue *La Marseillaise.*

Nous n'entreprendrons pas de résumer les nombreux discours prononcés au banquet.

Il en est deux cependant,—celui de M. Laurier, député de Québec-Est aux Communes, et chef de l'un des deux grands partis politiques du pays, et celui de M. Pelletier, l'un des ministres de la province de Québec,—que nous aimons à signaler spécialement, à cause des grands sentiments qu'ils ont exprimés à l'égard de Son Eminence.

Lorsque M. Laurier quitta son siège pour venir sur le bord de l'estrade répondre à la santé du Parlement du Canada, tout le monde se leva et lui fit une ovation. " Jamais, peut-être, dit un chroniqueur, un homme d'état canadien-français n'a reçu un pareil témoignage d'admiration sincère."

Il vient de parler de la législature du Canada, de nos anciennes luttes politiques, de nos gloires nationales, Papineau et Lafontaine, des questions nouvelles qui doivent nous occuper, la question économique, celle du travail, etc ; et il s'écrie :

" La civilisation de ce continent est fondée sur le travail et la prévoyance, sur le travail qui produit, sur la prévoyance qui accumule la production. Messieurs, je ne sais pas flatter ; j'aime trop mes compatriotes pour ne pas savoir leur dire la vérité. Que ma langue s'attache à mon palais, si jamais elle devait déguiser les convictions de mon âme ! Il faut bien l'avouer, messieurs, jusqu'ici nous avons manqué de ces deux qualités maîtresses. Il est rare parmi nous de trouver deux générations de travailleurs. Il est rare que le patrimoine acquis par le père ne soit pas dissipé par le fils.

" Voyez notre ancienne noblesse ; voyez le grand rôle qu'elle aurait pu jouer, avec son instruction et ses richesses : aujourd'hui éteinte, presque entièrement disparue.

" Il est des exceptions sans doute, il en est une notable entre toutes. Quel est, à votre sens, le plus beau nom de la race française en Canada ? Est-ce Papineau ? Est-ce

Lafontaine ? Papineau et Lafontaine ont été comme des météores dans la nuit. Mais il y a parmi nous une illustration perpétuelle qui, pour moi, a encore plus d'éclat.

" Le plus beau nom de la race française en Canada, c'est le nom de cette noble famille dans laquelle le talent, le caractère, l'honneur, la force, le travail sont héréditaires ; qui, à toutes les générations depuis cent ans, a fourni des patriotes et des travailleurs, dont l'empreinte a été marquée sur les hommes et les choses de leur temps ; qui, au début de ce siècle, avait l'honneur de compter un martyr de la liberté dans les prisons du gouverneur Craig ; qui a donné cinq juges à la magistrature, un archevêque à l'Eglise du Canada, un cardinal à l'Eglise universelle.

" Saluons, messieurs, ce glorieux nom de Taschereau ! Saluons-le avec respect, non pas seulement parce que nous avons avec nous la plus illustre personnification de cette noble famille, mais parce que ce nom est le symbole de ces vertus viriles qui seules font les fortes races et les grandes nations."

M. Pelletier, lui aussi, parle avec chaleur, force et conviction. Chargé, dans son ministère, de tout ce qui regarde le système de l'instruction publique dans notre province, il a traité avec autorité la question de nos lois scolaires, qu'il a déclarées " les plus grandes, les plus larges et les plus belles qu'il y ait moyen d'avoir pour un jeune pays comme le nôtre." Il a montré les conditions admirables de liberté faites par la majorité catholique de cette province à la minorité protestante pour l'instruction de ses enfants. Puis, en terminant son discours, il a

rappelé avec éloquence le grand spectacle des fêtes cardinalices, et rendu un bel hommage à Son Eminence :

" Un jour, dit-il, il y a de cela six ans, une foule immense assemblée devant la basilique de Notre-Dame de Québec attendait, la joie au cœur, un grand événement....

" Sur une estrade ornée de banderoles et de verdure, un homme monta qui tenait à la main un sceptre d'or et avait une auréole sur le front. Sa main droite se leva et tout le peuple se mit à genoux pour recevoir d'en haut le *Benedicat Omnipotens Deus.*

" C'était la voix du premier cardinal du Canada qu'on avait entendue, et cette pourpre romaine nous disait que le Père des fidèles était content de nous, puisqu'il nous bénissait par l'entremise d'un Prince de l'Eglise. Quel gage de grandeur et d'avenir est tombé ce jour-là sur nous, et comme nous avons compris notre mission comme peuple chrétien appelé à vivre au milieu des autres races et des autres croyances !

" Eminence, les six années qui se sont écoulées depuis lors ont encore ajouté à l'éclat de vos vertus. Et pour vous conserver plus longtemps à l'amitié de votre peuple, on vous a donné un prince de la théologie pour vous aider, et pour marcher à vos côtés durant les années qu'il vous reste à nous consacrer.

" Je prie Dieu, au nom de la législature de Québec, que vous restiez encore longtemps avec nous, et que votre voix nous indique aussi, longtemps encore, le droit chemin qu'il faut parcourir quand on veut être fidèle et bon.

" Ayez confiance, et continuez à ne pas craindre les jours d'épreuves pour l'Eglise du Canada. Quelquefois votre vaisseau tremble et descend, mais la vague qui le pousse dans l'abîme le reportera vers le ciel [1] . . . ."

Le banquet de la Saint-Jean-Baptiste, ou plutôt les discours auxquels il donna occasion, ne se terminèrent qu'à deux heures du matin.

1—Voir dans l'appendice, Nos, 8, 9 et 10, les discours de MM. Laurier et Pelletier, ainsi que celui de M. Chapais, Conseiller Législatif, qui a dit de si nobles paroles à l'adresse de la France.

XIII

Le Concert

En même temps que le banquet, se donnait un concert dans la grande salle à patiner, près de l'hôtel du Parlement. On en trouvera le programme dans l'appendice.

Trois fanfares prirent part à ce concert, tantôt réunies ensemble, tantôt jouant à tour de rôle et rivalisant d'une noble émulation dans l'exécution des morceaux marqués sur le programme : la fanfare de Hull, celle des Hussards de Québec et celle de la Batterie B. Plusieurs des morceaux furent rendus avec beaucoup d'art et de perfection. Les solos de xilophone et de piccolo, surtout, furent très applaudis.

Plus de deux mille personnes assistaient à ce concert, qui eut un grand succès.

XIV

La messe pontificale à la Basilique

Nous sommes au matin du mardi 23 août, jour spécialement consacré au jubilé de Son Eminence.

Le soleil se lève brillant et serein et nous promet une journée délicieuse. Les cloches de la ville remplissent l'air de joyeuses mélodies. Les drapeaux flottent sur tous les édifices. Les rues ont encore toute leur parure d'hier ; et de bonne heure une foule innombrable y circule, se dirigeant vers la basilique, théâtre principal de la fête d'aujourd'hui.

Malgré son grand âge, Son Eminence a voulu, comme nous l'avons dit, célébrer une messe pontificale dans la basilique à l'occasion de ses noces d'or. Plus de cinq cents prêtres sont accourus de toutes les parties du diocèse, des diocèses étrangers et même des Etats-Unis, pour y assister. Tous les suffragants de Son Eminence, Mgr Laflèche, Mgr Gravel, Mgr Blais et Mgr Labrecque, sont présents ; tous les évêques de la province ecclésiastique de Montréal, Mgr l'archevêque Fabre, Mgr Moreau, Mgr Racine et Mgr Emard, ainsi que Mgr Duhamel, arche-

vêque d'Ottawa [1] : avec Mgr l'archevêque Bégin, coadjuteur de Son Eminence, dix évêques, auxquels il convient d'ajouter le nouvel abbé mitré des Trappistes d'Oka [2], cinq protonotaires apostoliques, plusieurs prélats domestiques et camériers secrets du saint-père, tous revêtus des insignes propres à leur dignité : quel brillant cortège au pieux Cardinal !

Vers neuf heures, tout ce clergé imposant et nombreux se met en procession, chacun selon son rang, et la croix en tête, pour se rendre de l'archevêché à la basilique en passant par la rue Buade : les simples prêtres, d'abord, puis les prélats, l'abbé mitré, les évêques, et enfin Son Eminence, précédée de la croix archiépiscopale [3].

Tous les Ordres religieux et toutes les Congrégations religieuses de la province, Jésuites, Franciscains, Dominicains, Oblats, Rédemptoristes, Sulpiciens, Pères du Saint-Sacrement, etc, sont représentés dans les rangs de la procession.

1—Mgr Lorrain, de la province ecclésiastique d'Ottawa, vicaire apostolique de Pontiac, retenu bien loin de sa ville épiscopale par la visite pastorale de son vicariat, n'avait pu que se faire représenter aux noces d'or de son ancien métropolitain.

2—Le P. Antoine, abbé du monastère de Notre-Dame-du-Lac, a reçu, ce printemps, de Mgr de Montréal la bénédiction solennelle. C'était la première cérémonie de ce genre qui avait lieu dans le pays. Le monastère a été fondé en 1881 par l'abbaye de Bellefontaine (près de Cholet, France), et érigé en abbaye l'année dernière.

3—Cette magnifique croix, en vermeil, fut présentée, il y a quelques années, à Son Eminence, par M. l'abbé L. A. Valois, de Montréal, et porte l'inscription suivante : " Offerte à Mgr E. A. Taschereau par l'abbé Valois, de Montréal, en souvenir du deuxième centenaire de l'érection du siège épiscopal de Québec. 1er octobre 1874." A la même occasion, M. Valois offrit à Son Eminence toute une chapelle épiscopale.

Les zouaves pontificaux marchent chaque côté de Son Eminence, et lui font une garde d'honneur.

Le Cardinal fait son entrée dans l'église avec les cérémonies accoutumées ; et la procession se rend au chœur : l'organiste de la basilique, M. Gustave Gagnon, exécute sur l'orgue la magnifique Marche Pontificale composée par lui-même à l'occasion des fêtes de la Barrette cardinalice.

Après s'être agenouillée quelques instants au pied de l'autel, Son Eminence monte sur le trône épiscopal pour s'y préparer à célébrer les saints mystères [1].

Le clergé remplit le chœur et toutes les chapelles. En avant de la nef, près de la balustrade, l'amiral et les commandants des frégates françaises, quelques-uns de nos hommes d'Etat et des principaux citoyens de la province, occupent des sièges d'honneur. L'église est littéralement remplie.

L'autel est tout resplendissant de lumières. Sur les gradins sont étagés un grand nombre de magnifiques reliquaires [2] en argent ou en vermeil, la plupart de véritables objets d'art sur lesquels se produisent mille reflets brillants. C'est une décoration d'un genre nouveau et bien approprié au lieu saint par excellence : l'autel ainsi orné est d'une manière frappante le *Sancta sanctorum* de la liturgie.

1—Son Eminence avait, en cette circonstance mémorable, revêtu un rochet qui a servi au vénérable François de Montmorency-Laval.

2—Voir dans l'appendice. No 44, quelques notes sur les reliques de la basilique. Elles sont extraites d'un travail inédit de Mgr Gagnon, de l'archevêché, sur les reliques de la ville.

Deux riches candélabres sont placés l'un chaque côté de l'autel, portant, à eux deux, cinquante lumières : image des cinquante années de sacerdoce de Son Eminence, qui jettent un si vif éclat sur l'Eglise de Québec.

Quatre zouaves se tiennent debout, deux chaque côté de l'autel, formant une garde d'honneur pendant le saint sacrifice.

La messe pontificale commence. Le Cardinal a pour prêtre assistant Mgr Marois, son Vicaire Général ; les diacres d'honneur sont MM. les abbés Vaillancourt et Mathieu ; les diacres d'office, MM. les abbés Hébert et Pelletier : tous sont revêtus de ces riches ornements en drap d'or, qui donnent tant d'éclat aux offices pontificaux, à la basilique. Mgr Gagnon remplit les fonctions de maître des cérémonies.

De hauts dignitaires ecclésiastiques, qui ont eu occasion d'assister à Rome à de grandes solennités religieuses, ont assuré n'avoir jamais rien vu de plus imposant que le déploiement des cérémonies dans cette messe pontificale. Il fallait admirer, en effet, la dignité, l'ampleur, l'exactitude et la souplesse des mouvements de tous les ministres sacrés.

Huit jeunes prêtres du diocèse [1] avaient sollicité l'honneur de chanter au lutrin, en cette occasion mémorable. Leurs voix belles et puissantes s'harmonisaient parfaitement entre elles ; et ils rendirent avec un merveilleux

1—MM. les abbés Tancrède Pâquet, Louis-Nazaire Lessard, Joseph Guimond, Joseph Gingras, Joseph Cinq Mars, Magloire Des Trois Maisons, Félix Dugal et Alphonse Langlais.

ensemble toutes les parties de la musique sacrée qui se chantent sans accompagnement.

A l'orgue, comme la veille à l'église Saint-Jean, le chœur de l'Union Musicale fait entendre ses voix si pures et si bien exercées [1]. Il exécute, avec accompagnement d'orchestre, la messe Royale harmonisée par M. Gustave Gagnon : c'est le plain-chant que Son Eminence préfère à tout dans les offices de la basilique.

Le sermon, prêché par M. l'abbé Louis-Adolphe Pâquet, du Séminaire de Québec, a été tout à fait à la hauteur de la circonstance. C'est une œuvre soignée, composée avec art, et bien écrite. Le sujet de ce discours, c'est notre histoire religieuse, observée dans trois de ses principales phases :

" Trois époques clairement distinctes se détachent, dit l'orateur, sur le fond de notre histoire religieuse : d'abord la fondation de l'Eglise du Canada ; puis, après un siècle, nonobstant les orages qui vinrent l'assaillir, son étonnante préservation ; puis enfin, depuis vingt ans, ses progrès plus rapides et son brillant épanouissement. Trois noms aussi rayonnent comme des phares sur toute notre histoire, marquent et illuminent d'un éclat particulier chacune de ces trois époques : le vénérable François de Montmorency-Laval, l'illustre Joseph-Octave Plessis et l'éminentissime Cardinal vers lequel se portent en ce jour tous les regards et tous les cœurs. Arrêtons-nous un instant devant chacune de ces gloires. "

1—Voir le programme musical de la messe, dans l'appendice, No 21.

Obligé sans doute de se renfermer, suivant l'usage, dans ces trois divisions, ou de limiter son discours, l'orateur n'a pu que mentionner, sans y insister, le nom de Mgr Briand, bien que, du moins dans notre humble opinion, le rôle de ce grand Prélat comme sauveur de notre Eglise ait été au moins égal en importance à celui de Mgr Plessis.

L'orateur a traité son sujet avec talent ; il l'a exposé avec clarté. Sa voix nette et sa prononciation distinguée suppléent à l'enthousiasme et à la chaleur du débit, qui lui manquent. Il a été écouté avec une religieuse attention.

Ce sermon, que nous reproduisons dans l'appendice de ce volume, sera également lu avec plaisir. Citons ici un court passage de la péroraison :

" Remercions Dieu, dit l'orateur, d'avoir conservé si longtemps à notre estime, à notre vénération et à notre amour celui dont la parole pèse encore d'un si grand poids dans la balance de nos destinées, mais dont la seule présence serait déjà pour nous un gage précieux d'avenir.

" Remercions-le d'avoir permis qu'en ce jour de ses noces d'or notre bien-aimé Cardinal ait pu voir réunis autour de son trône, comme une couronne de gloire, d'un côté d'illustres prélats, lesquels, pour un grand nombre, reçurent de ses mains le bienfait de leur consécration, de l'autre, avec un fils éminent de la vieille France, de cette France catholique que nous sommes toujours fiers d'appeler notre mère, les dépositaires les plus distingués de l'autorité civile, puis tant de membres du clergé du diocèse de Québec et même des autres diocèses accourus pour

saluer en la personne de Son Eminence un prince, un pasteur, un bienfaiteur, un père, puis enfin cette foule de fidèles si pieuse et si recueillie représentant le peuple canadien, auquel Son Eminence ne cessa de témoigner la plus touchante affection. "

L'allusion faite, dans ce passage, à l'amiral français qui assistait à la messe, nous a d'autant plus fait plaisir, que les braves marins de l'*Aréthuse* et du *Hussard* n'ont manqué aucune occasion, durant nos fêtes jubilaires, de témoigner à leurs frères du Canada leur sympathie et leur bonne volonté.

Aussitôt la messe terminée, Son Eminence entonna le *Te Deum*, et l'hymne d'actions de grâces fut chantée avec entrain par le chœur, tandis que les cloches de la basilique invitaient le peuple de Québec à remercier Dieu des bénédictions accordées au premier pasteur de ce diocèse.

Puis tout le clergé alla reconduire Son Eminence à l'archevêché, dans le même ordre qu'on avait suivi avant la messe, l'orgue exécutant durant cette procession la Marche des Prêtres de Mendelssohn.

XV

Le dîner au Séminaire

Dimittere eos jejunos nolo [1]. Son Eminence avait invité à dîner tous les dignitaires ecclésiastiques et le clergé qui étaient venus prendre part à ses noces d'or. Mais où loger une assemblée si nombreuse ? Le Séminaire offrit généreusement son réfectoire, si vaste, si imposant avec ses belles colonnes doriques. Il y avait des sièges pour trois cents convives : plus de deux cents autres furent obligés de dîner dans une salle voisine.

Le banquet, dans les limites de la frugalité nécessaire à un dîner ecclésiastique, a été tout à fait digne du Prince de l'Eglise qui le donnait.

" Chez tous les peuples du monde, a dit quelque part Son Eminence, un repas pris en commun a été le gage de la paix, le signe de l'amitié et comme le sceau de l'hospitalité. Il semble qu'il s'établit tout naturellement une plus parfaite union des cœurs entre ceux qui sont assis à la même table [2]."

1—Matth., XV, 32.

2—*Le deuxième centenaire de l'érection du diocèse de Québec*, p. 149.

Il faisait vraiment plaisir de voir la gaîté, la joie, la bonne fraternité qui régnaient entre tous les membres de cette grande famille à ce banquet présidé par leur Père vénéré. Un étranger qui aurait été placé de manière à voir tous les détails, n'aurait pu s'empêcher d'admirer la réserve qui régnait partout dans cette réunion d'ecclésiastiques ; et se rappelant ce qui a été dit quelque part des Canadiens-Français, que " c'est un peuple de gentilshommes," il se serait écrié : " Voilà un clergé digne de ce peuple ! "

Vers la fin du repas, Mgr le coadjuteur se lève, et donne lecture de deux télégrammes. L'un vient de Baltimore : " I cordially congratulate Your Eminence on Your Golden Jubilee. *Dominus te sospitem conservet.* (Signé) Cardinal Gibbons. " Le second vient de Rome, et toute l'assistance se lève : Mgr Bégin traduit de l'italien : " Le saint-père ayant appris que demain Votre Eminence célèbre son jubilé sacerdotal s'associe à la joie du clergé et du peuple, et envoie à tous une bénédiction apostolique spéciale. Permettez-moi d'ajouter mes propres félicitations. (Signé) Cardinal Rampolla." Ces deux télégrammes sont accueillis avec de nombreux applaudissements.

Puis Son Eminence se lève à son tour, et d'une voix remplie d'émotion :

" Messeigneurs, messieurs, dit-il, il y a des sentiments que le langage de l'homme est impuissant à traduire : c'est là une vérité malheureusement incontestable et dont je sens en ce moment le poids douloureux. Le psalmiste semble s'être trouvé un jour aux prises avec cette

préoccupation, et en réponse aux battements pressés de son cœur, ses lèvres ne trouvèrent qu'un mot pour exprimer sa gratitude : "*Quoniam in sæculum misericordia ejus.*" A mon tour, accablé de mille prévenances par la bonté de mon Dieu, je ne puis que m'écrier avec le chantre inspiré : " Elle est grande, elle est admirable la miséricorde du Seigneur. "

" Je tiens sous mon regard en ce moment, j'embrasse d'un coup d'œil, groupée dans cette enceinte, toute l'Eglise du Canada-Français représentée par ses chefs vénérables et l'élite de son clergé : mon âme est remplie d'un légitime orgueil en songeant aux périls du passé, et je ne puis que répéter : " Grande, bien grande est dans tous les temps la miséricorde du Seigneur. "

" Les triomphes du passé, la prospérité du présent, ne voilà-t-il pas de puissants motifs d'espérance pour l'avenir ? L'Eglise de Dieu, sans doute, est faite pour l'épreuve, comme le vaisseau pour la tempête ; et notre Eglise, à nous, ne saurait être à l'abri : mais ne craignons rien, le bon Maître veille ; ne le savons-nous pas ? " *Quoniam in sæculum misericordia ejus.* "

" Vous avez compris, messieurs, les sentiments, l'intime besoin de mon cœur en cette circonstance solennelle ; et vous êtes venus, de loin comme de près, unir vos vœux aux miens et remercier notre Dieu. Puisse-t-il entendre notre commune prière et bénir notre heureux pays !

" Je n'ignore pas qu'aux termes de la loi du jubilé, telle du moins que pratiquée chez les Juifs, chacun est appelé à rentrer dans ses biens, une fois le cinquantenaire

accompli : il est fort heureux pour moi que cette obligation n'existe plus, car, s'il me fallait rembourser dans l'espèce les trésors de douce amitié, d'affectueux dévouement, de charité chrétienne et de zèle apostolique, recueillis au cours de mon épiscopat ; en déficit vis-à-vis de Dieu,...je ne le serais pas moins vis-à-vis de mes vénérables collègues et de mon admirable clergé !

" Agréez, messieurs, le témoignage de ma bien sincère reconnaissance : la démonstration de ce jour est une preuve nouvelle de l'union qui règne parmi nous et cimentera davantage encore les liens de notre vieille amitié ! "

L'union qui règne parmi nous.... Notre vieille amitié : quelles paroles précieuses à recueillir ! L'histoire, toujours avide de témoignages autorisés, ne manquera pas de se prévaloir de celui-ci, lorsqu'il s'agira de décrire l'état de l'Eglise de Québec sous l'administration du cardinal Taschereau.

Quelques instants après que Son Eminence a fini de parler, Mgr Bégin se lève de nouveau, et fait remarquer que Mgr O'Reilly qui est à ses côtés, et qui est venu de si loin pour assister aux noces d'or de Son Eminence, doit lui-même faire son jubilé sacerdotal à New-York, dans quelques jours. Il fait son éloge comme orateur et comme écrivain, et rend hommage aux nobles qualités de ce vieil ami du Séminaire, de l'Université, du Canada en général. Les paroles de Mgr Bégin sont doublement heureuses : d'abord parce qu'elles sont dites avec une grâce exquise, puis parce qu'elles provoquent une charmante réponse de Mgr O'Reilly.

Celui-ci parle avec une vive admiration de Son Eminence, qu'il a bien connue dans sa jeunesse, et dont il a été le compagnon d'études au Séminaire. Il parle avec enthousiasme du Canada, dont il vante les beautés naturelles, et des Canadiens-Français, dont il admire la foi, les vertus chrétiennes et l'esprit religieux. Il conjure les évêques et le clergé en général de déployer tous leurs efforts pour enrayer l'émigration et retenir sur le sol canadien tous nos compatriotes.

Le discours de Mgr O'Reilly est accueilli par des applaudissements frénétiques.

Tout le temps du banquet, la fanfare de la Batterie B fit entendre de joyeux airs de musique. Elle était placée dans le grand vestibule du Séminaire, au pied de cet escalier monumental qui fait l'admiration des étrangers.

Le banquet commencé à midi se termina vers deux heures.

XVI

La Fête des Enfants

Mais quelles sont donc ces longues files d'enfants de tout âge et de toute condition, qui viennent de toutes les parties de la ville, même les plus reculées, de Notre-Dame-de-la-Garde, de Saint-Sauveur, de Saint-Roch, se fraient un chemin à travers la foule qui encombre les rues, et se dirigent vers la basilique ? Il s'avancent en ordre parfait, sous la conduite de quelques Religieuses, de quelques Frères des Ecoles Chrétiennes. Ce sont les enfants de la ville, ce sont les orphelins et les orphelines de nos asiles, ce sont les élèves de nos institutions religieuses enseignantes, qui ont été admis à présenter, à leur tour, leurs hommages à Son Eminence, à l'occasion de ses noces d'or : spectacle touchant, et vraiment évangélique : *Offerebant illi parvulos ut tangeret illos.... Jesus ait : Sinite parvulos ad me venire* [1] .

Voici d'abord les enfants des Frères des Ecoles Chrétiennes, savoir : les élèves de l'académie commerciale et ceux des écoles de Saint-Roch, de Saint-Jean, de Saint-

1—Marc, X, 13, 14.

Patrice et de Saint-Sauveur. Ils sont au delà de mille : il y en aurait trois mille [1], si l'on n'était encore dans le temps des vacances. A eux seuls ils occupent la moitié de la nef de la basilique. Les élèves de l'école de Saint-Roch ont à leur tête le président et les conseillers de l'Œuvre du Sacré-Cœur, avec leurs insignes. Les élèves de Saint-Patrice sont précédés d'une riche bannière.

Viennent ensuite les enfants de l'œuvre du Patronage, sous la direction des Frères de Saint-Vincent-de-Paul. Ils sont au nombre de cent-vingt, et sont accompagnés de M. Raoul de Préville, premier assistant du supérieur général et Visiteur canonique,—il est de passage à Québec —de M. Edouard Lasfargue, directeur, et de M. Paul Degesne, chapelain de l'institution. En leur qualité d'enfants pauvres et abandonnés, ils ont une place privilégiée dans le chœur : on les y trouve un peu partout, jusque sur les marches du trône épiscopal.

Voici maintenant les orphelines des Sœurs de la Charité, au nombre de cent cinquante ; puis les élèves de leur externat et de leurs maisons du Foulon, de la Basse-Ville et de Notre-Dame-de-la Garde, au nombre de deux cent quatre-vingt dix-huit : en tout quatre cent quarante-huit enfants, accompagnées de la supérieure générale, Sœur Sainte-Hélène, de l'assistante, Marie-du-Sacré-Cœur, et de l'hospitalière, Sœur Saint-Vincent-de-Paul.

Quel beau défilé que celui des élèves des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ! Il y en a plus de cinq

1 — Nombre des élèves pendant l'année : académie commerciale, 350 ; école Saint-Roch, 1130 ; école Saint-Jean, 550 ; école Saint-Patrice, 310 ; école Saint-Sauveur, 572.

cents : elles seraient près de deux mille, si les couvents de Saint-Roch et de Saint-Sauveur n'étaient encore en vacance [1]. L'une de ces élèves porte une gracieuse corbeille de fleurs.

On voit arriver ensuite les élèves de l'académie du Bon-Pasteur, avec la maîtresse-générale des classes, Sœur Saint-Thomas. Elles sont au nombre de deux cent cinquante [2]. Six d'entre elles portent une magnifique couronne de fleurs naturelles au moyen de longs rubans gracieusement entrelacés.

N'oublions pas le petit groupe d'orphelins et d'orphelines de l'asile Sainte-Brigitte. Ces enfants sont peu nombreux—quarante-six en tout ; mais ils ont l'air si heureux et si contents sous la direction de leur vénérable supérieure, Sœur Youville de Saint-Joseph !

Toutes les orphelines et les élèves des Sœurs se placent dans la chapelle Sainte-Famille et dans la partie de la nef qui n'est pas occupée par les élèves des Frères.

Un grand nombre de mères de familles arrivent avec leurs petits enfants, qu'elles conduisent par la main, ou qu'elles portent dans leurs bras : on leur procure des places dans les galeries. Ces enfants font bien entendre parfois quelques cris ou quelques pleurs : mais ce sont des notes qui ne font qu'ajouter du charme au concert de la fête. *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem.*

1—Nombre des élèves durant l'année : couvent de Saint-Roch, 1130 ; couvent de Saint-Sauveur, 811.

2—Les classes de l'académie annexée à la maison-mère du Bon-Pasteur sont fréquentées durant l'année par 500 élèves externes.

Une foule considérable voudrait pénétrer dans la basilique pour assister à la cérémonie : mais l'église est tellement comble qu'il est impossible d'y trouver une seule place ni dans la nef ni dans les galeries.

Son Eminence, accompagnée de plusieurs prélats, arrive à quatre heures précises, et va s'asseoir sur un trône préparé au milieu du chœur pour la circonstance.

Plus de cent prêtres assistent à cette fête des enfants, soit au chœur, soit dans les sacristies adjacentes.

Voici l'ordre de la cérémonie : présentation des adresses ; dialogue des orphelines des Sœurs de la Charité ; réponses de Son Eminence ; bénédiction du Saint Sacrement.

Tous les enfants qui doivent prendre une part active à la cérémonie sont dans le bas-chœur.

C'est un élève du Patronage qui présente la première adresse : elle est sous forme de poésie : le Patronage y est personnifié, et raconte lui-même sa naissance à Québec, il y a " trente printemps ", son développement, et la protection qu'il a reçue de Son Eminence, dont il sollicite la bénédiction.

Un élève des Frères des Ecoles Chrétiennes s'avance ensuite pour lire une adresse en français ; un autre en lit une en anglais. Viennent ensuite successivement l'adresse, aussi en anglais, des orphelins de l'asile Sainte-Brigitte, puis un compliment, sous forme de sonnet, par les élèves des Sœurs de la Congrégation, et enfin l'adresse des élèves du Bon Pasteur : toutes ces poésies et ces adresses sont remplies des plus beaux sentiments d'affection et de reconnaissance. Après chaque adresse, les enfants dépo-

sent aux pieds du Cardinal un bouquet ou une corbeille de fleurs [1].

Alors commence une scène vraiment touchante et inoubliable, qui fait pleurer de joie grand nombre d'assistants. Un groupe d'orphelines de l'Hospice de la Charité,—une trentaine environ, les unes plus grandes, les autres plus jeunes, quelques-unes de toutes petites enfants [2]—vient devant Son Eminence réciter un dialogue entremêlé de chants et de poésies. Il s'agit d'exprimer à Son Eminence les sentiments de joie et de reconnaissance dont leurs jeunes cœurs sont pénétrés. Comme les paroles de ce dialogue sont belles et partent de l'âme ! comme ces chants sont suaves et pénétrants ! comme cette poésie est ravissante dans sa simplicité ! Citons au hasard quelques-uns de ces vers :—

" Pasteur, il vous souvient du jour trois fois heureux,
Où votre âme à Jésus s'enchaînait de doux nœuds !
Pour la première fois, votre main consacrée
Elevait sur l'autel la Victime adorée !

" Un bonheur ineffable alors vous inondait :
A flots, de votre cœur, l'extase débordait :
On eût pu voir vers vous se pencher le bon Maître,
Et l'Ange s'incliner devant le nouveau Prêtre.

" Depuis ce jour heureux, cinquante ans ont passé ;
Un immense trésor là-haut s'est amassé.
Mais attendez encore.... A plus tard la couronne ;
Dans le séjour des cieux pour vous elle rayonne. "

Ce petit dialogue des orphelines a été récité avec un naturel charmant : pas un ton faux dans la voix, pas la

1—Voir appendice, Nos 23, 24, 25, 26, 27 et 28.

2—Voir leurs noms et leur âge, ainsi que le dialogue, dans l'appendice, No 29.

moindre affectation dans les mouvements ; et lorsqu'en finissant elles vinrent déposer leurs corbeilles de fleurs et leurs bouquets aux pieds de Son Eminence, toute l'assistance eût applaudi, si l'on ne se fût trouvé dans le lieu saint.

Le trône du Cardinal était tout couvert de fleurs naturelles ; et Son Eminence pouvait s'appliquer à la lettre les paroles du texte inspiré : *Flores apparuerunt in terra nostra* [1].

Mais les fleurs qu'Elle estime le plus, ce sont celles de la piété et de la vertu : et comme Elle les voyait s'épanouir avec éclat dans l'âme de tous ces jeunes enfants qui remplissaient l'immense basilique !

Le pieux pontife avait accueilli avec bonheur l'idée de cette fête, et en avait favorisé la réalisation. Au milieu des enfants, il semble jouir : leur présence lui rappelle sans doute les nombreuses années qu'il a consacrées à la jeunesse du Séminaire et qui lui sont restées si chères.

A plusieurs reprises, durant le dialogue et la lecture des adresses, il parut touché jusqu'aux larmes. Ce ne fut pas non plus sans une vive émotion qu'il répondit aux enfants :

" Mes chers enfants, dit-il, merci pour vos belles adresses et pour les nobles sentiments qu'elles renferment. Parmi tous les souhaits qui me sont faits à l'occasion de mon jubilé sacerdotal, les vôtres me sont particulièrement agréables.

1—Cant., II, 12.

" En ce moment si délicieux pour moi, où je viens de vous entendre me répéter tour à tour les sentiments de respect, de gratitude et d'amour qui animent vos cœurs, j'ose dire que je me trouve encore plus heureux, plus ravi que le père de famille entouré de nombreux enfants qui tous savent payer de retour son dévouement et sa tendresse.

" J'en conviens, mes chers enfants, pendant toute la durée de mon long épiscopat, je me suis toujours efforcé d'encourager de toutes manières et de faire fleurir dans mon diocèse les diverses congrégations au sein desquelles vous vivez. Et comment ne l'aurais-je pas fait, lorsque je comprenais tout le prix et toute l'importance de ces pieuses sociétés, qui sont la gloire la plus pure et l'ornement de l'Eglise ?

" Parmi les précieux auxiliaires que m'a réservés la divine Providence, durant ma longue administration, je suis heureux de compter vos dévoués professeurs, les chers Frères des Ecoles Chrétiennes. Quel motif de joie sensible et de douce espérance pour la religion, de voir des milliers d'enfants de mon diocèse confiés à des maîtres remplis de savoir, d'habileté pour instruire, de dévouement et de zèle pour procurer à leurs élèves le précieux bienfait d'une éducation polie et solidement chrétienne !

" Aussi, est-ce avec bonheur que nous avons vu ce vénérable institut exercer, dans notre Eglise, son action bienfaisante : institut si précieux à la religion, et qui est l'auxiliaire toujours utile des évêques, des prêtres et des

fervents catholiques. Je dirai plus, avec un homme célèbre de nos jours : l'institut des Frères est une des plus grandes forces sociales de notre époque. Son enseignement est le remède efficace contre les dangers qui menacent à la fois la religion et la société.

" Aussi, bien chers jeunes gens, quelle reconnaissance ne devez-vous pas à ces Frères généreux, qui s'imposent tant de sacrifices pour perfectionner et embellir ce qu'il y a de plus noble en vous, le cœur et l'intelligence ! N'oubliez jamais les leçons de science et de vertu que vous en avez reçues aux jours de votre enfance et de votre jeunesse. Soyez convaincus que le secret du succès dans votre future carrière se trouve dans l'amour de la discipline, dans l'affectueuse obéissance à vos maîtres dévoués.

" Je suis heureux de trouver l'occasion de dire également combien j'apprécie le bien immense qui est fait dans cette ville par le Patronage, et dans tout le diocèse par nos communautés religieuses, composées de ces nobles phalanges de vierges chrétiennes, qui forment une des plus belles portions du troupeau de Jésus-Christ.

" Oui, que n'ont pas fait les filles admirables de cette femme aussi étonnante par le savoir que par la vertu, je veux dire la vénérable Marie de l'Incarnation, pour inculquer, maintenir et perpétuer dans les familles ces éternels principes de religion et d'honneur chrétien qui semblent être le noble héritage du peuple canadien ! Que n'ont pas fait en même temps et avec un égal dévouement les glorieuses héritières du zèle et des vertus de la vénérable Marguerite Bourgeois ! Depuis plusieurs années déjà,

la province de Québec et le Canada tout entier ne suffisent plus à leur zèle ; de même que les courageuses vierges de Jésus-Marie, elles ont hardiment franchi la frontière, et aujourd'hui, dans la grande république voisine, on compte un grand nombre de maisons florissantes dirigées les unes par les Sœurs de la Congrégation, les autres par les Religieuses de Jésus-Marie, où des milliers d'enfants canadiens vont puiser une instruction solide et une éducation aussi chrétienne que distinguée, qui les incline dès leur jeune âge à l'amour du travail, de l'ordre et de la vertu.

" A ces communautés dont l'histoire se confond avec l'histoire même du peuple canadien, sont venues, dans ces derniers temps et pour répondre à de nouveaux besoins, se joindre plusieurs sociétés sœurs, entre autres, la congrégation des Dames de la Charité, celles des Servantes de Marie Immaculée et de la Providence. Embrasées de ce feu divin dont brûlaient les Vincent de Paul et les Philippe de Néri, les unes et les autres sont apparues au milieu de nous comme des anges du ciel envoyés par la Providence pour secourir la jeunesse, et surtout pour prendre sous leurs soins les membres souffrants de Jésus-Christ. Aucune infirmité, aucune misère humaine, de quelque nature qu'elle soit, n'échappe à leur tendresse et à la bonté de leur cœur.

" Permettez que je leur en rende ici l'éclatant témoignage : elles ont été pour moi, sur les divers théâtres où s'exerce leur zèle, de puissantes auxiliaires et des coopératrices dont l'ardeur et le dévouement

ne se sont jamais démentis. Elles sont mon orgueil, ma joie et ma couronne. Je les ai vues à l'œuvre, aux prises avec des difficultés de toutes sortes ; j'ai admiré leur courage, leur foi en la Providence, le travail industrieux de leur piété ; et aujourd'hui c'est avec bonheur que je constate les fruits merveilleux par lesquels le Seigneur a béni toutes leurs entreprises.

" Merci de ce qu'elles ont fait pour Dieu et pour son Eglise. Qu'elles continuent de prêter à leur premier pasteur le secours de leurs prières, de leurs études et de leurs labeurs ; et un jour, quand sonnera l'heure de la rétribution, Celui qui ne laisse aucune bonne œuvre sans récompense, déposera en leurs mains la palme du triomphe.

" Et vous, bien chers enfants que la divine Providence a placés sous la tutelle de cœurs si aimants, si zélés et si éclairés, jouissez bien de votre bonheur. Soyez par votre piété, votre soumission et votre amour, la joie de vos maîtres et de vos maîtresses. Rendez-leur douce et facile cette tâche toujours laborieuse de la formation des jeunes âmes.

" Vous voulez bien adresser au Ciel des prières assidues pour ma conservation et mon bonheur. Je vous en remercie, et je vous bénis du fond de l'âme ainsi que toutes les bonnes Sœurs présentes et absentes. Je prie Notre-Seigneur, qui a montré tant de bonté et de charité pour l'enfance, de répandre sur vous ses grâces les plus abondantes, d'affermir vos jeunes cœurs dans l'amour du travail, de la docilité, de la vertu, et de vous diriger

toujours dans les voies où la religion et la patrie vous appellent."

Les enfants de langue anglaise ont été admis, comme nous l'avons vu, à présenter leur adresse dans leur propre langue. Dans sa réponse, aussi en anglais, Son Eminence profite de ce fait pour mettre en contraste l'heureuse condition de notre province avec celle de quelques autres parties du pays. Il rappelle avec émotion ce qu'il a fait autrefois pour les Irlandais à la Grosse-Isle. Il chérit tous ses enfants dans la même mesure ; et s'il avait une inclination particulière à témoigner, ce serait " in favor of those who are fewer in number and need more protection." Mais citons cette réponse en entier :

" My dear children, your loving congratulations and sympathetic words find a ready echo in my heart and awaken memories most sacred of days and things long gone by. Nothing, indeed, could have afforded me more pleasure than your presence here to-day amid the throng of your french-speaking companions ; they have expressed their feelings in their mother tongue, and in your turn you have been free to do so in your own native english. No person has felt aggrieved at it, the utmost harmony prevails. Would this not tend to prove the happy condition of our province compared with certain other parts of the Dominion ? The reason of this, it is not my province to determine, but facts and figures have a sturdy significance of their own and their evidence cannot be set aside.

" I have ever been a friend of those who are most dear

to you, and an admirer of their unswerving faith and deep religious convictions. The very sound of an english voice recalls to my memory the happy days of my childhood, when, before making a study of my own language, I became acquainted with the tongue of your adoption.

" How can I listen without emotion to your kind words, when I come to think that, before my eyes, stand the sons of the victims,—yes, of the plague-stricken victims of injustice,—whom with my own hands I tended some fifty years ago ? They died in sorrow, but their children have survived and prospered and fairly promise to become the bulwark of God and his Church on this continent.

" Scripture tells us that Jacob had twelve sons, but it adds that he loved them not all alike, and you know the consequence, Joseph the preferred one became an object of jealousy for his brethren and suffered from their spite. I resemble Jacob in this particular, that I have many children, but where you to ask me whom I cherish most, I would certainly be at a loss to answer, and would have to acknowledge in the end, that I love them all in the same measure, with a leaning, however, in favor of those who are fewer in number and need more protection.

" May God bless you, my very dear children, as I do from my heart. May He shield you from danger and make of you all, an element of prosperity for our country, which needs it much."

Quand Son Eminence a fini de parler, le Saint Sacrement qui avait été transporté dans une chapelle latérale avant la cérémonie est rapporté au maître-autel, et le Pontife revêt les ornements sacrés pour donner la bénédiction.

Le salut est simple et court : deux morceaux de musique, seulement, chantés à l'orgue par les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes : entre les deux morceaux, un acte de consécration au Sacré-Cœur, récité par un jeune enfant en présence du saint Sacrement exposé [1]. Puis le *Tantum ergo* ayant été chanté, Son Eminence donne la bénédiction du Saint Sacrement, et la cérémonie est terminée.

1—Voir appendice, No 30.

XVII

Soirée à l'Université

Les fêtes jubilaires de Son Eminence, si heureusement célébrées jusqu'ici, furent couronnées dignement par une soirée musicale et littéraire donnée dans la salle des promotions de l'Université Laval.

La salle était remplie de l'élite du clergé et des citoyens. Lorsque vers huit heures Son Eminence fit son entrée, ayant à sa suite un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques, tout le monde se leva en signe de respect et se mit à applaudir.

La partie musicale de la soirée était confiée à la fanfare de la Batterie B, sous la direction de M. Joseph Vézina, et à la Société Orphéonique du Séminaire de Québec. Tous les morceaux du programme [1] ont été admirablement exécutés. Le concert n'a eu qu'un défaut, celui d'être trop long — il a duré trois heures — mais pourquoi les assistants, sous le charme de l'exécution de certains morceaux, les ont-ils redemandés à plusieurs reprises ?

1—Voir appendice, No 35.

Personne n'oubliera de sitôt les chants délicieux de la Société Orphéonique. Cette société prit autrefois naissance au Séminaire, alors que Son Eminence en était encore l'un des directeurs : M. l'abbé Laflamme le lui a rappelé dans un charmant petit discours :

" Les quelques morceaux que vous allez entendre, Eminence, dit-il, ne vous seront pas inconnus. Vous les avez entendus plus d'une fois déjà dans ces séances que vous présidiez avec tant de bienveillance et de dignité. Mais nous avons cru qu'il ne vous serait pas désagréable, en cette mémorable circonstance, de les entendre de nouveau : ils vous rappelleront une époque qui est déjà bien loin, mais qui vous est restée chère. Vos enfants d'autrefois ont eux-mêmes un peu vieilli : plusieurs d'entre eux sont dispersés çà et là ; mais ils se sont réunis pour le jubilé de leur Père, et ils viennent ce soir vous apporter le gage de leur constant amour et de leur éternelle reconnaissance. "

Le principal article du programme de la soirée était l'adresse du clergé de Québec à son premier pasteur. Cette adresse retrace les principaux traits de la carrière de Son Eminence, et lui exprime les plus affectueux sentiments de respect et d'admiration [1]. A Mgr Marois, vicaire général du diocèse, revenait l honneur d'en faire la lecture. En terminant, le prélat remit à Son Eminence le cadeau provenant des souscriptions du clergé à l'occasion de ses noces d'or.

Les prêtres qui avaient fait la première retraite avaient présenté, eux aussi, une adresse à Son Eminence. On la

1—Voir cette adresse dans l'appendice, No 19.

trouvera dans l'appendice, avec la réponse qui leur fut faite par Son Eminence.

Rendons ici hommage à la générosité du clergé de Québec. Une souscription d'au delà de trente mille piastres, offerte au premier pasteur de ce diocèse, et destinée à sauver de la ruine une institution qui lui est chère : quelle admirable manifestation de piété filiale ! N'oublions pas que le clergé de Québec est loin d'être riche : par suite de diverses circonstances, les revenus des cures tendent partout à diminuer : en moyenne, ils ne dépassent pas sept cents piastres. Et cependant, c'est avec ces revenus humbles et modestes que le clergé produit des œuvres si justement admirées.

Il y eut dans l'assistance un moment de recueillement religieux, lorsque l'on vit Son Eminence se lever, et gravir lentement les degrés de l'estrade pour répondre à l'adresse du clergé. La voix du noble vieillard est faible et tremblante d'émotion ; mais le silence est si parfait qu'on ne perd pas une seule de ses paroles :

" Messeigneurs, messieurs, dit il, je lisais, il y a peu de jours, les douces paroles adressées par l'Apôtre au peuple de Corinthe : " *Os nostrum patet ad vos, o Corinthii, cor nostrum dilatatum est, non angustiamini in nobis :* " et en mon âme j'ai béni le Seigneur qui, me remplissant d'affection pour le troupeau qu'il m'a confié, a permis que je fusse payé de retour.

" Cette réflexion me revient avec une force toute nouvelle en ce cinquantième anniversaire de ma consé-

cration sacerdotale, lorsque m'entoure, comme une auréole, ce clergé nombreux et fidèle, objet de ma sollicitude et légitime orgueil de ma vieillesse.

" *Cor nostrum dilatatum est*—mon cœur s'est dilaté, puis-je dire à bon droit, aux doux souvenirs que votre éloquente adresse rappelle. Il me semble revoir,—mirage enchanteur !—les belles années passées dans la Rome d'autrefois, si différente de celle d'aujourd'hui. L'un après l'autre, les événements de ma vie de prêtre se déroulent sous mes regards attendris : études aimées, joies paisibles de l'enseignement, confrères chéris à jamais disparus ; tout se presse dans ma mémoire et revit dans mon cœur.

" Vous parlez en termes bienveillants de ma carrière épiscopale. La postérité seule, messieurs, peut juger sainement des hommes et des choses ; mais il est un point qui, je l'espère, ne sera pas mis en doute, c'est que j'ai aimé mon peuple et voulu son bien.

" Jacob, au lendemain de ses épreuves, retrouvant son fils et la prospérité, répondit à ceux qui l'interrogeaient : *Dies peregrinationis meæ parvi et mali.* Hélas ! tout homme peut en dire autant.

" La vie la plus longue est encore bien courte, et l'existence la plus prospère ne peut guère échapper à l'adversité. Dieu cependant m'a ménagé une faveur qui vaut bien à elle seule tous les bienfaits dont Jacob fut comblé : je n'avais que faire d'un pays de Gessen, mais j'avais perdu plus qu'un fils ; et voilà que sa bonté prévoyante a su me le rendre pour venir en aide à ma

faiblesse. L'amour, la confiance entière que vous lui témoignez me sont un sûr garant que Dieu a dirigé mon choix.

Comment reconnaître dignement, messieurs, votre filial désintéressement ? L'homme, eût-il des trésors, y serait impuissant ; le cœur de l'évêque ne peut que bénir !

" Que notre divin Sauveur, de son trône de gloire, vous comble de ses grâces : *Det tibi Deus de rore cœli !* dirons-nous, empruntant une fois de plus les paroles de l'Ecriture. Qu'il bénisse vos efforts pour le bien ; qu'il fasse abondante cette rosée du ciel qui seule peut rendre féconde votre mission d'apôtres ! Il me sera bien permis d'ajouter avec le texte sacré : *Et de pinguedine terræ abundantiam*, assuré que je suis — j'en ai vos œuvres pour gage—que vous saurez employer pour Dieu et ses pauvres, le surplus que vous tiendrez de sa bonté.

" Voilà, messieurs, les sentiments de mon cœur à votre égard. Puisse Dieu ratifier la bénédiction que je vous accorde en son nom ! "

Un illustre publiciste a dit quelque part : " Ce qu'il y a de plus triste dans la vieillesse, ce n'est pas de vieillir, c'est de survivre [1]."

Cette pensée si vraie, nous nous la rappelions en écoutant les paroles si touchantes de Son Eminence, en la voyant, arrivée encore pleine de vigueur au sommet de sa carrière, jeter un regard en arrière sur un passé déjà lointain, et récapituler en présence de ses enfants les années de sa jeunesse et de son âge mûr. Oui, que d'évé-

1—De Falloux, *Vie d'Augustin Cochin.*

nements de toutes sortes, que de personnes chères auxquelles le Cardinal a survécu ! Qu'il doit se sentir isolé du passé ! Il reste parmi nous, pour le bonheur et la consolation de tous. Mais ce qui doit faire sa joie et la nôtre, c'est que, même quand il ne sera plus, il survivra dans le successeur qu'il s'est choisi et que la bonté prévoyante de Dieu lui a donné.

Il a dû faire plaisir à Son Eminence de voir arriver sur la scène, pour le discours de circonstance, un de ses contemporains, qui fut même un de ses confrères au Séminaire de Québec. Les hommes de son temps sont déjà si rares ! Tout le monde, d'ailleurs, a écouté avec intérêt le discours de M. l'abbé Charles Trudelle, " discours, comme dit un chroniqueur, rempli d'esprit, de raison, et de bon sens pratique [1]."

" M. l'abbé Trudelle, écrit un autre, a remporté un franc succès avec son discours, plein des réminiscences d'antan, relevé d'une pointe de verve spirituelle et de fine bonhomie, et dit avec cette simplicité sereine qui est l'apanage des vieilles années [2]."

Une circonstance toute particulière ajoutait de l'intérêt à la personne et au discours [3] de M. Trudelle, c'est qu'il est chapelain de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, institution dont Son Eminence a voulu assurer l'avenir, en lui abandonnant généreusement tous les présents qui pourraient lui être faits à l'occasion de son jubilé.

1—*Morning Chronicle* de Québec, 24 août.

2—*Courrier du Canada*, 24 août.

3—Voir ce discours dans l'appendice, No 36.

Le discours terminé, Mgr Pâquet, supérieur du Séminaire, annonce un joyeux événement : le saint-père, accédant à la demande des évêques de la province, vient d'élever Mgr O'Reilly à la dignité de protonotaire apostolique. "Cet honneur, ajoute-t-il, rejaillit sur l'Université Laval, car le vénérable Prélat est depuis longtemps docteur ès lettres et docteur en théologie de notre Université."

Pris par surprise, Mgr O'Reilly se lève, et fait un admirable petit discours, dans lequel il parle avec effusion de cœur de son attachement au Séminaire, à l'Université, aux institutions de Québec et aux Canadiens en général.

Il convenait que la poésie vînt ajouter l'éclat de ses charmes à une soirée déjà si brillante. C'est un prêtre de notre clergé canadien qui nous a fait entendre le noble langage des Muses. "M. l'abbé Gingras, dit un chroniqueur déjà cité, a une fois de plus déployé les magnificences d'une langue poétique étincelante de beautés. Sa pièce est belle, d'une large facture, d'un vol hardi, d'un rythme harmonieux. C'est un poème, en un mot, qui ne perdra rien à la lecture [1]." Ajoutons que M. Gingras a déclamé sa pièce avec de grands efforts d'éloquence [2].

Le poème de M. Gingras fut le couronnement de la soirée.

1—*Courrier du Canada.*

2—Voir dans l'appendice, No 37, le poème de M. l'abbé Apollinaire Gingras.

XVIII

L'illumination

Durant le concert, il y eut en ville une très belle illumination, et une foule innombrable circula dans toutes les principales rues afin de jouir du spectacle.

Des milliers de personnes inondaient la terrasse, admirant les superbes alignements de lanternes chinoises qu'on y avait faits, et savourant avec délices la belle musique de la fanfare de l'*Aréthuse*, qui jouait sous un des kiosques. Quelques morceaux plus particulièrement connus, comme le *Calife de Bagdad*, par exemple, excitèrent dans la foule un véritable enthousiasme.

Un grand nombre de citoyens avaient tenu à honneur de bien illuminer leurs demeures ou leurs magasins, pour la clôture des fêtes jubilaires. A Saint-Roch, surtout, la grande rue Saint-Joseph présentait un coup d'œil vraiment féerique.

Plusieurs édifices publics resplendissaient de lumières ; mais celui qui attirait le plus l'attention, c'était l'hôtel du Parlement, dont la masse imposante se détachait en traits de feu sur le fond obscur de la voûte céleste.

L'Université, le Séminaire, le Palais épiscopal, la Basilique offraient un magnifique spectacle avec leurs milliers de lanternes chinoises disposées avec symétrie, et les jets de feu qui s'échappaient de toutes les fenêtres, les dômes, les clochetons, etc. Toutes les formes et les grandes lignes de ces édifices se dessinaient parfaitement.

Au Palais épiscopal, il y avait au-dessus de l'avenue qui longe la façade comme une voûte de lanternes chinoises croisées en tous sens. Sous ce pavillon d'un nouveau genre, la foule allait et venait, ne pouvant se rassasier d'admirer cette belle décoration, et toutes ces lumières aux couleurs si variées, dont les feux se jouaient à travers le feuillage des arbres.

A la Basilique, on avait eu l'heureuse idée de laisser ouverte la porte principale, et de cette ouverture s'échappaient des flots de lumière qui inondaient l'immense place de l'église. L'intérieur de l'édifice, avec ses riches et brillantes décorations, resplendissait des feux de la lumière électrique. Des centaines de lumières brillaient sur l'autel et se reflétaient sur les pierres précieuses et les colonnettes des reliquaires dont nous avons déjà parlé : on eût dit des gerbes de feu. Une foule considérable pénétrait dans l'église et allait s'agenouiller dans le silence de la prière. Du dehors, le coup d'œil était vraiment ravissant.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

XIX

Echos de la fête

Mgr le coadjuteur avait réglé, dans une circulaire, qu'un *Te Deum* solennel serait chanté dans toutes les églises paroissiales du diocèse le dimanche 21 août, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Son Eminence ; et il est probable que ce joyeux événement donna lieu en plusieurs endroits à des manifestations de respect et de piété filiale. Malheureusement, l'écho de ces fêtes particulières n'est pas encore parvenu jusqu'à nous.

Nous savons cependant qu'à Saint-Charles de Bellechasse, joli village à quelques lieues de Québec, il y eut un charmant concert, le surlendemain des noces d'or. C'était le soir, et la température était exceptionnellement belle. Il y avait plusieurs centaines de personnes : faute de local suffisant, on s'était réuni devant la maison d'un citoyen respecté du village. Ce parterre improvisé était entouré d'un brillant cercle de lumières.

La jeune et habile fanfare de Saint-Charles, installée sous le portique de la maison, exécuta avec beaucoup de perfection un grand nombre de morceaux de musique.

Un ordre admirable ne cessa de régner dans l'assistance, et tout le monde fut enchanté de cette soirée agréable.

A Kamouraska, il y eut concert le lendemain des noces d'or. Cette fois, ce n'était plus une simple soirée de village, c'était presque une fête de ville.

Ce concert avait été organisé, au profit de la Kermesse, par un certain nombre de familles en villégiature, avec le concours des citoyens de l'endroit : d'après la chronique [1], des familles anglaises même prirent part aux préparatifs.

Le programme était varié, composé de morceaux de piano, de chants, d'opérettes et même de tableaux vivants. Tout fut exécuté, paraît-il, à la grande satisfaction de l'auditoire nombreux et choisi qui assistait à ce concert. La séance se donnait dans la grande salle du couvent des Dames de la Congrégation.

1—*Le Matin*, 27 août.

XX

En Acadie

Il convient de mentionner ici le compliment adressé par les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse à Son Eminence et à la société Saint-Jean-Baptiste de Québec à l'occasion de leurs noces d'or.

Se trouvant à la Baie Sainte-Marie, Church-Point, pour la célébration de leur propre fête nationale le 15 et le 16 août, ils se réunirent au Collège Sainte-Anne, et de concert avec les Révérends Pères Eudistes, directeurs de cette institution, ils adoptèrent des résolutions à ce sujet. Ces résolutions furent adressées à Son Eminence et au président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec par le Révérend Père Bourgeois.

Dans ce document [1], ils présentent leurs sincères félicitations et leurs souhaits à leurs frères les Canadiens-Français de la province de Québec, et déposent aux pieds de Son Eminence le cardinal Taschereau l'expression de leur profond respect.

1—Voir ce document dans l'appendice, No 38.

Acadiens et Canadiens formaient autrefois partie de la même famille spirituelle sous la direction de Mgr de Laval. On aime à les voir réunis dans une même allégresse à l'occasion du jubilé sacerdotal de son quinzième successeur. On aime aussi à voir mêlé à ces fêtes le nom des Fils du grand ami de Mgr de Laval, le vénérable Jean Eudes.

XXI

Les communautés religieuses

N'oublions pas dans ce concert de la grande famille canadienne la voix des communautés religieuses.

Nous avons sous les yeux toute une série de compliments, d'adresses, de lettres de félicitations : les Religieuses Ursulines et les Hospitalières [1] de Québec, les plus anciennes communautés du pays ; puis les autres communautés de la ville, les Religieuses de l'Hôpital-Général, les Dames de Jésus-Marie, les Sœurs de la Charité, les Sœurs du Bon Pasteur, les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus : et, dans les autres diocèses, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph et les Sœurs Grises, de Montréal, les Sœurs de la Miséricorde et celles de la Providence, de la même ville ; les Ursulines de Stanstead, celles de Roberval, les Hospitalières de Chicoutimi, les Sœurs de Sainte-Anne de Lachine : toutes viennent tour à tour exprimer à Son Eminence leurs sentiments de respect, de

1—Les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang.

dévouement, de reconnaissance et d'affection ; toutes semblent rivaliser de bon goût et de grâce dans l'expression de leurs félicitations et de leurs souhaits.

XXII

Le 10 septembre au Séminaire de Québec

Il est une communauté qui occupe une place spéciale dans le cœur de Son Eminence, non seulement parce qu'elle est, avec deux autres institutions méritantes, l'espoir du clergé de ce diocèse, mais parce que Son Eminence y a passé la plus grande partie de sa vie : le Séminaire de Québec. Nous avons vu que le supérieur de cette vénérable maison, recteur en même temps de l'Université Laval, avait été le premier à féliciter Son Eminence à l'occasion de ses noces d'or, dans la grande séance de clôture de l'année académique. Grâce à cet heureux incident, cette séance si brillante avait été comme l'aurore des fêtes jubilaires.

Mais les élèves du Grand et du Petit Séminaire se trouvant en vacances, lors de la célébration de ces fêtes, et dans l'impossibilité de se réunir à cause de la retraite pastorale, n'avaient pas eu occasion d'exprimer eux-mêmes à Son Eminence leurs sentiments d'amour et de vénération pour sa personne. Son Eminence leur réservait une grande faveur : celle d'aller célébrer la messe dans la

chapelle du Séminaire le propre jour anniversaire de son ordination sacerdotale, le 10 septembre. Ils assistèrent à cette messe ; puis, Son Eminence s'étant rendue dans une des salles de la communauté, ils furent admis à lui présenter leurs hommages.

Cette fête tout intime fut, pour ainsi dire, le complément des grandes fêtes jubilaires. Elle occupera une place importante dans les annales du Séminaire de Québec. Laissons parler un chroniqueur qui en fait le récit et nous donne en même temps l'adresse des élèves et la réponse de Son Eminence :

" A sept heures et demie, dit-il, il y a eu messe solennelle dite par Son Eminence revêtue des ornements pontificaux et assistée de M. l'abbé Cléophas Gagnon, procureur du séminaire, et de M. l'abbé Ernest Nadeau, directeur du grand séminaire.

" Mgr Marois et tous les prêtres et ecclésiastiques de l'institution y assistaient dans le chœur.

" Il y a eu de très belle musique à cette occasion.

" A l'entrée et à la sortie, la fanfare du séminaire, dirigée par M. Joseph Vézina, a exécuté des morceaux de choix.

" Le chant était sous la direction de M. l'abbé Edmond Paradis.

" La messe dite, on a chanté le *Te Deum*, et quelques instants après Son Eminence s'est rendue à la salle de récréation, où tous les prêtres, ecclésiastiques et élèves de la communauté étaient réunis pour la recevoir.

" Le doyen des élèves, M. E. Parrot, s'est avancé vers Son Eminence, et a lu l'adresse suivante :

Eminence,

" Il y a quelques semaines, tout Québec était rempli de l'éclat des joyeuses fêtes préparées pour votre cinquantenaire sacerdotal. De tous les coins du pays, archevêques, évêques, prélats, prêtres et religieux, étaient accourus pour déposer à vos pieds, avec leurs hommages, le témoignage de leur vive admiration et l'expression de leurs vœux et de leurs souhaits.

" Et nous, nous n'en étions pas, nous, pauvres petites fleurs qui nous pressons aujourd'hui dans les parterres de votre "cher petit jardin"; nous avions dû rester bien loin ; le temps n'était pas encore venu d'accourir auprès de vous : le " petit jardin " n'était pas encore ouvert. Si nous n'avions écouté que notre cœur, nous serions bien vite venus nous mêler à la foule, et nous osons l'espérer, vous nous auriez accueillis avec bonté. Celui qui a dit " Laissez venir à moi les petits enfants ", trouve en vous un imitateur trop fidèle, pour qu'il nous soit permis de douter un seul instant de l'accueil que vous nous auriez fait.

" Cependant, nous ne voulons pas trop nous plaindre. Si nous avons perdu les grandes fêtes, ces belles démonstrations qu'on pourrait dire officielles, nous nous en consolons facilement, en voyant que vous avez bien voulu nous ménager une fête plus intime, une véritable fête de famille, plus chère à nos cœurs que toutes les solennités des grandes foules. D'autant plus que nous avons aujour-

d'hui l'honneur de vous recevoir au jour anniversaire même de votre ordination sacerdotale. A nous donc les véritables " Noces d'Or " de Votre Eminence ! Permettez-nous de voir dans cette délicate attention de votre part une nouvelle preuve des bontés dont vous n'avez jamais cessé de nous combler.

" Eminence, les élèves du Petit Séminaire de Québec n'oublient pas et n'oublieront jamais qu'ils sont, plus que n'importe qui peut-être, l'objet de vos plus tendres sollicitudes. Vous vivez pour ainsi dire au milieu de nous : vous suivez de près tous les progrès que nous nous efforçons de faire dans la science et la piété. Bien plus, s'il nous était permis de soulever un coin du voile à l'ombre duquel vous aimez à dissimuler vos bonnes œuvres, s'il était permis à plusieurs d'entre nous de proclamer publiquement ce qu'ils doivent à la générosité de votre cœur, que de voix se feraient entendre ici pour vous bénir et vous remercier !

" Aussi notre joie en ce moment est-elle bien vive ; et nous demandons au Ciel, avec toute l'ardeur de nos âmes d'enfants, qu'il vous accorde encore de longs jours, afin que vous nous guidiez dans la voie droite du parfait chrétien. Nous connaissons de longue date votre main paternelle ; nous la bénissons et nous l'aimons.

" Eminence, on nous a dit qu'aux grandes fêtes de votre cinquantenaire, une des démonstrations qui vous avaient le plus touché, avait été cette réunion des enfants de Québec à la cathédrale, alors que des milliers de voix fraîches et pures s'étaient concertées pour chanter vos louanges, et

offrir au Ciel pour vous les meilleures prières de leurs cœurs. C'est un peu cela que nous avons voulu faire aujourd'hui. L'unanimité et la sincérité de nos vœux et de nos prières, voilà bien à peu près le seul ornement de notre humble fête à nous. Tout de même, nous espérons que vous voudrez bien les agréer avec bonté. Et comme gage de votre inépuisable bienveillance à notre égard, nous vous demandons en ce moment de nous bénir, de bénir nos travaux, de bénir les efforts que nous ferons toujours pour être des écoliers bons et pieux, soumis en tous points à vos sages et paternels conseils."

" Son Eminence n'a pu cacher son émotion en présence de cette touchante manifestation dans l'institution qui lui a toujours été si chère.

" Elle a répondu par les bonnes paroles que voici :

" Mes chers amis, ou plutôt, mes chers enfants, les sentiments de reconnaissance et d'amour que vous venez de me témoigner, touchent profondément mon cœur.

" Depuis un demi-siècle, j'ai cessé d'être un enfant du Petit et du Grand Séminaire ; mais mon cœur n'a pas cessé d'y être attaché.

" Les devoirs que j'ai eu à remplir comme prêtre, soit dans le Petit Séminaire, soit dans le Grand, pendant trente années, m'ont toujours rendu heureux par la bonne volonté, le respect et l'obéissance des élèves.

" Depuis vingt ans, nos relations sont un peu différentes, mais pas moins sincères, pas moins importantes, pas moins agréables.

" Sans doute, je dois être attaché à tous mes diocésains, mais je ne puis perdre de vue l'importance de votre avenir soit dans le clergé, soit dans les autres positions où il plaira à Dieu de vous appeler. Aussi je ne puis m'exempter de demander chaque jour à Dieu des grâces qui vous feront connaître et suivre fidèlement la vocation à laquelle il vous destine.

" Quelle que soit votre vocation, dans le monde ou hors du monde, priez Dieu avec ferveur, remplissez vos devoirs avec soin, et surtout priez pour connaître cette vocation d'où dépend votre bonheur.

" Par ce moyen, en effet, vous mériterez que Dieu vous comble de ses grâces et vous rende heureux en cette vie et surtout en l'autre.

" Puisque Dieu a daigné me donner le pouvoir de vous bénir en son nom, je vais en profiter pour répandre les grâces divines, non seulement sur vous, mais aussi sur vos parents, vos professeurs et vos bienfaiteurs."

" Cette réponse de Son Eminence fut accueillie par les applaudissements enthousiastes de tous.

" Mais la fête ne pouvait se terminer comme cela. Il fallait la chômer dignement toute la journée.

" Un tout jeune élève de huitième, Thomas Feeney, en quelques paroles très gentiment dites, avec l'aplomb que lui donnait l'assurance que sa cause était gagnée d'avance, demanda à Son Eminence un congé pour la communauté.

" Il faisait un temps superbe, et la demande était trop bien faite pour que Son Eminence n'acquiesçât pas immédiatement.

" Cette fête intime s'est terminée de la façon la plus joyeuse à Maizerets, où les élèves ont passé le reste de la journée [1]."

1—*L'Electeur* du 12 septembre.

XXIII

Lettre de Mgr O'Reilly

Nous croyons ne pouvoir mieux terminer ce compte-rendu des fêtes jubilaires de Son Eminence le cardinal Taschereau qu'en citant une magnifique lettre adressée à Mgr Bégin par Mgr O'Reilly après son retour à New-York. On aimera à savoir l'impression qu'a remportée de ces fêtes cet esprit délicat, ce juge éclairé de tout ce qui regarde le bien et le beau.

" Monseigneur, écrit-il, que mon rêve a été court ! Et que vos bontés, ainsi que l'accueil si affectueux que m'ont donné clergé et peuple du Canada en ont fait un rêve délicieux ! Croyez-bien que je ne m'étais jamais imaginé que je pourrais être appelé à prendre la parole en cette occasion. Mais puisque mes paroles ont élicité [1] une réponse si enthousiaste et si cordiale, j'en suis infiniment heureux.

" Je vois que le cœur Canadien me garde toujours une petite place privilégiée, comme mon cœur garde au Canada

1—Nous laissons cet anglicisme, afin de ne rien ôter de son cachet, disons mieux, de son parfum à cette lettre.

et à ses enfants une place inférieure seulement à celle que tiennent Dieu et son Eglise.

" Je regarde ces deux jours—ou plutôt, cette journée du mardi 23 août—comme un rêve ; parce que la RÉALITÉ que j'avais devant les yeux me paraissait une vision anticipée de la patrie céleste, où l'amour du sol natal et de la religion ne sera qu'un sentiment unique, purifié de toute imperfection terrestre, et glorifié par la SUPRÊME VÉRITÉ.

" Dans une seconde édition de mon " NOVISSIMA, " j'insiste beaucoup sur le groupement par nations et races des bienheureux habitants de la céleste Patrie. Cela ne nuit en rien à l'unité et à l'union qui règnent là-haut entre les âmes : au contraire.

" Quand j'ai quitté le vieux Séminaire en 1875, je ne pouvais m'empêcher de baiser ces murs que je ne devais plus revoir. La vieille maison édifiée par Mgr de Laval a disparu : mais l'odeur de sainteté dont le glorieux vieillard l'avait embaumée s'attache à toutes les pierres de l'édifice nouveau. Elle se répand au delà et communique son parfum surnaturel à l'Université et à toute votre vénérable Cité. Heureuse et mille fois heureuse cette ville de Québec, qui a pu réunir la grande Famille canadienne dans une solennité si belle, si pieuse, si inoubliable !...

" Oh ! que je vous envie l'amour, la vénération, la reconnaissance de ce Clergé qui remplissait la Basilique durant la Messe Jubilaire, et qui acclamait la moindre de vos paroles au banquet ! *Multiplicasti gentem, et multiplicasti lætitiam.* Je comparais, en regardant autour de

moi, 1842 avec 1892. Tous ces Archevêques et Evêques ; ces nombreux prélats ; ce millier de prêtres ; ce peuple fidèle, en qui courait la flamme électrique de la foi vivante et véritable ; ces enfants, dans l'après-midi ; cette basilique, ornée pour les noces d'or de son Pasteur ; et cette musique, la voix de toute la famille canadienne, portant nos âmes sur des vagues d'harmonie, jusqu'au trône et au cœur du Dieu de vos pères !

" Quel héritage est le vôtre ! Et que ce même Dieu vous garde longtemps à ce peuple pour l'éclairer, le guider, le sanctifier, le sauver de tous les périls qui le menacent !

" Priez pour moi jeudi prochain [1]. L'important, c'est de bien finir. *Et finis super me.* Le jour de compte ne saurait être loin. Mais, quoi que Notre Seigneur ordonne, croyez que je suis et serai toujours de Votre Grandeur le serviteur dévoué et reconnaissant [2]."

1—Mgr O'Reilly célébra son jubilé sacerdotal dans la cathédrale de New-York, jeudi, le 8 septembre.

2—Lettre de Mgr O'Reilly à Mgr Bégin, New-York, 2 septembre 1892.

APPENDICE

I

FETE DE LA RELIQUE DE SAINTE ANNE

26 JUILLET 1892

No 1

DISCOURS DE Mgr MARQUIS

Eminence,

Au nom de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, heureusement régnant. et par l'entremise de Votre Eminence, je viens présenter au peuple canadien une grande et précieuse relique de l'un des bras de la bonne sainte Anne, mère de la très sainte vierge Marie, et Patronne du Canada.

Afin de n'être ni trop court ni trop long, j'ai pris la liberté de mettre par écrit les quelques paroles que je désire vous adresser en ce moment ; et avec votre bienveillante permission, j'en ferai faire la lecture par M. le secrétaire de Votre Eminence.

Eminence, Messeigneurs,

Le 14 octobre dernier, soixante-dixième anniversaire de ma naissance et de mon baptême. je laissais Québec, en route pour la Ville Eternelle ! Votre Eminence m'avait confié une supplique adressée au Souverain Pontife, à l'effet d'obtenir de Sa Sainteté une relique insigne de la bonne sainte Anne pour le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

En arrivant à Rome, mon premier soin a été de m'adresser à plusieurs de mes anciens amis occupant au Vatican et ailleurs des positions importantes, et capables à tous égards de me montrer la voie à suivre pour arriver à un résultat satisfaisant. Je leur fis connaître le but de mon voyage, et tous à l'unanimité me répondirent que mon projet était parfaitement irréalisable ; qu'il est de règle à Rome que l'on ne doit pas diviser les reliques insignes des Basiliques patriarcales. Effrayé, mais non découragé, je pris la voie la plus sûre ; je m'adressai directement à la bonne sainte Anne et à sa très sainte Fille la bienheureuse Vierge Marie ; et pendant neuf jours consécutifs je me rendis auprès de la madone de l'église de Saint-Augustin, pour exposer mes inquiétudes et solliciter l'appui indispensable et de la Mère et de la Fille.

Mes prières ne furent pas vaines. Je réunis tout ce que je possédais de bonne volonté et de courage, je me mis résolument à l'œuvre. Je demandai et obtins une audience de Sa Sainteté le premier dimanche de l'Avent, et je présentai au saint-père la supplique de Votre Eminence ; j'offrais en même temps à Sa Sainteté une grande image en couleur et en or, richement encadrée, représentant la statue de Sainte-Anne de Beaupré couronnée par Votre Eminence au nom du Pape, de plus les insignes en or et

en argent que portent les pèlerins, une statuette de sainte Anne en argent, et enfin un magnifique album richement relié et orné des armes de Notre Saint-Père, et contenant plusieurs photographies du sanctuaire de Beaupré. Mon but, en présentant ces divers objets, était de donner au saint-père une idée exacte de l'importance de notre pèlerinage canadien ; et mon but fut atteint ! Sa Sainteté fut enchantée ; son attention se porta surtout sur le paysage environnant le sanctuaire, et sur les deux pyramides qui se trouvent à l'entrée de la basilique et qui sont chargées d'ex-voto. Je donnai en peu de mots l'histoire du sanctuaire, un aperçu des pèlerinages qui s'y font actuellement, des prodiges temporels et spirituels qui s'y opèrent chaque année. Le saint-père était visiblement impressionné ; il me semblait entendre sortir de sa bouche ces douces et consolantes paroles : " Il y a encore de la foi en Israël. " Le moment de me retirer est arrivé. Le saint-père, en me posant ses deux mains sur la tête, me dit ces paroles qui resteront à jamais gravées dans mon cœur : " Bien, mon fils, je vous bénis, je bénis vos parents, vos amis et vos œuvres ; continuez à faire le bien ; je vais lire votre supplique et m'occuper de votre demande."

L'audience était finie ; je me retirai le cœur inondé de joie et d'espérance.

A cette époque, le saint-père avait à s'occuper du Consistoire du 17 décembre, dans lequel le siège de Québec a eu un si belle et si bonne part. Puis venaient les réceptions du nouvel an, les audiences aux évêques d'Italie mandés successivement par Sa Sainteté pour des affaires très urgentes, le remplacement du très regretté cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, et mille autres affaires importantes qui firent retarder jusqu'au samedi de la Passion la réponse à la supplique de Votre Eminence. A cette époque mille fois heureuse

pour nous, Notre Très Saint-Père fit écrire au révérendissime supérieur général des Bénédictins de Saint-Paul-hors-les-murs une lettre très remarquable que voici :

" Rome, Vatican, 30 mars 1892.

" *Révérend et illustrissime Père* FRANÇOIS-LÉOPOLD ZELLI JACOBUZZI, *abbé de Saint-Paul-hors-les-murs, Rome.*

" Mon Révérend Père,

Le porteur de la présente est un digne prélat d'Amérique, l'illustrissime et révérendissime Mgr Marquis, protonotaire apostolique. Je suis expressément chargé par le saint-père de le présenter et de le recommander à Votre Paternité, qui trouvera du reste, dans le mémoire ci-joint, d'autres détails au sujet de cette démarche.

" Je dois en même temps vous dire que, vu la demande de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec et les motifs exposés dans le mémoire, Sa Sainteté désirerait que l'on fît droit, dans la mesure du possible, aux instances de l'illustre requérant. A cet effet, le saint-père accorde volontiers à Votre Paternité toutes les facultés voulues.

" Je profite de cette occasion pour vous renouveler mes sentiments de profond respect et me recommander à vos charitables prières.

" J'ai le plaisir de me souscrire,

" De Votre Paternité,

" Le très dévoué et très humble serviteur,

" (Signé) RINALDO ANGELI.

" Chap. secret de Sa Sainteté."

En même temps on me fit écrire un mémoire sur le sanctuaire de Beaupré, et je fus chargé de porter ces deux documents à Saint-Paul ; ce que je fis avec le plus grand plaisir. La demande du saint-père et la nôtre ainsi que

le mémoire susdit furent soumis au chapitre général des révérends Pères Bénédictins, et comme bien l'on pense, la réponse fut affirmative. Voici le texte de la réponse :

" *A Son Excellence* Mgr RINALDO ANGELI, *chap. secret de Sa Sainteté, Vatican.*

" Monseigneur,

" J'ai été cloué au lit par une attaque de goutte pendant quatre jours ; cependant, il y a deux jours—c'est-à-dire lundi 4 avril—j'ai été capable de recevoir Mgr Marquis, que j'ai gratifié d'un fragment considérable de la relique insigne du bras de sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge Marie.

" Comme nous venions de recevoir en héritage du cardinal Bartolini d'heureuse mémoire, quelques autres reliques, nous avons pu ajouter au premier don une assez grande parcelle du manteau de saint Joseph que l'on n'aurait pu trouver nulle part ailleurs à Rome.

" J'espère que Sa Sainteté sera satisfaite de la manière dont nous avons répondu à ses désirs, qui pour nous sont des ordres.

" En retour, je supplie le saint-père de vouloir bien accorder et à moi et à toute la communauté la bénédiction apostolique.

" Et croyez-moi avec reconnaissance et respect,

" De Votre Excellence,

" le très humble et très obéissant serviteur,

" (Signé) † FRANÇOIS-LÉOPOLD ZELLI,

" abbé ordinaire de Saint-Paul."

Le révérendissime Supérieur Général me pria de me rendre au monastère au jour fixé pour assister au partage

de la sainte relique qui est à Saint-Paul. Cette très précieuse relique consiste en une partie d'un avant-bras, de huit pouces de longueur, contenant les deux os, la chair et la peau. Je pus obtenir un fragment de quatre pouces de longueur. Je fis aussitôt faire le reliquaire qui est sous vos yeux ; on s'empressa d'y placer cette relique et d'y apposer le sceau du révérendissime Supérieur Général ; puis on fit de suite préparer, signer et sceller l'authentique document que voici :

(*Traduction*)

" François-Léopold Zelli Jacobuzzi, de l'Ordre de saint Benoit, congrégation du Mont-Cassin, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique abbé *nullius* de la basilique patriarcale de Saint-Paul de la voie Ostienne, Ordinaire et Recteur de Saint-Paul de Rome, relevant directement du Saint-Siège.

" A tous ceux qui les présentes verront faisons savoir et attestons que : nous rendant au désir (qui est un ordre) de Notre Très Saint-Père en Jésus-Christ et Seigneur, le Très Auguste Léon XIII, Pape, et usant de la faculté qu'il nous a donnée, nous avons ordonné à notre Prieur de détacher du bras de sainte Anne, mère de la Mère de Dieu, un fragment de grandeur considérable ; ce fragment, enfermé dans un vase de métal recouvert de cristal, attaché avec un cordon de couleur rouge, et scellé à l'intérieur du sceau dont nous nous servons en pareil cas, nous le destinons, offrons et donnons à la basilique mineure de Sainte-Anne de Beaupré dans l'archidiocèse de Québec. Notre intention est qu'il soit conservé avec un pieux respect et exposé à la vénération publique afin d'accroître la dévotion envers cette bonne mère de la Très Sainte Mère de Dieu.

" En foi de quoi nous avons fait expédier ces présentes

lettres, après les avoir scellées de notre sceau, et les avoir signées de notre propre main.

" Donné au Patriarcat, près de la Basilique Patriarcale d'Ostie, le 9 avril, mil huit cent quatre-vingt-douze, du Pontificat de Notre Très Saint-Père Léon XIII l'an quinzième, indication Romaine cinquième.

" (Signé) † FRANÇOIS-LÉOPOLD,
" abbé ordinaire.

(L. × S.)
" Par mandement du Très Révérend Père Abbé.

" (Soussigné) D. BONIFACE OSLAENDER,
" Prieur."

On ajouta à ce document un extrait du livre des révélations de sainte Brigitte au sujet des reliques de sainte Anne, mère de la bienheureuse Vierge Marie. Pendant que la sainte cherchait dans son esprit le meilleur moyen de les faire connaître et honorer, sainte Anne lui apparut et lui dit :

" Je suis Anne protectrice de toutes celles qui ont vécu dans l'état du mariage avant la loi évangélique, et je suis en même temps la mère de celles qui vivent dans le même état depuis la loi nouvelle, parce que Dieu a bien voulu naître de celle que j'ai engendrée. En conséquence vous honorerez Dieu de cette manière : Louange et bénédiction à vous, ô Jésus fils de Dieu et de la Vierge, qui vous êtes choisi pour mère la fille d'Anne et de Joachim. Par l'intercession de sainte Anne jetez des yeux de miséricorde sur tous ceux qui vivent dans l'état du mariage afin qu'ils acquièrent des mérites pour le ciel. Dirigez aussi tous ceux qui se destinent à embrasser cet état afin qu'ils y puissent honorer Dieu.

" Ces reliques que vous possédez seront une source de consolation pour tous ceux qui les vénèreront, jusqu'à ce

qu'il plaise à Dieu de les honorer d'une manière plus éclatante au grand jour de la Résurrection."

Cette affaire terminée, je me suis mis en route pour le Canada. J'arrivai à New-York le dimanche premier mai.

Ce jour même on fit vénérer la précieuse relique dans l'église canadienne de Saint-Jean-Baptiste, et sous les yeux de l'assistance un miracle s'opéra. Il s'en suivit une telle excitation que je fus obligé de passer trois semaines dans cette ville, au lieu de vingt-quatre heures comme je me l'étais proposé. Et durant ce temps, pas moins de 250,000 personnes sont venues vénérer la relique de notre sainte thaumaturge.

Le saint-père ayant été informé de ces faits, fit écrire, par l'éminentissime cardinal Secrétaire d'Etat, la lettre que voici :

" Rome, 2 juillet 1892.

" *Illustrissime et Révérendissime Seigneur*,

" Dans le journal qui m'a été adressé le 10 de mai par Votre Seigneurie Illustrissime j'ai lu avec un vif intérêt la relation du mouvement religieux qui s'est produit chez vous par la précieuse relique du bras de sainte Anne. J'en remercie et j'en bénis le Seigneur qui se sert d'un tel moyen pour raffermir la piété des croyants, et qui, par les prodiges qu'opère la sainte relique, attire vers le giron de la vraie Eglise ceux qui n'ont point le bonheur de lui appartenir.

" Vous qui êtes témoin de ce mouvement religieux, vous devez éprouver une bien douce satisfaction, et je fais des vœux pour qu'elle aille toujours croissant, pendant que je me souscris avec des sentiments de profonde estime,

" De votre Seigneurie Illustrissime,
" le très affectionné serviteur,
" (Signé) M. Card. Rampolla."

Je termine ici mon rapport ; et en retour du travail et des dépenses que je me suis imposés pour procurer au peuple canadien un si précieux trésor, je demande aux pèlerins de ce sanctuaire vénéré une courte prière pour m'obtenir de la bonne sainte Anne sa puissante protection dans un dernier et long voyage que je devrai faire bientôt, et cette fois vers la ville vraiment éternelle.

Avec un profond respect, de Votre Eminence et de vos Grandeurs, le très obéissant serviteur,

J. C. Marquis,
Prot. Apost.

Ste-Anne de Beaupré, le 26 juillet 1892.

No 2

RÉPONSE DE SON ÉMINENCE

La dévotion à sainte Anne est vraiment la dévotion nationale des Canadiens.

Le premier évêque de Québec, le vénérable François de Laval, avait une grande piété pour cette bonne mère, et il fit plusieurs fois le pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré. Il attribuait à la dévotion de sainte Anne les meilleurs succès de son épiscopat. " Nous le confessons, dit-il quelque part, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays : dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples."

Nous aussi, son successeur sur le siège de Québec, après plus de deux siècles, nous pouvons proclamer que cette

dévotion à la bonne sainte Anne n'a fait qu'augmenter. Les milliers de pèlerins qui accourent chaque année de tous les endroits du pays, et même de l'étranger, au sanctuaire de Beaupré, sont là pour attester que la dévotion à la grande thaumaturge va croissant de jour en jour, et que le bras de Dieu n'est pas raccourci.

Comme le vénérable François de Montmorency-Laval, nous devons attribuer à la protection de la bonne sainte Anne d'avoir pu faire quelque chose pour la gloire de Dieu dans notre cher diocèse, et nous nous croyons tenu de dire ici très haut que les plus douces joies de notre épiscopat, c'est dans son sanctuaire de Beaupré que nous les avons ressenties.

Nous remercions Dieu de tout cœur d'avoir bien voulu accorder à notre épiscopat la consolation de voir le pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré prendre de si grands développements et produire des fruits de salut aussi abondants.

Comme pour mettre le comble à ses bienfaits, le bon Dieu a permis que nous puissions léguer à cette pieuse basilique un trésor inappréciable. C'est une relique insigne, qui consiste en une partie d'un bras de sainte Anne conservé à l'église de Saint-Paul-hors-les-murs à Rome. Nous devons ce grand privilège à l'immortel Léon XIII. Sa Sainteté, avec une générosité qui ne se lasse jamais, a bien voulu avoir égard à la supplique que lui a présentée en notre nom un digne prélat, qui a droit aussi à notre reconnaissance.

Que cette précieuse relique, que nous confions à la garde des infatigables Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, soit pour les fidèles du pays un nouvel attrait vers ce sanctuaire béni, et nous assure de la part de la bonne sainte Anne une protection toujours plus grande et plus efficace !

Que cet os du bras de sainte Anne qui a dû porter l'enfant Jésus lui-même, nous porte jusqu'aux parvis célestes, où il n'y a plus ni pleurs, ni cris, ni afflictions !

No 3

REMERCIEMENT DU R. P. TIELEN

Eminence,

Il y a treize ans que nous sommes venus au Canada. A notre arrivée, Votre Eminence nous a reçus, non comme des étrangers, mais comme des fils de la grande famille confiée à ses soins paternels. Votre Eminence nous donna alors la charge du sanctuaire de la bonne sainte Anne ; nous sommes entièrement dévoués à son service, sous votre direction paternelle. Aujourd'hui Votre Eminence met le comble à notre bonheur, en nous confiant le précieux dépôt de cette relique insigne. C'est pour nous un nouveau gage de votre bienveillance paternelle, mais ce sera aussi un nouveau stimulant qui nous aidera à étendre toujours davantage le culte de la bonne sainte Anne et à conduire à Jésus toutes les âmes qu'elle va attirer vers ce vénéré sanctuaire.

Merci, Eminence, merci au nom de mes chers confrères.

II

NOCES D'OR DE LA SOCIETE S-JEAN-BAPTISTE

22 AOUT 1892

No 4

PROGRAMME MUSICAL DE LA MESSE A L'EGLISE S.-JEAN

L'Union Musicale, aidée du Septuor Haydn et de nos meilleurs instrumentistes ainsi que des principaux membres des sociétés-sœurs de Québec, exécutera à l'église Saint-Jean-Baptiste, lundi, le 22 août, à 10 heures a. m., la messe en *ré* d'Ambroise Thomas.

1. Sur invitation spéciale de l'organiste Hébert, MM. Gustave Gagnon et Nazaire LeVasseur improviseront sur l'orgue, à l'entrée. Motifs : airs nationaux canadiens.
2. Kyrie et Gloria (chœur et orchestre)..... THOMAS
   Solo : Mlle E. Robitaille
3. Graduel—Hymne religieux..... * * *
   Chanté par M. P. Laurent
4. Credo (chœur et orchestre)..... THOMAS
   Solo : par M. A. Roy
5. Offertoire—O Salutaris : solo, chœur et orchestre). LE PRÉVOST
   Solo : Mlle Robitaille
6. Sanctus—Solo, Quatuor, chœur et orchestre..... THOMAS
   Solo : M. Jos. Fecteau
   Quatuor : Mlle Robitaille, Mme Pageau, MM. Roy et Fecteau
7. Agnus Dei—(Pastorale) solo et chœur..... THOMAS
   Solo : Mlle E. Robitaille
8. Sortie—Marche Pontificale..... G. GAGNON
   Orchestre et orgue

Pour cette marche l'orgue sera tenu par l'auteur lui-même, M. G. Gagnon, organiste de la basilique.

Directeur musical, M. Ephrem Dugal, président de l'Union Musicale. L'orgue sera tenu par M. G. Hébert, organiste de Saint-Jean-Baptiste.

(*Extrait des journaux*)

No 5

SERMON DU R. P. HAGE

DU COUVENT DES DOMINICAINS DE SAINT-HYACINTHE

Beatus populus, cujus Dominus Deus ejus.
Bienheureux le peuple, dont le Seigneur est le Dieu.
(Ps. CXLIII, 15.)

Eminence, Messeigneurs, Mes Frères,

Cinquante ans !

A cet âge, l'homme s'arrête.... Il remonte par le souvenir le fleuve de son existence parfois vivement agitée, jamais complètement tranquille. Tantôt on le voit sourire : c'est la source du fleuve qui lui apparaît pure et limpide, ce sont les triomphes qu'il a remportés sur l'inclémence des flots, c'est la sécurité dont il se croit pour toujours assuré. Tantôt on le voit s'assombrir : le nuage, la tempête, le combat et peut-être le naufrage, tout cela se représente à son esprit effrayé. Alors, laissant passer avec indifférence le torrent qui entraîne toutes les vies humaines, il s'abîme dans la solution de ce double problème : Qu'ai-je fait ? Que suis-je ?

Cette question, mes Frères, ne s'adresse pas seulement à l'homme privé. Elle s'adresse aussi à ces réunions d'hommes qui, sous le nom de société ou d'institution, se

groupent pour la défense du droit et la revendication de leurs saintes libertés. Que produisent-elles pour la religion, qui les bénit à leur berceau, et leur communique cette vitalité dont elle est le principe toujours fécond ? Que produisent-elles pour le pays qui les accepte dans son sein, et place ses enfants à l'ombre de leur drapeau ?

Qu'êtes-vous donc et qu'avez-vous fait, société de Saint-Jean-Baptiste de Québec, vous qui, malgré les préjugés des uns et les craintes des autres, êtes née, avez grandi et prospéré, vous qui, d'année en année, avez vu votre influence se répandre, vous qui recevez aujourd'hui cette consécration que donne à toute œuvre humaine un demi-siècle d'existence ?

Ce que vous avez fait ? Demandez-le à ces patriotes de 1842, qui ont obligé Dieu et le pays, en instituant cette Société sur la double base des principes chrétiens et de l'amour national. Demandez-le aux héros de Sainte-Foye, réveillés dans leurs tombes par les nombreuses phalanges canadiennes de 1855. Demandez-le à ces fêtes grandioses de 1880, qui réunirent dans la cité-mère tous les enfants dispersés, et vous rappelèrent, Mgr de Sherbrooke, les paroles lyriques d'Isaïe chantant le retour de la nation dans la bien-aimée Jérusalem. Demandez-le neuf ans après, aux rives Saint-Charles, étonnées de voir accourir vers elles une multitude immense, qui élève à l'immortel marin, Jacques Cartier, un monument digne de sa gloire, digne aussi de votre reconnaissance. Demandez-le enfin à vous-mêmes, mes Frères. Pourquoi cette assemblée sous les voûtes d'un temple, qui, pour vous recevoir, a voulu déployer ses magnificences, et mêler à votre joie la splendeur de son inauguration ? Anges de l'Eglise de Dieu, successeurs des apôtres, pasteurs du troupeau divin, Messeigneurs,—

et vous, représentants de l'autorité et de la justice, vous défenseurs du droit et de la vérité, vous peuple tout entier, vous Canadiens-Français, pourquoi êtes-vous ici ? sinon pour redire d'une commune voix et d'une seule âme l'honneur de la société de Saint-Jean-Baptiste. Oui, réjouissez-vous, membres de cette Société, car ce triomphe vous est bien dû. Allez, rouvrez les pages de votre histoire, et à toutes les dates glorieuses que vous y trouverez, ajoutez celle du 22 août 1892.

Et maintenant, mes Frères, laissez-moi jeter les regards plus haut et plus loin, et embrasser d'un rapide coup d'œil l'histoire religieuse du Canada depuis un demi-siècle. Ce sujet, je l'espère, nous édifiera, nous consolera, nous fortifiera. Enfants de l'Eglise, nous devons célébrer ses triomphes, comme nous devons pleurer ses tristesses : ses joies sont nos joies ; ses douleurs, nos douleurs.

Chantant ses gloires, nous nous réjouirons du passé.

Analysant ses craintes, nous nous préparerons pour l'avenir.

I

Nous sommes en 1842.

La paix règne sur tout le pays, et succède aux troubles et aux désastres qu'ont suscités de malheureuses rivalités de races. Vainqueurs et vaincus entrent dans une voie de conciliation, confondent désormais leurs intérêts et leurs efforts pour faire plus large et plus longue la route du progrès. Ainsi Dieu, qui tient en ses mains les destinées des peuples, préparait pour la gloire et l'extension de son culte au Canada une ère de calme et de tranquillité. Tout est prêt. L'heure a sonné, où l'Eglise du Christ va s'étendre au loin, se développer sur le territoire canadien ;

et unissant dans une même pensée ses gloires et vos travaux, je voudrais vous montrer combien vous l'avez aidée, combien vous l'avez défendue, combien vous l'avez aimée.

Aider l'Eglise, c'est, mes Frères, le devoir primordial de toute nation qui a souci de sa gloire et ne veut pas descendre vers la ruine et la mort. Quand une nation oublie ce devoir, elle va rejoindre bientôt dans le pêle-mêle de leur antique tombe les empires détruits. Pourquoi, à l'heure où je vous parle, des pays autrefois glorieux ressentent-ils ces commotions violentes qui font craindre pour leur avenir, sinon pour leur existence même ? Pourquoi ? parce qu'ils s'imaginent que depuis assez longtemps ils s'inclinent devant l'Eglise, pour que l'Eglise maintenant courbe la tête devant eux. Alors, loin de l'aider dans son œuvre de paix et de régénération universelle, ils essayent par tous les moyens d'affaiblir et d'arrêter son action.

Grâce à Dieu, telle n'a pas été votre conduite. L'œuvre que l'Eglise poursuit depuis sa fondation à travers tous les pays et tous les siècles, cette œuvre, vous l'avez voulue avec elle : ses désirs ont été vos désirs ; ses principes, vos principes : et ensemble, elle mère et souveraine, vous enfants et sujets, vous avez bâti l'édifice sacré de la foi.

Cet édifice a pour base l'instruction chrétienne des enfants. Vos enfants ! à l'exemple de Jésus-Christ, l'Eglise les attire à elle, les bénit, les presse tendrement dans ses bras, les couvre de sa protection, leur fait un rempart de ses anathèmes. Et si, dans ce siècle surtout, elle a élevé la voix, c'est pour nous recommander, à nous prêtres, et à vous pères et maîtres, cette partie bien-aimée de son troupeau, et nous rappeler que le salut se trouve là. Or, je suis heureux de le dire, que n'avez-vous pas fait depuis

un demi-siècle, pour aider l'Eglise dans cette œuvre de l'éducation ?

Voici que de tous côtés je vois s'élever de terre ces maisons d'instruction, ces pensionnats, ces collèges qui recueillent l'enfance et la jeunesse canadienne et leur livrent, avec les principes de la science divine, les secrets de la science humaine.

Voici que vers 1842, je vois descendre sur vos quais les Frères de la Doctrine Chrétienne, et puis, toutes ces congrégations religieuses d'hommes et de femmes, appelées par vous, et recevant de votre part, en échange de leur dévouement, une cordiale hospitalité.

Quelle paroisse, si humble qu'elle soit, ne compte pas une école ? Quel enfant, si pauvre qu'il soit, ne peut apprendre ce que Dieu et les hommes exigeront de lui ?

Quel jeune homme, désireux de goûter les joies laborieuses de l'étude, ne peut aller puiser à des sources salutaires les connaissances qui feront de lui un pionnier de la religion et de la patrie ?

Mes Frères, je vous félicite de n'avoir pas prêté l'oreille à ces blasphémateurs vulgaires, qui, sous le couvert de la science, insultent Dieu et son Eglise.

Je vous félicite de n'avoir pas cru que l'Eglise est une ennemie systématique des lumières et du progrès : et l'on racontera à l'honneur de votre foi qu'au-dessus de vos maisons d'instruction, de vos pensionnats et de vos collèges, vous avez placé, à l'ombre et sous la tutelle de l'Eglise, cette grande Université Laval que vous inauguriez avec une légitime fierté le 21 septembre 1854.

A côté des enfants, l'Eglise place dans ses maternelles affections les pauvres, les malheureux, tous ceux qui souffrent. Elle les reçoit avec commisération, partageant

leurs souffrances et leurs larmes, les admettant dans sa sainte compagnie, vivant de leur vie et transfigurant leurs infirmités par l'auréole divine dont elle les entoure. Ici encore, vous l'avez aidée. Vos âmes, oubliant l'égoïsme du siècle, ont été promptes et généreuses à toutes les œuvres de charité qui ont pour but le soulagement de la misère. Non satisfaits d'une aumône qui entame à peine le superflu, vous avez ouvert largement vos mains libérales, plus largement encore vos cœurs, et l'on a vu chez vous de ces tendresses délicates qui touchent le malheureux plus que tous les dons. Les malades ont leurs hôpitaux, les orphelins, leur refuge, les vieillards, leur asile : et tout, tout, jusqu'au crime repentant, reçoit, avec le secours d'aujourd'hui, l'espérance de demain. Nous les voyons, ces anges terrestres, accourir au chevet de toute souffrance, panser toutes les blessures du corps et de l'âme, et murmurer aux affligés ces paroles de résignation et de paix que seules des lèvres chrétiennes savent prononcer. Devant ces dévouements héroïques, il me semble que vous avez le droit d'usurper la parole divine pour dire à toutes les douleurs : " *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.*"

Aidée par vous, par vous aussi l'Eglise a été défendue. Vous l'avez défendue en consacrant votre science et votre talent à faire prévaloir l'apologie de ses vertus contre les injures qui la déconsidèrent. Vous l'avez défendue en publiant hautement que vous vous faites gloire de lui appartenir et de rester fidèles à ses commandements ; en assistant avec un religieux respect à ses convocations officielles, en montrant une confiance inébranlable dans ses destinées éternelles. Vous l'avez défendue par vos historiens et vos poètes, par vos représentants et vos députés, par vos prêtres et vos évêques ; vous l'avez défendue par vos paroles et vos exemples, par vos

démonstrations religieuses et vos pieux pèlerinages, en un mot, par toutes les manifestations de la piété filiale et le dévouement de cœurs généreux prêts à répandre leur sang.

Oui, votre sang ! J'aperçois les couleurs d'un vêtement à la fois militaire et religieux ; et ce vêtement me dit que vous n'avez pas hésité à voler au secours du Saint-Siège attaqué, et de lui faire un rempart de vos personnes. Là-bas, l'Eglise traversait des jours de deuil ; mais comme elle dût renaître à l'espérance, en voyant accourir de si loin ces détachements de soldats volontaires, qui venaient donner la main à leurs frères de France, et leur montrer qu'ils étaient dignes de marcher à côté d'eux ! Comme ils partaient pleins d'enthousiasme, ces enfants du Canada ! Comme ils combattaient avec courage, heureux de leur sacrifice ! On leur avait dit : Aime Dieu, et va ton chemin ; et ils allaient, confiants dans la puissance du Dieu qu'ils aimaient et dans la grandeur de la cause qu'ils servaient. Vingt-cinq ans auront bientôt passé sur ce fait glorieux de votre histoire : néanmoins, maintenant encore et toujours, quand on voudra parler de courage et d'héroïsme, on nommera les Zouaves Pontificaux.

Mais voici un tout autre champ de bataille.

En 1851, s'ouvre la série de ces réunions imposantes qu'on appelle les conciles. Ils ont pour objet d'affirmer les droits de l'Eglise sans en rien céder à l'esprit du siècle —de soutenir ses privilèges contre les prétentions injustes de ses ennemis—de dénoncer l'erreur et de la détruire— d'opposer à l'envahissement du vice la digue des plus énergiques défenses, et d'oser dire à ceux qui font le mal : *Non licet :* vos doctrines sur la liberté : *Non licet :* vos déclamations haineuses contre nos prétendues intolérances: *Non licet :* vos appels au vice, au luxe, à l'intempérance :

Non licet : vos mensonges, vos ruses et vos parjures : *Non licet.* Et ainsi, dans cette seule province ecclésiastique de Québec, six conciles se succèdent dans un espace de moins de trente ans, allant porter partout le cri d'alarme et rappelant aux enfants de l'Eglise les austères devoirs que leur impose leur mère.

Ce n'est pas tout. Aux prêtres et aux évêques s'unissent un jour ces vaillants chrétiens, toujours prêts à la lutte, et qui, pour lutter avec plus d'ardeur et s'assurer la victoire, aiment à se concerter sur les moyens d'action qu'il convient de choisir. Un jour donc, on vit les portes de l'Université s'ouvrir et donner passage aux plus illustres représentants de votre nation. C'était le 29 juin 1880 : le premier congrès catholique commençait sa première séance, sous l'œil de Dieu et avec la bénédiction de l'Eglise.

Là furent rappelés les grands principes qui promettent à un peuple la force et la stabilité. Là furent traitées les grandes questions qui agitent le monde et sur lesquelles on jeta une lumière plus pure : l'Eglise et l'Etat dans l'enseignement ; l'Eglise et la liberté ; le rôle des classes riches dans la société moderne ; l'action des Ordres religieux. On y démontra que les Religieux sont les auxiliaires les plus fermes, les plus indispensables de toute œuvre civilisatrice bien entendue—que la solution du problème social se trouve dans le dévouement des classes supérieures aux classes laborieuses—que l'idéal d'un vrai système d'éducation nationale, c'est, d'une part, l'Eglise exerçant librement son influence civilisatrice, de l'autre, l'Etat travaillant à multiplier les centres d'activité intellectuelle—qu'enfin l'Eglise seule est source, mère, et maîtresse de la véritable liberté.

Là, une voix dont les échos retentissent jusque par

delà les mers, a solennellement proclamé les liens étroits qui existent entre la religion et la patrie. Elle a crié bien haut, cette voix [1] : " La nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparables. Place à Dieu dans nos institutions et dans nos lois ! Place à Dieu dans nos codes, dans nos mœurs, dans nos sphères politiques : et notre pays sera paisible et grandiose dans l'harmonie. Défendre l'Eglise a toujours été la mission sacrée de la grande nation d'où vous êtes sortis : défendre l'Eglise doit être aussi votre mission." Ces paroles brûlantes de foi chrétienne ouvrirent le Congrès, et l'amour de l'Eglise fut le sujet qui couronna dignement ce Triduum de prières ardentes et de religieux patriotisme.

L'amour de l'Eglise : vous avez enfin noblement rempli ce troisième devoir de piété filiale. " Vous êtes les enfants de l'Eglise : c'est elle qui enfante les nations à la vie chrétienne, et cela en subissant la loi terrible que la justice divine a ajoutée aux lois primordiales de la génération. " Tu enfanteras dans la douleur : " l'histoire témoigne de l'accomplissement de cette cruelle prophétie. A travers les annales des peuples chrétiens, remontez jusqu'à leurs origines, et vous verrez qu'il n'en est aucun qui ne soit le fruit d'un douloureux enfantement. Autour du Calvaire où furent fondées les premières Eglises, des douleurs et du sang ; à Rome, centre vivant de la foi, des douleurs et du sang [2]."

Les faits sont trop connus pour que je les détaille : souvenez-vous seulement que votre pays a entendu, mêlé à la prédication de ses apôtres, le doux gémissement de

1—Discours de M. A. B. Routhier au Congrès Catholique tenu à Québec.

2—R. P. Monsabré.

ses martyrs. Ce gémissement vous rappelle le sanglant mystère de votre berceau, et les souffrances de l'Eglise pour donner à son époux divin des enfants de salut.

Enfants de l'Eglise, vous avez aimé votre mère. Comment ?

L'Eglise n'a qu'un désir et qu'une passion : le désir d'étendre son domaine spirituel : la passion de sauver les âmes. *Da mihi animas*, s'écrie-t-elle, *cætera tolle tibi* [1]. Donnez-moi des âmes, et prenez le reste. Eh bien, mes Frères, vous en avez donné à l'Eglise, et beaucoup. Pourquoi cet appel généreux, cette hospitalière réception faite depuis un demi-siècle aux Religieux de tout Ordre : Oblats et Jésuites, Franciscains et Dominicains, Redemptoristes et Trappistes ? Pourquoi cette floraison de la vie contemplative et de la vie apostolique ? Pourquoi ces missionnaires venus du dehors et réunis à ceux du dedans ? sinon pour que tous nous allions explorer le vaste champ de l'Eglise, y semer le bon grain de la foi, et récolter d'abondantes moissons pour le ciel.

Voyez ces missions laborieuses du Nord-Ouest. Ah ! l'Eglise demande des âmes ! Elle les aura, et si pour les lui donner, il faut des apôtres qui se privent, qui souffrent, qui meurent à la peine, ce sera vous, mes Frères, qui les trouverez, ce sera dans vos rangs qu'on les cherchera. Vous vous ferez vous-mêmes apôtres, les uns en payant de leur personne, les autres en aidant de leurs prières et de leurs aumônes. Et alors on verra cette merveille des premiers temps de l'histoire ecclésiastique : des moines, des religieux, des prêtres partant courageusement à la colonisation d'une immense contrée, pour gagner celle-ci tout entière à Jésus-Christ.

Oui, le domaine de l'Eglise s'est étendu. Voulez-vous

1—Genèse, XIV. 21.

une dernière preuve ? Elle est en même temps la plus palpable. Autrefois, quand l'Eglise avait pénétré dans un pays abandonné jusque-là, elle plaçait à la tête du nouveau troupeau un nouveau pasteur, et la création d'un siège épiscopal devenait ainsi la preuve la plus forte de son extension.

Aujourd'hui, cette preuve n'a rien perdu de sa force.

Or, comptez tous les diocèses érigés depuis un demi-siècle. Je ne puis les nommer tous. Rappelons-nous seulement Ottawa, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Hamilton, London, Rimouski, Sherbrooke, Chicoutimi, Nicolet, Valleyfield. Elles se lèvent, ces Eglises, parées de leur première beauté et encore remplies d'une sève toute jeune, elles se lèvent, grandissent, se développent sous la vigilante direction de leurs pasteurs, et elles témoignent hautement de la vitalité de la foi canadienne.

Vous avez donc aimé l'Eglise, mes Frères, puisque vous lui avez donné des âmes et accru son empire.

Mais aussi, disons-le par reconnaissance, l'Eglise vous a toujours aimés. Elle a eu pour vous une prédilection particulière, et vos évêques peuvent vous dire si à Rome on aime le Canada. Et puisque la fête de ce jour n'est que l'aurore d'une fête plus belle encore, pourquoi ne rappellerais-je pas ici cette marque suprême de maternel amour que l'Eglise vous a donnée, en faisant descendre la pourpre romaine sur l'un de vos enfants ?

Eminence, d'autres voix célèbreront demain les vertus et les mérites d'un demi-siècle de sacerdoce. Laissez-nous vous dire aujourd'hui qu'en vous le Canada catholique peut s'admirer et se réjouir, qu'en vous il trouve la récompense de son zèle pour la gloire de l'Eglise, qu'en vous et avec vous il peut chanter l'hymne de l'action de

grâces : *Magnificat anima mea Dominum, quia fecit mihi magna, qui potens est.* Mon âme bénit le Seigneur, car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses.

Oui, nation canadienne-française, vous avez fait de grandes choses, et vous-même vous êtes grande. Vous êtes grande, parce que vous avez aidé l'Eglise, défendu l'Eglise, aimé l'Eglise. Vous êtes grande, parce que vous avez conservé les traditions de vos pères, et que vous pouvez prononcer sans rougir les noms de vos ancêtres.

Vous êtes grande..., et cependant ...

II

Après la gloire, les craintes.

Mes Frères, que ce mot ne vous étonne pas. La lutte du mal contre le bien n'est pas d'aujourd'hui. Toujours il y a eu à côté et à l'encontre des vaillants défenseurs de la vérité, les tenants opiniâtres de l'erreur ; à côté et à l'encontre des féaux chevaliers de la vertu, les malheureux serfs du vice et du péché. Cette lutte est nécessaire : commencée à l'heure de la première faute, elle ne finira qu'à l'heure du triomphe suprême. En face de cet antagonisme de tous les jours, nous avons le devoir, comme on l'a si bien dit, non pas de vaincre, mais de combattre. Combattre, c'est tout l'homme. L'homme doit combattre pour conserver sa vie matérielle et physique à l'abri de tous les dangers qui la menacent ; il doit combattre pour garder sa vie morale contre les secousses du dedans et les surprises du dehors ; il doit combattre enfin pour assurer sa vie politique et religieuse contre les ennemis qui veulent la détruire. Et ainsi l'homme trouvant partout et toujours des ennemis, doit, malgré les résultats du passé, craindre pour l'avenir.

Or, mes Frères, quels sont les ennemis de votre vie reli-

gieuse, et par conséquent quelles sont les craintes de l'Eglise ?

Nous l'avons vu, mes Frères, et je vous le répète : il est impossible de séparer la nation canadienne-française de la religion catholique : dès lors, le premier ennemi que vous avez à craindre, c'est l'ennemi de votre foi ; c'est l'indifférence, plus que cela, c'est le blasphème et l'impiété.

Cet ennemi, je le sais, vient du dehors : il n'est pas né au milieu de vous, mais il a passé vos frontières, il est entré dans la place, et devient pour l'avenir un sérieux sujet de crainte.

Et comment ne le craindriez-vous pas ? Comment ne le craindrions-nous pas pour vous, cet ennemi, qui, à notre époque, semble posséder une puissance colossale et vouloir étouffer, s'il était possible, vos plus fermes croyances ? Il s'appelle légion, et il parcourt le monde, son programme à la main et le mensonge sur les lèvres.

Son programme ? Je vous le dirai, car après tout, vous le connaissez : Dieu n'est qu'une hypothèse.—Le dogme nouveau, éliminant définitivement toutes les volontés surnaturelles connues sous le nom de Dieu, d'ange, de Providence, montre que tout obéit à des lois naturelles.—Toute intervention miraculeuse est une radicale impossibilité.—Les vérités religieuses sont affaire de sentiment : utiles à plusieurs, il y a plus de force à s'en passer entièrement.—L'âme n'est que l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière, une machine aussi mathématiquement construite qu'une montre, la résultante de l'organisme qui périt avec lui, comme l'harmonie d'une lyre périt avec la lyre.—La liberté se réduit à l'activité cérébrale ; le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre.—Jésus Christ était tout simplement un

moraliste exalté, qui aimait les honneurs parce que les honneurs servaient à son but ; qui jouait le rôle de thaumaturge, bien qu'il sentît la vanité de l'opinion à cet égard : qui a, en un mot, constitué sa royauté sur une grande équivoque : son évangile a fait son temps ; son Eglise tombe en ruine : le christianisme est condamné en principe comme contraire aux résultats de la science acquise depuis un siècle.

Voilà l'ennemi et son programme.

Ce programme, mes Frères, je me hâte de le dire, est loin d'être le vôtre, et j'aime à constater qu'il a été vaillamment combattu. Mais, n'y eût-il qu'un seul homme pour le publier, n'y eût-il qu'un seul livre pour le défendre, ce serait assez pour justifier mes appréhensions et les appréhensions de l'Eglise. Or, il en est venu jusqu'ici de ces hommes qui ont parlé le langage du siècle, vous ont appris les doctrines du siècle, vous ont fait goûter aux fausses joies du siècle. Il en est venu jusqu'ici de ces livres, jusqu'au seuil de vos portes et jusque dans vos mains, grâce à ces rapides communications qui relient un continent à un autre. Plus de distance, s'écrie-t-on de toutes parts. Hélas ! non, plus de distance pour le mal : et l'on voit s'abattre sur un pays, comme autant d'oiseaux de proie, ces auteurs de livres, de revues, qui ne parlent de religion que pour s'en railler, et de l'Eglise que pour la décrier. Que dis-je ? Non seulement ces auteurs viennent à vous, mais il en est parmi vous qui vont jusqu'à eux. Ils partent, ceux-là, avec l'intention louable, je le veux bien, d'entrer plus avant dans les secrets de la science. Hélas ! qu'apprennent-ils, et que sont-ils au retour ? La foi de leur mère survit à peine au naufrage de leur vertu, et leurs lèvres autrefois habituées à la prière ne savent plus murmurer le nom de Dieu.

Et ils sont l'avenir !

Que réserve cet avenir à la société catholique de votre nation ? Je ne sais. Voici que déjà le respect des choses saintes est moins vif dans vos cœurs. L'autorité du prêtre qui parle au nom du Christ est quelquefois méconnue, les privilèges de l'Eglise souvent discutés, l'obéissance plus difficile, la soumission plus rare. On dirait que la voix des pasteurs n'est plus assez forte pour se faire entendre, ou plutôt que le tumulte des passions est assez violent pour l'étouffer. Et alors, par une conséquence fatale, les devoirs de la vie chrétienne sont oubliés : les lois de la religion, de la famille, de la société sont ébranlées, la prière n'est plus en honneur, et l'édifice religieux, bâti par Jésus-Christ lui-même dans vos âmes, éprouve de ces secousses qui font craindre un écroulement prochain. N'est-il pas vrai que plusieurs désertent le sanctuaire, dont l'ombre protectrice a abrité leur enfance ? N'est-il pas vrai que d'autres ont oublié le chemin qui conduit au banquet eucharistique, et ne veulent plus participer à nos agapes chrétiennes ? N'est-il pas vrai que beaucoup remplissent leurs devoirs, poussés par je ne sais quelle force routinière, qui leur enlève toute initiative et presque tout mérite ?

Voilà, mes Frères, la réalité. Ayons le courage de la regarder en face et de la comparer aux réalités du passé. Où est cette foi saintement naïve de vos pères, qui voyaient Dieu en tout et partout, dans la conduite des hommes, comme dans le gouvernement des peuples, plaçant en lui toute leur confiance et ne cherchant qu'à lui plaire ? Où est cette volonté ferme, ce soin, j'allais dire, ce scrupule, d'obéir aux préceptes de l'Eglise et de s'incliner devant ses décisions ? Nos pères croyaient simplement, et ils allaient ainsi pleins d'espoir : le passé

assurait l'avenir. Voulons-nous avoir la même assurance et la même sécurité ? Ne donnons jamais la main à l'ennemi du dehors qui cherche à ravir notre foi, et conservons intactes les croyances religieuses que nous avons reçues.

Soyons fermes aussi contre les ennemis du dedans.

Ici, des craintes plus sérieuses peuvent à juste titre nous alarmer. Elles viennent d'abord de la division et du désaccord, qui, selon la parole divine, sont la cause de la ruine d'un royaume. L'union, mes Frères : quel mot et quelle chose ! Si je pouvais le faire entendre, ce mot ! si je pouvais la faire aimer, cette chose ! C'est l'union qui rassemble toutes les ressources d'un peuple pour les diriger vers un but commun et une commune gloire ; c'est elle qui place dans le trésor de tous, les biens de chacun, et centuple leur valeur ; elle qui répartit avec équité les fonctions et les charges de l'Etat : elle seule enfin qui fait la force, parce que seule elle est la justice, le droit et la vérité. Grâce à elle, le pays marche sans encombre vers ses immortelles destinées : plus petit que ses voisins, il est cependant plus puissant ; moins riche, il est cependant plus heureux. Il sait par expérience combien il est doux pour des frères d'habiter ensemble. *Habitare in unum !* *In unum*, les pensées, les désirs, les intentions ! *In unum*, les affections, les sentiments, les amours ! *In unum*, les paroles et les actes ! *In unum*, la défense et l'attaque, les revers et les triomphes, la vie et la mort !

Mais non : voici que ces joies, on ne veut pas les goûter ; cette force, on l'affaiblit : cette union, on la brise. Alors que voit-on ? *Unus ædificans, et unus destruens.* Il y en a un qui bâtit, et un autre qui détruit. *Unus orans, et unus maledicens.* Il y en a un qui prie, et un autre qui maudit. Et le résultat ? Le travail, la douleur, la tristesse et la honte. *Quid prodest illis, nisi labor* [1] ?

1—Eccli., XXXIV, 28, 29.

Mes Frères, où en sommes-nous ? Ce résultat, l'avons-nous atteint ? Pas encore, j'aime à le croire. Cependant la parole du sage doit nous faire réfléchir. Et s'il faut qu'il y ait encore divergence d'idée et de tactique sur les questions d'importance secondaire, au moins unissons-nous quand il s'agit des intérêts vitaux de la nation et de l'avenir de l'Eglise. *In dubiis libertas :* soit, je le veux bien. Mais aussi, *in certis unitas.* Or, un fait est certain : la désunion est toujours pour un pays la source de ses plus grands malheurs, parce qu'elle est la source de ses plus grandes offenses envers Dieu et envers les hommes. Envers Dieu, elle détruit l'efficacité de la prière du Christ : " Père, faites qu'ils soient un, comme vous et moi nous sommes un." Envers les hommes, elle produit l'antipathie et la haine, l'injustice et la fraude, le mensonge et la calomnie. *In dubiis libertas :* oui : mais aussi, *in omnibus charitas.* La charité, mes Frères, vous en donnez aujourd'hui le plus touchant exemple. Que ne puisse-t-il se perpétuer ! Que ne puissiez-vous, oubliant tout dans un baiser fraternel, vous jurer réciproquement une éternelle et immuable amitié ! C'était le vœu que formulait, dans une circonstance semblable, l'un de vos poètes ; et il fut, ce jour-là, comme toujours, trop noblement inspiré, pour que je ne vous rappelle pas ses paroles [1] :

O de l'union fraternelle
Jour triomphant et radieux,
Ah ! puisse ta flamme immortelle
Remplir notre cœur de ses feux !
Oui, puisse cette union sainte,
Qui fit nos ancêtres si grands,
Garder toujours de toute atteinte
L'avenir de leurs descendants.
Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux ;

1—Octave Crémazie.

Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux ;
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis,
La grande voix de la patrie,
Tout nous redit : Soyez unis !

Enfin, mes Frères, une dernière crainte a toujours assiégé le cœur des vrais catholiques. Elle provient de ce courant irrésistible qui entraîne vers d'autres cieux les plus robustes et les plus vaillants parmi les fils de la nation. Permettez que je vous livre mes impressions personnelles. Quand pour la première fois il me fut donné de contempler ces plaines immenses, ces campagnes fertiles, qui font la richesse du Canada, je me disais : Comme on doit être heureux ici et comme on doit aimer ce sol fortuné ! Et si moi, étranger, j'éprouvais déjà pour votre beau pays un attachement qui n'a fait que grandir, n'avais-je pas le droit de penser que de votre part cet attachement devait être plus profond et plus vivace ? Aussi, vous me pardonnerez cet aveu sans détour, ai-je été douloureusement étonné, quand j'ai dû me rendre à l'évidence des faits. Sans doute, je connaissais par la voix publique ce mouvement des vôtres à l'étranger ; mais que ce mouvement fût aussi accentué, je l'ignorais complètement.

Depuis lors, se présentent à mon esprit une foule de questions, dont la solution m'échappe. Comment le troupeau peut-il se réunir sous la houlette de ses pasteurs, pour recevoir la nourriture que réclament son cœur et son esprit ? Comment les sujets peuvent-ils se grouper autour de leurs chefs pour marcher tous ensemble dans une direction unie, vers un terme commun ? Ceux d'ici protègent-ils, soutiennent-ils, encouragent-ils ceux de là-bas ? Ces frères bien-aimés ne sont-ils pas submergés au milieu de

cet océan d'agitations dont les flots grossissent chaque jour? Et puis, ne souffrent-ils pas ? Leur corps ne souffre-t-il pas ? leur cœur plus que leur corps, et leur âme plus que tout le reste ? Je vous l'ai dit : la solution de ces problèmes m'échappe : je vous la laisse.

Mais je ne puis m'empêcher de gémir et de craindre, chaque fois que sous mes yeux, passe une de ces familles, qui abandonnent les champs paternels et s'en vont demander leur morceau de pain à un travail plus lucratif peut-être, mais à coup sûr moins consolant et plus opiniâtre. Je gémis de leur sort et je crains pour l'avenir. Disperser ses forces, c'est le moyen de les anéantir ; et quand ces forces ont été si libéralement accordées par la main divine, c'est être deux fois coupables que de les disperser.

Que faire ? Aimez votre patrie, aimez ce sol arrosé par le sang et les sueurs de vos pères, aimez cette pauvre maison d'une pauvre campagne, et laissant aux autres un luxe acquis au prix de l'exil, restez fermement attachés à votre pays :

> Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite;
> Et ne quittant jamais pour chercher d'autres cieux
> Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
> Sait vivre et sait mourir où dorment ses ayeux [1] !

Et maintenant, membres de la société Saint-Jean-Baptiste, je reviens à vous ; ou plutôt ma pensée ne vous a pas quittés durant tout ce discours. Si l'Eglise a eu ses joies et ses gloires, je n'oublie pas celles que vous lui avez données. Vous l'avez édifiée et soutenue par votre bon exemple et votre généreuse intrépidité : vous vous êtes montrés en toutes circonstances les auxiliaires de vos pasteurs, et jamais on ne vous a vus reculer, quand il s'est agi de défendre le droit et la vertu.

1—Octave Crémazie.

Quant aux craintes que nous avons signalées, vous les détruirez entièrement ; au moins vous chercherez à les dissiper. L'Eglise et la nation comptent sur vous. Si vous voulez qu'un peu d'espérance illumine vraiment l'avenir, si vous voulez que cette œuvre de cinquante ans vive et grandisse, ayez une vie chrétienne, luttez contre cette soif insatiable de plaisir qui a fait tant de ruines, donnez-vous tout entiers aux saintes causes et aux grands combats. Voilà ce que vous crie le passé dont je vous ai retracé l'histoire. Voilà ce que vous recommande la reconnaissance envers ceux dont nous célébrons l'œuvre, œuvre fondée et fécondée par un dévouement sans limite, puisqu'il est allé jusqu'à l'effusion du sang. Conservez votre devise, conservez vos institutions, votre langue et vos lois. Vos constitutions, elles sont si chrétiennes ! votre langue, elle est si harmonieuse ! vos lois, elles sont si pleines de liberté ! Conservez avec jalousie ce triple dépôt, que vous ont confié vos pères, et vous resterez toujours de véritables Canadiens-Français, c'est-à-dire, de vaillants fils de l'Eglise.

Pour nous, mes Frères, réjouissons-nous à la vue des gloires passées et remercions Dieu des dons qu'il nous a faits. Réjouissons-nous, car le Seigneur est resté notre Dieu, car son nom trois fois saint demeure toujours sacré pour nous. Réjouissons-nous, c'est le jour, c'est l'heure de la joie ! Mais aussi, humilions-nous à la vue de nos faiblesses, et prions :

O Dieu, bénissez ce peuple. Vous avez dit par la bouche de votre prophète : *Beatus populus qui scit jubilationem.* Bienheureux le peuple qui sait vous louer ! Eh bien, ce peuple vous adresse aujourd'hui l'hommage de ses louanges et de sa reconnaissance. En retour des actions de grâces qu'il fait monter au ciel, accordez-lui le bonheur, la vie et la paix ; accordez-lui l'union :

l'union dans la foi, l'union dans l'action, l'union dans l'amour sacré du pays. O Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, bénissez ce peuple ; que votre bénédiction descende sur lui et y demeure à jamais. Amen ! Amen ! Amen !

No 6

DISCOURS DE M. LE SÉNATEUR LANDRY

Prononcé au monument Cartier-Brébeuf.

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Il est, dans la vie des peuples et des sociétés, comme dans celle des individus, des moments d'arrêt et de repos, des heures qu'un sentiment patriotique arrache à la dévorante activité des affaires pour les consacrer à des jouissances d'un ordre plus relevé ; il est des jours qu'éclaire un soleil plus radieux, où les rayons de l'astre sont plus doux, où la brise qui passe est plus parfumée, où la joie qui éclate est plus vive et s'affirme avec une intensité plus grande. Une de ces heures bénies vient de sonner à l'horloge du temps ; et pour la société Saint-Jean-Baptiste, comme pour la race qu'elle personnifie, ce jour, entre tous, brille d'un incomparable éclat.

Dans ce siècle de rare positivisme où l'œil contemple, fatigué, les défaillances coupables, les lâches trahisons, l'âpreté au gain, où l'oreille n'entend plus que le son du vil métal rebondissant sur le comptoir, l'argot de la bourse, les cris de la hausse et de la baisse, dans ce siècle où les froids calculs de l'intérêt et de l'égoïsme glacent les cœurs et compriment leurs plus généreuses expansions, il est bon à l'œil ce spectacle d'une société ralliant sous ses drapeaux l'élite de tout un peuple, les forces vives de

la nation, pour les déployer, sous le ciel aimé de la patrie, dans un patriotique pèlerinage au berceau même de notre nationalité : il est agréable à l'oreille ce concert de voix aimées jaillissant des sources les plus pures de l'âme : elle est suave, douce au cœur, cette expression spontanée, tout affectueuse, qui manifeste sans ambages sa parfaite cordialité et qui s'épanouit sans contrainte dans cette démonstration grandiose faite pour raviver les souvenirs, cimenter l'union et glorifier la patrie.

C'est là, en effet, le résultat de la fête de ce jour et plus particulièrement de cette gracieuse visite que la société Saint-Jean-Baptiste fait à sa jeune sœur le Cercle Catholique de Québec sur ce terrain sacré où toutes les sociétés peuvent se rencontrer, où toutes peuvent déployer leurs étendards, où toutes peuvent fraterniser à l'ombre de la croix plantée par Jacques Cartier, et du monument élevé à sa mémoire et à celle des jésuites martyrs par le Cercle Catholique lui-même. Où trouver théâtre plus propice, décors plus magnifiques, cadre mieux approprié au tableau qu'il nous est donné de contempler et au spectacle qui se déroule sous nos yeux ?

Deux sœurs, enfants de la même gloire, issues du même patriotisme, se donnent aujourd'hui la main et viennent retremper leurs forces au berceau de leur nationalité, aux sources vivifiantes des mêmes souvenirs. La sœur aînée, qui célèbre aujourd'hui le cinquantième anniversaire de sa naissance, est la bienvenue chez sa sœur cadette qui la reçoit à bras ouverts. Sur ce coin de terre historique, la société Saint-Jean-Baptiste est chez elle, au foyer même de la famille canadienne-française.

Les souvenirs et les gloires du passé jaillissent de toutes parts. *Sta, viator, heroem calcas !* Cette terre que nous foulons a été arrosée des sueurs de nos ancêtres, elle a bu

leur sang généreux. Lisez sur ce monument, incrustée dans sa dure substance, cette belle page de notre histoire nationale, qui perpétue la mémoire de nos morts illustres, et qui transmet à la génération actuelle et à ceux qui viendront après nous les souvenirs glorieux du passé :

JACQUES CARTIER

ET SES HARDIS COMPAGNONS, LES MARINS DE LA GRANDE-HERMINE, DE LA PETITE-HERMINE ET DE L'EMERILLON PASSÈRENT ICI L'HIVER DE 1535-36.

Après avoir subi toutes les rigueurs d'un hiver hyperboréen, après avoir enduré toutes les misères, décimé par le scorbut, le vaillant équipage, au printemps de 1536, fit voile pour le vieux monde ; mais avant son départ—je cite l'inscription du monument :

Le 3 mai 1536

JACQUES CARTIER

FIT PLANTER A L'ENDROIT OU IL VENAIT DE PASSER L'HIVER UNE CROIX DE 35 PIEDS DE HAUTEUR PORTANT L'ÉCUSSON FLEURDELISÉ ET L'INSCRIPTION

Franciscus Primus, Dei Gratia Francorum rex, regnat.

Le capitaine malouin mettait ainsi le pays qu'il avait découvert et conquis, sous l'égide de Dieu et la protection du roi de France !

Près de quatre-vingt-dix ans plus tard, à ce même endroit, les héroïques disciples de Loyola préludaient dans la retraite et la prière à leurs travaux apostoliques et puisaient au pied de la croix la force des confesseurs et le courage des martyrs. L'inscription gravée sur le monument Cartier-Brébeuf nous rappelle ce souvenir en nous disant que

Le 23 septembre 1625

LES PÈRES JEAN DE BRÉBEUF, ENNEMOND MASSE ET CHARLES LALEMANT PRIRENT SOLENNELLEMENT POSSESSION DU TERRAIN APPELÉ FORT JACQUES-CARTIER SITUÉ AU CONFLUENT DES RIVIÈRES SAINT-CHARLES ET LAIRET POUR Y ÉRIGER LA PREMIÈRE RÉSIDENCE DES MISSIONNAIRES JÉSUITES A QUÉBEC.

Et si vous aimez à répéter les noms de ces apôtres du nouveau monde, de ces martyrs illustres qui ont porté au milieu des peuplades sauvages et des bourgades ennemies la semence divine de la parole évangélique, et qui ont arrosé cette semence du plus pur de leur sang, offrant à Dieu leurs souffrances, leurs tortures, leur vie, pour la conversion des infidèles et le triomphe de la vraie foi, lisez sur cette pierre ces noms immortels que la reconnaissance d'un peuple y a gravés en caractères ineffaçables :

DE BRÉBEUF, LALEMANT, JOGUES, GARNIER, BUTEUX, MASSE, DANIEL ET DE NOUE.

Sta, viator, heroem calcas.

Membres de la société Saint-Jean-Baptiste, vous qui passez, bannières en tête, étendards déployés, promenant à travers les rues pavoisées de la vieille cité votre patriotisme sincère et vos saintes espérances, arrêtez ici, et saluez le berceau de la patrie. De pieuses mains l'ont sauvé du flot envahissant de l'oublieuse indifférence, comme vous-mêmes vous avez recueilli, dans un moment de patriotique effusion, les ossements épars de nos guerriers tombés sur le champ de notre dernière victoire pour les réunir sous ce monument que d'ici mes yeux contemplent avec admiration, sur les hauteurs de Sainte-Foye, que mon cœur salue avec amour, et qui nous envoie, avec un rayon de sa gloire, le nom de votre société bénie.

Oui, vraiment, vous êtes de nobles sœurs, sociétés Saint-Jean-Baptiste et du Cercle Catholique de Québec ! Toutes deux vous avez bien mérité de la patrie, la sœur cadette en protégeant un berceau, la sœur aînée en relevant une tombe. Voici l'auréole qui entoure le berceau ; là-bas, à portée de fusil, rayonne la gloire qui enveloppe la tombe ! Et entre ces deux monuments dont l'un remémore le commencement et l'autre la fin de la domination française sur ce beau pays de la Nouvelle-France, entre le berceau et la tombe, passent, dans un défilé superbe, deux cent vingt-cinq ans de travaux, de sacrifices et de triomphes. Jacques Cartier ouvre la marche, et Lévis la ferme. Je n'ai pas l'intention de passer en revue l'armée de nos morts illustres ; le temps me manque, et d'ailleurs pour vous ce spectacle n'est pas nouveau. Lorsque la patrie se réveille, lorsque ses enfants se réunissent, aux jours des grandes solennités, dans une de ces superbes démonstrations, comme celle d'aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, le clairon qui nous rassemble fait sortir les morts de leurs tombeaux. Ils répondent à l'appel et viennent prendre place dans nos rangs. Si nous ne les voyons pas, nous sentons leur présence, nous subissons leur bienfaisant empire. Notre cœur bat avec plus d'énergie, le sang circule avec plus de vigueur, l'enthousiasme se manifeste avec plus de force ; une puissance inconnue donne à nos paroles une expression plus sympathique, à nos actes une direction plus patriotique. Comme par enchantement les divisions qui nous séparent s'effacent, s'évanouissent sous un souffle mystérieux et la concorde règne en souveraine.

Comment expliquer ce phénomène ?

Ah ! c'est qu'ils sont au milieu de nous, ces hommes d'un autre temps, ces hardis pionniers, ces infatigables découvreurs, ces missionnaires intrépides, ces soldats valeureux, ces marins indomptés, ces héroïnes admirables, toute

la phalange enfin de nos patriotes disparus. Ils sont au milieu de nous et ils nous inspirent. Eux qui ont promené la croix du Christ et le drapeau de la France sur tous les points du continent américain, du septentrion au midi, de l'orient à l'occident, ils peuvent, d'autorité, nous parler de patriotisme, d'abnégation et de courage. Les glaces de la baie d'Hudson, les rives ensoleillées du Mississipi, les vastes solitudes de l'ouest, les villages peuplés de la Nouvelle-Angleterre, ont vu ces audacieux conquérants passer comme une trombe de fer et de feu. Les enfants de la forêt ont reculé devant leur irrésistible courage et la barbarie est allée mourir impuissante, vaincue, au pied de ce fort défendu par la grâce et la beauté.

Oui, ils sont aujourd'hui au milieu de nous, ceux que nous appelons nos ancêtres. Ils applaudissent à nos succès et encouragent nos efforts.

Car notre tâche n'est pas finie.

En élevant des monuments à nos gloires du passé, les sociétés Saint-Jean-Baptiste et du Cercle Catholique de Québec ont voulu reconnaître les services que nos ancêtres ont rendus à la patrie ; mais ce n'est pas là la plénitude de leur mission, et nos sociétés nationales ont une plus fructueuse carrière à fournir.

Nous vivons au milieu de races étrangères ; il faut conserver la nôtre. Quand on nous céda à l'Angleterre, le peuple qui changea d'allégeance se réserva certains droits : il les faut maintenir. Si j'ouvre le livre dans lequel est écrite la constitution que la société Saint-Jean-Baptiste se donnait, il y a cinquante ans, je trouve que le but de cette société est d'unir les Canadiens d'origine française et de promouvoir leurs intérêts nationaux, scientifiques, industriels et sociaux.

Cette union, la société Saint-Jean-Baptiste l'a opérée ; et

c'est parce qu'elle l'a opérée que nos hommes politiques réussirent, en 1842, à sauver du plus désastreux naufrage notre langue, nos institutions et nos lois.

L'Angleterre, que l'insurrection de 1837 avait mal disposée à notre égard, rêvait notre anéantissement, la complète absorption de notre race par l'élément britannique. C'est dans cette pensée que l'acte d'union nous fut imposé.

Nos pères résistèrent ; nos hommes politiques acceptèrent la lutte sur ce terrain : elle fut vive, mouvementée, mais elle se termina par le triomphe de nos droits et par la reconnaissance définitive d'une langue qu'on avait proscrite.

Une autre constitution nous a été octroyée en 1867, et depuis cette date nous vivons sous le régime de la confédération. Or, qui dit confédération réveille de suite l'idée d'un assemblage d'éléments hétérogènes. C'est leur union qui fait la confédération. C'est leur harmonie qui fera le pays grand et prospère.

Dieu me garde de profiter de cette circonstance pour faire un discours politique ! Dieu me préserve de soulever ce qu'on est convenu d'appeler les préjugés nationaux ! Mais ce que je puis et ce que je dois dire en toute franchise, c'est que le moment est venu où nos sociétés nationales, où nos hommes politiques doivent se recueillir et chercher dans une saine législation et dans des mesures marquées au coin de la prudence et de la justice, le remède que l'heure présente appelle.

La décision que le Conseil Privé de Sa Majesté vient de rendre, au sujet des écoles du Manitoba, peut être parfaitement légale. L'interprétation judiciaire donnée par le plus haut tribunal de l'empire, peut être strictement conforme à la lettre de la loi. Elle n'en consacre pas

moins une grave injustice pour la minorité catholique du Manitoba, et, en cela, elle ne peut pas être en harmonie avec l'esprit de la législation.

Cette injustice doit cesser.

La constitution qui nous régit doit être assez complète par elle-même pour qu'on y puisse trouver le remède aux maux que son interprétation fait naître. La question est brûlante, et son règlement peut paraître difficile, je ne l'ignore pas. D'un autre côté, on ne doit pas désespérer du patriotisme de ceux qui sont appelés à donner, dans un avenir prochain, une solution que réclame le pays.

La Providence nous a prodigué, jusqu'à ce jour, des marques si signalées de sa puissante protection que ce serait l'insulter que de ne pas avoir en elle la plus entière confiance. Elle inspirera les chefs de la nation, elle donnera force et lumière à ceux sur les épaules desquels pèse le lourd fardeau du gouvernement d'un pays comme le nôtre, composé d'éléments divers, de croyances différentes, souvent opposées les unes aux autres, toujours en suspicion. Elle inculquera à tous nos législateurs les notions de son éternelle justice, un sens plus profond des devoirs à remplir. Elle donnera à ceux qui souffrent, la patience, la prudence aux âmes généreuses prêtes à se soulever, la circonspection à ces ouvriers de la pensée qui mettent leur plume féconde au service des nobles causes, à tous le courage de mener à bonne fin la plus sainte des luttes, si jamais elle s'engage. Ce sera, espérons-le, une lutte pacifique, sur le terrain même de la constitution, là où la bonne foi, la foi jurée, l'honneur de la parole donnée et du pacte conclu peuvent seuls la placer.

Nous pourrons avoir des revers, le jugement du Conseil privé en est déjà un pour nous, mais nous aurons des succès, et des succès signalés, si nous savons rester unis,

si nous marchons avec prudence, déterminés à ne pas reculer lorsque nous aurons fait un pas en avant, mais ne faisant jamais ce pas sans mûre réflexion.

Voulons-nous la victoire ? Organisons alors la lutte. Choisissons d'abord le terrain sur lequel elle doit se faire avec le plus d'avantages pour nous, et que ce terrain soit assez large pour y admettre des alliés, car il nous faut des alliés et nous en aurons. Nous en aurons si nous savons rallier à notre cause tous ceux pour qui la justice n'est pas un vain mot, tous ceux qui ne sont pas prêts à répudier la parole donnée, l'honneur d'un engagement sacré, les droits de la minorité, à quelle que croyance religieuse qu'elle appartienne. Nous réussirons dans nos alliances si nous savons nous donner à nous-mêmes des chefs qui commandent le respect et qui réveillent la confiance. Nous voulons des hommes de bon conseil et d'une indomptable énergie, des hommes qui marchent sans défaillance, qui avancent sans crainte, décidés à surmonter tous les obstacles pour l'honneur du drapeau et le triomphe de la cause.

Il y a, dans l'histoire du peuple de Dieu, une belle page que nous pouvons lire avec fruit.

Israël est opprimé. Cent trente-cinq mille Madianites ont traversé le Jourdain. Ils ont envahi la vallée de Jezraël, pillant la contrée, ruinant les moissons, semant la dévastation. Israël invoque le Seigneur, et l'esprit de Dieu saisit Gédéon. A l'appel du général, trente-deux mille hommes viennent se ranger sous ses drapeaux. " C'est trop, dit le Seigneur à Gédéon, Israël peut croire qu'il a été délivré par ses propres forces."

Gédéon renvoie les pusillanimes. Il ne lui reste que dix mille hommes pour affronter les cent trente-cinq mille Madianites. " C'est encore trop, dit le Seigneur.

Conduisez vos dix mille hommes sur le bord d'un ruisseau, et là je les éprouverai."

Lorsqu'après une journée de marche, l'armée de Gédéon fut sur le bord du ruisseau, le Seigneur dit : " Il en est parmi vos soldats qui se coucheront sur le bord du ruisseau pour se désaltérer à leur aise ; d'autres, au contraire, ne feront que se baisser, en passant, se contentant de porter quelques gouttes d'eau à leur bouche, dans le creux de leur main."

Sur dix mille hommes, trois cents seulement ne s'arrêtèrent point pour boire, mais avalèrent, marchant toujours, quelques gouttes qu'ils purent enlever en passant.

" C'est par ces trois cents hommes, dit le Seigneur, que je vous délivrerai et que je ferai tomber Madian en vos mains."

Les Madianites furent défaits la nuit suivante, et Israël retrouva sa liberté. Trois cents hommes en repoussèrent cent trente-cinq mille !

Cette page de l'histoire sacrée renferme pour nous un enseignement.

Si nous voulons vaincre, mettons de côté les pusillanimes, tous ceux qui craignent pour eux et pour les leurs. Mettons également de côté tous ceux qui s'arrêtent en chemin pour apaiser leur soif, c'est-à-dire, tous ceux qui préfèrent les jouissances du bien-être aux rudes fatigues de la lutte. Mais par-dessus tout et avant tout, que le Seigneur combatte avec nous. N'oublions pas qu'au milieu de la nuit noire les soldats de Gédéon sonnaient de la trompette et criaient : L'épée du Seigneur et de Gédéon !

Vous tous qui venez, en ce jour de publiques réjouissances, déposer une couronne de fleurs au pied du monument qui symbolise pour nous les luttes héroïques du

passé, vous tous qui venez rendre un public hommage à la mémoire de ceux qui nous ont précédés dans le chemin de la vie, enfants de la patrie, vous qui vivez sous le ciel de l'étranger, et vous que des vaisseaux qui ne sont pas étrangers viennent de déposer sur nos rives, enfants comme nous d'une même mère, vaillants marins de la France lointaine, qui venez honorer une gloire qui est aussi la vôtre, nos ancêtres, par ma faible voix, vous remercient. A vos acclamations ils répondent en vous montrant leurs travaux, leurs sacrifices, le chemin parcouru, les succès obtenus. C'est le drapeau des vraies libertés qu'ils nous ont conquis et qu'ils nous ont laissé avec mission de le transmettre à nos descendants. Répondons, messieurs, à cette invitation, et que dans cinquante ans, lorsque nos neveux fêteront l'anniversaire séculaire de la fondation de notre société nationale, nous tressaillions, à notre tour, dans la tombe, aux nouvelles acclamations qui s'élèveront de cette vallée historique pour affirmer derechef l'existence politique des descendants de Cartier et de Champlain, des enfants de Lafontaine, de tous ceux qui se consacrent sans calcul au triomphe de la justice et à l'agrandissement glorieux de la patrie.

No 7

DISCOURS DE M. L'ABBÉ F. H. BÉLANGER

Curé de Saint-Roch

AU BANQUET

Eminence, M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Je remercie la société Saint-Jean-Baptiste de l'honneur et du plaisir qu'elle m'a accordés en me demandant de proposer la *santé* de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

Je suis certain que vous accueillerez avec enthousiasme cette santé, car je sais que, pour la société Saint-Jean-Baptiste, Son Eminence le cardinal Taschereau n'est pas seulement un bienfaiteur ordinaire, c'est un bienfaiteur insigne, qui n'a jamais laissé échapper aucune occasion de lui prouver son estime et sa confiance.

Bien plus, dans les trente premières années de sa vie sacerdotale, alors que Son Eminence, prêtre distingué de ces deux institutions que nous aimons tous,—le Séminaire de Québec et l'Université Laval—gagnait l'*immense salaire* de $20.00 par année, Elle consacrait une large part de ces *émoluments princiers* à aider la société Saint-Jean-Baptiste.

Bien plus encore, chaque fois que la société Saint-Jean-Baptiste a eu besoin de conseils, et cela depuis la date de sa fondation jusqu'aujourd'hui, elle les a demandss à Son Eminence, et toujours Son Eminence s'est empressée de lui venir en aide, de telle sorte que M. le Président pouvait me dire ces jours derniers : "La société Saint-Jean-Baptiste considère Son Eminence le Cardinal, dont la prêtrise coïncide avec la fondation de la dite société, non seulement comme un bienfaiteur insigne, mais comme un de ses plus dévoués fondateurs."

Messieurs, je suis de ceux qui pensent qu'il peut y avoir de vrais patriotes dans toutes les positions de la société ; je suis de ceux qui pensent que chacun, dans la place où la Providence le met, doit travailler au bonheur de sa patrie. Si cela est vrai, classons de suite parmi les plus grands patriotes de notre Canada celui qui nous honore ce soir de sa présence.

Enfant du sol comme nous, sentant couler dans ses veines, comme nous dans les nôtres, le pur sang canadien, il a mis au service de sa patrie un cœur plein de foi et

d'énergie, et par là même il a travaillé efficacement à la prospérité de son pays.

La Providence voulut d'abord qu'il consacrât ses talents et ses forces à la grande cause de l'éducation. Il comprit que c'était le champ que Dieu lui donnait à cultiver, que c'était la patrie qu'il devait servir. Aussi l'enseignement n'eut jamais de difficultés pour lui, tant il savait y mettre de méthode, d'autorité, de clarté et de science.

C'est durant ces années d'enseignement que Dieu l'appelle soudainement à exercer un autre apostolat. Le typhus en 1847 promène ses ravages dans notre pays. Les ouvriers de la vigne du Seigneur n'étant pas assez nombreux, le jeune professeur s'offre volontiers à l'autorité ecclésiastique. Il ne craint pas d'exposer ses jours, à l'endroit du pays le plus périlleux, à la Grosse-Isle, au chevet des malades et des mourants. Il s'y rend, et sur ce théatre de sa charité et de son dévouement, il se prodigue, jusqu'à ce qu'enfin, atteint lui-même par le terrible fléau, dans l'exercice de son ministère héroïque, il se voit conduit aux portes du tombeau.

Je vous le demande, Son Eminence a-t-elle servi sa patrie dans ces jours de détresse et de malheur ?

Le jeune professeur revient à l'enseignement qu'il affectionne tant.

Je voudrais voir réunis ici ce soir tous les députés, tous les ministres, tous les juges, tous les évêques, tous les prêtres formés par ses soins. Tous proclameraient bien haut que c'est de lui qu'ils ont appris à servir leur religion et leur patrie.

Ah ! c'est que Son Eminence aimait l'œuvre de l'éducation ; Elle aimait le Séminaire, cette patrie que Dieu lui avait donnée à servir. Jugez-en par cet extrait d'une

réponse qu'Elle fit, en quittant cette Institution pour monter sur le trône épiscopal de Québec :

" Il m'était si doux et si agréable, dit-il, de voir réunie cette nombreuse famille du Séminaire de Québec, de l'Université Laval, du Collège de Lévis, à la tête de laquelle la Providence m'avait placé comme supérieur et comme recteur ! Je savais que dans tous les cœurs mon affection avait un fidèle écho, et je sentais que nous ne faisions tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme, dans la pensée commune de servir la cause de la religion et de la patrie, les uns en commandant ou en enseignant, les autres en se préparant par l'obéissance et par l'étude, à remplir les desseins de la Providence.

" Hélas ! faut-il donc que des liens si étroits se trouvent brisés tout-à-coup !.... Faut-il quitter cette maison où j'ai trouvé des pères dévoués, des confrères pleins d'affection, des enfants qui m'ont payé au centuple, par leur docilité, le peu de bien que j'ai essayé de leur faire ! J'aurais espéré y vivre, y mourir, y reposer au milieu de ceux qui furent autrefois mes maîtres et mes modèles. Triste condition des enfants d'Adam, dont les projets les plus légitimes aboutissent trop souvent à la déception ! A mon grand malheur, j'ai prêché, exalté, recommandé et enseigné l'obéissance avec trop de zèle, pour avoir le droit de m'y soustraire aujourd'hui. . . ."

Le voilà archevêque. Cette haute dignité lui fait estimer encore davantage la cause de l'éducation. Je serais trop long si j'indiquais du doigt seulement les services rendus à cette grande cause depuis les premiers jours de son épiscopat.

Qu'il me suffise de signaler ses conseils dans le bureau de l'éducation, la part active prise dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick et du Nord-Ouest, la quête

annuelle qu'il a commandée dans tout son diocèse pour soutenir les écoles catholiques d'une province sœur, et enfin cette protestation énergique qu'il a signée avec NN. SS. les évêques, et qu'on nous mettait sous les yeux ces jours derniers, protestation qui rend si bien les sentiments de tous les cœurs canadiens et catholiques à l'égard de nos frères du Manitoba.

Son Eminence le Cardinal a rendu aussi, bien des fois, des services éminents au point de vue politique, c'est-à-dire, qu'il a enseigné en maître à ceux qui s'occupent de politique leurs devoirs en cette matière si importante. Je n'en veux pour preuve que son magnifique mandement promulguant l'encyclique de Léon XIII sur la *Constitution des Etats*, et ses nombreuses circulaires au sujet des Elections, circulaires remplies de conseils prudents et patriotiques.

A l'exemple de Léon XIII, Son Eminence a indiqué aux différentes sociétés de travailleurs le but qu'elles doivent se proposer, et les moyens pour atteindre ce but. Elle a défini les droits des Patrons et les devoirs des Ouvriers ; et fasse le Ciel que Patrons et Ouvriers lui obéissent !

Son Eminence a encore favorisé par tous les moyens en son pouvoir la belle cause de la Colonisation. C'est Son Eminence qui a fondé "La Société de Colonisation," dont les heureux effets se font sentir par tout le diocèse. C'est Elle qui, chaque année encore, appelle toutes ses ouailles à contribuer à cette œuvre. C'est Elle qui a fondé soixante et onze paroisses et missions où les Canadiens viennent se grouper autour du clocher de l'église. C'est Elle qui tant de fois s'est émue à la vue du torrent de l'émigration aux Etats-Unis, et qui tant de fois aussi a indiqué comme remède à ce mal la colonisation du Manitoba, cette province sœur.

Le Cardinal a encore un titre spécial à la reconnaissance de ses concitoyens, à raison des services rendus à sa patrie par l'encouragement qu'il a donné aux chemins de fer.

Voyez le *Chemin de fer du Nord*, aujourd'hui le *Pacifique Canadien*, voyez le *Québec Central*, ces deux chemins de fer qui, aujourd'hui surtout, nous donnent les plus belles espérances. Longtemps ces vastes constructions n'ont été que projets. Toute espèce de préjugés venaient à l'encontre de ces deux grandes entreprises. Son Eminence comprit la situation, Elle éleva la voix, les préjugés tombèrent ; et maintenant nous devons en justice proclamer qu'à Elle revient une part du mérite d'avoir mené cette entreprise à bonne fin.

Enfin, permettez que je remercie, au nom de tous, Son Eminence du dernier bienfait qu'Elle nous a accordé : la nomination de Sa Grandeur Mgr Bégin comme son successeur. Vos applaudissements en disent plus que mes faibles paroles.

Messieurs, je n'ai fait que lever un coin du voile qui cache la vie toute religieuse et toute patriotique de Son Eminence le cardinal Taschereau, et à la vue du spectacle grandiose que vous venez de contempler, vous dites tous comme moi : AD MULTOS ANNOS, longue vie à ce *grand Canadien*

No 8

DISCOURS DE M. WILFRID LAURIER

M. le Président, M. l'Amiral,

Mesdames et Messieurs,

Je ne sais si je fais erreur, mais il me semble que vous avez bu cette santé [1] avec plus d'enthousiasme encore que les précédentes. A voir l'entrain avec lequel vous avez levé vos verres à la proposition de M. Vallée, il m'a paru manifeste que de toutes les poitrines s'élevaient de sincères aspirations pour la santé du parlement canadien. Certes, ce n'est pas sans besoin, et je souhaite que vos vœux soient entendus et surtout qu'ils soient exaucés, car, je vous le dis avec regret, la santé du parlement canadien est déplorable. M. Vallée ne vous en a rien dit, et pour cause : il ne fait pas partie du Parlement. Mais j'en suis, moi, et j'en puis parler avec l'autorité qu'il n'a pas et qu'il n'a aucun droit de m'envier. Du reste, messieurs, vous-mêmes voyant les choses, encore que ce ne soit qu'à distance, vous avez sans doute remarqué, et remarqué avec chagrin, que la complexion du parlement du Canada n'offre pas ces belles couleurs, ces vives couleurs, ces rouges couleurs qui sont l'indice certain de la santé dans l'ordre naturel, et j'ajouterais dans l'ordre politique, si je ne voyais ici mon ami M. Chapais, qui serait bien capable de prendre exception à ce que j'affirme. Quant à moi, cependant, je parle avec conviction, et je suis obligé d'ajouter que le mal est encore plus réel que n'indiquent les apparences. Malheureusement aussi le mal ne date pas d'hier : il remonte déjà à plusieurs années. Les patriotes, au moins les patriotes de mon école,

1—La santé du Parlement du Canada, qui avait été proposée par M. Roch-Pamphile Vallée.

ont longtemps espéré qu'en étant périodiquement retrempé dans le peuple, la santé du parlement serait améliorée et qu'un beau sang rouge finirait par couler dans ses veines. Erreur ! Illusion ! Comme vous le savez—et je le sais encore mieux—cet espoir devait toujours être déçu.

Hercule, dans sa lutte avec Antée, quand il touchait la terre, retrouvait ses forces. Quel que puisse être le parlement canadien, sous ce rapport il ne ressemble nullement à Hercule : chaque fois qu'il vient en contact avec le peuple, au lieu d'y gagner une complexion plus vigoureuse, il en revient avec un teint bleuâtre, de plus en plus bleuâtre, qui n'annonce rien de bon. Enfin, si je ne craignais de comparer le profane au sacré, je vous dirais que le parlement canadien me rappelle toujours le jugement dernier ; il s'y trouve plus de boucs que de brebis, beaucoup plus d'appelés que d'élus. Cependant il faut être juste, et la vérité m'oblige à dire que le parlement est pavé de bonnes intentions. Le malheur est que jamais ou presque jamais ces bonnes intentions ne deviennent de bonnes actions. Et pourtant ni les avertissements charitables, ni les remontrances, ni les saines propositions ne lui font défaut ; des remontrances, des avertissements, des propositions saines, il en pleut chaque session, et le parlement reste toujours le même. Ah ! je me hâte de vous le dire pour dégager ma responsabilité, je suis de la minorité, j'en bénis mon étoile, je suis du petit nombre des élus. Ah ! si tout le reste du pays était comme Saint-Roch, comme Saint-Sauveur, la complexion du parlement serait bien différente ! Mais il n'y a qu'un Saint-Roch ! il n'y a qu'un Saint-Sauveur !

Cependant, puisque je fais partie de la minorité, à un point de vue mon témoignage ne saurait être suspect. Malgré des défaillances que rien ne saurait excuser, des erreurs qu'il est facile d'oublier, tenant compte de ce

mélange de bien et de mal qui se trouve inévitablement dans toutes les œuvres humaines, le parlement canadien a encore droit au respect, et je me joins cordialement au vœu exprimé par M. Vallée, qu'il saura en toute occasion rendre justice à chacun, suivant que justice est due à chacun, et qu'il saura toujours rester digne de son passé dans lequel se trouvent des pages d'une incomparable grandeur.

Messieurs, nous sommes réunis ce soir pour célébrer la cinquantième année de l'existence à Québec de la société Saint-Jean-Baptiste, pour célébrer la fête par excellence des Canadiens-Français. La santé qui vous est proposée dans ce moment, ce n'est pas la santé de la législature de Québec, de la législature par excellence des Canadiens-Français, c'est la santé du parlement du Canada, de cette autre législature plus vaste, avec des pouvoirs plus étendus, dans laquelle se débattent les droits et les intérêts et des Canadiens-Français et des Canadiens de toute origine. Dans ces simples rapprochements, il se trouve des considérations qui surgissent en foule et qui s'imposent tumultueusement à l'attention. Quel est pour nous, qui sommes d'origine française, le devoir du moment ? Quelle tâche se dresse devant nous ? Quel idéal appelle nos aspirations ? A ces questions je n'ai qu'une réponse : c'est en nous tournant vers le passé que nous trouverons la solution du problème pour l'avenir.

Quand la société Saint-Jean-Baptiste fut fondée à Québec, il y a maintenant cinquante ans, nous étions au début du régime de l'Union, au lendemain de l'insurrection de 1837. Une ère venait de se clore, une ère nouvelle allait s'ouvrir. Avec l'ère qui venait de se clore, allait disparaître l'influence politique de l'homme qui fut sans contredit le plus éloquent champion de sa race, et, malgré des fautes et des erreurs, la plus brillante incarnation de

la nationalité française ; car bien que M. Papineau soit revenu plus tard sur la scène politique, son rôle efficace comme homme d'état se termine avec la fin du régime de 1791. Avec la nouvelle ère, allait paraître un homme d'un prestige moins éclatant, mais dont l'inperturbable bon sens et la carrure d'idées étaient du génie. Ce qu'il y a le plus à admirer dans l'œuvre de M. Lafontaine, c'est la sureté de coup d'œil avec laquelle il sut tirer parti des événements, et faire entrer les Canadiens-Français dans l'Union tout en leur conservant leur caractère homogène. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que la pensée qui avait inspiré l'acte d'Union était une pensée homicide. Le calcul avoué était que dans le nouveau régime l'idée française allait être noyée. L'Union fut accueillie avec stupeur. L'idée dominante parmi nous à cette époque était qu'il fallait s'isoler, s'abstenir, se concentrer, faire bande à part. C'était là surtout l'opinion de M. Papineau qui, au retour de l'exil, attaqua le nouvel ordre de choses avec toute la fougue de son tempérament. M. Lafontaine eut une inspiration plus haute. Il déclara avec force qu'il fallait entrer dans l'Union, qu'il fallait se joindre aux Canadiens d'origine britannique, qu'il fallait, avec eux et comme eux, prendre notre part des droits, des devoirs créés par le nouvel ordre de choses, qu'en devenant Canadiens dans la plus large, dans la plus complète acception du mot, c'était encore le meilleur moyen d'être Canadiens-Français.

Je n'ai pas besoin non plus de vous dire quel succès éminent a couronné cette haute politique. Des démonstrations comme celle d'aujourd'hui en sont la justification la plus éclatante. Nous avons la bonne fortune de compter ce soir à cette table... comment dirai-je ? j'aurais été embarrassé il y a quelques moments sur le choix d'une expression juste ; je n'aurais su si je devais dire des amis

ou si je pouvais dire des cousins venus d'outremer. Après le discours de M. l'Amiral, je n'ai plus d'hésitation, et je vous rappelle que nous avons ce soir, à cette table, des frères venus d'outremer. Ils retrouvent partout sur cette terre d'allégeance britannique les couleurs de France, dans les rues, dans les églises, sur les places publiques, dans nos cœurs, dans nos cœurs surtout. Nos concitoyens d'origine anglaise comprennent que puisque le sang de la France coule dans nos veines, nous serions moins que des hommes si l'amour de la France ne coulait pas aussi dans nos veines avec chaque goutte de ce sang. Et nous, d'un autre côté, nous n'hésitons pas à proclamer que nous aimons, que nous respectons cet autre drapeau, cette croix de Saint-Georges qui abrite tant de liberté, une tolérance si complète.

Nous avons conservé, maintenu toutes ces choses qui nous sont chères, plus chères que la vie. Quel usage en ferons-nous ? Chaque heure nouvelle impose de nouveaux devoirs. Quel est encore une fois le devoir de l'heure présente ? Il ne manque pas de gens aujourd'hui qui comme autrefois conseillent l'isolement de la langue française. Je ne suis pas de ceux-là. Sur ce point comme sur bien d'autres, je suis de la politique de M. Lafontaine. Par tradition, par inclination, par entraînement, je me sentirais porté vers la politique de M. Papineau. Par raison, par réflexion, par conviction, je me suis de plus en plus attaché à l'idée de M. Lafontaine. C'est dans cette idée féconde, à la fois brave et modérée, ferme et conciliante, que se trouve aujourd'hui comme autrefois l'inspiration souveraine. Mais les temps sont changés : une fois de plus nous sommes entrés dans une ère nouvelle. Dans cette nouvelle ère, ce qui domine, ce ne sont pas les questions politiques, bien que certes elles aient leur importance : ce qui domine, ce sont les questions économiques.

Le cercle est agrandi et il faut se mouvoir dans ce cercle. Comme du temps de M. Lafontaine, il faut aller de l'avant et prendre place au rang le plus avancé. Laissez-moi maintenant vous le dire en toutes lettres : il faut marcher avec la civilisation de ce continent, ou se résigner à marcher à la queue de cette civilisation. Je dis la civilisation de ce continent, et je le dis à dessein, car d'un côté de la frontière comme de l'autre c'est la même civilisation qui domine. Cette civilisation est fondée sur la loi du travail, sur cette loi primordiale imposée à l'homme dès son origine par le Créateur, sur cette loi qui, dans cet âge et autour de nous, a été développée à un degré d'intensité inouïe par la race la plus active qui soit sur le globe. Cette civilisation, ce qui la caractérise par-dessus tout, c'est de multiplier et de perfectionner le travail pour l'appliquer à tous les besoins de l'homme ; c'est de créer la richesse et répandre le bien-être dans toutes les classes de la société : c'est de construire des chemins de fer, d'améliorer l'agriculture, d'ouvrir des canaux, d'exploiter des mines, d'exploiter des carrières, enfin, par tous les moyens possibles, de trouver du travail pour le plus grand nombre de bras. Cette civilisation, il faut y entrer, il faut y entrer résolument : il faut devenir producteurs, ou nous résigner à être manœuvres au service des autres.

Messieurs, il faut bien le reconnaître, nous sommes sur ce point déplorablement en arrière. Il y a aux Etats-Unis huit cent mille de nos compatriotes, peut-être un million. Que nos compatriotes des Etats-Unis n'en soient pas offensés, c'est un malheur pour eux, car c'est toujours un malheur de quitter son pays natal : c'est une humiliation pour nous qui n'avons pas su ou qui n'avons pu leur donner le travail qu'ils sont allés demander à l'étranger.

On a sans cesse à la bouche le mot de patriotisme :

nous n'avons pas le droit d'en parler, aussi longtemps que nous ne saurons pas garder les enfants de ce sol, sur ce sol où il y a place pour cent millions d'âmes. Les patriotes, les vrais, ce ne sont pas ceux qui parlent, je m'accuse ici tout le premier. Les patriotes, les vrais, ce sont ceux qui agissent et qui travaillent. Les patriotes, les connaissez-vous ici dans Saint-Roch ? Je vais vous les nommer, pas tous, quelques-uns seulement : Bresse, Migner, Pâquet, Laliberté, Rochette ! Bresse, qui a ouvert ici l'industrie de la chaussure : malheureusement il n'est plus avec nous : Migner, son élève, qui a dépassé l'œuvre du maître : Pâquet, le vieillard toujours jeune, dont l'activité augmente avec les années : Laliberté, qui est en train de révolutionner le commerce des pelleteries : Rochette, toute une famille de travailleurs.

La civilisation de ce continent est fondée sur le travail et la prévoyance, sur le travail qui produit, sur la prévoyance qui accumule la production. Messieurs, je ne sais pas flatter, j'aime trop mes compatriotes pour ne pas savoir leur dire la vérité. Que ma langue s'attache à mon palais, si jamais elle devait déguiser les convictions de mon âme ! Messieurs, il faut bien l'avouer, jusqu'ici nous avons manqué de ces deux qualités maîtresses. Il est rare parmi nous de trouver deux générations de travailleurs. Il est rare que le patrimoine acquis par le père ne soit pas dissipé par le fils. Voyez notre ancienne noblesse ; voyez le grand rôle qu'elle aurait pu jouer, avec son instruction et ses richesses : aujourd'hui éteinte, presque entièrement disparue.

Il est des exceptions sans doute, il en est une notable entre toutes. Quel est, à votre sens, le plus beau nom de la race française en Canada. Est-ce Papineau ? Est-ce Lafontaine ? Papineau et Lafontaine ont été comme des

météores dans la nuit ; mais il y a parmi nous une illustration perpétuelle qui pour moi a encore plus d'éclat. Le plus beau nom de la race française en Canada, c'est le nom de cette noble famille dans laquelle le talent, le caractère, l'honneur, la force, le travail sont héréditaires : qui, à toutes les générations depuis cent ans, a fourni des patriotes et des travailleurs dont l'empreinte a été marquée sur les hommes et les choses de leur temps ; qui au début de ce siècle avait l'honneur de compter un martyr de la liberté dans les prisons du gouverneur Craig : qui a donné cinq juges à la magistrature, un archevêque à l'Eglise du Canada, un cardinal à l'Eglise universelle ! Saluons, messieurs, ce glorieux nom de Taschereau ! saluons-le avec respect, non pas seulement parce que nous avons avec nous la plus illustre personnification de cette noble famille, mais parce que ce nom est le symbole de ces vertus viriles qui seules font les grandes races et les grandes nations.

Messieurs, je suis trop bien connu ici, dans Saint-Roch, pour qu'il me faille vous rappeler que je suis un démocrate. J'appartiens à la roture, mais je l'affirme avec la plus grande sincérité, c'est avec un regret toujours renaissant que je vois l'extinction graduelle de ces vieilles familles, autrefois si illustres. Quand je vais dans mon pays natal, et que je vois le domaine seigneurial en ruine, les bois coupés, les jardins rasés, le parc devenu pâturage, le manoir occupé par un excellent homme, mais décidément par trop utilitaire, je me sens pris d'un invincible sentiment de tristesse, je voudrais encore voir le manoir aux mains de ses anciens maîtres, dans l'état d'aisance et de splendeur qui caractérisait jadis leur train de maison. Nous sommes dans un âge et dans un pays démocratiques ; mais la démocratie idéale, la démocratie chrétienne telle qu'elle doit exister sur ce continent n'est pas fondée sur

un sentiment vil ; elle n'envie à qui que ce soit ni la grandeur du nom, ni l'éclat du rang, ni la splendeur de la fortune. L'idéal de la démocratie est de répandre le bien-être plus universellement, plus profondément dans toutes les classes, et de mettre à la portée du plus humble ces dons du Créateur qui jadis étaient l'apanage exclusif des classes privilégiées.

Messieurs, je ne viens pas ici prêcher l'évangile de l'égoïsme ; pardonnez-moi cet accouplement de mots échappé à la chaleur du moment, je ne viens pas, dis-je, prêcher l'égoïsme, mais permettez-moi de vous le rappeler, ô mes chers compatriotes : si nous voulons être quelque chose, si nous voulons nous souvenir un peu du rôle que la France a joué en Europe, encore une fois permettez-moi de vous le rappeler, nous n'arriverons à rien que par le travail, l'énergie, la persévérance, l'économie, la frugalité ; et avant toutes choses il faut avoir la fierté de soi-même, et la fierté de la grande nation dont nous sommes les descendants.

No 9.

DISCOURS DE M. L. P. PELLETIER

Messieurs,

Vous avez accueilli avec une faveur signalée le toast porté à la Législature de Québec. Ayant été invité à y répondre, je m'acquitte de ce devoir avec plaisir en ma qualité de député à l'Assemblée législative.

Je devrais peut-être me borner à vous parler de patriotisme en présence du spectacle qui nous est offert, dans cette salle dont le nom historique rappelle des souvenirs

qui nous sont chers, à cet endroit où viennent battre à l'unisson tant de cœurs pour lesquels la patrie est une vraie religion. M'inspirant de ces superbes décorations que je vois partout, puisant dans votre enthousiasme tout ce qu'il faut pour exalter l'âme et la ravir, il me semble que des paroles convaincues monteraient spontanément de mon cœur à mes lèvres si je voulais vous parler des grandes gloires du passé, de notre histoire, dont un poète a dit avec raison qu'elle est un écrin de perles ignorées, et dont il voulait baiser avec amour les pages vénérées.

Mais pour cela, il faut pouvoir faire résonner à vos oreilles les notes les plus douces de cette grande musique qui s'appelle l'éloquence. C'est pourquoi je laisserai ce soin aux Mozarts de la parole que vous avez entendus avant moi, et à ceux qui me suivront : je me contenterai de vous dire combien toute la législature de Québec est heureuse de la paix et de l'harmonie qui règnent en cette province, entre toutes ses populations de race ou de croyance différentes. Les circonstances ayant voulu que j'aie eu à m'occuper un peu de la grande question de l'éducation de l'enfance, je voudrais vous dire un mot sur ce sujet, non pas pour vous faire de vains éloges, mais pour vous expliquer comment nous entendons donner une réponse éloquente et patriotique à ceux qui, nous connaissant mal ou désirant nous diffamer, feignent de voir dans notre système d'éducation une relique des âges barbares.

En un jour glorieux comme celui-ci, dans cette fête de l'Eglise à laquelle la fête de la patrie se mêle, semblables toutes deux aux grands courants qui se rencontrent lorsqu'il est naturel pour eux de confondre leurs eaux limpides, si pures que l'œuvre de Dieu s'y réverbère avec toute sa merveilleuse beauté comme dans un miroir

d'azur, il me semble que je ne fais pas un hors-d'œuvre si je vous entretiens pendant quelques minutes du rôle que joue notre chère province au point de vue de l'éducation.

NOS LOIS D'ÉDUCATION

Je ne crains pas de l'affirmer ici, défiant toute contradiction : nos lois scolaires sont les plus grandes, les plus larges et les plus belles qu'il y ait moyen d'avoir pour un jeune pays comme le nôtre, et je les offre au monde entier comme le plus bel exemple qu'il soit possible de suivre, surtout chez un peuple composé d'éléments hétérogènes au point de vue des races et des croyances.

L'éducation de l'enfance appartient à la religion et à la famille ; le pouvoir public la subventionne, et les contribuables pourvoient aussi à ses ressources financières. Il est indispensable pour l'enfant dont on veut faire un bon citoyen, qu'on lui apprenne de bonne heure à croire et à prier, car la foi et la prière sont les deux grands biens de l'homme.

C'est pourquoi la religion a sa place marquée sous le toit de l'école, à cet âge où l'enfant reçoit ses impressions les plus faciles et les plus durables. L'école sans Dieu est un corps sans âme où se préparent le doute et les idées subversives qui font le malheur des peuples. C'est au père et à la mère qu'il appartient d'instruire l'enfant. Ce nouvel arrivé qui vient s'asseoir au banquet de la vie n'est pas la propriété de l'Etat. La Providence le fait naître entre un père et une mère, deux êtres pour lesquels l'Eglise a béni sur les degrés de l'autel ce suave privilège de pouvoir se tenir par la main quand on s'aime. Mais voilà que l'enfant naît. Il lui faut une place : où sera-t-elle ? Le père et la mère qui étaient si près l'un de l'autre se regardent et se consultent. La délibération n'est pas

longue ; ils s'éloignent un peu et placent entre eux deux cet envoyé du ciel qui les réunit de nouveau en donnant à chacun d'eux une de ses petites mains.

Et voilà que s'est accompli l'un des prodiges qui résultent de l'ineffable mystère de la maternité. Puis cet enfant va grandir, sa jeune âme aura bientôt soif de connaître quels sont ceux qui ont droit de choisir pour lui la source vive et pure que son inexpérience ne connaît pas. C'est son père et sa mère. S'ils en avaient le temps et les facultés, ils devraient donner eux-mêmes à leur enfant le pain béni de l'éducation ; mais comme ils ne l'ont pas, ils ont droit de descendre avec lui l'escalier paternel et d'aller le confier à des institutions de choix, auxquelles ils délèguent leurs pouvoirs, leur autorité et leur mission.

CE QUE NOUS AVONS VOULU

Comprenant bien ces grandes vérités, la législature de Québec a établi, et c'est une des gloires de la patrie dont nous célébrons la fête, un système d'éducation où la religion occupe une large place, et où la famille a pour ses enfants l'école qui lui convient. Et nous nous proposons, dans ce grand concours du capital, de l'intelligence, du travail et de l'industrie qui s'ouvrira pour le monde entier l'an prochain sur les bords du lac Michigan, d'aller faire voir à tous ce que tous ignorent peut-être, c'est-à-dire, que notre système d'éducation est un merveilleux ensemble dont nous sommes fiers à juste titre.

Nous avons voulu que, concurremment avec les autorités officielles, un prêtre distingué, un suave et beau diseur, que Québec a connu, entendu et applaudi, se mît à la tête de ce mouvement. Je profite de cette occasion pour le remercier d'avoir bien voulu accepter cette tâche si digne de son dévouement, et si à la hauteur de ses aspi-

rations comme prêtre catholique. J'espère que toutes nos maisons d'éducation, nos collèges classiques sans exception, se donneront la main et nous aideront à mener à bonne fin l'œuvre entreprise. Je compte sur la bonne volonté et le concours de tous, car il s'agit ici d'une œuvre éminemment patriotique, religieuse et nationale, à laquelle NN. SS. les Evêques donnent leur puissant encouragement.

Entre tous les grands traits qui rayonneront là comme d'un foyer lumineux, il y en a un qui dominera tous les autres, et sur lequel je désire dès aujourd'hui attirer l'attention.

Nous prouverons au monde entier, à Chicago, que la province de Québec est aussi avancée et peut-être plus large et plus généreuse que tous les pays du monde. Nous y démontrerons surtout que la législature de Québec, lorsqu'elle a proposé nos lois d'éducation, a voulu respecter la pensée des pères de la Confédération. Ils dorment aujourd'hui pour la plupart sous la terre que nous avons mise sur leur tête, ou à l'ombre des monuments que la patrie reconnaissante leur a élevés, mais il me semble qu'ils y parlent un muet langage qui est tout de reconnaissance pour ceux qui travaillent à consolider leur œuvre.

LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous avons ici un conseil de l'Instruction Publique divisé en deux branches, l'une pour les écoles catholiques, l'autre pour les protestants : chacune a pour les écoles de sa croyance respective les pouvoirs absolus. Les écoles sont subventionnées par l'Etat, et cette subvention est répartie au prorata du chiffre de la population catholique ou protestante.

Les protestants forment à peu près un septième de la population. Or, ils reçoivent un peu plus d'un septième de l'octroi et ils l'emploient comme ils le désirent. Nous allons plus loin que cela encore. Pour les écoles normales et pour les institutions où se donnent l'instruction aux sourds-muets et aux aveugles, nous donnons aux protestants un tiers de l'argent voté, bien qu'à la rigueur ils n'aient droit qu'à un septième. Pourquoi cela? Parce que nous comprenons que les minorités doivent être protégées, et qu'il faut leur faire une part aussi large que possible, parce que nous sommes tous des frères, des enfants de la patrie commune, des membres d'une même famille où les plus forts doivent aimer les plus faibles et les protéger.

Ce n'est pas tout : au moment où l'attention des peuples dans le monde entier est fixée sur la question de l'éducation, il fait bon de constater qu'ici, en exécution du principe que la famille a le choix de l'école pour l'enfant, nous laissons à chacun la liberté d'envoyer son enfant où il veut, et de ne pas contribuer pour le soutien des écoles qui répugnent à ses croyances.

Dans toutes nos paroisses où il y a des catholiques et des protestants, les catholiques soutiennent leurs écoles et en confient la régie à des instituteurs nommés par eux. Si les protestants veulent avoir une école pour eux, ils n'ont qu'à le dire, et de suite ils élisent des syndics dissidents qui sont parfaitement indépendants des commissaires catholiques : les protestants ne contribuent que pour le maintien de l'école protestante. Voilà ce que nous continuerons de faire dans cette province catholique et française, où nous sommes en grande majorité.

Vous qui êtes habitués à ce spectacle et qui trouvez si naturel d'être grands et généreux, vous me direz peut-

être : mais qu'y a-t-il de si beau, là-dedans? Ce qu'il y a de beau, c'est que nous n'imposons pas à nos concitoyens d'une autre origine et d'une autre croyance une obligation qui répugne aux droits sacrés de la famille. C'est que nous ne mettons pas nos amis de la minorité protestante dans la pénible nécessité de violenter leur conscience et leur liberté, c'est que nous ne voulons pas faire payer les protestants pour des écoles auxquelles leurs convictions leur défendent d'envoyer leurs enfants.

Que dirait de nous le monde civilisé, si, abusant de notre force, nous décrétions que les protestants auront à contribuer à la construction de nos églises catholiques? Or, l'école, c'est l'église de l'enfant. Nos concitoyens protestants ne voudraient pas plus envoyer leurs enfants à l'école catholique qu'ils voudraient aller eux-mêmes à nos églises. Toutes deux répugnent à leurs croyances, à leurs sentiments. Et nous respectons leurs opinions. Nous sommes convaincus qu'il serait aussi injuste de faire payer les protestants pour la construction de nos écoles et de nos églises, qu'il serait arbitraire de forcer par une loi un cultivateur de fournir de l'argent pour construire la maison de son voisin. Nous violerions par là le droit sacré de la propriété, nous sanctionnerions le principe qu'un homme n'a plus droit à l'argent qu'il a péniblement gagné à la sueur de son front, nous proclamerions qu'un homme n'a plus droit au fruit de son travail, et nous dirions au laboureur qu'il doit peiner sur sa propriété au bénéfice d'un autre. En un mot, nous rétablirions l'esclavage de ces siècles de ténèbres, où l'homme armé du fouet pouvait faire travailler son semblable, comme s'il était une bête de somme. Or, nous n'en sommes pas rendus là, dans la province de Québec, sur cette terre classique des vraies libertés et de la réelle grandeur, et nous voulons que le

monde le sache, pour qu'on cesse d'écrire et de dire que nous ne sommes qu'un peuple rétrograde.

Nous voulons qu'il soit connu que sur cette étendue de territoire dont Québec est la capitale et le centre historique, il y a place pour tout le monde, et que même les races proscrites, comme les Juifs par exemple, reçoivent la haute protection de nos lois pour employer comme elles l'entendent les sommes qu'elles paient pour l'éducation, et pour instruire leurs enfants suivant leurs croyances et leur foi.

Nous ne touchons pas à cet argent, car il n'est pas à nous. Quand même il n'y aurait rien à ce sujet dans nos statuts, nous comprendrions encore qu'il y a un droit éternel que la législation humaine ne peut pas violer, une loi que personne n'a vue ni lue, que Cicéron appelait "*non scripta sed nata lex*", et que cette loi nous défend, au nom des principes éternels de justice qui régissent l'humanité, de nous emparer de ce qui appartient aux minorités, pour l'exploiter au bénéfice des majorités.

Grâce à ces idées sages, nous voyons le bonheur, la tranquillité et l'amitié régner entre tous les habitants de la province. Le jour des luttes sanglantes est passé. Nous avons décidé d'être bien réellement des frères, lorsque nous avons réuni dans la mort Wolfe et Montcalm et que nous leur avons élevé un monument commun. Nous convions à ce grand banquet de la fraternité tous ceux qui ont foi dans l'avenir de notre pays.

LES ÉCOLES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE

Pour en arriver là, nous n'aurions pas besoin de chercher des exemples ailleurs, nous n'aurions qu'à nous laisser inspirer par nos traditions, par ce chevaleresque esprit français qui nous est resté en 1763, malgré le départ des nôtres et après que le drapeau fleurdelisé eût fermé son

aile blanche et repassé les mers. Mais si nous n'avions pas trouvé le moyen d'être grands et généreux sur cette terre arrosée du sang des nôtres, nous aurions pu traverser la mer et aller apprendre de l'Angleterre protestante comment elle traite les écoles catholiques. Là aussi régnait jadis l'esprit de persécution et d'intolérance. A cette époque mouvementée, mais pleine de gloire pourtant, alors que l'Angleterre, prête en apparence pour toutes les libertés et toutes les grandeurs, regardait par-dessus ses horizons pour devenir

.....Un empire auquel nul roi ne touche,
Si vaste que jamais le soleil ne s'y couche,

à cette époque, dis-je, les catholiques étaient encore au ban de la société, le parlement leur était fermé, ils étaient les parias de ce royaume qui allait devenir un empire. Or, pendant que ces Titans travaillaient ensemble en leur parlement, et que chacun apportait dans la fournaise son contingent où l'on fondait petit à petit ce qui devait être la couronne d'une impératrice des Indes, voilà qu'un grand silence se fit tout à coup. Quelqu'un voulait venir s'asseoir dans ce temple réservé jusqu'alors au protestantisme ! C'était un citoyen britannique, un député récemment élu, mais un homme qui, dès son arrivée dans le monde, avait reçu comme son premier sacrement le baiser d'une mère catholique.

Ses ancêtres, dit-on, touchaient aux familles royales, et dans tous les cas d'illustres aïeux lui avaient transmis le blason incomparable d'une foi vive, cette sainte noblesse des races chrétiennes. Fier de lui-même, convaincu qu'un catholique n'est pas un être inférieur, certain du fait qu'un député du peuple a accès à Westminster, il voulut y entrer. On lui demanda son nom ; il répondit : Je suis catholique.—Comment, un catholique entrer ici !—Et ces travailleurs se mirent à délibérer. Ils étaient stupéfiés

de cette hardiesse, et se concertaient, aussi étonnés que le proconsul romain d'autrefois l'avait été devant le courage et l'attitude des disciples du plus grand des enfants des hommes.

Eh bien, qu'il vienne, dirent-ils, nous allons voir. Enfin les portes du parlement britannique s'ouvrirent, et l'on vit un grand spectacle : c'était Daniel O'Connell qui entrait. Mais la victoire n'était pas complète encore. On décida que ce nouveau venu devait prêter le serment de suprématie. "Je suis prêt, dit-il, à en entendre la lecture."

La formule officielle disait : " Le pape n'a pas et ne doit pas avoir de puissance ou d'autorité spirituelle en ce royaume." O'Connell s'écria : " Ce serment renferme un mensonge ; je ne le prêterai pas." Un frémissement parcourut l'assemblée qui entendit cette exclamation tombée des lèvres d'un homme que les foules adoraient, dont la voix était plus puissante que celle des monarques et aussi magnifique que celle des prophètes. C'en était trop ; on l'expulsa, et l'élection recommença. Nommé de nouveau à une écrasante majorité, O'Connell revint, et de guerre lasse on le laissa siéger. C'était l'émancipation des catholiques qui commençait, et trois ans après elle était décrétée par un acte du parlement.

Depuis lors et petit à petit, l'idée catholique aussi bien que l'école catholique prirent leur place au soleil de la fière Albion : si bien qu'aujourd'hui l'Angleterre subventionne officiellement les écoles catholiques ; si bien que le gouvernement anglais permet l'enseignement catholique religieux dans les écoles ; si bien que le cardinal Manning pouvait s'écrier en 1886 que le gouvernement traitait les catholiques, au point de vue des écoles, avec une grande bienveillance, qu'il lui accordait tout ce que raisonnablement il désirait obtenir, que sa population catholique

était pauvre et qu'il ne frappait jamais en vain aux portes des gouvernements.

Eh bien, voilà le grand exemple que nous donne l'Angleterre, à nous de la province de Québec, voilà l'exemple qu'elle donne au monde entier. Les idées de persécution et d'intolérance ont fait leur temps, et aujourd'hui les peuples intelligents marchent vers leurs destinées en respectant toutes les libertés légitimes.

PÉRORAISON

Nous sommes de ce nombre, messieurs, et c'est l'Eglise catholique qui nous enseigne à en être. Un jour, il y a de cela cinq ans, il y avait devant la basilique de Notre-Dame de Québec une foule immense qui, la joie au cœur, attendait un grand événement. Tout ce peuple, venu des quatre coins de la province, était massé comme une grappe humaine, et à perte de vue la foule ondulait,

Comme au souffle du Nord, un peuple de roseaux.

Sur une haute estrade entourée de banderoles, de verdure et de magnificence, un homme monta qui tenait un sceptre d'or dans sa main et qui avait une auréole sur le front. Sa main droite se leva et tout le peuple comprit qu'il fallait se mettre à genoux pour recevoir d'en haut le *Benedicat vos omnipotens Deus.*

C'était la voix du premier cardinal du Canada qu'on avait entendue, et cette pourpre romaine nous disait que le père des fidèles était content de nous, puisqu'il nous bénissait par l'entremise d'un Prince de l'Eglise. Quel gage de grandeur et d'avenir est tombé ce jour-là sur nous, du haut de cette estrade, et comme nous avons bien compris notre mission comme peuple chrétien appelé à vivre au milieu des autres races et des autres croyances !

Eminence, les cinq années qui se sont écoulées depuis

lors, ont encore ajouté à l'éclat de vos vertus. Et pour vous conserver plus longtemps à l'amitié de votre peuple on vous a donné un prince de la théologie pour vous aider, et pour marcher à vos côtés durant les années qu'il vous reste à nous consacrer.

Je prie Dieu, au nom de la législature de Québec, que vous restiez encore longtemps avec nous et que votre grande voix nous indique longtemps aussi le chemin qu'il faut parcourir, quand on veut être droit et bon.

Ayez confiance et continuez à ne pas craindre les jours d'épreuves pour l'Eglise du Canada. Quelquefois le vaisseau tremble et descend, mais la vague qui le pousse dans l'abîme le reporte vers le ciel.

Maintenant, c'est vers vous que je me retourne, mon amiral, vers vos officiers, et à tous je souhaite la bienvenue au nom de la Législature. Canonniers de " L'Aréthuse " et marins du " Hussard ", vous êtes tous les bienvenus chez nous ! Salut à vous, amiral et officiers de la marine militaire aux trois couleurs ! Vous portez sur les mers les destinées d'une patrie qui a cessé d'être la nôtre, mais que nous n'avons pas cessé d'aimer.

On dit que les marins accoutumés à se faire bercer par le mouvement cadencé du vaisseau croient sentir encore osciller le sable sous leurs pas quand ils viennent au rivage. Mais vous n'avez pas dû subir cette illusion en mettant les pieds sur le sol de Québec, car cette terre est solide, messieurs, elle repose sur les ossements des vôtres qui sont venus mourir pour la France et pour nous.

Nous avons longtemps pleuré votre départ, et nous avons bien souffert depuis. Mais Dieu a entendu nos prières ; il entend tout soupir sincère et il assèche toute

larme que l'on verse pour lui. Sur une des plus grandes places de Paris, vous avez, dit-on, les statues de toutes les provinces françaises, celles de l'Alsace et de la Lorraine en particulier. Sur cette dernière, vous avez mis des insignes de deuil, et tous les matins des mains pieuses vont y déposer des fleurs. Nous autres, nous avons dans nos cœurs la statue de la France ; les fleurs que nous y déposons, c'est la prière que nous avons continué à faire comme vous nous l'avez apprise, c'est votre belle langue que nous continuons à parler tous les jours en souvenir de vous.

Venez nous voir souvent ! J'espère qu'à votre prochain voyage, lorsque vous détournerez la pointe de Saint-Joseph et que vous saluerez la ville comme vous l'avez fait vendredi matin, vos cœurs tressailleront d'allégresse, car vous apercevrez perché comme un aigle sur le haut promontoire, un bronze superbe qui vous rappellera le souvenir d'un des vôtres qui fut un grand fondateur, le souvenir de l'homme qui nous a donné Québec, la capitale du Canada catholique et français.

No 10

DISCOURS DE M. THOMAS CHAPAIS

Conseiller Législatif

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

On a dit tout à l'heure : il est minuit. C'est bien tard pour faire des discours. Mais depuis ce moment les minutes ont coulé rapidement avec les flots de l'éloquence patriotique, et il est maintenant une heure. Je dois donc vous demander la permission de ne pas vous faire un dis-

cours. (Plusieurs voix : non, non, il n'est pas trop tard.) Dans tous les cas, je ne vous ferai qu'un diminutif de discours.

J'ai accepté comme un honneur l'invitation de répondre à la santé de la presse. Et je remercie la société Saint-Jean-Baptiste, au milieu de cette glorieuse célébration dans laquelle sont réunis tous ceux qui participent au grand labeur social, les travailleurs du sanctuaire et du forum, de la science et des professions libérales, du commerce et de l'industrie, de l'usine et de la rue, au milieu de cette fête radieuse qui nous donne même la joie de saluer ces vaillants travailleurs de la mer, portant l'uniforme aimé de la marine française, je remercie la société Saint-Jean-Baptiste d'avoir marqué une place et donné une voix aux travailleurs de la plume.

La plume et la presse ! Deux puissances, dont l'alliance étroite constitue une force qui pèse d'un poids tantôt salutaire, tantôt désastreux sur les destinées du monde. Dans les temps antiques, la plume était déjà un merveilleux instrument d'action et de pouvoir moral. La plume de cygne de Virgile immortalisait Enée : la plume d'aigle de Tacite clouait à jamais Tibère au pilori de l'avenir. Mais depuis que Gutenberg a donné au monde l'imprimerie, depuis que la presse est venue multiplier et vingt fois centupler la faculté d'expression et de diffusion de la plume, sa puissance est devenue vraiment formidable et irrésistible. C'est à cela, sans doute, c'est à cette admirable et prodigieuse multiplication de la pensée écrite par la feuille imprimée, que songeait un illustre écrivain de notre âge, Lord Lytton, lorsqu'il écrivait ces mots : " *The pen is mightier than the sword.* La plume est plus puissante que l'épée."

Hélas ! nous sommes forcé d'admettre que cette in-

fluence merveilleuse de la plume est aussi grande pour le mal que pour le bien. Si le livre, si le journal, surtout, si la presse peut proclamer la vérité, honorer la vertu, défendre la faiblesse, flétrir la tyrannie, fortifier les cœurs et lutter pour les libertés légitimes d'un peuple, elle peut aussi jeter aux vents du ciel la semence trop féconde de l'erreur et du mensonge, elle peut embellir le vice, adorer la force, aduler le despotisme, empoisonner les âmes et immoler au fanatisme la justice et la liberté. On en trouverait des exemples à toutes les pages de l'histoire contemporaine. Partout, c'est l'ombre combattant la lumière, c'est l'éclipse obscurcissant le rayon de lumière, c'est le mal à côté du bien et l'étouffant trop souvent. Aussi, en considérant le rôle et la condition de la presse dans nos sociétés modernes, plus d'un penseur a dû éprouver l'embarras exprimé par Corneille à propos du cardinal de Richelieu. L'auteur du *Cid* et de *Polyeucte* avait été tour à tour comblé de faveurs et persécuté par le puissant ministre ; et dans un moment de verve plaisante, il avait écrit ce quatrain :

Qu'on parle bien ou mal du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

De même en parlant de la presse, le penseur et le philosophe peuvent dire :

Elle a fait trop de bien pour en dire du mal,
Elle a fait trop de mal pour en dire du bien.

Pour expliquer cette dualité d'action on a trouvé une image fort belle. On a dit—c'est sans doute un journaliste qui a imaginé cela,—on a dit que la presse est comme la lance d'Achille, qu'elle guérit les blessures qu'elle fait. C'est-à-dire que la publicité du bien fait contrepoids à la publicité du mal. Le mal l'emporte-t-il sur le bien ?

L'esprit de corps, la profession que j'exerce tous les jours m'interdisent de trancher cette question délicate. Quoi qu'il en soit, vous permettez bien, messieurs, aux journalistes canadiens de dire, que dans le passé la presse a été parmi nous l'une des grandes forces nationales.

Aujourd'hui, nous marchons tête levée et bannières au vent ; nous affirmons fièrement notre vitalité merveilleuse ; nous chantons nos victoires ; nous célébrons, dans l'allégresse publique, nos immortels souvenirs ; nous déployons la pompe et la splendeur d'une race triomphante. Mais il y a eu des jours de deuil, il y a eu des jours de ténèbres et d'oppression, il y a eu des heures sombres et navrantes, il y a eu des aurores sinistres de combats désespérés et des soirs lugubres de batailles perdues où l'on se demandait si nous allions mourir. A cette époque il n'y avait qu'une voix qui nous criât : courage. C'était la voix forte et persuasive de notre clergé patriotique. Mais un jour une voix nouvelle et inconnue, voix vibrante comme une sonnerie de clairons, vint mêler ses accents à ceux de la première et fit tressaillir la nation. C'était la voix de la presse canadienne.

Alors s'ouvrit une lutte épique. Pendant quarante ans notre presse nationale demeura sur la brêche ; pendant quarante ans elle porta la lance et le bouclier ; pendant quarante ans elle combattit tous nos combats et vainquit toutes nos victoires. Et lorsque j'entends proposer la santé de la presse dans une célébration patriotique, je me dis toujours : comme l'étendard de Jeanne d'Arc, elle a été à la peine, il est bien juste qu'elle soit à l'honneur. En effet, ce n'est pas à nous, journalistes d'aujourd'hui, trop souvent inférieurs à notre lourde tâche et à notre mission glorieuse, ce n'est pas à nous que s'adresse cet honneur, c'est aux journalistes d'autrefois. Quand vous vous écriez : A LA PRESSE ; par une évocation soudaine et spontanée, il

me semble voir se lever au milieu de nous les grands ancêtres de la presse canadienne : et votre toast sympathique ne s'adresse plus à nous, mais à Pierre Bédard, à Denis-Benjamin Viger, à Taschereau, à Duvernay, à Augustin-Norbert Morin et à Etienne Parent.

Ah ! je sais bien que l'époque où la presse canadienne n'avait qu'un mot d'ordre est passée. Avec le triomphe de nos libertés politiques, notre presse est devenue une arène où nous nous livrons de cruels combats sous des étendards ennemis. Mais, messieurs, concitoyens venus de partout, compatriotes qui aimez autant mais pas plus que nous la patrie, n'ayez crainte au spectacle de nos guerres de plume. Ne vous arrêtez pas aux surfaces, et venez jusqu'à nos cœurs. Là vous trouverez une corde, la plus forte et la plus sonore, que feront toujours vibrer à l'unisson ces deux attouchements sacrés : celui de la Religion et celui de la Patrie. Aujourd'hui est un jour de trève fraternelle ; mais demain ce jour de trève se changerait en un jour de ralliement, d'harmonie et de concentration universelle, si l'Eglise ou la Patrie faisait retentir à nos oreilles l'appel, le cri d'alarme du patriotisme ou de la foi.

Au nom de la presse canadienne, messieurs, j'ose prendre l'engagement solennel qu'elle sera toujours au premier rang, avec un seul cœur, une seule âme et une seule voix, quand il s'agira de défendre le drapeau qui couvre de ses plis glorieux nos institutions, ces fortes institutions qui ont fait de nous une forte race, notre langue, la langue immortelle de la France, et nos lois, ces lois que nous avons conquises et qui ont créé nos franchises.

Amiral de France, c'est devenu, ce soir, un lieu commun que de vous adresser des paroles de sympathie cordiale et de fraternelle bienvenue. Cependant je ne puis me

taire avant d'avoir, moi aussi, laissé déborder les sentiments qui remuent mon âme en vous voyant avec nous dans ce grand jour, et avant de vous avoir dit quelques mots qui partent de mon cœur pour aller à votre cœur. Amiral, lorsque vous aurez terminé votre visite aux ports de Québec et de Montréal, lorsque vous aurez terminé votre croisière, vous allez retourner vers cette patrie où vous avez laissé tout ce qui vous est cher.

Dites-lui que nous avons conservé son cher souvenir, et les nobles traditions qu'elle nous a laissées autrefois. Dites-lui que nous l'aimons toujours, tout en étant fermement loyaux à notre nouvelle allégeance. Dites-lui que nous gardons comme un dépôt sacré sa langue harmonieuse et incomparable, la langue de la civilisation universelle : car lorsqu'on parle français on est compris d'un bout du monde à l'autre. Dites-lui que nous sommes prêts à défendre cette langue contre les attaques des proscripteurs au petit pied et contre les entreprises utopiques des fusionnistes de races. Dites-lui que vous avez rencontré sur la terre d'Amérique une nouvelle France, ce doux nom que nos premiers historiens ont inscrit au frontispice de leurs œuvres. Dites-lui, enfin, que vous avez trouvé au Canada, une fois de plus, la confirmation vivante de ce vers admirable d'un de vos plus grands poètes :

Tout homme a deux pays : le sien, et puis la France.

No 11

DISCOURS DE M. CAOUETTE

Président de la société Saint Jean-Baptiste

Mesdames et Messieurs,

Il y a cinquante ans, au premier banquet national tenu à " *l'Hôtel de la Cité* ", Haute-Ville, feu le Dr Pierre-Martial Bardy, fondateur et premier président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, disait : " Puisse la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, non seulement consolider les liens qui existent déjà entre les Canadiens, mais encore ouvrir une ère nouvelle dans les relations qui doivent désormais exister entre eux, et contribuer à faire naître entre les Canadiens-Français et les autres classes de la population une noble émulation dans la voie de l'intelligence, de l'industrie et des vertus publiques ! "

Ces paroles, inspirées par le plus pur patriotisme, nous disent combien noble était le but que se proposaient le Dr Bardy et les autres patriotes de 1842 en jetant les bases de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Cette société, bien que fondée à une époque où la langue et les droits religieux et nationaux des Canadiens-Français étaient sans cesse menacés, n'est pas le fruit de l'insurrection de 1837, condamnée par les autorités religieuse et civile ; mais elle est née d'un sentiment généreux qui visait à rétablir l'harmonie entre les différentes races qui habitaient ce beau et vaste pays, découvert et civilisé, il est vrai, par notre mère patrie, la France, mais cédé à l'Angleterre par nos pères, après la dernière et glorieuse victoire remportée par Lévis, sur les plaines d'Abraham.

Pourtant, la fondation de cette Société ne manqua pas d'exciter la surprise et la colère des ennemis de notre

race ; mais cette colère fut bientôt désarmée par la sagesse de ceux qui dirigeaient notre Société, parmi lesquels— pour n'en citer que cinq—, se trouvaient le Dr Bardy, MM. J.-P. Rhéaume, René Caron, Joseph Cauchon et P.-J.-O. Chauveau : ils furent secondés par d'autres citoyens vertueux, comme les deux seuls qui survivent à cette époque, et que nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous ce soir, le Dr P. Tourangeau et M. Jacques Sauviat.

Le clergé, qui voyait le bien opéré par la société Saint-Jean-Baptiste de Québec ne tarda pas de lui accorder sa confiance et son appui ; et son attitude dissipa les préjugés que certaines gens, à l'âme pusillanime, avaient entretenus contre elle.

Peu à peu, des relations étroites s'établirent entre les Canadiens et les Anglais qui s'étaient considérés jusque-là comme des ennemis, et de ces relations naquit une fière émulation dans " la voie de l'intelligence, de l'industrie et des vertus publiques. "

Quand brillait à l'horizon le jour de la Saint-Jean-Baptiste, l'on voyait les Anglais prendre place dans la procession à la suite du vieux drapeau de Carillon, comme si cette vieille relique, si chère à nos cœurs, ne leur rappelait aucun souvenir désagréable....

Le fanatisme semblait donc éteint dans cette ville où désormais tous les citoyens pouvaient manifester librement, à l'ombre du drapeau anglais, leurs croyances religieuses et nationales.

En 1855, prenant un nouvel essor, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec décidait d'ériger des monuments à la mémoire des Canadiens-Français qui ont bien mérité de la patrie ; et la même année elle inaugurait, avec une pompe

extraordinaire, sur le plateau Sainte-Foye, le monument des Braves.

L'hiver dernier, la société Saint-Jean-Baptiste se réunissait pour aviser aux moyens de préparer une grande démonstration à l'occasion de ses noces d'or, démonstration qui devait avoir lieu le 24 juin ; mais se souvenant que Son Eminence le cardinal Taschereau avait toujours été un de ses membres les plus fidèles et les plus généreux, et informée que c'était le désir des autorités religieuses de cette ville de célébrer, le 23 août, la cinquantième année de sacerdoce du Prince de l'Eglise, elle demanda la permission de faire coïncider la fête de ses noces d'or avec celle des noces d'or de Son Eminence, ce qui lui a été gracieusement accordé.

Eminence, la société Saint-Jean-Baptiste vous prie d'agréer l'expression de sa vive gratitude pour les bienfaits dont vous l'avez comblée depuis cinquante ans, et pour le grand honneur que vous lui avez fait ce soir en daignant assister à son banquet.

La fête d'aujourd'hui a été organisée pour permettre aux Canadiens-Français de glorifier la religion et la patrie : pour permettre à nos poètes et à nos orateurs de mettre en lumière les grandes figures de ceux qui firent briller sur ce sol les vérités de l'évangile avec les rayons de la civilisation ; pour leur permettre d'exalter la mémoire de ces patriotes qui donnèrent leur vie pour la défense de notre langue, de nos droits et de nos libertés : pour permettre enfin à tous ceux dont les cœurs vibrent aux doux mots de religion et de patrie, de venir s'affirmer dans cette vieille cité de Champlain, berceau de notre nationalité et, suivant l'expression d'un orateur français, boulevard inexpugnable de la religion et du patriotisme !

En ce jour, nous avons, bien sujet de nous réjouir, nous Canadiens-Français.

Comment ne pas nous réjouir du fait merveilleux qu'une Société essentiellement française et catholique comme la nôtre a pu, sous une domination étrangère, se maintenir durant cinquante ans, et qu'elle est plus prospère que jamais ? Comment ne pas nous réjouir à la pensée que le plus grand parmi nos compatriotes, devenu un prince de l'Eglise, célèbrera demain le cinquantième anniversaire de son apostolat, c'est-à-dire toute une vie consacrée au service de la religion et de la patrie ?

Tout nous invite à la joie et à l'allégresse ; mais de même qu'il n'y a pas de tableau sans ombre, de même aussi il ne peut y avoir de joies humaines sans amertume. Au milieu de nos réjouissances, nous devons penser à ceux qui ne sont plus, et qui, au prix des plus grands sacrifices, fondèrent et maintinrent notre société nationale. Parmi ces vieux patriotes, il en est un qui assistait à notre dernier banquet, et dont la voix, encore forte et vibrante, redisait les exploits de nos aïeux et la gloire de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec ; ce canadien, à l'esprit gaulois et à l'humeur toujours joviale, c'est le regretté Jacques-Philippe Rhéaume. Dans son dernier discours, prononcé à l'endroit même où je parle, il disait : " Je demande à Dieu de m'accorder encore une faveur avant de mourir, celle d'assister aux noces d'or de cette Société que j'ai portée sur les fonts baptismaux."

Dieu ne lui a pas accordé cette faveur ; mais notre foi nous permet de croire qu'il lui en a accordé une autre bien plus grande, en l'appelant dans la céleste patrie, d'où il peut contempler le spectacle consolant qu'offre en ce moment la société Saint-Jean-Baptiste.

En terminant, permettez-moi, messieurs, d'exprimer

un vœu, à savoir, qu'il s'établisse des relations intimes entre les sociétés nationales du Canada et des Etats-Unis, afin que tous les Canadiens-Français deviennent de plus en plus unis. Je voudrais aussi—et c'est mon dernier mot—que notre société Saint-Jean-Baptiste, tout en conservant le cachet qui l'a distinguée jusqu'à ce jour, devînt une association de bienfaisance et de secours mutuel. Il me semble que nous pourrions alors plus sûrement marcher, suivant l'expression du docteur Bardy, " dans la voie de l'intelligence, de l'industrie et des vertus publiques."

No 12

PROGRAMME DU CONCERT A LA SALLE A PATINER

Première Partie

Alleg. Fantaisie pour basse..... C. BLIN
Les trois corps de musique de Hull, les Hussards et la Batterie B (105 instrumentistes).

Septième air varié de De Bériot..... HARTMANN
Solo de baryton, M. A. Valiquette.

La Croix d'honneur—Ouverture..... M. BLÉGER
Corps de musique de Hull.

Le Trouvère—Cavatine pour soprano..... VERDI
Mme A. J. Ribout.

Solo de Picolo..... * * *
M. J. Rousseau,
accompagné par la musique des Hussards.

Grande fantaisie sur " Nabucco "..... VERDI
Musique de la Batterie B.

Chanson du Torreador—Carmen..... BIZET
M. E. Gauthier.

Souvenir d'Ostende—Fantaisie..... P. BOUILLON
Solo de trombone à coulisse, M. O. Laviolette.

Deuxième Partie

Friskarina—Grande ouverture..... J. VÉZINA
Les trois corps de musique.
Sérénade et Polonaise—Solo de clarinette..... * * *
M. P. Cameron.
accompagné par le corps de musique de Hull.
Polka-Caprice—Solo de xilophone..... J.-E. Wallis
M. J.-E. Wallis
accompagné par le corps de musique de la Batterie B.
Chant patriotique : " Les Canadiens "..... J. VÉZINA
POÉSIE de M. J.-B. Caouette, Président de la société Saint-Jean-Baptiste, chanté pour la première fois par
Mme A.-J. Ribout.
Fantaisie originale—Solo de basse..... F. AERTS
M. J. Payette.
Chansonnette comique—Le commis voyageur..... * * *
M. E.-A. Lahaise.
La reine des vagues—Grande fantaisie..... M. BLEGER
Le corps de musique de Hull.
Grande Frantaisie sur les Airs Caanadiens..... J. VÉZINA
Les Hussards et la Batterie B.
DIEU SAUVE LA REINE !
Les trois corps de musique.

(*Extrait des journaux*)

No 13

POÉSIE DE M. CAOUETTE

RELIGION ET PATRIE

1842-1892

En l'an quarante-deux de ce siècle, un jeune homme,
Prêt à verser son sang pour l'Eglise de Rome,
Se vouait à l'apostolat.
Sa grande humilité, ses vertus, sa science
Et son profond esprit le désignaient d'avance
Au poste de l'épiscopat.

Disciple du prélat à la noble origine,
Qui répandit à flot la lumière divine
Dans les âmes de nos aïeux,
Le jeune abbé suivit du grand Laval l'exemple :
Les fils du même peuple et le même vieux temple
Diront sa gloire avec les cieux !

L'on devine le nom de ce jeune Moïse
Que Léon treize a fait prince de notre Eglise,
L'illustre Elzéar Taschereau.
Le cœur de cet apôtre aimant toutes les races
Saignait en entendant proférer des menaces
Contre les siens et leur drapeau.

Le peuple canadien, sur les bords de ce fleuve,
Venait de retremper dans une longue épreuve
Son patriotisme et sa foi.
Il sentait le besoin d'affirmer la croyance
Qu'il avait conservée au prix de sa vaillance
Sous la tutelle de la loi.

Voulant garder toujours sa langue et ses usages,
Il inspira l'idée à ses fils les plus sages
De former un cercle nombreux :
Et Saint-Roch, ce berceau de notre colonie,
Fut le centre où parut l'auréole bénie
De notre patron glorieux !

Honneur à toi, Saint-Roch, d'avoir été le siège
De ce cercle puissant que l'Eglise protège
Et comble de mille bienfaits !
Ce grain de sénevé, symbole d'espérance,
A produit sur le sol de la Nouvelle-France
Des fruits de bonheur et de paix !

*
* *

Longtemps les fondateurs de la Saint-Jean-Baptiste,
Phalange de tribuns formés à l'improviste,
Eurent à défendre leurs droits ;
Mais les sages discours qui tombaient de leurs lèvres
Dissipèrent bientôt les puériles fièvres
Qui brûlaient des esprits étroits....

Puis, spectacle admirable, un jour le fanatisme
Enfin céda la place au vrai patriotisme
Qui doit régner dans tous les cœurs,
Et lorsque se levait l'aube de notre fête,
Dans nos rangs l'on voyait—oubliant la conquête—
Les vaincus aux bras des vainqueurs !

A l'angelus du soir, ils s'assemblaient à table
Pour vider des plaisirs la coupe délectable,
Aux sons du cuivre et des tambours ;
Et ces joyeux refrains, patriotique antienne,
" *O God save the Queen, Vive la Canadienne,*"
Alternaient avec les discours.

Et la Saint-Jean-Baptiste a grandi sous l'égide
De notre Cardinal, qui l'assiste et la guide
Dans ses projets et ses travaux.
Il sait qu'elle est fidèle à sa fière devise :
" Religion et patrie," et de plus qu'elle vise
A nous rendre heureux et loyaux !

Cinquante ans ont passé depuis l'heure première
Où Martial Bardy, sous la même bannière,
Groupait les Canadiens-Français !
Cinquante ans ont passé sur cette humble province
Depuis le jour célèbre où notre éminent Prince
Quittait le monde et ses attraits !

Le premier nous a fait aimer notre patrie
Et vénérer par là la mémoire chérie
Des morts qui furent nos soutiens ;
Le second nous a fait aimer les deux ensemble :
L'éphémère patrie, et l'autre où Dieu rassemble
Les vrais patriotes chrétiens !

Allons, peuple, debout ! que de tous les villages
Tes enfants viennent rendre au Prince leurs hommages
Et le tribut de leur amour !
Qu'ils viennent donc serrer leurs rangs qui s'éclaircissent
Autour du vieux drapeau dont les plis s'élargissent
Pour les abriter en ce jour !

J. B. CAOUETTE.

III

JUBILE DE SON EMINENCE

LE 23 AOUT 1892.

No 14

CIRCULAIRE DE MGR BÉGIN

Archevêque de Cyrène

A L'OCCASION DES NOCES D'OR DE S. E. LE CARD. TASCHEREAU.

Archevêché de Québec, 14 août 1892.

Nos Très Chers Frères,

Le 10 septembre prochain sera le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Son Eminence le cardinal E.-A Taschereau, archevêque de Québec : mais pour plusieurs raisons, la célébration en a été fixée par anticipation à mardi, le 23 août courant.

C'est à nous, en notre qualité de coadjuteur de Son Eminence, que revenait l'insigne honneur de vous annoncer cette heureuse nouvelle.

Ces fêtes que nous allons célébrer et auxquelles tous

les membres du clergé de l'archidiocèse sont spécialement invités à prendre part, empruntent une solennité et un éclat particuliers au nombre et à la grandeur des services rendus par Celui qui en est l'objet, ainsi qu'à la valeur de ses qualités personnelles. Ce n'est cependant pas le temps de raconter ici les œuvres opérées depuis un demi-siècle par Son Eminence le cardinal Taschereau, de parler de ses vertus, de ses éminentes qualités dans l'accomplissement de sa tâche, de sa modération dans le commandement, de son esprit de conciliation, de son amour pour ses prêtres et ses fidèles, enfin de son dévouement à l'Eglise et au Souverain Pontife, qui lui a donné les marques d'une confiance particulière. Bornons-nous pour le moment à lui dire que nous l'aimons et que nous bénissons Dieu de tout le bien qui a été fait par son entremise. C'est tout ce que désire notre Père vénéré : un évêque est toujours heureux de voir qu'il peut s'appuyer sur l'affection et la vénération de tous, que son dévouement a été compris, que ses efforts n'ont pas été infructueux.

Prions tous ensemble, Nos Très Chers Frères, pour la conservation des jours du Premier Cardinal Canadien. Que cette manifestation que nous préparons soit un acte de respect pour l'autorité de l'archevêque, de reconnaissance pour les services qu'il a rendus dans le diocèse, d'amour pour l'Eglise qui donne aux fidèles de tels pasteurs !

Que Dieu renouvelle sa jeunesse comme celle de l'aigle ! Que Dieu le comble de jours ! Que le Seigneur le conserve et lui donne une longue vie !

Afin de témoigner à Notre Seigneur la reconnaissance que nous lui devons pour la conservation d'une si précieuse existence, un *Te Deum* sera chanté dans toutes les

églises paroissiales le premier dimanche après la réception de la présente.

Croyez-nous, Nos Très Chers Frères, votre tout dévoué serviteur en Notre Seigneur Jésus-Christ.

+ Louis-Nazaire,
Arch. de Cyrène,
Coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau.

(A)

ADRESSES A SON EMINENCE

No 15

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ S.-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Eminence,

Fidèle à une tradition chère à tous les Canadiens, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient, avant de célébrer sa fête patronale, reconnaître en vous le représentant du divin patriote qui préside à la destinée des peuples sur la terre. Elle salue en vous l'Eglise qui dépêcha autrefois sur notre sol, avec une sollicitude toute maternelle, ses nombreux et zélés missionnaires : véritables anges pour veiller sur notre berceau.

Notre Société aime à se recueillir un moment sous votre regard pour bien se convaincre de cette idée : que sans ces dévoués pionniers de la Providence, le peuple canadien, au lieu de marcher vers le progrès et la civilisation, eût fatalement éprouvé le plus désastreux des naufrages. Elle est heureuse de proclamer le dévouement sans bornes

dont à fait preuve le clergé canadien, afin de garder sur notre sol les premières tiges de la civilisation chrétienne et catholique. Elle comprend qu'avec ce signe de ralliement et de régénération, un peuple ne peut pas mourir.

Oui, Eminence, notre Société est convaincue que, sous la garde du clergé, à l'ombre des autels qui l'ont vu naître et grandir, le peuple canadien, fier de son glorieux passé, peut envisager l'avenir avec confiance. La société Saint-Jean-Baptiste de Québec a été fondée à une époque où la foi, la langue et la liberté des Canadiens-Français étaient sans cesse menacées par quelques esprits imbus de préjugés et de fanatisme. Sa fondation excita leur défiance et leur colère, mais cette défiance et cette colère ne tardèrent pas à disparaître devant la conduite sage et digne de ceux qui composaient notre Société. Puis, peu à peu, les injustes préventions que ces gens avaient entretenues contre elle s'effacèrent tout à fait ; et, spectacle consolant, lorsque se levait le jour de la Saint-Jean-Baptiste, l'on voyait les représentants des sociétés nationales anglaise, écossaise et irlandaise suivre la bannière de notre glorieux patron et se réjouir avec ceux qu'ils avaient eu le tort de considérer comme des ennemis. Le fanatisme avait fait place au vrai patriotisme qui doit faire battre notre cœur.

Le clergé, il faut le dire, avait aidé la société Saint-Jean-Baptiste dès sa fondation, parce qu'il en admirait le but et prévoyait le bien qu'elle était appelée à faire dans la vieille cité de Champlain. Et parmi les membres de notre clergé, il en est un qui n'a cessé d'assister notre Société, et de ses conseils et de ses dons généreux. Ce généreux patriote, Eminence, c'est celui à qui la société Saint-Jean-Baptiste a l'insigne honneur de présenter en ce moment ses hommages, et qui porte avec tant de gloire le titre de Prince de l'Eglise.

Voilà pourquoi notre Société a demandé comme une grande faveur la permission de faire coïncider la fête de ses noces d'or avec celle des noces d'or de Votre Eminence : elle a voulu d'abord prouver par là que la religion et la patrie sont inséparables dans l'âme du Canadien-Français, et ensuite donner à Votre Eminence un faible témoignage de sa reconnaissance en contribuant à la célébration du cinquantième anniversaire de son sacerdoce.

Eminence, notre Société vous prie de vouloir bien agréer l'expression de sa profonde gratitude pour les bienfaits dont vous l'avez comblée de tout temps ; et permettez-lui, en vous laissant, d'exprimer l'espoir qu'après avoir eu l'avantage de prendre une humble part à l'organisation des noces d'or de Votre Eminence, elle ait aussi celui de contribuer à l'organisation de ses noces de diamant ; elle fait des vœux pour votre bonheur et pour le bonheur de ceux qui partagent avec Votre Eminence le généreux labeur de l'apostolat ; elle vous conjure de supplier le divin patriote, afin que, semblable à Saint-Jean-Baptiste qui fut le précurseur du Christ ici-bas, le peuple canadien soit, sur cette terre d'Amérique, l'avant-garde sans peur et sans reproche de la religion et de la patrie !

No 16

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE STE-MARIE DE LA BEAUCE

Eminence,

Nous, membres de la société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Marie de la Beauce, enfants de cette paroisse qui a vu naître Votre Eminence, ne voulons pas laisser passer

le cinquantenaire de votre ordination sacerdotale sans exprimer à Votre Eminence les sentiments de respect et d'attachement dont nous sommes pénétrés pour votre auguste personne.

Sachant que Votre Eminence aime encore à revoir le toit et la paroisse où, dans le cours de sa vie, elle se plaisait à venir se délasser avec tant d'agrément, ne devons-nous pas être fiers et heureux de nous présenter, en cette circonstance solennelle, aux pieds de Votre Eminence, lorsque toutes les sociétés unies sous la bannière de saint Jean-Baptiste éprouvent un vif bonheur de venir déposer à vos pieds leurs sentiments de respect et d'attachement ?

Amour de la religion et de la patrie, telle est la devise de tous les Canadiens-Français : bien que nous comptions pour bien peu au milieu de toutes nos sociétés-sœurs, nous pouvons dire que cet amour est vif et sincère en nos cœurs ; que nous sommes heureux de proclamer bien haut que nous sommes fortement attachés au sol de notre patrie, de notre paroisse qui vous est si chère.

Cet amour vous l'avez manifesté vous-même dans tout le cours de votre belle et laborieuse existence. Que n'avez-vous pas fait pour la gloire de la religion à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir ? Que n'avez-vous pas fait pour assurer à vos compatriotes le véritable bonheur, par vos paroles, par vos écrits, par le zèle incessant que vous avez déployé dans toutes les questions qui intéressent la vie et le bonheur d'un peuple ?

Ce zèle atteste hautement l'amour de votre patrie : aussi nous tenons à reconnaître d'une manière éclatante tout le bien qu'un enfant de notre paroisse de Sainte-Marie a su accomplir pour la religion et la

patrie, et à exprimer hautement à Votre Eminence avec nos sentiments de respect et d'attachement filial les vœux que nous formons pour la santé de Votre Eminence et la prolongation d'une vie remplie de si belles œuvres ; d'une vie qui, après avoir mérité toute notre reconnaissance, mérite sur son déclin d'être couronnée de jours paisibles et heureux.

Sainte-Marie de la Beauce, 23 août 1892.

J.-T.-A. Chaperon, Prêtre, Chapelain.
Thomas Lessard, Président honoraire.
Désiré Rousseau, Président.
Antoine-C. Taschereau, Vice-président.
G.-L. Taschereau, Secrétaire.
Joseph Ferland, Trésorier.
J.-O.-Albert Bilodeau, Asst.-trésorier.
A. Pelletier,
L.-V.-A. de la Salle,
J.-B. Gendron,
W. Armand,
B. Roy,
F. Pepin,
Gustave Hamel,
J. Lebon,
Thos. Dallaire,
A. Lemieux,
E.-A.-M. Savard, M.D.,
A. Jacques,
Tanc. Fortier, M.D.,
E. Beaulieu,
M. Taschereau, C. O.
M. Morency, M.D.
J.-A. Morency.

No 17

ADRESSE PRÉSENTÉE PAR LES PRÊTRES

de la première Retraite ecclésiastique

Eminence,

Cinquante ans se sont écoulés depuis le jour où vous avez été fait prêtre de Jésus-Christ : cinquante ans de sacerdoce, c'est-à-dire, un demi-siècle d'études,

de travaux et de peines, mais aussi de consolations et de joies de toutes sortes. Déjà plusieurs vétérans du sanctuaire, compagnons de vos labeurs, de vos espérances et de vos succès, ont passé devant vous et sont allés recueillir là-haut la couronne due à leurs vertus et à leurs mérites. Seul, ou presque seul, vous êtes resté debout sur la brèche, consolant, dirigeant votre clergé, formant des générations nouvelles, espoir et soutien de vos vieux jours.

Eh bien, Eminence, c'est ce jeune clergé, objet de vos sollicitudes, entouré de vos soins, formé sous vos regards paternels, que vous avez aujourd'hui devant vous, et qui vient déposer à vos pieds le triple hommage de son respect, de sa reconnaissance et de son amour.

Oh ! comme il est beau pour nous ce jour béni où il nous est permis de nous associer à votre bonheur et de remercier le Ciel avec vous pour ce demi-siècle si rempli de grandes œuvres, de bénédictions et d'exemples !

Lorsque, portant les yeux sur les premières pages de votre vie sacerdotale, nous vous avons vu braver les dangers d'une maladie contagieuse, vous sacrifier et vous dévouer au soin des malheureux, nous nous sommes sentis émus. Il nous a semblé voir le Bon Pasteur donnant sa vie pour ses brebis : et alors les fatigues du ministère nous ont paru moins grandes. Plus tard, vous suivant dans le chemin de la vie, nous vous avons vu vous livrer à l'enseignement dans une maison qui s'est habituée à vous regarder à juste titre comme le plus illustre des enfants qui sont sortis de son sein. Enfin, Eminence, à la voix du bien-aimé Pie IX, de douce et sainte mémoire, l'onction sacrée a coulé sur votre front et, vous êtes devenu le successeur des apôtres.

De ce jour, jusqu'à celui qui nous réunit à vos pieds, vous n'avez cessé de nous prodiguer vos bienfaits.

N'est-ce pas vous, en effet, Eminence, qui nous avez faits soldats du Christ ? N'est-ce pas vous qui, au jour de notre ordination, nous avez engendrés à la vie du sacerdoce ? Oui, c'est vous qui, en imposant vos mains sur nos têtes, avez fait descendre dans nos âmes l'Esprit qui crée les prêtres, les pontifes et les rois. C'est encore Votre Eminence qui, au nom de la sainte obéissance, nous a assigné le champ que nous devions cultiver pour moissonner des âmes à Dieu. Et nous aimons à le dire aujourd'hui, ce joug de l'obéissance, il nous a été doux : ce fardeau que vous avez imposé à nos faibles épaules, il a été léger ; car toujours nous avions devant les yeux la personne de notre premier pasteur semblant nous dire : Suivez l'exemple que je vous ai donné : *fac secundum exemplar.* Et dans nos cœurs nous avons compris et médité cette parole de l'Ecriture : *Vir obediens loquetur victorias.*

Que de reconnaissance et d'amour nous vous devons pour tant de bontés, de conseils et de sollicitudes de votre part !

L'amour appelle l'amour. Dieu sait combien vous avez aimé votre clergé, avec quel intérêt vous avez suivi des yeux les jeunes ouvriers que le Seigneur vous a donnés pour travailler à sa vigne ! Et s'il est vrai de dire qu'il s'établit un double lien d'affection et de respect entre le maître et le serviteur, que penser de cette union lorsque ce maître est en même temps un pontife et un père ? Toujours nous aimons à vous le répéter, nous avons trouvé sous votre houlette cette paternité toute patriarcale qu'Israël, en ses plus beaux jours, savait montrer à la terre.

Aussi, Eminence, dans toutes vos joies nous avons senti nos cœurs tressaillir d'allégresse. Avec tous les fidèles

de votre diocèse, avec tout le clergé, avec toute l'Eglise du Canada, nous avons été heureux lorsque notre saint-père le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, vous a choisi pour faire partie du Sacré Collège, rempart vivant de l'Eglise. Avec quels sentiments de respect pour vous et de reconnaissance pour le saint-père nous avons baisé votre pourpre sacrée ! Et tout dernièrement encore nous avons joui de votre bonheur, quand ce même Père commun, dont la sollicitude n'a pas de bornes, se rendant à vos désirs, vous a donné pour votre aide et votre soutien, comme aussi pour votre consolation et votre espoir, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Cyrène.

Oui, Eminence, nous avons ressenti toutes vos joies : mais nous nous sommes souvenus aussi que la vie de l'homme ne se compose pas seulement de jours heureux, et que la douleur occupe une large place dans les quelques instants que nous passons ici-bas. Voilà pourquoi nous avons essayé de partager vos peines ; et plût au Ciel que nous eussions pu soulager votre cœur autrement que par notre bonne volonté !

Avant de vous quitter, Eminence, laissez-nous vous dire les vœux que nous formons pour votre bonheur ; que ces souhaits portés sur les ailes de nos prières s'élèvent vers le Dieu des miséricordes et touchent le cœur de celui qui a dit : Ce que vous demanderez à mon père en mon nom, il vous l'accordera. Nous demanderons donc, Eminence, qu'il vous donne une longue et heureuse vieillesse, afin que, comme l'Apôtre de la charité, vous puissiez nous redire encore longtemps le précepte de l'amour, et nous faire comprendre que l'union des cœurs et des volontés est la première qualité d'un clergé modèle ; car, nous le savons, la division c'est la ruine : *omne regnum in seipsum divisum desolabitur.* Nous prierons enfin, Eminence, qu'il vous soit

donné de voir ce diocèse que vous avez tant aimé, prospérer encore s'il se peut, et le nombre de vos prêtres s'augmenter chaque jour pour la gloire de Dieu et de l'Eglise. Que chacun de nous s'efforce de réjouir vos cheveux blancs par ses vertus et son obéissance ! Et nous en avons l'espérance. Dieu, plus touché de notre reconnaissance que de nos prières mêmes, vous accordera ces bienfaits que nous sollicitons et qui seront le digne couronnement d'une vie de sacrifices et de labeurs. Daignez, Eminence, bénir ces vœux et ceux qui les forment pour vous.

No 18

RÉPONSE DE SON EMINENCE

Messieurs,

Je me sens vivement ému au moment de répondre à votre touchante adresse. Les bons souhaits que vous me faites, les ferventes prières que vous adressez au Ciel pour moi, les témoignages si éloquents que vous me donnez de votre filiale affection : tout cela me touche profondément et remplit mon cœur de la plus sincère reconnaissance.

Les fêtes de mes noces d'or n'auraient pu commencer d'une manière plus agréable pour moi. Vous êtes venus les premiers me présenter vos félicitations, et vous en aviez le droit : vous êtes les plus jeunes, les Benjamins de ma famille sacerdotale, et la portion chérie de mon troupeau. Oui, vous êtes bien tous mes enfants : c'est moi qui, après Dieu, vous ai ouvert les portes du sanctuaire, moi qui vous ai donné l'onction sacerdotale, moi qui ai dirigé vos premiers pas dans l'exercice de votre sublime ministère. Eh bien, messieurs, si les enfants

sentent aujourd'hui le besoin de dire à leur vieux père qu'ils ont été heureux de vivre sous sa direction pastorale, le père, lui aussi, est vivement pressé de dire qu'il est content de ses enfants. Ensemble nous avons travaillé avec joie, avec courage : chacun a fait sa part indiquée par la divine Providence. Espérons que tous nous avons fait de l'ouvrage durable et que nous en recevrons un jour la récompense. Cette récompense m'est déjà donnée en partie sur la terre, car c'est pour mon cœur un véritable avant-goût du ciel, de savoir que vous êtes de bons prêtres du Seigneur, pleins de foi, de zèle pour le salut des âmes, et de soumission à la volonté et même aux désirs de votre archevêque. Et c'est là ce qui ferait ma force et mon espérance, si Dieu me demandait bientôt de lui rendre compte de mon administration épiscopale. Je me présenterais avec confiance, il me semble, au pied de son tribunal, car je pourrais lui dire : " Seigneur, bien grandes, sans doute, ont été mes fautes et mes négligences dans votre service, mais vous aurez pitié de moi et vous me pardonnerez en considération des œuvres que vous m'avez permis de faire, et surtout des ministres fidèles que vous m'avez donnés et que j'ai formés pour l'honneur de votre Eglise. Je les ai gardés avec soin et je les confie pleins de force et de santé spirituelle à la garde et à la vigilance de mon digne successeur. *Opus consummari quod dedisti mihi ut faciam. Quos dedisti mihi custodiri.*"

Veuillez donc, messieurs, accepter mes plus sincères remerciements pour toutes les consolations que vous m'avez données au milieu des labeurs et des soucis de ma vie épiscopale, en attendant que vous soyez, comme je l'espère de la miséricorde divine, ma couronne et ma gloire au ciel.

Merci mille fois, messieurs, pour la part si généreuse que vous avez prise au maintien de l'Hôtel-Dieu du

Sacré-Cœur, qui continuera au nom de tous ses bienfaiteurs l'œuvre de charité commencée il y a vingt ans.

En retour, je vous souhaite longue vie, bonheur et prospérité. Que Dieu vous bénisse, vous et vos familles ! Qu'il bénisse vos travaux et qu'il vous récompense dès cette vie pour le respect et l'affection que vous m'avez témoignés ! Ce sont là les biens que je ne cesserai de demander pour vous à Dieu pendant les quelques jours qu'il lui plaira de me laisser sur la terre. Et quand je vous aurai précédés dans la céleste patrie, mes meilleures prières seront encore pour vous, et ce sera de toute mon âme que je redirai au Père céleste les paroles de son Fils : *Volo, Pater, ut ubi sum ego, illic et minister meus erit.*

No 19

ADRESSE DU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

Eminence,

L'ouverture solennelle des fêtes glorieuses de votre jubilé sacerdotal fait tressaillir aujourd'hui tous les cœurs de la plus juste et de la plus sainte allégresse. Ces douces émotions sont avant tout le consolant privilège de la grande famille qui vous a été confiée par Dieu et dont les membres, bien que dispersés en apparence, se trouvent pourtant tous ici avec nous en ce moment, réunis dans une même pensée de respect, de reconnaissance et d'amour.

Mais, parmi ceux qui se pressent en ce beau jour auprès de votre trône pour vous offrir leurs vœux et leurs hommages, les plus heureux, Eminence, ne sont-ils pas vos prêtres, puisque leur caractère même et les liens sacrés

qui les unissent à votre personne, leur assurent une participation plus intime aux joies qui inondent l'âme de leur pasteur bien-aimé, et leur permettent de venir avec lui et près de lui bénir le Ciel des grâces sans nombre qui lui ont été accordées pendant une longue carrière, uniquement consacrée au service de Dieu et au salut des âmes.

Lorsque le 10 septembre 1842, l'antique église de Sainte-Marie de la Beauce, la vénérable chapelle Sainte-Anne et le vieux manoir seigneurial qui y est attenant contemplèrent le jeune lévite qui, tout rayonnant de candeur, recevait ce jour-là l'onction sainte, la foule salua avec un indicible bonheur le digne rejeton de nobles ancêtres et l'espoir de la religion et de la patrie. Mais quels n'auraient pas été ses transports d'enthousiasme, si l'Ange du Seigneur, manifestant les décrets de l'Eternel, eût laissé entrevoir ce que serait un jour celui qu'un Pontife ami venait, avec une si légitime satisfaction, de faire prêtre de la sainte Eglise !

Eminence, ce secret que gardait alors le ciel, la terre l'a vu depuis se dérouler admirablement, pendant ces cinquante années où se sont accumulés sur votre tête bénie tous les mérites et toutes les gloires du sacerdoce de Jésus-Christ.

Heureux le diocèse qui devait être témoin de toutes ces merveilles ! Heureuse, la première et entre toutes, la célèbre maison qui vous acquit dès lors, et à laquelle vous alliez consacrer une si large portion de votre existence ! Formé dès l'enfance dans le sein fécond de cette digne *Alma Mater*, disciple de maîtres illustres que vous deviez dépasser un jour, amateur passionné de la discipline et de l'étude, mais avant tout prêtre selon le cœur de Dieu, Rome acheva de vous pénétrer des lumières de la science et du parfum de toutes les vertus sacer-

dotales ; et pendant trente ans, les générations qui se succédèrent vous virent sans interruption sur ce grand théâtre, remplissant avec autant de bonheur que de succès les charges les plus variées, passant par tous les degrés les plus élevés de l'enseignement, dirigeant le jeune âge, préparant au ministère sacré les élèves du sanctuaire, exerçant avec autant de douceur que d'autorité les fonctions de supérieur de ce Séminaire que vous sûtes faire aimer, et les fonctions plus importantes encore de recteur de cette grande Université Laval dont vous aviez été l'un des fondateurs mais dont vous fûtes tant de fois le défenseur et le sauveur.

Eminence, depuis vingt ans déjà, la volonté du Souverain Pontife, les instantes prières d'un Prélat mourant qui vous avait honoré de sa haute confiance et les vœux de tout un peuple vous ont appelé au poste plus glorieux encore que vous occupez aujourd'hui : et le prêtre déjà si grand devant Dieu et devant les hommes a reçu la plénitude du sacerdoce.

Depuis lors, n'est-ce pas de cette plénitude que nous avons vécu, nous, votre clergé, nous que vous avez associés à vos travaux et à votre sollicitude pastorale, nous dont vous vous étiez fait depuis longtemps le parfait modèle en ces jours d'héroïque dévouement où vous exposâtes votre vie pour voler au secours de ces milliers d'infortunés que décimait l'épidémie la plus affreuse.

Sous votre œil vigilant, tous nous avons été confirmés dans l'amour de la discipline ecclésiastique et l'attachement au siège de Pierre et à ses doctrines infaillibles ; et cet enseignement de Rome, nous l'aimons d'autant plus sincèrement que vous avez su nous en faire pénétrer davantage toutes les splendeurs en portant si haut, comme vous l'avez fait, le niveau des études théologiques dont

notre Université reste toujours le foyer lumineux ; sous votre main, une nouvelle milice aussi remarquable par la science que par la piété est venue prêter son concours aux vétérans du sanctuaire : sous votre règne et grâce à l'ardeur éclairée de votre zèle, les vieilles maisons de haute éducation ont vu leurs plus beaux jours de prospérité : d'autres ont été sauvées de la ruine ; d'autres enfin ont été consolidées et même créées jusque dans les diocèses nouveaux qui vous doivent leur existence et qui béniront toujours votre souvenir ; les communautés religieuses se sont multipliées et leurs essaims se retrouvent partout pleins de vigueur et de beauté ; les asiles de charité chrétienne ont dilaté leur sein, et l'un d'eux, monument de votre amour pour le Cœur adorable de Jésus, après avoir été l'objet de votre constante protection, va vous devoir une seconde fois la vie, et sa résurrection restera, espérons-le, comme une preuve vivante de la profonde affection que vous conservent vos prêtres et tous les enfants dont vous êtes le Père vénéré.

Les fidèles du diocèse entier ne publient pas avec moins de reconnaissance les bienfaits de toutes sortes dont vous les avez comblés ; et s'ils doivent à votre patriotisme colonisateur la création et le soutien de nouvelles paroisses aussi nombreuses que florissantes, ils devront à votre esprit de religion l'accroissement universel de la piété, la splendeur plus générale du culte divin et surtout cette institution aussi fructueuse qu'admirable qui, dès les premiers jours de votre épiscopat, a donné parmi nous au Dieu de l'Eucharistie un trône de gloire et de grâce d'où il ne descendra plus jamais.

Le majestueux sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré que vous avez vu s'élever et s'agrandir et qui vous a reçu tant de fois dans son enceinte : les saints et infatigables Religieux que vous avez préposés à sa garde : la sage

direction donnée au flot croissant qui se porte sur ces rives bénies : la statue de la grande Thaumaturge, couronnée au nom du Souverain Pontife ; son autel précieux, consacré de vos mains : enfin cette relique insigne que vous venez d'y installer avec une pompe inouïe, tout proclame hautement ce que doivent à Votre Eminence cette terre de miracles et ce pèlerinage national, la gloire de notre pays et de l'Amérique tout entière, qui rivalise déjà d'importance et de célébrité avec les pèlerinages les plus illustres de l'ancien monde.

Nul ne sait mieux que votre clergé, Eminence, au prix de quels travaux, de quelles difficultés, de quels sacrifices douloureux se sont souvent accomplies ces œuvres importantes qui ont marqué votre vie de prêtre et qui ont signalé votre passage sur le siège métropolitain de Québec ; mais notre consolation à tous, c'est de nous dire que si le ciel seul peut dignement récompenser ces mérites éclatants, la terre ne les a pas méconnus, puisque le plus auguste des rois les a proclamés de sa bouche sainte, en ce jour solennel où il honora en votre personne le Canada tout entier, en vous revêtant de la pourpre romaine et en vous associant au sénat glorieux de la sainte Eglise.

Eminence, ce sont tous ces précieux souvenirs qui rendent si belle et si chère à nos cœurs la célébration de votre jubilé sacerdotal.

Laissez-nous donc à nous les premiers le bonheur de bénir votre nom avec admiration et reconnaissance : laissez-nous surtout unir nos voix à votre voix pour remercier le Seigneur de tout ce qu'il a fait de grand en vous et par vous, pendant ces cinquante années de vie apostolique ; et quand bientôt les voûtes de la basilique de Notre-Dame, qui a été le théâtre et le témoin des événements les plus remarquables de votre carrière,

retentiront du sublime cantique de l'action de grâces, tous nous le chanterons du fond de l'âme, en nous rappelant ces paroles du Psalmiste qui ont vu en votre personne leur touchante réalisation : *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis : posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso. Vitam petiit a te et tribuisti ei longitudinem dierum. . . . Magna est gloria ejus in salutari tuo : gloriam et magnum decorem impones super eum.* (Ps. XX.)

Et pour que rien ne manque à nos vœux, nous continuerons avec le roi prophète : *Dabis eum in benedictionem in sæculum sæculi : lætificabis eum in gaudio cum vultu tuo :* ce sera la gloire du ciel s'ajoutant à la gloire de la terre !

Pourtant, Eminence, quelque méritée que soit cette récompense immortelle que vous réserve le juste Juge, nous demandons à Dieu qu'il vous permette de l'embellir encore comme à loisir. " Vos yeux, " il est vrai, vous nous l'avez dit, " ont vu les miséricordes du Seigneur, et vous attendez en paix le jour auquel il lui plaira de vous retirer de ce monde et de vous appeler à lui. " Mais puissamment soutenu comme vous l'êtes maintenant par celui que votre cœur avait ardemment désiré et que nous regardons désormais comme un autre vous-même, puissiez-vous être laissé de longues années encore à vos enfants, non plus pour supporter seul toutes les rigueurs du travail, mais pour être jusqu'à la fin au milieu d'eux comme le saint vieillard de Patmos, un lien béni d'union et de charité et le gage de toutes les faveurs du ciel pour ce diocèse que vous avez si tendrement aimé !

C'est dans ces sentiments de confiance et d'inviolable attachement que, prosternés à vos pieds, Eminence, nous sollicitons votre bénédiction pour nous et pour tous ceux que nous représentons, vous priant en même temps de

daigner agréer avec bonté l'humble mais pieux cadeau que nous vous offrons en souvenir de ce beau jour, et qui vous sera d'autant plus agréable qu'il est plus conforme au désir de votre grand et charitable cœur.

(B)

LA MESSE PONTIFICALE

No 20

INSCRIPTIONS DANS LA BASILIQUE

Humilitas victrix invicta.
Dilectus Deo et hominibus.
Ad finem fortiter.
Omnia suaviter.
Virtus ætatem floridam facit.
Gloria filiorum, patres eorum.
Humilem spiritu suscipiet gloria.
Fide et dilectione.
Fide et virtute.
Propositi tenax.
Tu gloria Jerusalem.
Tu lætitia Israel.
Honorificentia populi nostri.
Novit Justus causam pauperum.

Habebitis hunc diem in monumentum et celebrabitis eum solemnem Domino.

Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum.

Il a lui dans le temple de Dieu comme un soleil de lumière.

Réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse en ce jour.

In ascensu altaris sancti gloriam dedit sanctitatis amictum.

Celui qui exerce la justice et la miséricorde trouvera la vie, la justice et la gloire.

No 21

PROGRAMME MUSICAL DE LA MESSE A LA BASILIQUE

Les mêmes chœurs et orchestre que la veille à l'église Saint-Jean, et Melle Robitaille comme soliste, exécuteront la messe Royale harmonisée par M. Gustave Gagnon, et les pièces suivantes :

Entrée—Marche pontificale..... GAGNON
Orchestre et orgue.

Graduel—Prélude, orgue..... * * *
M. G. Gagnon.

Offertoire—O Salutaris (solo et chœur)..... LE PRÉVOST
Solo, Mlle Robitaille.

Te Deum laudamus..... .....
Grand chœur à l'unisson.

Sortie—Marche des Prêtres..... MENDELSSOHN
Orchestre et orgue.

Directeur musical, M. E. Dugal, président de l'Union Musicale.

L'orgue sera tenu par M. G. Gagnon, organiste de la Basilique.

(*Extrait des journaux.*)

No 22

SERMON PAR M. L'ABBÉ LOUIS-ADOLPHE PAQUET

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Exultate Deo adjutori nostro : jubilate Deo Jacob : " Réjouissez-vous en louant Dieu notre protecteur : chantez dans de saints transports les bienfaits du Dieu de Jacob." (Ps 80.)

Eminence, Messeigneurs, Mes Frères,

Lorsque, sous la loi ancienne, le peuple d'Israël avait remporté une victoire, lorsqu'un nouveau triomphe sur les ennemis de Dieu ou une nouvelle faveur dispensée par le Ciel avait été enregistrée par la main des prophètes dans les annales publiques, les anciens, les chefs des tribus, la nation tout entière, par ordre du roi, était invitée à rendre de solennelles actions de grâces au Seigneur. Des hymnes, de joyeux cantiques, composés par David lui-même, étaient chantés avec l'accompagnement des instruments les plus puissants et à la fois les plus doux et les plus harmonieux.

Aujourd'hui, les anciens du peuple, ses chefs spirituels dans l'Eglise de Jésus-Christ, accourant à la voix d'un Prince bien-aimé, vénérable par les ans, plus vénérable encore par l'auguste majesté de la sainteté et de la grandeur, se sont réunis dans l'antique cité de Champlain, berceau de la foi chrétienne dans l'Amérique du Nord. Ils viennent, entourés de prêtres, de lévites et d'une foule immense de fidèles que les murs de cette basilique ne sauraient toute contenir, commémorer un glorieux événement : ils viennent unir leur voix, leurs chants et leurs prières aux prières et aux hymnes de joie de ce Prince et Pontife pour remercier le Ciel des bienfaits dont il l'a comblé dans sa longue et laborieuse carrière ; ils viennent

dis-je célébrer dans une commune allégresse et avec tout l'éclat que réclame une date si mémorable, son jubilé sacerdotal.

En ce jour d'actions de grâces et de pieuses réjouissances, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter les paroles, toutes débordantes d'émotion, du Roi-Prophète lui-même, exaltant la gloire de Jéhovah : " Réjouissez-vous en louant Dieu notre protecteur. Chantez sur la harpe et les plus joyeux instruments les louanges du Dieu de Jacob. "

Pour mieux disposer nos cœurs à remplir envers Dieu ce grand devoir de foi, de piété et de reconnaissance, je me propose, M. F., de vous montrer brièvement quelle a été la conduite de la divine Providence dans le gouvernement de l'Eglise du Canada.

En étudiant l'univers, on y remarque d'abord les traces manifestes d'une providence générale, disposant et régissant toutes choses. *Tua autem, Pater, Providentia gubernat.*— Père, vous gouvernez tout par votre providence. (Sag., XIV, 3.)

Mais en dehors de ces soins communs répandus sur toute créature, il existe aussi une providence spéciale réservée à l'Eglise de Dieu. C'est l'assistance du Saint-Esprit, promise par Notre-Seigneur, descendue au cénacle sur le chef des apôtres et sur tous les apôtres eux-mêmes, transmise de siècle en siècle à tous leurs successeurs et qui doit durer jusqu'à la fin des temps. D'une manière plus directe et plus explicite, cette assistance sans doute s'étend à ce qui regarde le dogme et la morale, mais, d'après la doctrine commune des théologiens, elle porte en même temps sur les actes plus graves et en quelque sorte essentiels du gouvernement ecclésiastique. Parmi ces actes, on peut compter, à des degrés divers, la création

de nouvelles églises et, par suite, le choix des évêques préposés à leur garde et à leur développement.

Si l'on consulte les annales de l'Eglise canadienne, on constatera avec joie que ces principes ont présidé à sa formation première, à sa conservation et à ses progrès.

Trois époques clairement distinctes se détachent sur le fond de notre histoire religieuse : d'abord, la fondation de l'Eglise du Canada ; puis après un siècle, nonobstant les orages qui vinrent l'assaillir, son étonnante préservation, puis enfin, depuis vingt ans, ses progrès plus rapides et son brillant épanouissement. Trois noms aussi, rayonnant comme des phares sur toute notre histoire, marquent et illuminent d'un éclat particulier chacune de ces trois époques : le vénérable François de Montmorency-Laval, l'illustre Joseph-Octave Plessis et l'éminentissime Cardinal vers lequel se portent en ce jour tous les regards et tous les cœurs. Arrêtons-nous un instant devant chacune de ces gloires.

I

La fondation, M. F., d'une Eglise particulière, sur le plan de l'Eglise universelle, est un fait d'une importance souveraine. De même qu'un édifice tire de sa base la solidité, l'ampleur et les formes générales qui le caractérisent, de même chaque Eglise, nouvellement établie, puise dans les premières pierres sur lesquelles elle repose le secret de sa force, de sa prospérité et de sa grandeur. Pour jeter dans le sol ces bases fermes et sûres, pour élever sur ces fondements un édifice durable, il faut un homme dont l'intelligence aussi vaste que féconde, puisse embrasser tous les temps, qui connaisse le présent et pressente l'avenir, dont le zèle pur et ardent, constant et infatigable, ne recule devant nul obstacle dans l'œuvre de

la conversion et de la sanctification des âmes ; il faut, dis-je, un esprit véritablement supérieur, uni à un cœur d'apôtre. Tel fut François de Laval, premier évêque de Québec et fondateur de l'Eglise du Canada.

La sagesse et l'intelligence de Mgr de Laval se révèlent tout d'abord dans le soin qu'il prit de soustraire son Eglise naissante aux funestes influences de l'erreur gallicane, et de greffer cet humble rameau sur le tronc immortel de l'Eglise romaine elle-même. Ne pouvait-il pas, ce prélat agréé par le Roi, dans un siècle où tout proclamait la gloire incontestée du plus puissant des monarques, suivre le courant des idées dominantes et faire de son Eglise une vassale de l'Eglise de France ? S'il le pouvait, M. F., il ne le voulut pas. Il comprit que Rome seule ayant reçu les promesses de l'infaillibilité, vers Rome doivent se tourner tous les peuples et toutes les églises ; que de Rome doit nous venir l'expression de la vraie doctrine, et que transmettre aux nations les enseignements de Rome, c'est leur transmettre la foi, la vérité et la vie.

Ce même esprit de sagesse, d'admirable prévoyance, se révèle également dans les luttes vives et fâcheuses que l'illustre fondateur de l'Eglise canadienne eut à soutenir contre les gouverneurs. On débattait une question vitale : il s'agissait de maintenir, dans toute leur intégrité, les droits sacrés de l'Eglise, d'affirmer, de faire reconnaître la supériorité du pouvoir religieux sur la puissance civile ; il fallait mettre ce principe aux bases mêmes de la société et en imprégner l'esprit et le cœur de notre peuple. Maintenant que cette idée, si hautement défendue par le premier évêque de Québec, a traversé les siècles, et régit sans conteste la nature des rapports entre l'Eglise et l'Etat, avec quel sentiment de religieuse reconnaissance ne doit-on pas bénir la mémoire de celui qui, au prix de tant

de sacrifices, assura à notre pays l'existence d'un bien si précieux !

Vous parlerai-je, M. F., des autres qualités que la divine Providence avait départies à Mgr de Laval et qu'il sut mettre en si haut relief dans l'œuvre de fondation qu'on lui avait confiée ?

Qui de vous, en étudiant cette vie si pleine d'intérêt, n'a souvent admiré son talent d'organisation et ce génie pratique dont l'action efficace a tracé avec tant de sagesse les routes de l'avenir ? Qui surtout n'a admiré son énergie, son courage, sa fermeté, sa persévérance, ses vertus vraiment héroïques et cette brûlante charité qui en ont fait le missionnaire le plus dévoué de la Nouvelle-France ? Ce n'était pas tout de fonder le royaume de Jésus-Christ : il fallait lui gagner des âmes. A l'exemple des premiers évêques, qui tous portaient au front l'auréole de l'apostolat, Mgr de Laval fut apôtre. Il en embrassa les croix ; il en connut les fatigues, les privations, les ennuis : mais aussi il en recueillit les gloires. En mourant, il eut le bonheur de voir cette Eglise qu'il avait tant aimée, à laquelle il avait voué ses talents, sa fortune, sa santé, sa vie même, et qu'il s'était efforcé d'asseoir sur le double fondement d'une foi incorruptible et de la plus pure morale, il eut, dis-je, le bonheur de voir cette jeune Eglise prospérer, se développer et passer, pleine d'espérance, sous la houlette d'un autre pasteur.

Un tel héritage ne pouvait périr. Légué par de telles mains, par un évêque dont le nom, après avoir reçu la consécration des siècles, recevra bientôt sans doute la consécration définitive de l'Eglise, il devait subsister. Et en effet, tant que dura la domination française, l'Eglise du Canada fit de constants progrès, s'étendant d'année en année, s'enrichissant des fruits merveilleux du zèle et de

l'énergie des pasteurs dévoués qui vinrent s'asseoir tour à tour sur le trône épiscopal de Québec.

II

Cependant les œuvres de Dieu ont besoin de l'épreuve, soit pour se dépouiller d'éléments trop humains, soit pour qu'éclate en elles, d'une manière plus frappante, aux yeux des générations, la protection divine.

Le peuple et l'Eglise du Canada traversèrent une crise terrible, qui forme la période la plus triste et la plus agitée de notre vie nationale. Le jour où notre patrie vit le drapeau français s'éloigner de ses murs, quels sombres et douloureux moments ! Son peuple décimé, ses chefs tombés dans la lutte ou repartis pour la France, sa langue, sa religion, ses institutions menacées par un vainqueur hostile, désireux de consolider par tous les moyens possibles l'autorité de son gouvernement, tout semblait conspirer contre nos intérêts religieux et nationaux et mettre en péril notre existence elle-même. L'heure était critique, l'épreuve redoutable : mais le Ciel veillait sur nous, et, semblable au chêne de la forêt qui grandit et se fortifie sous le choc de la tempête, l'Eglise canadienne, faisant face à l'orage, en est sortie plus forte, plus vigoureuse et plus prospère. Ce triomphe, elle le doit, après Dieu, à son clergé, à ses pieux et zélés pasteurs, elle le doit surtout à un homme dont la physionomie personnifie dans l'histoire le courage indomptable et l'invincible fermeté unis à l'habileté, à la modération et à la sagesse. Mgr de Laval avait fondé l'Eglise canadienne : Mgr Plessis l'a sauvée.

Disciple de Mgr Briand et formé de bonne heure à l'école de ce digne évêque qui eut le premier l'honneur de travailler à la restauration religieuse de notre pays, le jeune Plessis put apprendre combien une sage prudence,

évitant avec un égal soin l'emportement aveugle et les timides faiblesses, est puissante sur le cœur des hommes. Muni de cette vertu, l'intrépide prélat canadien prit d'une main énergique la défense de nos droits et consacra toute son influence, soit d'abord comme coadjuteur, soit ensuite comme évêque titulaire de Québec, à cette œuvre capitale : la conquête de la liberté religieuse.

Pour bien comprendre, M. F., les difficultés d'une telle entreprise, il convient de se rappeler qu'à cette époque où l'Angleterre entretenait encore vis-à-vis des catholiques les plus étranges préjugés, un double obstacle se dressait devant nous : la différence de race et la diversité de religion. Sans doute, les traités de 1760 et 1763 établissaient clairement nos droits ; mais le droit peut-il quelque chose, quand la force le domine ? Comment fléchir la puissance d'un ennemi si plein de lui-même, si défiant, si prévenu contre tout ce qui était français et contre ce qu'on appelait avec mépris le papisme ? Un autre, moins habile, moins constant et moins perspicace, eût échoué dans cette lutte ; mais l'illustre Plessis triompha. Il triompha d'abord par son prestige personnel, son tact, ses bons procédés ; il triompha de plus par la force et l'ascendant irrésistible de la vérité, par l'art avec lequel il sut montrer à ses adversaires comment la foi catholique, en prêchant la fidélité, une soumission franche et loyale aux pouvoirs établis, formait le meilleur appui de l'Angleterre en cette colonie. C'était prendre à l'ennemi ses armes. En l'année 1815, l'évêque catholique de Québec fut officiellement reconnu et on l'appela peu de temps après à l'honneur de siéger dans les conseils de la nation [1]. Plus tard son territoire, qui s'étendait alors de l'Atlantique au Pacifique, trop vaste pour être l'objet d'une même administration, put être

1—Mgr Plessis fut nommé Conseiller Législatif en 1817.

partagé en nouveaux diocèses : l'éducation, dont les protestants avaient voulu s'emparer, prit un essor nouveau ; bref l'Eglise était libre et commençait à se mouvoir sur le terrain conquis par la sage politique de son premier pasteur.

Je ne m'arrêterai pas, M. F., à rappeler ici ce que firent tour à tour les successeurs de Mgr Plessis pour achever de dissiper les nombreux préjugés élevés contre nous et pour donner au catholicisme une place convenable sous le soleil de notre patrie. Il me faut être court, et, du reste, ces détails vous sont assez connus. Cinquante années d'efforts et de luttes progressives nous conduisent à la troisième et à la plus brillante période de notre histoire religieuse.

III

Le jeune arbre, planté sur les rives du Saint-Laurent par Mgr de Laval, avait poussé de fortes racines. Assailli tout à coup par une violente tempête et sur le point d'être arraché du sol, nous avons vu qu'il trouva dans le zèle d'évêques intrépides, et parmi eux, d'un homme de génie, un appui et une force nouvelle. Il nous reste maintenant à contempler d'un œil réjoui le spectacle de sa floraison et de son glorieux épanouissement.

Dieu, M. F., dans son infinie sagesse, proportionne les secours aux besoins et les hommes au caractère des temps. Autre chose est de fonder, autre chose de conjurer un danger immédiat, autre chose d'embellir, d'accroître, de perfectionner. A l'époque où nous sommes rendus, ce qu'il fallait pour remplir les desseins de la Providence sur l'Eglise du Canada, ce n'était ni un apôtre dans le sens formel du mot, ni un lutteur, ni un diplomate, mais une âme d'élite réunissant en elle comme dans une vaste synthèse les plus hautes qualités spéculatives et pratiques.

Il fallait un homme de science, ayant puisé longuement aux sources les plus pures de la philosophie, du droit, de la théologie, et capable d'imprimer aux classes supérieures et dirigeantes de la société, notamment au clergé, un vigoureux élan dans les sphères intellectuelles. Il fallait un homme d'expérience, brisé à la pratique des personnes et des choses, d'un commerce doux et facile, fertile en ressources, actif, laborieux, patient et dévoué. Il fallait de plus une intelligence puissante et élevée, sereine et modératrice, alliant au souci des nobles progrès une fidélité inviolable aux traditions les plus vénérées, d'un jugement assez éclairé pour comprendre tous les besoins de notre état social et d'une trempe assez ferme pour ne jamais rien sacrifier des droits imprescriptibles de l'Eglise. Il fallait enfin (et ce n'est pas la moindre condition) une âme toute pénétrée de l'esprit de Jésus-Christ, un cœur droit, d'une foi vive, d'une charité ardente, pouvant donner au peuple l'exemple d'une vie sainte et faire fleurir partout, dans le champ béni du Seigneur, par diverses fondations pieuses et toutes sortes d'œuvres salutaires, les grandes vertus du christianisme. Cet homme, ce savant, cet habile administrateur, cet esprit pondéré, ferme et doux à la fois, ce prêtre et ce pasteur modèle, Dieu nous l'a donné. Ai-je besoin de le nommer ? son nom est sur toutes les lèvres, son éloge dans tous les cœurs. Cinquante années de sacerdoce proclament ses vertus : plus de vingt années, consumées dans les labeurs d'un fécond épiscopat, ont tressé autour de son front une immortelle couronne.

Ah ! que n'a-t-il pas fait, cet auguste vieillard, pour le bien de son Eglise et de la société canadienne ! Grâce à lui, les études classiques, philosophiques et théologiques ont accompli de réels progrès, et c'est en obéissant à sa haute impulsion, ainsi qu'à celle de Léon XIII, que l'Uni-

nersité Laval adoptait naguère dans ses cours les méthodes si remarquables de saint Thomas d'Aquin. Cette jeune institution, dont il fut l'un des fondateurs et dont il a su remplir avec un égal succès les charges de recteur, de visiteur et de chancelier apostolique, au travers des phases diverses qui en ont retardé la marche, lui doit en grande partie de s'être maintenue et de pouvoir aujourd'hui, de ses deux sièges de Québec et de Montréal, sous la puissante égide de Rome et de l'épiscopat, tourner avec confiance les yeux vers l'avenir. Grâce à lui, des sociétés de colonisation se sont formées et ont prospéré ; et ce sera l'une des gloires les plus consolantes de son règne d'avoir pu bénir de sa main tant de nouvelles églises, d'avoir donné l'onction sainte aux fondateurs de plusieurs diocèses, et d'avoir vu dans la province ecclésiastique de Québec l'érection canonique de deux nouveaux sièges métropolitains. Que dire de son zèle pour la création ou le soutien des maisons religieuses qui ornent de tous côtés son vaste diocèse ? Que dire du nombre prodigieux de lettres et de mandements émanés de sa plume ou plutôt de son cœur, pour nourrir la piété, pour ranimer dans les âmes le culte de Notre Seigneur et l'amour de la sainte Eglise ? Que dire enfin de l'autorité de ses enseignements dont les lumières doctrinales ont éclairci tant de points obscurs et permis de dirimer tant de controverses ? Ce n'est pas le lieu de juger des questions que l'obéissance, l'esprit de foi et de charité doivent tenir pour toujours ensevelies dans le passé : mais du moins nous ne pouvons taire ce que tous avoueront sans peine, à savoir que les vues larges et élevées du plus haut représentant de Jésus-Christ dans ce pays ont épargné au peuple canadien des divisions profondes et la prolongation de trop cruelles épreuves. Ce qu'a été Léon XIII, ce grand docteur des temps modernes, pour l'Eglise universelle, l'éminentissime Car-

dinal archevêque de Québec nous semble l'avoir été, sur un théâtre plus restreint, pour l'Eglise du Canada.

Le mérite d'un tel homme, ses vertus et ses œuvres, par-dessus tout, son attachement inébranlable au Saint-Siège, appelaient sur sa tête les honneurs les plus éclatants. Le jour vint où le Pape, voulant récompenser ce fidèle serviteur et donner en sa personne à toute l'Eglise canadienne son digne couronnement, l'investit solennellement des insignes de la pourpre romaine. Ce jour-là, un tressaillement indicible de joie courut dans toutes les âmes, et le Canada entier, sans distinction de race ni même de religion, n'eut qu'une voix pour acclamer ce fils illustre entre tous, l'orgueil de notre patrie.

Quelques années déjà nous séparent de ces fêtes, et, depuis, les travaux ont blanchi cette tête vénérée que nous honorions alors ; mais, disons-le bien haut, sa gloire n'a pas vieilli et elle revêt à nos yeux un charme particulier en ce jour d'universelle jubilation.

Combien de fois, M. F., ne vous est-il pas arrivé, par un beau soir d'été, de contempler et d'admirer les magnifiques effets du coucher du soleil dans nos latitudes boréales ! L'astre du jour, sur le point de disparaître, rase longtemps l'horizon ; il baigne de ses feux les vallées, les lacs, les collines, les montagnes : il projette au loin ses reflets sur les nuages du ciel, leur donnant une teinte de pourpre, et son éclat persiste encore, lorsque déjà d'autres astres qui lui doivent leur propre lumière montent au firmament. L'éminentissime cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau laissera dans l'histoire du Canada et dans toute l'Amérique un nom impérissable. L'auréole de ce nom marquera aux yeux des peuples la période d'épanouissement de la foi catholique sur cette partie du continent ; et bien loin de s'éteindre avec les années elle

ira au contraire grandissant d'âge en âge, avec les œuvres dont ce prince chrétien a été le promoteur, le protecteur et le soutien.

C'est pourquoi, M. F., à genoux au pied des autels, bénissons aujourd'hui du plus profond de nos âmes le Dieu de toute bonté dont l'aimable providence a veillé sur notre pays avec un soin si jaloux et a daigné lui ménager tant de faveurs et tant de gloire : " *Exultate Deo adjutori nostro : jubilate Deo Jacob.*"

Remercions-le d'avoir conservé si longtemps à notre estime, à notre vénération et à notre amour celui dont la parole pèse encore d'un si grand poids dans la balance de nos destinées, mais dont la seule présence serait déjà pour nous un gage précieux d'avenir. Remercions-le d'avoir permis qu'en ce jour de ses noces d'or, notre bien-aimé cardinal ait pu voir réunis autour de son trône, comme une couronne de gloire, d'un côté, d'illustres prélats, lesquels, pour un grand nombre, reçurent de ses mains le bienfait de leur consécration, de l'autre, avec un fils [1] éminent de la vieille France, de cette France catholique que nous sommes toujours fiers d'appeler notre mère, les dépositaires les plus distingués de l'autorité civile, puis tant de membres du clergé du diocèse de Québec et même des autres diocèses accourus pour saluer en la personne de Son Eminence un prince, un pasteur, un bienfaiteur, un père, puis enfin cette foule de fidèles si pieuse et si recueillie, représentant le peuple canadien, auquel Son Eminence ne cessa de témoigner la plus touchante affection.

L'anniversaire que nous célébrons n'est pas seulement la fête de l'éminentissime cardinal Taschereau ; il est

1 L'amiral français, M. Abel de Libran.

aussi, et par cela même, la fête de toute l'Eglise et de toute la population canadienne.

Il me semble, M. F., qu'en voyant cette Nouvelle-France, jadis si dénuée de toutes ressources humaines et aujourd'hui si florissante, formant la seule nation catholique vraiment compacte de toute l'Amérique, peut-être même du monde entier, il me semble, dis-je, qu'à cette vue et au spectacle de ce qui se déroule en ce moment sous nos yeux, les évêques dont les cendres reposent sous les dalles de cette basilique, le vénérable François de Laval et tous ses successeurs, tressaillent dans leurs tombes. Il me semble que leurs cœurs glacés, retrouvant un reste de vie, se reprennent à aimer cette Eglise pour laquelle ils surent tant travailler, tant lutter, tant souffrir, et qu'ils s'unissent à vous, Archevêques et Evêques, à vous surtout, Eminentissime Prince, dans la bénédiction solennelle que vous allez répandre sur ce clergé et tous ces fidèles.

Eminence, bénissez ce peuple qui vous admire, qui vous vénère et qui vous aime. Bénissez ce clergé, ces communautés, ces institutions qui vous sont toujours si chères. Que cette bénédiction de votre cœur généreux franchisse l'enceinte de cette basilique, qu'elle franchisse les limites de cette cité, de ce diocèse, j'ajouterai de cette province, pour aller se répandre au loin, comme une rosée bienfaisante, sur le clergé et les fidèles du Canada tout entier.

A Votre Eminence, longue vie, prospérité et bonheur ! C'est le vœu de tout un peuple prosterné à vos pieds : c'est le souhait le plus ardent de l'Eglise, de l'Etat, de la patrie canadienne.

(C)

LA FETE DES ENFANTS

No 23

POÉSIE DE M. L'ABBÉ P. DEGESNE.

chapelain du Patronage, récitée par un élève du Patronage.

Eminence,

Permettez que je vienne en ce jour mémorable,
Réclamer, à mon tour, l'honneur incomparable
De me compter parmi vos enfants bienheureux.
J'ai quelque droit de prendre ici cette licence,
Puisque sur votre cœur, au jour de ma naissance,
Vous me pressâtes tout heureux.

Je naquis à Québec, loin des fracas du monde,
Comme Jésus dans une obscurité profonde.
C'est là que je connus, tout d'abord, votre voix ;
C'est là que sur mon front votre main paternelle
Appela les trésors de la vie éternelle.
O Père, une première fois.

Trente printemps, depuis, ont sur mon existence
De leur cours tourmenté jeté l'effervescence.
J'ai grandi sans nul bruit, humble et respectueux.
Ah ! que je me sens donc aujourd'hui l'âme fière,
De pouvoir vous offrir, de cette vie entière
L'hommage très affectueux.

Et maintenant, je vois des flots de jeunes âmes
Venir, pour échapper aux infernales trames,
Sous mes toits, chaque jour, chercher un sûr abri.
Père, je sème en eux la divine parole,
Ma main les rassasie, et mon amour console
Leur pauvre cœur endolori.

A ce trait, vous avez, j'en donnerais le gage,
Sans peine reconnu votre cher Patronage.
Ah ! vous donc, qui jadis, d'un sourire si beau
L'avez encouragé, si vous l'en jugez digne,
Eminence, tracez sur lui le sacré Signe
Comme autrefois sur son berceau.

P. DEGESNE, Ptre.

No 24

SONNET

lu par une élève du couvent de Saint-Roch de Québec.

Eminence,

Lorsque Jésus, à l'heure en son nom tant promise,
Prêtre divin, jetait les bienfaits ici-bas,
Sa voix auprès de lui conviait, ô surprise,
Les enfants que l'apôtre éloignait de ses pas.

Prêtre de cinquante ans et Prince de l'Eglise,
Votre cœur des enfants a chéri les ébats ;
Et dans ce jour si beau que l'amour solennise,
Votre cœur veut encor ne les oublier pas.

Les voici : le bonheur, le vôtre, emplit leur âme,
Leur cœur vous félicite et leur voix vous acclame ;
Elles forment pour vous des vœux ardents, nombreux.

Permettez que leur fleur s'ajoute à la couronne
Qui, dans ce jour béni, sur votre front rayonne,
Et que tressent pour vous des travaux glorieux.

No 25

ADRESSE DES ÉLÈVES DES FRÈRES

DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Eminence,

La nouvelle de votre jubilé sacerdotal a répandu dans notre pays une joie immense, joie qui remplit tous les cœurs et qu'expriment toutes les bouches. C'est la voix de notre peuple qui acclame un de ses enfants illustres entre tous, son premier cardinal.

Qu'il est beau, qu'il est grand, le spectacle offert aujourd'hui au nouveau monde par notre catholique

Canada ! Ses enfants sont nombreux : et, de loin comme de près, ils accourent vers un pontife bien-aimé pour lui offrir leurs hommages et être les heureux témoins du magnifique triomphe qui lui est fait à l'occasion de ses "noces d'or." Comme nous sommes les plus jeunes parmi ce peuple qui vous chérit, nous avons sollicité l'insigne honneur d'être présentés, des premiers, à Votre Eminence, pour déposer à ses pieds le tribut de notre profond respect, de notre filial amour et de notre entier dévouement. Cette faveur nous est accordée avec bienveillance : nous en sommes heureux et reconnaissants.

Nous croyons trouver le motif de ce privilège dans l'affection particulière que vous portez à la jeunesse, à laquelle vous avez voué la plus belle partie de votre existence. Aussi ne cesserons-nous de répéter : gloire, honneur, amour à celui qui pendant vingt ans, toujours guidé par l'Esprit-Saint, a tenu d'une main ferme et sûre le gouvernement de l'Eglise de Québec, et qui, sur le déclin de l'âge, sut choisir entre mille le pasteur instruit, vigilant et sage, capable de lui succéder à la tête de cette Eglise si chère à son cœur d'apôtre !

Votre carrière a été longue, Eminence, et elle a été des plus fructueuses. Prêtre, archevêque, cardinal, vous avez passé par tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique. Pasteur dévoué, vous avez voulu sa gloire, en lui vouant vos forces, votre savoir, toute votre vie. Tant de mérites ne pouvaient échapper à l'attention de l'immortel Léon XIII, et il ne pouvait non plus les récompenser mieux qu'en vous rangeant parmi les princes de sa cour.

Jouissez en paix, Eminence : reposez-vous maintenant de vos travaux. Quand on a su accomplir de si grandes œuvres, on peut chanter "Nunc dimittis." Le père de famille vous avait confié un vaste champ et vos mains

laborieuses l'ont cultivé avec soin. Vous en récolterez les fruits à votre dernière heure. Puisse-t-elle être douce pour votre bonheur et bien éloignée encore pour notre joie !

Tels sont, Eminence, les souhaits que fait éclore en nos cœurs le jour mémorable qui nous réunit. Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, nos maîtres nous ont enseigné à aimer, à respecter l'Eglise, à lui obéir avec fidélité et à traduire ces sentiments par une grande vénération pour son chef suprême et pour ses évêques. C'est ce que nous faisons solennellement aujourd'hui, Eminence, et le souvenir de cette fête restera toujours présent à notre pensée comme celui de vos bienfaits et de vos vertus.

No 26

ADRESSE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-PATRICE

Your Eminence,

Among the many congratulations and good wishes which your grateful children reverently present to you on this glorious occasion of your golden jubilee in the service of the Most High, deign to permit us, the Irish pupils of the Christian Brothers of this city, to express the sentiments of love, gratitude and esteem, with which to-day our young hearts are overflowing.

Endless, indeed, would be the task, were we to enumerate the many proofs of heroic zeal, self sacrificing devotion, and paternal solicitude, with which Your Eminence, for the past fifty years, has been animated as Priest, Bishop and Cardinal, in unceasingly caring for our fathers and for us. Ofttimes have we hearkened with grateful

hearts to the story of your brave deeds in favor of the Irish race in Canada in by-gone days.

It is then but just and proper that we, the children of those for whom you have displayed such tender love, should assemble on this happy jubilee day, to express to you our gratitude and attachment, our congratulations and best wishes, with the fervent prayer that for many years to come, you may be spared to watch over us, and to behold day by day, the rich fruits of your untiring labors.

Accept, we pray, Your Eminence, as a souvenir of the homage we pay you to-day the sincere promise we now make, that as we kneel in prayer before the divine Master whom you serve so well, we often will ask HIM to shower his most precious blessings upon your every undertaking, to grant you the realization of your most cherished hopes, to brighten with every joy the declining years of your sacred career, and, as its close, that you may, with the disciple whom He loved, repose your head upon his adorable breast to listen for eternity to the sweet music of His Sacred Heart.

No 27

ADRESSE DES ORPHELINS DE L'ASILE SAINTE-BRIGITTE

Your Eminence,

We celebrate a great festival to-day, one which all your children vie with each other in making as happy and joyful as possible for you, a feast on which each strives to give expression to their love and gratitude, and to their veneration for you. Permit me, then, venerable and beloved Father of the Faithful in Canada, and Prince

of the Holy Church, to congratulate you, in the name of the Irish Orphans of St Bridget's Asylum, on this your golden jubilee, the fiftieth anniversary of your ordination to the holy priesthood. The children of St Patrick, your Eminence, have ever been to the front in showing their devotion to the Holy Church and in giving expression, both by word and deed, to their love and veneration for the prelates and clergy of the Catholic Church ; we would therefore prove ourselves unworthy of our ancestry as well as unworthy of the charitable support of these same children of St Patrick, did we not, on this solemn occasion emulate their noble qualities. We therefore congratulate you, venerable and beloved Prelate, in being spared to celebrate your golden jubilee. We congratulate you also on the dignified and honorable position you hold among the prelates of the church. We thank God for all the blessings and favors He has conferred upon Your Eminence and for the blessings He has bestowed upon us through you. We thank you for your unvarying kindness to us, poor orphans. We will always entertain in our hearts, a tender and gratiful love for you ; and now we promise Your Eminence, *love*, *reverence*, and *obedience*. We pray that God may bless Your Eminence with many more years of health and strenght. May each coming day be one of pure joy and happiness to you ; and may they add new diadems to your immortal crown. May the holy Angel of God receive this the prayer of St Bridget's orphans, and carry it before the throne of God, that the fulness of divine blessing may descend upon your venerable head : that you may, one day, receive from the hand of God the victor's crown of immortal glory, and deserve to hear those words of praise and commendation : " *Well done, thou good and faithful servant enter into joy of thy Lord.*" Thanking Your Eminence once

more for your paternal care and kindness, and wishing you all sorts of joy and happiness, we beseech you ere we leave this sacred edifice to raise your venerable and consecrated hand in benediction over us, your loving children.

No 28

ADRESSE DES ÉLÈVES DU BON-PASTEUR

Eminence,

Votre jubilé sacerdotal est comme une fête du ciel où chaque âme doit avoir un chant. Cette grande solennité de votre vie, nous, vos enfants, nous la chantons avec les anges du sanctuaire : ineffable privilège de notre jeune âge !

Si nos voix se perdent sous les voûtes grandioses de ce temple ; si, trop faibles, elles n'y éveillent aucun écho, Eminence, ah ! nous le savons, elles ne se feront pas moins entendre de votre cœur paternel. C'est pourquoi nos lèvres s'ouvrent, en leurs timides accents, dans le concert d'aujourd'hui.

Eminence, Père vénéré, notre langage est simple : une couronne de fleurs symbolise toute notre pensée dans l'heure présente ; elle symbolise de même tout notre espoir pour les jours à venir. La couronne rappelle mérite et dignité : les fleurs, oh ! elles sont la riante image de nos vœux et de notre amour filial.

No 29

DIALOGUE DES ORPHELINES DES SŒURS DE LA CHARITÉ

Plusieurs petites arrivent avec Eustelle et Honora qui les conduisent. Emma se tient un peu en arrière.

EUSTELLE.—Approche-toi, petite sœur, c'est grande fête aujourd'hui. (*Regardant les autres*) Approchons de Son Eminence.

URSULE.—Son Eminence ! C'est un grand mot, j'ai honte ! je n'y vais pas, allez-y sans moi.

EMMA (*s'approchant*).—Ne craignez pas, chères petites : Son Eminence, c'est le bon Pasteur, c'est notre père, (*en cherchant à les approcher*) c'est le protecteur des orphelins.

Les petites regardent en souriant.

BERNADETTE.—Tu dis qu'il est bon. Aime-t-il les petits enfants ?

EMMA.—Oh ! oui, chères petites amies ; à l'exemple de Jésus, Son Eminence fait son bonheur à se voir entourer par les troupes enfantines.

HONORA.—Tu sais, Emma, que ce sont de petites arrivantes, encourage-les encore.

EMMA.—Vous n'avez pas été témoins, chères petites amies, de ses bontés pour les orphelins : moi, je suis ancienne, et combien de fois, dans ses visites, je l'ai vu s'abaisser vers nous et nous bénir avec tendresse !

BERNADETTE.—Moi, je l'ai vu ce bon Père : il a mis (*très bas*) sa main sur ma tête en me caressant. Vite, Emma, j'ai hâte de lui parler.

EMMA.—Chères petites, vous le savez, nous sommes les enfants de la Providence. Si aujourd'hui nous sommes en si grand nombre abritées sous le toit de la charité, à qui le devons-nous, sinon à notre archevêque bien-aimé ? Une enfant peut-elle craindre un si bon Père ? c'est un insigne

honneur pour nous de l'entourer dans une circonstance si solennelle.

Les petites.—Oh ! que tu es bonne, Emma ! Nous l'aimons, ce bon Père, rien qu'à l'entendre parler.

Emma.—Que sera-ce, chères petites, quand vous serez près de lui ?

Une petite.—Emma, qu'allons-nous lui dire ? nous sommes si petites !

Emma.—Nous parlerons pour vous ; vous n'avez qu'à vous montrer aimables et gracieuses.

Toutes (*se prenant par la main.*)—Vite, approchons.

Eustelle (*courant.*)—Mon petit cœur palpite (*mettant la main sur son cœur*) bien fort et bien vite. Allons lui présenter nos vœux.

Deux grandes s'avancent avec des corbeilles ; plusieurs moyennes avec des bouquets.

Les petites se retournent, les regardent en souriant et en frappant des mains ; elles entourent celles qui arrivent.

CHANT

Oui, chantons avec entrain :
Répétons dans le lointain :
Fêtons, fêtons en ce jour ;
Redisons, redisons : Amour, amour.

Que nos roses
Fraîches écloses
L'entourent dans ces instants.
Tombez vite,
Marguerites,
Et mes résédas charmants.

Emma.—Voyez comme elles sont charmantes, nos compagnes ; elles ont tout préparé pour la fête.

Les petites (*s'approchant*).—Quelle bonne pensée !

EMMA.—Chères petites, que vous êtes aimables !

JOSÉPHINE.—Nous avons pensé vous faire plaisir en cueillant des fleurs, et vous les apportant toutes fraîches, toutes prêtes.

HONORA.—Joséphine, tu es une ancienne orpheline, dis-nous donc quelques mots de notre Père Cardinal ; nous aimons tant à entendre parler de lui !

EMMA.—Le temps est court, hâtons-nous d'approcher.

JOSÉPHINE.—Permets-moi d'ajouter un mot auquel tu n'as peut-être pas pensé.

EMMA.—Volontiers.

JOSÉPHINE :—

Ecoutez, votre cœur bientôt nous comprendra ;
Notre reconnaissance, il la partagera.
Vous connaissez le nom du Pasteur et du Père
Que le peuple révère ;
Sa houlette toujours fut un sceptre de paix.
Et tout un demi-siècle il versa les bienfaits.
Noble semeur, au champ du Père de famille
Il jeta le bon grain, et vit sous sa faucille
Tomber une riche moisson.
Mais lorsque vint le soir, penché sur le sillon,
Opprimé par le poids du labeur et de l'âge,
Ses forces trahissaient son zèle et son courage.
Il tourne alors vers Rome un suppliant regard,
Et Léon treize envoie à l'auguste vieillard
Pour embellir le soir de sa carrière,
Un noble Auxiliaire,
Un ange, un doux soutien,
Dont le cœur semble fait à l'image du sien.
Le père ouvre à ce fils les bras de sa tendresse,
Et le fils, de ce père allégeant le fardeau,
Se dit avec amour son " bâton de vieillesse."
Désormais deux pasteurs vont régir le troupeau ;
Deux anges veilleront sur le saint Sanctuaire :
Et pour redire un mot plein de suavité,

Que les échos émus ont depuis répété,
Nous trouvons un ami, nous gardons notre Père,
Et de ce tendre Père enfin nous célébrons
Le jubilé béni ; c'est pourquoi nous fêtons.

EMMA.—Merci, Joséphine ; oh ! qu'il fut heureux le jour qui nous donna un tel Père ! Qu'il est doux cet anniversaire !

LYDIA :—

Petites, groupez-vous près de notre Père,
Laissez, laissez vos cœurs d'enfants
Remplir ce béni sanctuaire
De souhaits, de vœux et de chants.

TOUTES :—

CHANT

Aubépines,
Eglantines ;
Venez donc, mes sœurs, venez.
Oui, mes roses,
Fraîches écloses,
De ma corbeille tombez.

Tout s'éveille,
Fleur, abeille ;
Venez donc, mes sœurs, venez.
Oui, mes roses,
Fraîches écloses,
Tombez toutes, fleurs, tombez.
AU REFRAIN : Oui, chantons avec entrain, etc.

Toutes s'approchent.

HONORA.—Eminence, nous vous aimons beaucoup.

EUSTELLE.—Nos petits cœurs voudraient vous prouver toute notre reconnaissance.

WILHELMINE.—Laisse-nous t'approcher et te vénérer.

EUSTELLE.—Eminence, nous sommes privilégiées. Beaucoup de nos petits frères et de nos petites sœurs ont envié notre sort.

BERNADETTE.—Oh ! que nous sommes heureuses !

URSULE.—Emma nous a bien dit que vous aimez les petits enfants.

BERNADETTE.—Bon Jésus, laisse-nous longtemps entourer notre Père, et fêter cet anniversaire.

WILHELMINE. —Longtemps encore, laisse-nous notre Père ; reviens, heureux anniversaire.

EMMA.—Mes chères petites amies, il ne faut pas abuser de la bonté de Son Eminence. En ordre, s'il vous plaît.

LYDIA :—

Pasteur, il vous souvient du jour trois fois heureux,
Où votre âme à Jésus s'enchaînait de doux nœuds.
Pour la première fois votre main consacrée
Elevait sur l'autel la victime adorée !
Un bonheur ineffable alors vous inondait....
A flots, de votre cœur, l'extase débordait.

On eût pu voir vers vous se pencher le bon Maître,
Et l'ange s'incliner devant le nouveau prêtre.
Depuis ce jour heureux, cinquante ans ont passé ;
Un immense trésor là-haut s'est amassé.
Mais attendez encore.... A plus tard la couronne ;
Dans le séjour des cieux pour vous elle rayonne.
Voyez, dans ma corbeille il est aussi des fleurs,
Simples dons de l'exil, qui de nos jeunes cœurs
Vous porteront l'hommage et la douce prière ;
Car pour nous, orphelins, vous êtes un bon Père ;
Vous semez les bienfaits, et voici la moisson :
O Père, c'est l'amour, c'est la vénération,
Ce sont les chants émus de la reconnaissance,
Les larmes du bonheur, les vœux de l'espérance.
Mon Dieu, dans cette fête, entend le cri du cœur :
Donne encor de longs jours à l'éminent Pasteur.

Elles déposent aux pieds du Cardinal leurs corbeilles et leurs fleurs.

NOMS DES ORPHELINES QUI ONT PRIS PART AU DIALOGUE

Noms	Age	Noms	Age
Emma Jean	18 ans.	Laura Crochetière	10 ans.
Joséphine Gagné	17 "	Berthe Langlois	9 "
Lydia Cartier	15 "	Laura Vaillancourt	8 "
Marie Lizotte	13 "	Maria Laberge	8 "
Noémie Gosselin	14 "	Eustelle Gosselin	10 "
Diana Larose	17 "	Bernadette Pâquet	10 "
Marie-Anne Campeau	12 "	Rosanna Lizotte	8 "
Délina Falardeau	12 "	Marie-Anne Chartier	9 "
Marie-Anne Chamberland	11 "	Marie Louise Larochelle	7 "
Blanche Gosselin	11 "	Ursule Michaud	6 "
Honora Gagnon	9 "	Amélie Taschereau	5 "
Eva Plamondon	10 "	Anna-Berthe Gosselin	6 "
Marie-Anne Gagnon	10 "	Azilda Royer	5 "
Hélène Desjardins	10 "	Yvonne Déchène	5 "
Wilhelmine Fréchette	10 "	Marie-Blanche McMullen	4 "

No 30

CONSÉCRATION DES ENFANTS AU DIVIN CŒUR DE JÉSUS

Divin Cœur de Jésus, nous voici prosternés devant votre sainte image, afin de vous rendre nos hommages et de nous consacrer à vous pour toujours. Au nom de Marie, notre mère du ciel, doux cœur de Jésus, ayez pitié de nous.

O bon et très aimable Jésus, durant les jours de votre vie mortelle, en Judée, vous vous plaisiez à bénir les enfants, vous daigniez les presser sur votre Cœur divin, et vous disiez en souriant : " Laissez, laissez les enfants venir à moi, et ne les repoussez pas." Merci, ô bon Jésus, de nous avoir si grandement chéris ; nous vous offrons en retour tout notre cœur, tout notre amour.

O bon et très aimable Jésus, on nous a dit encore qu'autrefois, sur votre passage béni, les enfants de la

Judée chantaient : " *Hosanna filio David !* Gloire au fils de David ! " Vos ennemis jaloux voulaient imposer silence à ces hommages ; mais vous, prenant notre défense, vous répondiez : " Ignorez-vous que la louange parfaite sort de la bouche des petits enfants ? " O doux Jésus, aujourd'hui donc, unissant nos voix aux voix des enfants de la Judée, nous redisons avec amour, avec transport : " Gloire au Cœur Sacré de Jésus ! "

O bon et très aimable Jésus, vous aimez les prières des enfants, vous exaucez leurs innocents désirs ; en ce beau jour, plus que jamais, écoutez leurs vœux et leurs demandes. Tous ensemble nous vous disons : Cœur Sacré de Jésus, bénissez notre père, bénissez notre mère, bénissez tous nos parents.

Cœur Sacré de Jésus, bénissez les prêtres, bénissez les maîtres qui se dévouent à notre éducation.

Cœur Sacré de Jésus, bénissez notre vénéré Cardinal, qui vous aime et qui vous fait aimer ; en ce cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale comblez-le de grâces, et qu'il vive encore longtemps pour nous voir vous aimer !

Cœur Sacré de Jésus, bénissez tous les enfants du Canada ; et pardon pour les pauvres pécheurs.

Cœur Sacré de Jésus, nous vous prions aussi pour tous les enfants de l'univers : protégez le berceau des nouveau-nés, l'école des adolescents, la vocation des jeunes gens ; soyez l'appui des enfants pauvres et le père des orphelins.

Mais, ô Jésus, océan de miséricorde et d'amour, nous vous supplions surtout de nous secourir au moment de la mort ; unissez-nous alors plus étroitement que jamais à votre divin cœur et au cœur immaculé de votre auguste Mère ; devenez notre asile, notre refuge, notre lit de

repos ; et après nous être tour à tour endormis sur votre sein béni, ô Jésus, que chacun de nous en paradis retrouve un jour sa famille tout entière dans votre Cœur sacré ! Ainsi soit-il.

No 31

ADRESSE DES ÉLÈVES DES URSULINES

Présentée à Son Eminence le 9 septembre

Eminence,

Au jour solennel où fut célébré votre jubilé sacerdotal, dispersées aux quatre vents du ciel, nous n'avons pu guère que d'esprit et de cœur nous réunir aux pieds du Pontife que nous vénérons comme un père.

A ce devoir, du moins, nous n'avons pas manqué ; et nos anges gardiens, fidèles messagers, en savent quelque chose.

Nous eussions cependant désiré mieux ; et lorsqu'il nous fut dit que, rompant la consigne, dès la veille du Grand Jour, une députation de nos compagnes avait pu vous rendre ses hommages, nous devons l'avouer,—mettant de côté tout respect humain—nous fûmes presque jalouses de leur bonheur.

Il nous est donné en ce jour, Eminence, de combler cette lacune, et de vous dire enfin les sentiments dont nos cœurs débordent. Que pouvons-nous, faibles enfants ? Des chants peut-être harmonieux, l'offrande de quelques fleurs, des paroles où le respect s'allie à une affectueuse reconnaissance : voilà tout notre avoir !

Mais, Eminence, croyez-en vos enfants, cette musique si modeste, ces fleurs, tribut de nos parterres, ces quelques mots d'hommage, ne sont que l'expression bien effacée de

ce que nous sentons à l'âme, sans pouvoir le traduire d'une manière digne de vous. Dieu lui-même, Eminence, vient au secours de notre faiblesse et nous inspire un moyen de vous mieux exprimer notre gratitude : n'a-t-il pas dit dans l'Ecriture que " la couronne par excellence des vieillards ce sont les vertus de leurs enfants " ? Nous le voulons, Eminence, oui, nous voulons de tout notre cœur que le diadème soit digne du front auguste qui le porte ; qu'il soit une auréole ajoutée à tant d'autres qui déjà couronnent votre tête vénérable : jamais nous n'oublierons de quel Père nous sommes les enfants !

Que Dieu vous garde de longs jours encore à l'affection de votre troupeau ! Votre présence seule sera un encouragement au bien, et une protection contre les maux qui menacent notre pays.

Merci, Eminence, d'avoir honoré de votre présence notre paisible retraite. A cette faveur veuillez en ajouter une autre, en bénissant les débuts de notre année scolaire : nous y verrons un gage de progrès dans la vertu et de succès dans les études que nous poursuivons.

No 32

ADRESSE DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES

DE L'ECOLE NORMALE LAVAL

Présentée à Son Eminence le 9 septembre

Eminence,

Les élèves de l'école normale Laval sont extrêmement heureuses et honorées de pouvoir déposer aux pieds de Votre Eminence l'hommage de leur profond respect, de leur sincère reconnaissance et des vœux ardents qu'elles forment pour votre bonheur.

Les chants de reconnaissance de tout un peuple acclament, en votre Eminence, l'ange tutélaire de la jeunesse, toujours préoccupé à promouvoir l'instruction, depuis le jour où, modeste séminariste, vous gravissiez timidement les degrés de la chaire de philosophie jusqu'à cette distribution de prix au Vieux-Château, que Votre Eminence, récemment revêtue de la pourpre, voulait bien honorer de sa présence et rehausser de ses suffrages.

Votre Eminence a vu et encouragé les commencements de l'école normale. C'est du Séminaire, de cette maison vénérable qu'Elle a habitée trente années durant, et qu'Elle veut bien encore regarder comme sienne, que sont sortis les trois premiers directeurs de l'institution qui nous est si chère. Votre Eminence a suivi les développements de l'école normale avec un intérêt constant ; bien plus, à l'heure du danger, Votre Eminence a su par sa douceur et son énergie faire éviter les écueils, et donner aux écoles normales cette stabilité dont elles ont besoin et qui est un des plus sûrs garants de leurs succès.

L'école normale Laval n'oubliera jamais ces services signalés, comme elle ne perdra jamais le souvenir de cette protection si hautement éclairée que Votre Eminence a toujours accordée à la classe enseignante.

Veuillez, Eminence, avoir pour agréables les vœux sincères d'une institution qui vous est inviolablement attachée.

No 33

ADRESSE DES ÉLÈVES

DU COLLÈGE SAINTE-ANNE-LAPOCATIÈRE

Présentée à Son Eminence le 25 septembre

Eminence,

Il nous tardait d'unir notre faible voix au concert d'acclamations qui s'est élevé pour célébrer le cinquantième anniversaire de votre élévation au sacerdoce. Nous avons vu la jeunesse s'unir au vieil âge pour vous féliciter et bénir le Seigneur qui vous a comblé de jours et de bienfaits ; et nous ne pouvions nous associer à la joie commune autrement qu'en esprit. Mais votre passage au milieu de nous, ces quelques instants que vous nous accordez, vont enfin satisfaire au besoin de nos cœurs, et nous faire goûter davantage le bonheur que votre présence crée partout où elle se porte.

Il ne nous appartient pas, Eminence, d'essayer de faire ici l'addition des services qui découlent de cinquante années consacrées à la gloire de la religion, au bien de l'humanité souffrante et à la noble cause de l'éducation. Des voix éloquentes ont redit les services rendus à la religion dans cette partie de la vigne du Seigneur confiée à votre sollicitude pastorale, elles ont redit combien de pleurs et de souffrances votre voix paternelle a adoucis, à combien d'indigents votre main s'est ouverte. Mais parmi tous ces bienfaits, que vous voulez ignorer, il en est un dont nous voulons tout particulièrement faire revivre ici le souvenir, ou plutôt c'est un de ces souvenirs que le temps ne vieillit pas : il remonte à ce jour qui eut un moment d'indicibles angoisses pour les enfants de Sainte-Anne. Enveloppée par les nuages de la tempête, notre

Alma Mater chancela, et il fallut craindre que ce sanctuaire ne disparût de la place qu'il occupe parmi les asiles consacrés à la jeunesse. Alors vous êtes accouru ; votre parole appela des hommes au cœur aussi généreux que noble, et grâce à votre énergie, à votre générosité, à vos sacrifices personnels, il nous fut permis de voir le calme du port. Nous nous en souviendrons toujours, Eminence : car par quel miracle de la Providence aurions-nous pu, pour la plupart, donner une nourriture choisie à notre esprit et à notre cœur, si votre main sûre n'eût pas été là pour sauver des flots notre collège de Sainte-Anne ?

En ce moment d'ineffables souvenirs, notre prière prend un nouvel essor pour remercier le Seigneur de ce qu'après vous avoir fait son ministre pour la gloire de son nom, il vous a conservé jusqu'à ce jour pour notre bonheur. Tous voudraient se faire entendre, chacun dans leurs accents : tous veulent encore vous remercier d'être venu, par votre présence et vos avis paternels, nous affermir dans la résolution de pratiquer ces vertus dont vous nous donnez d'abord l'exemple. Tous aussi avec reconnaissance vous ont vu nous donner votre âme et tout votre cœur dans cet autre vous-même que vous nous avez préparé.

Voilà, Eminence, ce que nous avons aimé à recueillir dans le vaste champ que vous avez fécondé de vos sueurs et couvert de vos bienfaits. Cinquante hivers dans la hiérarchie sacerdotale ont blanchi vos cheveux, et vous semez encore le dévouement et les œuvres de miséricorde : aussi quelle moisson de vénération et d'amour ! Votre mission a été de bénir ; votre récompense, c'est d'être béni de Dieu et des hommes.

A Celui qui est l'éternelle richesse des cieux, nous demandons la continuation de ses faveurs privilégiées sur vous, sur vos œuvres importantes, sur ceux qui vous sont

chers. A Votre Eminence nous demandons d'agréer cette trop modeste couronne, que l'amour et la gratitude veulent déposer aujourd'hui sur le front d'un Père et Pasteur bien-aimé.

No 34

AUTRE ADRESSE

Présentée par un tout jeune élève du collège Sainte-Anne-Lapocatière
(Eugène Taschereau)

Eminence,

Dans le grand concert de louanges qui a retenti à Québec aux fêtes de vos noces d'or, vous avez permis aux plus petits de vos enfants de faire entendre leurs voix. Je vous l'avouerai, nous avons été un peu jaloux, alors, de ces petits êtres fortunés, qui se pressaient à vos pieds, dans votre cathédrale, et qui laissaient déborder de leur cœur l'amour et la vénération qu'ils ressentaient pour vous : nous aussi, nous éprouvions ces sentiments et nous ne pouvions vous les redire.

Mais aujourd'hui, Eminence, il ne nous reste rien à envier aux enfants de votre ville épiscopale. Votre Eminence s'est elle-même inclinée vers cette partie plus éloignée de son troupeau ; elle a poussé la charité jusqu'à franchir la distance qui nous séparait d'elle, et nous sommes au comble du bonheur.

Nous étions à peine nés, et votre houlette vigilante protégeait déjà notre berceau ; c'est sous votre direction que des prêtres vertueux se sont dévoués à nos premiers ans ; c'est votre main bénie qui nous a conféré la Confirmation ; c'est votre cœur de père qui nous a donné Mgr Poiré et cet autre homme de Dieu que nous

appelons M. le Directeur ; votre sollicitude, toujours étendue comme les ailes d'un ange sur cette maison, l'a préservée de tout malheur.

Pour tous ces bienfaits, Eminence, nous ne pouvons que dire : merci ! Nous n'avons rien. Mais Dieu est riche, et c'est lui qui se charge de payer les dettes des petits enfants. Nous le supplions donc de verser ses plus abondantes faveurs sur Celui que nous aimons comme un père, que nous vénérons comme un saint, et dont la bénédiction, en descendant sur nos âmes, y développera, nous l'espérons, l'amour du travail et de la vertu qui a rempli sa vie.

(D)

SOIREE A L'UNIVERSITE LAVAL

No 35

PROGRAMME DE LA SOIRÉE

1. " Haydée, Ouverture..... AUBER.
   Musique de la Batterie B.
2. Chœur.
   Société Orphéonique du Séminaire de Québec.
3. Adresse du Clergé.
4. " Maritana," Fantaisie..... WALLACE
   Musique de la Batterie B.
5. " Polka de concert," Solo de xylophone..... WALLIS.
   M. E.-J. Wallis.
6. Discours..... M. l'abbé C. TRUDELLE.
7. " Rêverie "..... CZIBULKA.
   Musique de la Batterie B.
8. Chœur.
   Société Orphéonique du Séminaire de Québec.
9. Poésie, composée et dite par..... ..... M. l'abbé A. GINGRAS.
10. Musique du ballet, dans " Faust "..... GOUNOD
    Musique de la Batterie B.

Vive la Canadienne—Dieu sauve la Reine.

No 36

DISCOURS DE M. L'ABBÉ CHARLES TRUDELLE

Chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur

Eminence, Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,

Celui qui a été comme l'âme de l'organisation des fêtes auxquelles nous assistons m'a dit un jour : " Il convient, et il faut que, en votre qualité d'un des plus anciens membres du clergé du diocèse, et aussi comme chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur, vous adressiez la parole au public dans cette circonstance solennelle. Vous évoquerez quelques-uns des souvenirs des années passées au Séminaire de Québec avec l'éminent Prélat dont nous célébrons les noces d'Or, et vous direz quelques mots de l'hospice si cher à son cœur d'évêque et auquel il s'agit de redonner la vie. "—C'était mon canevas.

J'ai tout d'abord hésité à accepter cette tâche honorable. Quoi, me disais-je, monter sur le théâtre agrandi du Séminaire après un laps de plus de cinquante ans d'absence! Dans ce concert d'éloges mérités, aussi éloquemment que délicatement distribués, qui va se faire entendre alors : au milieu de ces chants d'allégresse et de ces mélodieuses symphonies que devront prodiguer nos plus habiles virtuoses, mêler les sons de ma voix de septuagénaire ! Mais vraiment ce serait m'exposer à tout gâter.

Toutefois pour m'encourager dans ma témérité, je me suis dit : Dans tout concert il y a des voix et des instruments qui donnent les notes dominantes, que l'oreille écoute et suit avec plaisir, et aussi des voix et des instruments de basse, ou d'accompagnement, dont les sons et le bourdonnement, moins remarqués, seraient ennuyeux s'ils étaient seuls, mais dont l'effet cependant

est excellent et nécessaire même pour que l'harmonie soit parfaite.

Eh bien, me suis-je dit, la partie du programme de cette fête que je remplirai sera comme le bourdonnement ou le faux-bourdon de ce concert, et tout sera bien.

*
* *

Je dois donc d'abord parler de souvenirs, et ils se présentent en foule à ma mémoire, en ce moment, ces souvenirs du passé : car s'il est vrai de dire avec un poète qu'il " est un âge dans la vie où l'âme recueillie a besoin de se souvenir," c'est bien assurément à l'époque ou près de l'époque des noces d'Or, parce qu'alors, plus que jamais, tout rappelle qu'on descend depuis longtemps le versant occidental de la vie, et qu'on le descend avec une vitesse qui semble s'accélérer de jour en jour.

A cet âge, l'âme se complaît dans les réminiscences d'un temps auquel on voudrait se rattacher, mais qui fuit et s'éloigne toujours de plus en plus, comme l'Italie devant Enée. Une des plus grandes jouissances de l'âme et du cœur, alors, est de rencontrer quelques-uns des bons amis d'autrefois ; et ce plaisir est d'autant plus grand qu'ils deviennent plus rares de jour en jour. *Rari nantes in gurgite vasto.*

Mais venez donc ici, joyeux confrères de classe qui terminiez le cours de vos études au Séminaire de Québec en 1836, au nombre de treize.

Venez nous parler un instant du plus jeune d'entre vous ; venez nous entretenir de ses talents transcendants, de son assiduité au travail, de sa sagesse et de sa soumission à la règle, de sa piété tendre et éclairée. Venez nous faire comprendre comment, chargé des palmes qu'il

recueillait à la fin de chaque année il a pu parcourir avec tant de rapidité et d'éclat la carrière de ses études classiques, et la terminer à l'âge prématuré de seize ans et quelques mois.

Dites-nous s'il est bien vrai que ce Benjamin de votre classe, sous un extérieur en apparence dès lors sérieux et sévère, cachait un cœur sensible et plein de cette bonté et de cette charité qui n'ont fait que se développer avec l'âge et ont été comme les qualités dominantes de toute sa vie.

Pourquoi donc, lui externe, préférait-il quelquefois venir passer la récréation avec ses confrères pensionnaires, plutôt que de jouir de cette liberté d'action qu'on aime tant lorsqu'on est jeune ?

Comme il nous paraissait sage et vraiment philosophe, à nous, cadets badins et tapageurs de la salle de récréation des grands !

Mais quoi ! personne ne répond à l'appel !.... Tous sont partis pour le grand voyage qui n'a point de retour ! Un seul sur treize a pu échapper aux coups redoublés de la mort.

Nous avons au moins une grande preuve que ce nombre de treize n'est pas aussi fatal qu'on veut bien le croire quelquefois, puisque aujourd'hui, après cinquante-six ans, nous voyons avec bonheur et un légitime orgueil, au milieu de nous ce même treizième écolier de sa classe—par l'âge—revêtu de la pourpre romaine et élevé au rang sublime de Prince de l'Eglise universelle.

Mais puisque personne ne se présente, et que l'Ecriture nous défend de louer les vertus de quelqu'un avant sa mort, il faut bien aujourd'hui se contenter d'admirer ses vertus dans un respectueux silence, et attendre, pour en

écouter le récit, qu'il ait plu au souverain Maître d'en accorder la récompense. Espérons cependant que cette attente se prolongera jusqu'au delà des Noces de Diamant.

Vous veniez donc de terminer vos études, Eminence, dans l'été de 1836, et quelque temps après vous preniez pour la première fois le chemin de Rome, sous la conduite d'un aimable mentor, alors notre préfet des études, M. Holmes, cet intéressant causeur, ce brillant orateur, dont le regard plein d'intelligence, la figure spirituellement sympathique et la voix de sirène charmaient tellement, qu'on aurait pu dire de lui qu'il était les délices de la jeunesse studieuse et de la classe instruite de la société.

Partir pour Rome, dans ce temps reculé, c'était entreprendre un voyage bien extraordinaire ; et nous allâmes, nous pensionnaires, vous reconduire jusqu'au quai près duquel était le vaisseau qui devait vous recevoir. Il me semble entendre encore M. Holmes nous dire, avec ce timbre de voix particulier qui plaisait tant aux oreilles : " Au revoir, mes amis."

Au revoir !... Cependant, sans l'opposition de ce guide sage et éclairé, sous l'égide duquel vous étiez, ou plutôt sans cette Providence qui règle tout, le Canada ne vous aurait pas revu et n'aurait pas eu le bonheur et la gloire de saluer en vous le premier Cardinal canadien. Ecoutant en effet vos goûts pour l'étude et la vie solitaire, vous avez été, dit-on, sur le point de céder aux sollicitations du célèbre abbé Dom Guéranger, alors à Rome, et de le suivre dans sa solitude de Solesme. Heureusement pour nous le bon Dieu avait d'autres vues sur vous.

De retour au pays l'année suivante, revêtu d'une soutane qui depuis a changé deux fois de couleur, il vous a fallu, Eminence, à raison de votre jeune âge, la porter longtemps avant d'atteindre l'époque fixée par l'Eglise

pour recevoir l'ordination dont nous célébrons le cinquantième anniversaire.

Mais enfin ce jour arriva.

C'était le samedi, 10 septembre 1842, grand jour de fête pour toute votre paroisse natale de Sainte-Marie de la Beauce, où se fit la cérémonie ; mais il y avait joie et bonheur surtout au manoir seigneurial de la famille réunie pour le repas des noces sacerdotales, présidé par votre vénérable mère et auquel j'ai eu l'honneur d'assister ainsi que Mgr de Sherbrooke, les deux seuls survivants des convives ecclésiastiques. Comme toujours en pareille circonstance il y eut réjouissance, mais une de ces réjouissances religieuses et respectueuses que le cœur goûte en paix, comme celle que durent éprouver sans doute les convives des noces de Cana.

*
* *

Devenu prêtre, vous avez été, Eminence, durant plusieurs années le doyen de cette pléiade de jeunes professeurs du Séminaire de Québec dont j'étais un, si heureux de travailler ensemble avec l'ardeur de notre jeune âge à l'œuvre de la maison bénie du vénérable François de Laval, notre *Alma Mater*, toujours si chère à nos cœurs.

Le souvenir des rapports amicaux que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous alors, Eminence, me touche plus que jamais dans ce jour de vos noces d'Or, car l'amitié, selon l'Ecriture (Eccl., IX, 15), est comme le vin, qui est d'autant plus délicieux qu'il est plus ancien.

J'ose en prendre à témoin Sa Grandeur Mgr de Sherbrooke, que je suis heureux de voir ici ce soir, ce vieil ami d'enfance, avec qui je pourrais célébrer, si c'était l'usage, les noces de diamant d'une amitié sans nuage et

sans éclipse, qui a pris *racine* il y a soixante ans au presbytère de Charlesbourg.

Temps heureux du jeune âge ! il y a longtemps qu'il a fallu vous dire adieu, sans pouvoir ajouter : au revoir.

" Quand on est si bien ensemble, dit un chant connu des écoliers, et dont nous avons souvent répété le refrain, devrait-on jamais se quitter ? " Non, certainement, on ne devrait jamais se quitter si nous n'étions sur la terre que pour jouir, nous récréer et goûter le *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* de l'Ecriture, le bonheur et le plaisir de vivre ensemble comme des frères ; mais la Providence, qui a ses desseins sur chacun de nous, nous appelle souvent à changer de position et à quitter ce qui nous est le plus cher pour aller jouer ailleurs le rôle plus ou moins modeste ou plus ou moins important de notre vie : et le prêtre surtout doit obéir à cette voix. Nous avons donc laissé le séminaire l'un après l'autre, au nombre de six, auxquels seul je survis pour rappeler ici ce souvenir.

Quant à vous, Eminence, vous êtes resté constant au poste que le bon Dieu vous avait tout d'abord assigné, prodiguant à votre *Alma Mater* les trésors de science et de vertu que vous avez acquis, jusqu'au moment où cette même Providence, par la voix du vicaire infaillible de Jésus-Christ, vous a appelé à monter sur le trône archiépiscopal de Québec, que vous occupez si avantageusement pour le bien de vos ouailles.

Vos rapports avec le Séminaire et l'Université ont dû changer alors : de membre dévoué de ces deux institutions, vous en êtes devenu le puissant protecteur, ne cessant de leur accorder votre appui avec un dévouement que les difficultés sans cesse renaissantes n'ont pu ni ralentir ni épuiser.

Mais, triste sort de notre nature, si le courage reste le même, il n'en est pas malheureusement toujours ainsi de la vigueur et de la santé du corps, que le travail et le poids des années finissent par affaiblir. Heureusement pour vous, Eminence, que le Saint-Siège, obtempérant à vos vœux, a bien voulu consentir à vous donner dans la personne de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Cyrène, et cela aux applaudissements de tout le diocèse, un aide et un appui des plus sûrs et des plus solides, avec lequel, Dieu le voulant, vous pourrez prolonger votre carrière jusqu'aux extrêmes limites de la vie.

Si je n'avais pas craint de fatiguer l'attention qu'on veut bien me donner, j'aurais pu parler ici avec un peu de détails de nos amusements, de nos fêtes religieuses et littéraires, et en particulier de ces joyeuses vacances passées au Château Belle-Vue du Petit-Cap de Saint-Joachim, si agréablement variées par nos excursions dignes des hauts faits de nos devanciers écoliers en vacance.

Mieux que bien d'autres aussi, je comprends pourquoi, Eminence, voulant à bon droit prendre chaque année quelques jours d'un repos nécessaire, vous avez toujours aimé à vous transporter dans ces lieux enchanteurs, à vous agenouiller dans cette pieuse chapelle de l'angélique saint Louis de Gonzague, qui semble toujours embaumée des prières et des vœux ardents des prêtres, des lévites et des élèves en vacance, et à parcourir les deux poétiques allées de la Wellington et de la Waterloo, décorées de charmants oratoires, et serpentant sous un verdoyant feuillage aussi propre à réjouir la vue, que le chant des oiseaux qui le peuplent sait plaire à l'oreille.

*
* *

Mais je ne dois pas oublier qu'il me faut dire quelques mots de l'Hôpital du Sacré-Cœur, de cette institution de

charité si fortement éprouvée, mais qui peut aujourd'hui répéter avec reconnaissance ces paroles du roi prophète : *Propter nomen tuum, Domine, vivificabis me* (Ps. 142, 11). Oui, si la vie m'est donnée une seconde fois, c'est grâce au respect, à la reconnaissance et à l'amour que votre nom inspire, Eminence, car c'est l'Hôpital du Sacré-Cœur en effet qui va bénéficier de la partie la plus substantielle de ces démonstrations en votre honneur.

Le jeune et actif Prélat que vous avez si justement honoré de votre confiance, Eminence, en le créant votre Vicaire Général, a eu une heureuse inspiration lorsqu'il a émis l'idée de demander au clergé et aux laïques de ce grand diocèse une bourse bien remplie pour l'offrir à Votre Eminence, afin de lui donner le moyen de racheter un asile important des misères de notre pauvre humanité ; car rien ne pouvait vous être plus agréable et en même temps être mieux compris dans la circonstance actuelle.

Qu'il me soit permis de donner ici à Mgr Marois un témoignage de la reconnaissance que lui doit l'hospice de la charité dont je suis le chapelain. Témoin particulier depuis plus d'un an de l'habileté, du dévouement et de l'activité avec lesquels il a constamment travaillé à surmonter les plus grandes difficultés pour sauver cette maison d'un naufrage imminent—*grande opus*—j'ai dû admirer le courage avec lequel il a entrepris cette tâche, hérissée de difficultés en apparence insurmontables, et au succès de laquelle il n'a pas hésité à sacrifier souvent le soin de sa faible santé. Joignant toujours les deux conditions voulues pour le succès de toute entreprise, une volonté forte et persévérante—*fortiter in re*—à une politesse de langage et à une délicatesse de procédés qui lui sont propres et ne se démentent jamais—*suaviter in modo*—il a pu mener à aussi bonne fin que possible jusqu'à présent l'œuvre dont il a bien voulu se charger.

Aussi la communauté actuelle de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus de Québec se promet bien de ne jamais oublier dans ses prières—la seule monnaie avec laquelle elle peut payer les bienfaits reçus—ce protecteur infatigable dans ses jours d'épreuves, temps le plus propre pour reconnaître les amis sincères.

La même communauté ne pourra pas non plus oublier les nombreux et généreux bienfaiteurs qui sont venus à son secours, et dont les noms, conservés dans ses archives, seront de plus, sans doute, inscrits en lettres d'or dans le livre de vie tenu là-haut par Celui qui a dit : *Date et dabitur vobis*, donnez et on vous donnera : oui, on vous donnera cent pour cent, *centuplum*, un trône, une couronne, un royaume, *mensuram bonam*.

D'autres voix plus autorisées que la mienne adresseront sans doute plus tard à ces amis des pauvres et des orphelins ce mot du cœur que ne peuvent remplacer les plus beaux efforts de l'esprit : le mot *Merci*.

Mais qu'on me permette au moins de proclamer devant cet auditoire sympathique et distingué le mérite particulier de ces Dames de la plus haute société de notre bonne ville de Québec qui, rivalisant d'une légitime ambition, n'ont rien épargné pour provoquer les secours abondants, sous la direction et l'inspiration d'une autre Dame, au dévouement sans borne, je devrais dire héroïque, et dont le zèle pour les bonnes œuvres n'a d'égal que le patriotisme épuré de cet éminent magistrat, aussi éloquent orateur qu'aimable écrivain, qu'elle peut appeler son époux avec autant d'orgueil que d'amour.

Le succès des efforts de ces dames, et de tous ceux qui les ont secondées dans cette circonstance, est tel, qu'on sera peut-être tenté de dire que si, dans ces dernières années, on a eu une nouvelle preuve de la vérité de cette parole

du Sauveur, que " les enfants du siècle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires que ne le sont les enfants de lumière" (Luc, XVI, 8) ; si on a oublié de joindre la prudence du serpent à la simplicité de la colombe ; si enfin on a fait une faute quelque part, on sera tenté, dis-je, de s'écrier avec l'Eglise : *O felix culpa !* O heureuse faute, qui a été si bien réparée !

Dans tous les cas, c'est bien le temps d'appliquer le proverbe : " A quelque chose malheur est bon : " car il est à croire que le courant de la charité qui se dirige depuis plusieurs mois vers l'Hôpital du Sacré-Cœur ne s'arrêtera pas tout à coup, et que cette pluie abondante, ou plutôt cette averse de dons généreux, produira les mêmes effets qu'on remarque après les gros orages, je veux dire, ces petits ruisseaux qui coulent longtemps encore pour égoutter les terres trop arrosées.

Les nombreuses et puissantes sympathies acquises depuis quelque temps à l'hospice du Sacré-Cœur sont une garantie que cet espoir ne sera pas perdu.

*
* *

Outre les infirmes, les vieillards et les malades passants que reçoit l'Hôpital du Sacré-Cœur, tout le monde sait que les deux œuvres principales de cette maison sont les soins donnés aux enfants trouvés et aux épileptiques ; et ce ne sera pas une des moindres gloires de votre épiscopat, Eminence, d'avoir contribué si puissamment à la fondation de cette institution de charité.

Le nombre des enfants trouvés qu'on apporte à l'Hôpital du Sacré-Cœur est en moyenne d'environ cent cinquante par année, et les mères de famille seules peuvent comprendre ce qu'il faut de dévouement pour donner à ces enfants les soins du jour et de la nuit que leur âge tendre

réclame. " Qui peut voir sans pitié ", a dit un poète chrétien [1],

" Ces enfants délaissés que la honte a proscrits?
De leur mère jamais il n'auront un souris;
Ils n'auront point leur part aux caresses d'un père;
Loin d'eux ces noms si doux et de sœur et de frère.
Condamnés en naissant dans leur triste abandon,
Ils ont reçu le jour sans recevoir un nom.
Un dénuement complet est leur seul héritage.
Votre pitié, voilà leur unique partage!
Que dis-je? à leur naissance, incertains d'un berceau,
D'une goutte de lait, d'un abri, d'un lambeau,
Qui de leurs membres nus écarte la froidure.
Ah! que la pitié parle où se tait la nature! "

Oui, poète sensible et compatissant, la pitié parlera, et soyez sans inquiétude, car ce n'est pas dans un diocèse comme celui de Québec qu'on laissera périr l'orphelin délaissé. Les âmes charitables feront des prodiges de sacrifices pour sauver le berceau commun de tous ces enfants et la demeure des anges de bonté qui donnent à ces petites et frêles créatures les soins que leur âge requiert.

La plupart des enfants trouvés viennent de la Miséricorde, autre excellente maison de charité qui sauve l'honneur de bien des familles et aussi la vie de beaucoup d'enfants. Ces orphelins ne sont apportés qu'après avoir reçu le baptême et sont toujours présentés dans un état convenable.

Quant à ceux qui viennent d'ailleurs, en quel triste état ils sont quelquefois déposés!

On en a trouvé sur des perrons, enveloppés dans des chiffons de linge ou de papier, et même une fois dans un peu de paille. Il ne faut pas être surpris si ces pauvres

1—Delille. Poème de la Patrie.

petits enfants, ainsi maltraités à leur entrée dans le monde, se hâtent de le quitter en grand nombre pour une demeure plus hospitalière. Ils s'envolent avec l'agilité des anges, et vont y prier sans doute pour les bienfaiteurs et les bienfaitrices auxquels ils doivent le bonheur de jouir des splendeurs de la céleste patrie.

Quant à ceux qui survivent, le bon Dieu inspire à des personnes charitables la pensée de les adopter comme leurs enfants. En attendant le jour de cette adoption, et suivant le désir de Votre Eminence, on conduit tous les jours quelques-uns de ces orphelins dans la petite chapelle de l'hôpital, au pied de Celui qui a dit : " Laissez venir à moi les petits enfants." La courte prière qu'ils balbutient en jouant, monte au ciel, n'en doutons point, comme un encens d'aussi agréable odeur à Dieu que celui qu'offrent les innocentes victimes de la cruauté d'Hérode, que l'Eglise appelle les fleurs des martyrs, et qu'elle nous représente jouant avec leurs palmes et leurs couronnes devant le trône de l'Eternel.

Que de choses touchantes il y aurait à dire sur cette œuvre des enfants trouvés ! mais il faut que je me hâte de terminer, et je ne veux pas qu'on m'applique cette sentence de Boileau :

" Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire.

*
* *

Cependant il faut bien que je dise quelques mots d'une autre œuvre non moins importante de l'Hôpital du Sacré-Cœur : le soin des épileptiques.

Quelle triste maladie que l'épilepsie ! d'autant plus triste que jusqu'à présent la science médicale n'a pu en saisir le secret, malgré les effets terribles et effrayants qu'elle fait subir aux corps des malheureux qui en sont atteints : d'autant plus triste, par conséquent, qu'on n'y

apporte aucun remède et qu'il n'y a presque pas espoir de guérison. Mais aussi quelle belle œuvre que celle qui pourvoit au soulagement de cette classe d'infortunés !

Pauvre épileptique ! On le fuit dans le monde, on cherche à l'éloigner et à s'en débarrasser. Il est comme banni de la société, où sa présence est regardée comme un danger. L'entrée même de l'église lui est souvent refusée, et il ne peut y aller prier qu'en secret et comme s'il n'était pas digne d'y paraître avec les autres membres de la famille chrétienne. Frappé dans son corps, humilié dans son âme, sans sympathies dans le monde, qui le redoute, et souvent sans protection, il lui faut rester à l'écart de tout ce qu'on peut le plus aimer à voir où à entendre.

" Cher lecteur, écrivait quelqu'un, avez-vous eu la bonne fortune de visiter l'Hôpital du Sacré Cœur ? Avez-vous traversé les deux salles d'épileptiques qu'il renferme ? Vous êtes-vous arrêté une minute devant les victimes de la plus cruelle des infirmités ? Les avez-vous vus se tordre dans de terribles convulsions qui brisent le corps et ébranlent le cerveau ? Et pendant ces scènes lugubres, vous a-t-il été donné de contempler une femme forte penchée sur le pauvre misérable, et lui prodiguant les soins que suggère la tendresse maternelle ? Ah ! si vous avez vu cela, vous avez compris quel héroïque dévouement il faut à ces femmes, et combien l'œuvre qu'elle font est grande et admirable ! "

Oui, ajouterai-je en finissant, avec la conviction d'un témoin oculaire de chaque jour, ces œuvres de l'Hôpital du Sacré-Cœur sont grandes et admirables : mais aussi, disons-le, grande est la gloire devant les hommes, et grand est le mérite devant Dieu, de toutes les personnes qui, ne se contentant pas d'admirer ces œuvres, les favorisent et les encouragent de tout leur pouvoir.

No 37

POÈME DE M. L'ABBÉ APOLLINAIRE GINGRAS, L. D.

L'ÉCHO DES CŒURS

J'aime les grands soleils couchants.
Ils baignent le ciel et la terre
D'une mélancolie austère
Qui rend leurs charmes plus touchants.

Et leur lumière est si sereine !
Leurs calmes rayons sont si doux !
Mille voix chantent dans la plaine :
Soleils divins, réchauffez-nous !

Longtemps même avant qu'il s'incline
Pour disparaître à l'horizon,
Le vieux soleil sur la colline
Fait tressaillir chaque buisson.

Tout être en effet se rappelle
Qu'il tient de lui ses bonheurs.
La fleur lui dit : Si je suis belle,
Je te dois mes riches couleurs.

Le lac reprend : Si ma surface
A reflété les feux du ciel,
Soleil béni, je t'en rends grâces.
Je suis ton miroir éternel.

Le chêne à son tour lui murmure :
Ma sève est le sang du soleil :
Sur la harpe de ma ramure
Je pleure à ton déclin vermeil.

La nature en chantant l'astre qui la féconde,
La nature voudrait consoler son amant.
Elle dit au soleil : Rayonne sur le monde,
Répands la vie ici, la joie au firmament.

***

Ainsi du grand prélat que la patrie acclame,
L'astre toujours aimé penche vers son couchant,
Vers lui plus que jamais se retourne chaque âme :
Car l'approche du soir rend l'astre plus touchant.

Oui, chaque âme vers lui se retourne : on devine
Quel murmure d'amour va rendre chaque voix.
J'écoute.... et pour bénir cet astre qui s'incline.
Voici les mille échos qui chantent à la fois.

Des collèges battus, tourmentés par l'orage,
Pleins d'espoir maintenant, redisent au vieillard :
Si nous avons été préservés du naufrage,
C'est toi qui dissipas les horreurs du brouillard.

L'Eglise et la Patrie ! Elles sont sœurs jumelles ;
Elles doivent marcher dans un même chemin.
Grâce à toi, Taschereau, grâce à toi, chantent-elles,
Si nous marchons d'accord et la main dans la main.

Dans nos grandes forêts cent paroisses nouvelles,
Ecloses sur le sol au souffle du prélat,
Le cœur plein de son nom, chantent dans leurs chapelles :
Gloire à lui ! gloire à son ardent apostolat :

Il est venu bénir notre foyer rustique,
Il est venu sécher la sueur sur notre front.
Pour son oreille émue, ah ! la sainte musique,
C'était, sous nos grands bois, la hache du colon !

Il avait cet accent qui relève et console :
" Fiers enfants du travail, oh ! vous avez souffert...."
Il nous ennoblissait de cette autre parole :
" Le premier laboureur fut mon ancêtre Hébert. "

Mais, muse, pourrais-tu, dans un ingrat silence,
Oubliant l'éternel honneur de ce pasteur,
Taire cet hôpital qu'il créa pour l'enfance,
Qu'il fit sortir du sol, ou plutôt de son cœur ?

D'un millier d'orphelins j'entends la plainte amère :
Anges de pureté, la honte est sur leur front ;
Ils demandent les bras et le nom de leur mère :
A leur appel plaintif nul écho ne répond.

Et voici que ces voix, sur l'aile de la brise,
Jettent à tous les cieux la note du bonheur :
A toi tout notre amour, ô prince de l'Eglise :
Nous te devons la vie, et la joie, et l'honneur !

Tu nous as recueillis dans un berceau sublime ;
Et quand les flots du Nil allaient nous submerger,
En laissant rayonner ta fête sur l'abîme,
Tu viens contre la mort, ce soir, nous protéger.

Ton fidèle clergé voulait chômer ta fête,
Ton Jubilé sacerdotal.
On voulait couronner ta vénérable tête
D'un diadème triomphal.

Humble comme un enfant, mais voyant la détresse
Qui nous jetait sur les chemins,
Tu leur dis : " Fêtez moi ; mais que cette allégresse
Réchauffe mes chers orphelins ! "

Le diocèse entier veut au pied de ton trône
Répandre l'or à pleines mains.
" Merci, merci pour moi. Mais, si l'on veut, qu'on donne
Pour sauver mes chers orphelins ! "

Il te faudra subir—pour toi dur sacrifice—
Le feu des encensoirs et des brûlants refrains.
" Eh bien, je subirai, s'il le faut, ce supplice :
Mais je veux avant tout sauver mes orphelins ! "

Et du sein de la tombe—ou plutôt du ciel même—
A ce chant d'orphelins d'autres voix font écho.
Pauvres pestiférés, à votre heure suprême,
N'avez-vous pas béni le nom de Taschereau,

Quand, loin du ciel natal, sans famille et sans prêtre,
Perdus sur ce grand fleuve, avec la fièvre à bord,
Joyeux, comme un ami, vous l'avez vu paraître ?
Pour vous, pauvres mourants, il affrontait la mort !

Qu'on célèbre à l'envi les héros de la guerre ;
Mais qu'on n'ignore pas ceux de la charité :
Cet homme, il a bravé la mort, et pour son frère ;
C'est un héros de plus pour la postérité.

Qu'on exalte bien haut toute sublime audace ;
Qu'à Short et qu'à Wallick on dresse un monument :
Mais quand un prêtre aussi brave la mort en face,
Qu'on le salue au moins d'un applaudissement !

Le fléau l'a blessé ; mais il n'a pu l'étreindre....
Par son règne fécond tout s'explique aujourd'hui :
La mort, en le frappant, ne pouvait pas l'éteindre ;
Car le bon Dieu lui-même avait besoin de lui !

Il en avait besoin, pour le mettre à la tête
D'un grand clergé qu'allait tourmenter l'aquilon.
L'Eglise allait doubler son cap de la tempête.
Et lui, nouveau Gama, devait être au timon.

Aujourd'hui, voyez-le, ce calme et beau navire,
Balançant sur les flots sa riche cargaison,
Fier de son amiral, l'équipage l'admire,
Et pour lui tous les cœurs battent à l'unisson.

Sous un ciel étoilé comme à travers la brume,
Il voit de loin l'écueil—rocher noir ou corail.
Que la vague sommeille ou que la vague écume,
On sent qu'un bras d'acier tient là le gouvernail.

Et ce soir, officiers, passagers, simples mousses,
Groupés autour de lui pendant qu'il est à bord,
Entonnent sur le pont leurs chansons les plus douces,
Tous l'acclament longtemps avant qu'il entre au port.

Son siècle n'attend pas qu'à la tombe il descende.
Devançant les décrets de la postérité,
Il dépose déjà sur son front la guirlande,
Dont la fleur croît aux champs de l'immortalité.

Les héros presque tous sont héros d'un autre âge.
Il faut que la légende—une fée aux doigts d'or—
Colore lentement le magique nuage
Qui sera, dans cent ans, leur immortel décor.

Mais il s'est rencontré mûr pour l'apothéose,
Un homme que son siècle a consacré déjà.
Avant que ce mortel dans la tombe repose,
Un peuple entier s'écrie : Il est grand, ce prélat !

Ah ! lui peut se passer des effets du mirage.
On l'admire de loin, on le chérit de près.
La légende eût plutôt terni sa noble image :
Aux regards de son siècle il a tous les reflets.

Il nous apparaît tel que le verra l'histoire.
Ce grand contemporain, son siècle l'a compris.
Chose rare : Si l'œil analyse sa gloire,
L'ombre qu'on y croit voir en rehausse le prix.

Voyez cette montagne aux allures géantes :
Imposante et sévère elle apparaît là-bas.
Mais approchez ; marchez sous ses voûtes riantes :
Des eaux vives, des chants, des fleurs à chaque pas.

La montagne, il est vrai, de neiges se couronne :
Mais son flanc généreux recèle un feu latent.
Qu'importe si la foudre à son heure y résonne :
Tous les oiseaux du ciel y vivent en chantant.

Ainsi nous apparaît ce Cardinal austère :
Pour détruire le mal, il tient la foudre en mains :
Pour les mystiques fleurs de son divin parterre.
Pour chaque âme, il devient le plus doux des humains.

Je sonde sa carrière, et tout écho me crie :
Le travail n'eut jamais d'amants plus indomptés.
Car dans un demi-siècle, il a vécu la vie
De vingt lutteurs choisis parmi les mieux trempés.

Un pays s'oriente à son intelligence.
Dans la lutte, il se fait respecter des plus forts.
Mais qu'il ouvre son cœur à la naïve enfance,
Les enfants, qu'il chérit, l'aiment avec transport.

Car cet homme rigide, à l'œil un peu sévère,
Il a de ces élans dont on demeure épris :
Fort comme un diamant, tendre comme une mère,
Il règne sur les cœurs comme sur les esprits.

***

Mais silence : il est temps, grand temps que je finisse
L'éloge qu'en tremblant ma muse a bégayé.
Je ne veux pas clouer mon évêque au supplice :
Je sais trop que l'encens l'a toujours fatigué.

Si, faisant violence à mon âme en délire,
Je tais cet hosanna dont tous les cœurs sont pleins,
Je sais qu'en me taisant j'accorde ainsi ma lyre
A ses vœux, lui pour qui les éloges sont vains.

Eminence, pardonne.—Au réveil de l'aurore,
Quand l'univers redit son hymne solennel,
Pour répondre à son chant tout le ciel se colore,
Et Dieu, pour écouter, se penche au bord du ciel.

Eh bien, j'ai salué le chef de notre église,
Et l'église avec nous tressaille de bonheur.
En écoutant ma voix, ma faible voix, qu'il dise :
C'est l'écho de chaque âme, et c'est le cri du cœur !

Si la Patrie émue à genoux te vénère ;
Si sa poitrine éclate en hymnes triomphants ;
Pardonne à ton pays de t'aimer comme un père,
Et laisse déborder le cœur de tes enfants.

L'Eglise avec amour, l'Eglise avec ivresse,
Rappelant les bienfaits de son royal pasteur,
Pour toi demande au ciel une verte vieillesse,
Pour toi demande à Dieu de longs jours de bonheur !

(E)

ADDENDA

No 38

LE COMPLIMENT DES ACADIENS

Lettre du R. P. Bourgeois, de la Congrégation des Eudistes, à S. E. le Card. Taschereau.

Church-Point, 22 août 1892.

Votre Eminence,

J'ai l'honneur de transmettre aujourd'hui à votre adresse le rapport ci-joint des résolutions passées à une assemblée des Acadiens de la Baie Sainte-Marie tenue au

collège Sainte-Anne, lors de la célébration de leur fête nationale, les 15 et 16 du présent mois.

Je demeure, de Votre Eminence, le très humble et obéissant serviteur en J. C.

PH. F. BOURGEOIS, Eud.

Résolutions passées à la Convention de Sainte-Marie, Nouvelle-Ecosse, au sujet des fêtes du 22 et du 23 août à Québec.

Le 16 août, second jour de la convention des Acadiens de la Baie Sainte-Marie à la Pointe de l'Eglise, N.-E., une assemblée a été convoquée dans une des salles du collège Sainte-Anne afin de passer des résolutions exprimant les souhaits sincères des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse à l'adresse de Son Eminence le cardinal Taschereau au sujet de ses noces d'or, et de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation.

Etaient présents à cette assemblée les RR. PP. Blanche, Morin, Lanos et Bourgeois du collège Sainte-Anne, puis MM. A. H. Comeau, M. P. P., H. C. LeBlanc, M. D. A. M. Comeau, L. A. Melanson, Daniel Le Blanc, Augustin J. Comeau, Ambroise Bourneuf, Isaac Le Blanc, François X. Vautour, Vital Thibodeau, Edouard U. Doucet, Charles V. Le Blanc, Jean C. Comeau, Aug. L. Saulnier, Aug. F. Comeau et John McLaughlin.

M. Anselme M. Comeau fut élu président et le Rév. Ph. F. Bourgeois fut nommé secrétaire. Ce dernier, à la requête de M. le Président, fut prié d'expliquer le but de l'assemblée. Le secrétaire prit alors le numéro du 29 juillet du *Moniteur Acadien*, et y lut un article tiré du *Matin* de Québec et ayant trait aux fêtes du 22 et 23 août à Québec. Après qu'il eut démontré l'opportunité et même l'importance de faire adopter—pendant ces jours de réunion—des résolutions qui porteraient à Son Eminence

le cardinal Taschereau et à la société Saint-Jean-Baptiste de Québec l'expression des vœux des Acadiens les motions suivantes furent rédigées, présentées et adoptées :

Proposé par A. H. Comeau, Ecr, M. P. P., secondé par H. C. Le Blanc, Ecr, M. D. :

Résolu : Que les Acadiens de la Baie Sainte-Marie, réunis à la Pointe de l'Eglise pour la célébration de leur fête nationale du 15 août, présentent leurs sincères félicitations et leurs souhaits de prospérité à leurs frères les Canadiens-Français de la province de Québec et surtout aux membres de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la dite société dans la ville de Champlain.

Proposé par le Rév. P. Blanche, supérieur du collège Sainte-Anne, secondé par le Rév. P. Bourgeois :

Résolu : Que les Acadiens de la Baie Sainte-Marie déposent aux pieds de Son Eminence le cardinal Taschereau, premier prince de l'Eglise sur le siège épiscopal de Québec, l'expression de leur profond respect et leurs souhaits pour que Son Eminence soit encore conservée, pendant de longues années, à l'affection de nos frères du Canada aussi bien qu'à l'estime et à la vénération de tous les catholiques de l'Amérique britannique.

Proposé par M. F. X. Vautour, secondé par M. Isaac Le Blanc :

Résolu : Que copie des susdites résolutions soit envoyée à Son Eminence le cardinal Taschereau de Québec, à M. l'éditeur de *l'Evangéline* de Weymouth et à M. l'éditeur du *Moniteur Acadien* de Shédiac, et à M. le Président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Sur motion de M. le Président, adoptée par l'assemblée, la séance est levée.

PH. F. BOURGEOIS, secrétaire.

No 39

ÉPIGRAPHE

De la *Palestra del Clero* de Rome, 28 juillet 1892.

X . KALEND . SEPTEMBR . MDCCCLXCII

ANNO . QVINQVAGESIMO . AB . AVSPICATA . DIE
QVA . PRIMVM . DIVINAM . HOSTIAM . LITAVIT
EMVS . PRINCEPS
ALEXANDER . TASCHEREAU
ANTISTES . QVEBECENSIS
HAEC . EPHEMERIS . CATHOLICA
TANTO . VIRO
VNDIS . OCEANI . RAPTIM . DVCENTIBVS
OMINA . MITTIT . FELICIA
FIDENTER . OPTANS
VT . QVI . IN . PASTORALI . EXERCENDO . MVNERE
PAVCOS . HABET . ZELO . PARES
CVI . QVE . NIHIL . POTIVS
QVAM . RELIGIONIS . ET . REI . PVBLICAE
BONVM
INDVSTRIA . NVNQVAM . LAXATA . CONSERERE
QVIBVS . PRO . MERITIS
PRAECLARAE . SCIENTIAE . EXIMIAE . QVE . CHARITATIS
DONO . CONNEXIS
NON . MODO . APVD . CIVES . SVOS
SED . ETIAM . IN . DISSITIS . REGIONIBVS
IPSE . SVO . NOMINI
AETERNVM . SANE . DECVS . ADSCIVIT
IN . LONGVM . ADHVC . AETATIS . FLEXVM
CHRISTI . ECCLESIAE
HAERESES . ERRORES . QVE . DEVINCENTI
FORTITER . DESERVIAT

Can. Domin. FRASCARELLI GUERRIERI.

No 40

UN ARTICLE DE LA "GAZETTE" DE MONTRÉAL

SUR LES NOCES D'OR DE SON ÉMINENCE

Cardinal Taschereau, archbishop of Quebec, whose sacerdotal jubilee has been drawing throngs of the faithful to Quebec, belongs to one of the most distinguished families in French Canada. His Eminence Elzéar-Alexandre Taschereau, was born at Sainte-Marie de la Beauce on the 17th of February 1820, and is a son of the late Hon. Thomas Taschereau, a judge of the King's Bench, who died in 1832, his grandfather having been the Hon. Gabriel-Elzear Taschereau, a member of the old Legislative assembly of the pre-union period. His mother was a daughter of the Hon. Jean-Antoine Panet, speaker of the first assembly of this province. In 1836, after pursuing courses of study at both the seminaries of Quebec, the future Archbishop and Cardinal visited Rome, in company with the late Abbé Holmes, and in the following year received the tonsure from the hands of Mgr Piatti in the Basilica of Saint John Lateran. Returning to Canada, he resumed his studies and on the 10th of September 1842, was ordained priest in the church of his native village, Mgr Turgeon, his destined predecessor in the See of Quebec, being the officiant. During the terrible ship fever, Father Taschereau was among the most active of the Quebec clergy in relieving the distress, sparing himself, in the presence of the scourge, neither toils nor perils. He has been successively professor of theology in the Seminary, director of the *Petit-Séminaire*, and of the *Grand-Séminaire*, vicar-general of the archdiocese, rector of Laval university and secretary to Mgr Baillargeon, on whose

death he was consecrated as his successor. Since his first visit he has been many times in Rome, and on the last occasion, 1887, was received into the Sacred College. The rejoicings on his return, in which the Protestant population of the province heartily shared, are still fresh in the public mind, and with like heartiness now will his fellow-citizens of a different creed wish His Eminence many happy and useful years.—(*Gazette* de Montréal, 23 août.)

No 41

UN ARTICLE DU " NEW YORK HERALD "

All Canada, and more particularly all old French Canada, is preparing to celebrate on a scale of unusual religious splendor the golden sacerdotal jubilee of the venerable Cardinal Taschereau Archbishop of Quebec, on Monday and Tuesday.

The French Canadians feel justly proud of this the first prelate in British North America honored with the Roman purple, and as his jubilee is the first occasion when an American Cardinal has celebrated a similar anniversary the bishops and archbishops of the United States and Canada are marking it as a special event which will be attended by more than ordinary ceremonials in the Catholic Church.

All the Canadian Church dignitaries will be present in the Basilica of Notre-Dame in Quebec on Tuesday, the 23d inst., at nine o'clock, when pontifical mass will be celebrated in a most imposing manner and in the presence of probably one of the most distinguished gatherings of the kind that has been witnessed in America. All the Canadian bishops will be present, and from the United

States there will be a large representation, including Cardinal Gibbons, from Baltimore, Archbishop Corrigan and Right Rev. Bernard O Reilly, D. D., from New York, and the prominent bishops of the country generally.

Cardinal Taschereau's prominence in Canadian circles does not rest alone on his labors in the Church, but as well through the standing that he has as belonging to one of the best old Canadian families, and the splendid efforts he has successfully made in the cause of education and advancement of deserving public movements.

More than one of his ancestors acquired fame as the pioneers and discoverers of the great Northwestern territories, and Mgr Taschereau himself had a chief part, with the late Louis-Jacques Casault, in founding the Laval University at Quebec, so called from the first Bishop of Canada, and to day the first Catholic institution of learning in the country. On these accounts and his sterling merits as a public spirited man, his jubilee will be attended by a public procession in Quebec on Monday, in which members of the Legislature, judiciary and public functionaries will take part, as well as the church prelates and citizens.

The national feast of the French Canadians is that of John the Baptist on June 24 ; but in order to celebrate it more solemnly in Quebec and to add to the interest of the jubilee of the Cardinal it has been deferred until next Monday. On Tuesday will be the religious celebration of the jubilee in the Metropolitan Church, followed in the evening by a public banquet.

The whole affair promises to be an extraordinary occasion, and one of the greatest church solemnities seen in Canada. (*New York Herald* du 20 août.)

No 42

UN ARTICLE DU " NEW YORK HERALD "

A L'OCCASION DES NOCES D'OR DE MGR O'REILLY

Mgr Bernard O'Reilly will celebrate on September 9 his golden jubilee, having been ordained priest by Archbishop Signay at Nicolet, Canada, just after schoolmate Cardinal Taschereau was ordained on September 8, 1842. Mgr O'Reilly is to be present in Quebec at Cardinal Taschereau's golden jubilee on August 23, returning immediately thereafter to celebrate his own golden jubilee here.

Mgr O'Reilly's distinguished place in the Catholic Church, his eminence as a writer and preacher and his long and earnest work in behalf of Ireland's cause make the occasion of his jubilee one of special interest to Catholic and Irish Americans, and preparations are making for celebrating it in the Cathedral of New York on the date named and several other churches.

In the meeting just held in Quebec of the bishops of the Quebec Province it was unanimously agreed upon to petition the Pope to bestow on Mgr O'Reilly the dignity of prothonotary apostolic, the highest rank in the Roman prelacy, in recognition of the great services rendered by this prelate to Canada from 1842 to 1849, when he was transferred by his superiors to New York. The petition of the Canadian Cardinal and bishops has been cordially supported by the Archbishop of New York.

The jubilee services at the Cathedral of New York on September 9 for Mgr O'Reilly's fiftieth anniversary of his ordination will be of an imposing description and will be attended by a large number of leading representatives of the Catholic Church here and in Canada.

(*N.-Y. Herald.*)

No 43

UN ARTICLE DU "MERCURY" DE QUÉBEC

SUR MGR O'REILLY

Our Irish Catholic Friends are justly proud that one of their race figured in the front rank of the distinguished clergymen of high degree, who surrounded His Eminence Cardinal Taschereau on the occasion of the celebration of the fiftieth anniversary of his ordination to the priesthood. We allude to a gentleman who was well-known to the people of St. Patrick's, who still remember the late pastor Father McMahon, to whose zeal and exertions they are indebted for the erection of the sacred edifice where this generation were baptized, and where most of them have heard the requiem mass celebrated over the remains of their parents and saw the last sad funeral rites performed, before they were laid to rest in the old cemetery near the St. Bridget's Asylum. Of those who saw the Right Reverend Bernard O'Reilly, Father McMahon's vicaire of nearly a half a century ago, there are probably few survivors. To the generation of to-day, Mgr O'Reilly's passage at Quebec is the souvenir of something learned in infancy and almost forgotten, but to them he is known as the author of a life of Pius IX, published before the death of that celebrated Pontiff, and later on of a life of Leo XIII, the present illustrious wearer of the Roman Tiara, who himself corrected the proofs of the work. He is also, if we remember well, the writer of the article on the Jesuits in a later encyclopedia published some years ago in the United States. Mgr B. O'Reilly is well known not only to the Irish Catholics of Quebec, but to his countrymen all over the world, as an able writer and speaker, and his presence here, and the part he took in the festivities as a repre-

sentative of his race, is a matter of much pleasure and pride to them. But Mgr O'Reilly's presence on that occasion had a peculiar significance, and we say that no living Irishman could have replaced him there, with the same effect. At the Quebec Seminary Elzear-Alexandre Taschereau and Bernard O'Reilly were fellow-pupils, and both, having made their theological studies together, were ordained priests in the same batch in September, 1842. Both were fellow-apostles at the terrible post of duty at Grosse-Isle in 1847, and *The Mercury* of last Wednesday, in an account of a trip of that sadly celebrated island, mentioned the names of the priests who labored there, and stated that " His Eminence Cardinal " Taschereau, the Reverend L. A. Proulx, the Rev Et. " Hallé and the Right Rev. B. O'Reilly are all that now " remain of them." Since then their paths have separated and the youthful students of over fifty years ago have lived and labored far apart. But now, towards the close of their days, they meet once more, one a prince of the church, and the other, a wearer of the purple as a reward of merit and a recognition of personal worth. The meeting of these two old fellow students, whose friendship dated back to their college days must have been replete with recollections of strange pleasure and sadness. Arrived at the highest honors of the church, to whose welfare they devoted their lives, they are allowed to grasp hands again, before they part, in all probability for the last time. We are glad of the presence of Mgr B. O'Reilly at the Jubilee of the friend of his youth, and we congratulate him on the able manner in which this worthy Irish ecclesiastic sustained, at the banquet and the concert, the reputation and credit of his race, in doing honor to a Prince of the Church, to whom the Irish Catholics of Quebec, particularly, owe so just a debt of gratitude as

they do to His Eminence Cardinal Taschereau. We wish His Eminence every happiness, and we feel that we echo his own desire when we wish the same to his friend of a lifetime. Mgr Bernard O'Reilly.

No 44

RELIQUES DE LA BASILIQUE DE N.-D. DE QUÉBEC

Au maître-autel

Dans la lanterne qui surmonte le dôme central, se trouvent un os du bras de saint Paul, apôtre, un os de saint Loyau, abbé de Maubec, et une partie de la mâchoire de sainte Apolline, vierge et martyre.

La relique de saint Paul est une relique insigne. Elle fut apportée à Québec et donnée à la cathédrale en 1688 par Mgr de Saint-Vallier, qui lui-même l'avait prise à l'abbaye de Maubec, avec la permission de Louis XIV et l'agrément de l'évêque de Bourges. Les authentiques, que Mgr de Laval avait vus lui-même à Maubec dans un de ses voyages, disent que cette précieuse relique, comme bien d'autres apportées de Maubec, avait été donnée à cette abbaye par le roi Dagobert.

Dans les deux petites lanternes latérales se trouve une partie des corps de saint Flavien et de sainte Félicité ; on voit dans l'une le crâne de saint Flavien, dans l'autre une tête qui porte l'inscription suivante : *caput ex cera, picæ et cineribus Sæ Felicitæ conflatum.* A la base de chacune des deux lanternes il y a une boîte en métal qui renferme les cendres de ces deux martyrs.

Chaque côté de l'endroit où se met l'ostensoir pour l'exposition du saint Sacrement, se trouvent encore deux reliquaires, de forme ovale à l'extérieur ; ils renferment les plus gros os des mêmes deux saints martyrs.

Mgr de Laval obtint du Saint-Siège, par l'entremise de Mgr Pallu, les corps de saint Flavien et de sainte Félicité. Ces reliques furent d'abord déposées dans la chapelle du Collège des Jésuites, puis de là transportées solennellement à la cathédrale le 29 août 1660. La vénérable Marie de l'Incarnation fait un récit détaillé des fêtes qui eurent lieu en cette occasion [1].

Ce sont ces saints martyrs dont la fête se célèbre tous les ans à la cathédrale le premier dimanche de septembre sous le rite double de seconde classe avec octave.

Toutes ces reliques, transportées au monastère des Ursulines à l'époque du siège, furent placées dans le maître-autel actuel en 1798, par les soins de Mgr Plessis alors coadjuteur élu.

A l'autel Sainte-Famille

Dans le haut du retable, il y a du côté de l'évangile une partie notable d'un os de forme plate ; du côté de l'épître, un fragment d'un os rond totalement creusé : la première de ces reliques est de saint Olivier ; la seconde, de sainte Victoire.

Ces deux reliques furent placées là en 1828 par Mgr Signay, alors coadjuteur de l'évêque de Québec.

A l'autel Sainte-Anne

Dans un riche coffret placé sous le petit baldaquin qui s'élève au-dessus du tabernacle, et un peu en arrière, se trouvent les reliques suivantes :

1° Un morceau de la vraie Croix, probablement le plus considérable qu'il y ait sur le continent américain. Cette partie insigne de l'instrument de notre rédemption est contenue dans un reliquaire de bois sculpté, en forme de

1—Voir *Vie de Mgr de Laval* par l'abbé Auguste Gosselin, t. I. p. 490.

portique, avec des ornements en argent doré ; le tout artistement fait. Cette relique fut donnée à l'évêque de Québec par M. Louis-Joseph Desjardins, alors chapelain de l'Hôtel-Dieu, qui lui-même la tenait de son frère l'archidiacre de Paris [1]. Le généreux donateur disait à l'évêque dans une lettre accompagnant cette relique : " Ce dépôt sacré sera, je l'espère, un témoignage non suspect que nous ne perdrons jamais, mon frère et moi, la mémoire de la généreuse hospitalité que l'Eglise du Canada en général, et celle de Québec en particulier, ont exercée à notre égard, lorsque notre France révolutionnaire rejetait les prêtres de son sein. "

2° Un morceau du voile de la sainte Vierge, conservé religieusement depuis plusieurs siècles dans le trésor de la cathédrale de Chartres. Cette relique est fixée sur un coussin dans un coffret en métal doré, qui a la forme d'un petit temple. C'est un présent fait, en 1891, à S. E. le card. Taschereau, *pour la cathédrale de Québec*, par Mgr Lagrange, évêque de Chartres [2].

3° Une phalange d'un doigt de sainte Anne. Cette relique fut obtenue du chapitre de Carcassonne, en 1843, par Mgr Signay [3].

1—M. Philippe-Jean-Louis Desjardins, archidiacre de Paris, vint lui aussi en Canada en 1793, mais retourna en France en 1802 et mourut à Paris le 21 octobre 1833.

2—Cette relique fut apportée ici par M. Honoré Mercier, alors premier ministre de la province de Québec.

3—Le chapitre de Carcassonne avait bien voulu envoyer tout le petit doigt de cette main de sainte Anne confiée à sa garde, de temps immémorial, mais on en donna la moitié à l'église de Sainte-Anne d'Yamachiche.

C'est ce même chapitre de Carcassonne qui, pour accéder au désir de Mgr de Laval, avait envoyé en 1668, pour Sainte-Anne de Beaupré, une phalange d'un doigt de cette grande sainte. C'est lui aussi qui, il y a deux ans, sur la demande de S. E. le card. Taschereau, s'est pour la troisième fois départi d'un fragment notable de la précieuse relique.

4° Un os notable de saint Jean-Baptiste, précurseur de Notre Seigneur. Cette relique, fut donnée en 1877 par M. l'abbé A. A. Blais, chapelain du Bon-Pasteur [1], à la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui l'a déposée à la cathédrale.

5° Un os notable de saint François-Xavier.

Au-dessus du bas-chœur, de chaque côté du sanctuaire.

Deux reliquaires de bois doré en forme de château. Les reliques qu'ils renferment, la plupart insignes, sont de différents saints martyrs, et ont été extraites des catacombes, puis apportées ici par Mgr de Laval, comme le prouvent les authentiques.

Lors de l'incendie de la cathédrale en 1759, on transporta ces reliquaires aux Ursulines. Comme ils avaient été notablement endommagés dans le transport, on les répara, et les reliques y furent de nouveau placées le 13 juin 1772. De 1821 à 1827, ces reliques se trouvent dans les archives du Séminaire. En 1827, Mgr Signay les remit dans leur reliquaire respectif avec un procès-verbal qui y a été retrouvé il y a deux ans lors de la réparation qu'ont subie tous les reliquaires de la basilique.

Ces deux reliquaires étaient autrefois près du maître-autel, dans les deux pans maintenant sans ornement ; et sous Mgr Plessis, on les a placés au-dessus du bas-chœur afin de les rapprocher des fidèles.

Chapelle du Sacré-Cœur

Un morceau du bois de la lance qui a percé le côté de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Chapelle Notre-Dame de Pitié

Un morceau du voile que portait la sainte Vierge au pied de la Croix, et que la tradition rapporte avoir été

1—Maintenant évêque de Saint-Germain de Rimouski.

teint du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. L'authentique remonte à 1727 [1].

Chapelle Saint-Joseph

Une parcelle du manteau de saint Joseph.

Chapelle Saint-Louis

Sur les gradins de l'autel, il y a quatre reliquaires de bois doré en forme de pyramides triangulaires, qui renferment des os notables de douze différents martyrs dont les corps ont été trouvés dans les catacombes. Ces reliques furent apportées ici par Mgr de Laval, comme les authentiques en font foi.

Ces reliquaires furent eux aussi lors du siège transportés au monastère des Ursulines, puis rapportés à la cathédrale en 1772. On les mettait alors sur les gradins du maître-autel.

Dans le trésor de la cathédrale

1o Une relique *ex ossibus* de saint Vincent de Paul, dans un beau reliquaire en bois sculpté et doré.

2o Une relique notable *ex ossibus* de saint Louis, roi de France, second patron de la cathédrale de Québec ; obtenue récemment [2].

3o Deux reliquaires en métal doré et argenté, dont la forme rappelle la façade d'un temple [3].

Dans l'un il y a autour d'une belle relique de la vraie Croix vingt-deux reliques diverses, ayant trait à la passion de Notre Seigneur.

1—Donné à la cathédrale en 1890 par Mgr C. Marquis, Protonotaire apostolique.

2—Donnée à la cathédrale en 1892 par Mgr C. Marquis.

3—M. l'abbé F. X. Faguy, curé de Québec, en a fait l'acquisition à Rome, en 1892, pour en enrichir le trésor de son église.

Dans l'autre, on compte soixante-quatre reliques, presque toutes *ex ossibus* ; il y en a de chacun des apôtres, de plusieurs docteurs de l'Eglise, de la plupart des fondateurs d'Ordres.

Les reliques de la cathédrale ont toutes les marques d'authenticité possibles. Les authentiques ou attestations existent en double, du moins pour l'espace de temps qui s'écoule de l'arrivée de Mgr de Laval à la mort de Mgr de Saint-Vallier ; ces deux saints évêques ont eu soin de faire copier ces documents dans les registres de l'évêché, de peur que les feuilles volantes ne se perdissent.

Chaque fois qu'il y a eu transport quelconque, on n'a pas manqué de faire des procès-verbaux détaillés et minutieux.

Ces diverses reliques sont exposées à la vénération des fidèles, chacune leur tour, aux jours où l'on célèbre le mystère ou le saint dont elles rappellent le souvenir.

Nous avons fini. Puisse ce modeste travail, destiné à perpétuer le souvenir des grandes fêtes jubilaires que nous avons célébrées, ne pas paraître trop inférieur à son sujet ! Puisse-t-il répondre, au moins dans une certaine mesure, à l'attente de ceux qui nous ont fait l'honneur de nous le confier ! Ce travail, en effet, nous ne l'avons pas entrepris de nous-même ; mais une fois la tâche acceptée, nous y avons mis tout notre cœur et toute notre âme, nous y avons apporté le dévouement et l'admiration sincères que nous professons pour l'éminentissime Prélat dont nous avions à raconter le jubilé sacerdotal : de sorte que nous croyons pouvoir nous approprier ici, en la modifiant quelque peu, la réflexion de l'illustre historien d'Agricola : *Hic interim liber, honori Emi Præsulis nostri destinatus, professione pietatis aut laudatus erit aut excusatus.*

L'abbé Auguste Gosselin,

Curé de Saint-Féréol,

membre de la Société Royale.

Saint-Féréol,
30 septembre 1892.

TABLE DES MATIERES

Coup d'œil préliminaire..... 5
Aperçu biographique..... 14
Aurore du jubilé à l'Université Laval..... 19
Translation de la relique de sainte Anne..... 22
Les décorations à Québec..... 26
La société Saint-Jean-Baptiste à l'archevêché..... 30
Le feu d'artifice..... 34
Procession de la Société Saint-Jean-Baptiste..... 39
Messe pontificale à l'église Saint-Jean-Baptiste..... 44
Une fête intime à l'archevêché..... 49
Au monument Cartier-Brébœuf..... 52
Le Banquet à la salle Jacques-Cartier..... 56
Le Concert..... 65
La messe pontificale à la Basilique..... 66
Le dîner au Séminaire..... 73
La Fête des Enfants..... 78
Soirée à l'Université..... 91
L'illumination..... 98
Echos de la fête..... 100
En Acadie..... 102
Les communautés religieuses..... 104
Le 10 septembre au Séminaire de Québec..... 106
Lettre de Mgr O'Reilly..... 113

APPENDICE

I

FÊTE DE LA RELIQUE DE SAINTE ANNE

26 JUILLET 1892

No 1.—Discours de Mgr Marquis..... 117
No 2.—Réponse de Son Eminence..... 125
No 3.—Remerciement du R. P. Tiélen..... 127

II

NOCES D'OR DE LA SOCIÉTÉ S.-JEAN-BAPTISTE

22 AOUT 1892

No 4.—Programme musical de la messe à l'Eglise St-Jean... 128
No 5.—Sermon du R. P. Hage..... 129
No 6.—Discours de M. le Sénateur Landry..... 149
No 7.—Discours de M. l'abbé F. H. Bélanger..... 159
No 8.—Discours de M. Wilfrid Laurier..... 165
No 9.—Discours de M. L. P. Pelletier..... 173
No 10.—Discours de M. Thomas Chapais..... 185
No 11.—Discours de M. Caouette..... 191
No 12.—Programme du concert à la salle à patiner..... 195
No 13.—Poésie de M. Caouette..... 196

III

JUBILÉ DE SON ÉMINENCE

23 AOUT 1892

No 14.—Circulaire de Mgr Bégin..... 199

(A)

ADRESSES A SON ÉMINENCE

No 15.—Adresse de la Société S.-Jean-Baptiste de Québec..... 201
No 16.—Adresse de la Société S.-Jean-Baptiste de Sainte Marie de la Beauce..... 203
No 17.—Adresse présentée par les prêtres de la première retraite..... 205
No 18.—Réponse de Son Eminence..... 209
No 19.—Adresse du Clergé du diocèse de Québec..... 211

(B)

LA MESSE PONTIFICALE

No 20.—Inscriptions dans la Basilique..... 217
No 21.—Programme musical..... 218
No 22.—Sermon par M. l'abbé Louis-Adolphe Pâquet..... 219

(C)

LA FÊTE DES ENFANTS

No 23.—Poésie de M. l'abbé P. Degesne..... 232
No 24.—Sonnet lu par une élève du couvent de Saint-Roch de Québec..... 233

No 25.—Adresse des élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes. 233
No 26.—Adresse des élèves de l'école Saint-Patrice..... 235
No 27.—Adresse des orphelins de l'Asile Sainte-Brigitte..... 236
No 28.—Adresse des élèves du Bon-Pasteur..... 238
No 29.—Dialogue des orphelines des Sœurs de la Charité..... 239
No 30.—Consécration des enfants au Divin Cœur de Jésus..... 244
No 31.—Adresse des élèves des Ursulines..... 246
No 32.—Adresse des élèves institutrices de l'Ecole Normale Laval..... 247
No 33.—Adresse des élèves du Collège Sainte-Anne-Lapocatière..... 249
No 34.—Autre adresse présentée par un tout jeune élève du collège Sainte-Anne..... 251

(D)

SOIRÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL

No 35.—Programme de la soirée à l'Université-Laval..... 252
No 36.—Discours de M. l'abbé Charles Trudelle..... 253
No 37.—Poème de M. l'abbé Appollinaire Gingras..... 266

(E)

ADDENDA

No 38.—Le compliment des Acadiens..... 271
No 39.—Epigraphe..... 274
No 40.—Un article de la " Gazette " de Montréal..... 275
No 41.—Un article du " New York Herald "..... 276
No 42.—Un article du " New York Herald " à l'occasion des Noces d'Or de Mgr O'Reilly..... 278
No 43.—Un article du " Mercury " de Québec sur Mgr O'Reilly..... 279
No 44.—Notes sur les reliques de la Basilique de N.-D. de Québec..... 281

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

05 DEC. 1997
NOV. 24 199

CE

a39003 010930567b

GOSSELIN, AUGUSTE HONO
JUBILE SACERDOTAL DE S

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 02 04 20 08 9